«Sans visa» : Guadeloupe, le retour de Saint-John Perse

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14873 – 7 F

SAMEDI 21 NOVEMBRE 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Moscou réconcilié avec Séoul

LE temps est décidément bien lointain où les diverses capitales du monde communiste, à commencer par Moscou, ne désignaient les dirigeants sud-coréens que sous l'étiquette de «marionnettes» de l'impérialisme américain, vouées au même opprobre que les «fantoches» du Sud-Vietnam, l'autre pays asiatique alors divisé entre les deux «camps». La visite que Boris Eltsine vient d'achever à Séoul confirme que la page a été définitivement tournée sur ce chapitre, et même que la Corée du Sud est devenue une sorte de partenaire modèle pour les repentis du communisme.

Plusieurs raisons militent en ce sens. La Corée du Sud est le prototype de ces nouveaux «dragons» asiatiques à la réussite économique exemplaire, sans être devenue pour autant une superpuissance comme le Japon. A la différence de ce dernier, qui n'en finit pas de buter sur son contentieux territorial avec la Russie à propos des Kouriles, aucun litige n'oppose Séoul et Moscou, et c'est d'ailleurs un peu pour se manifester dans la région après l'ajournement cavalier de sa visite à Tokyo, en septembre dernier, que Boris Eltsine s'est empressé de répondre à l'invitation coréenne.

PLUS précisément, les seuls problèmes en suspens entre les deux capitales sont les séquelles de deux drames imputables à Moscou, et pour lesquels Boris Eltsine, après Mikhaïl Gorbatchev, était prêt à aller à Canossa : la guerre dont la Corée du Sud a été victime pendant les années 50 de la part de la Corée du Nord, avec l'appui de tout le monde communiste, et la destruction du Boeing de la KAL par la chasse soviétique il y a neuf ans. Sur ces deux points, le président russe a promis d'ouvrir encore plus ses archives et même présenté des excuses officielles pour le grave incident de 1983. Une manière pour lui non seulement d'honorer l'un des pays qui ont le plus souffert de la guerre froide, mais aussi de montrer qu'il a définitivement tourné le dos au communisme.

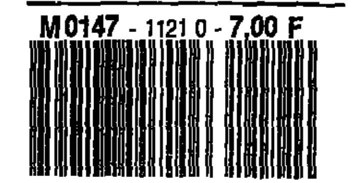
On peut se demander tout de même si M. Eltsine n'en fait pas un peu trop. En particulier lorsqu'il a annoncé – s'écartant du texte de son discours devant le Parlement de Séoul – que la Russie pourrait «arrêter d'ici deux à trois ans la fabrication de sous-marins à usage militaire». Comment penser que les militaires de Moscou pourraient renoncer à ce qui est, pour tout pays à vocation navale, un instrument essentiel de toute marine?

IL serait plus important, de la part du président russe, de tenir ses nombreuses promesses plus anciennes en matière de désarmement nucléaire, ce qui, compte tenu des difficultés techniques de la tâche et du désordre ambiant en Russie, n'est nullement garanti.

De toute manière, la Russie, comme il est normal, ne peut modifier totalement en quelques mois une politique étrangère semi-séculaire. C'est ainsi que, tout en réduisant de plus en plus ses engagements envers la Corée du Nord, M. Eltsine conserve un minimum de relations avec cet ancien allié. Quoi qu'il puisse penser du régime d'un autre âge qui persiste à Pyongyang, il a intérêt, tout comme Pékin et les autres puissances de la région, à surveiller l'inquiétant programme nucléaire dans lequel semble s'être lancé le «Grand Leader».

Lire page 4
l'article de PHILIPPE PONS

M 0147 - 1121 0 - 7,00 F



Les monnaies scandinaves victimes de la spéculation

Le flottement de la couronne suédoise avive les tensions monétaires en Europe

Victime de nouvelles attaques spéculatives contre sa monnaie, la banque centrale de Suède a annoncé, jeudi 19 novembre, qu'elle laissait flotter sa monnaie après dix-huit mois de parité stable entre la couronne et l'écu. Le gouvernement a présenté un troisième plan d'austérité. Avec cette dévaluation de fait de la couronne, les tensions monétaires s'avivent en Scandinavie. Vendredi, le Danemark et la Norvège ont sensiblement relevé leurs taux d'intérêt à court terme. Le mark allemand s'appréciait vis-à-vis des principales devises, dont le franc, provoquant des tensions sur les taux d'intérêt. Les opérateurs gardent en mémoire la tempête monétaire de septembre, qui avait contraint l'Italie et la Grande-Bretagne à quitter le SME.

Course contre la montre

par François Renard

Depuis la tempête monétaire de septembre, le franc s'est très vivement raffermi vis-à-vis du mark. Mais ce qu'on peut appeler, par certains côtés, la crise économique commence ou se poursuit en Europe, où une véritable course contre la montre est engagée pour la baisse de taux d'intérêt devenus extrêmement pénalisants.

Mais il est à craindre qu'une telle baisse, en supposant qu'elle puisse se réaliser rapidement, ne suffise pas à relancer l'économie française, les marchés européens devenant beaucoup moins porteurs, et la sinistrose freinant les initiatives des entreprises comme des particuliers.

Une conjonction aussi pernicieuse ne va pas manquer de dégrader le climat général en France, l'accroissement inéluctable du chômage pesant lourdement sur les résultats des élections législatives de mars prochain. A cette occasion, l'opposition s'interroge de plus en plus sur ses capacités à relancer l'activité et sur les mesures susceptibles de provoquer un choc psychologique désormais indispensable.

Signe patent de fin de crise monétaire, le cours du mark à Paris est redescendu de 3,42 francs à moins de 3,38 francs, se rapprochant de son cours pivot, 3,3538 francs, et retrouvant ses niveaux du début de l'été.

Lire la suite
et l'article de FRANÇOISE NIÉTO
page 24

Les perquisitions de M. Van Ruymbeke en Suisse

Des documents découverts par le magistrat rennais donnent du poids aux accusations de René Trager contre Mme Georgina Dufoix et ses proches

par Roland-Pierre Paringaux

«Demain, on peut prévoir de grandes révélations qui éclaireront le public.» Cette phrase figure à la page 118 de *l'Affaire Trager*, le livre publié il y a deux semaines par René Trager, industriel nantais déchu, financier de plusieurs socialistes et sous le coup de plusieurs inculpations. Le pronostic concernait deux «affaires» jusqu'alors inconnues et remontant aux premières années de la gauche au pouvoir, avant 1986 : des commissions occultes sur des marchés publics pour l'achat, d'une part, d'un appareil à IRMN (imagerie à résonance magnétique nucléaire), d'autre part, de scanners, appareils de radiologie extrêmement sophistiqués et coûteux, destinés à équiper des hôpitaux, des cliniques et des cabinets privés, dont l'implantation est soumise à autorisation ministérielle. Il ne s'agissait là, cependant, que d'affirmations de René Trager. Restait à trouver des preuves.

Depuis le mardi 17 novembre, c'est, semble-t-il, chose faite. Ce jour-là, le juge Renaud Van Ruymbeke a découvert, lors de perquisitions effectuées dans le cadre d'une commission rogatoire internationale, au siège de sociétés financières suisses à Lausanne, des lettres portant la signature de Mme Georgina Dufoix, en sa qualité de ministre des affaires sociales, et habilitant René Trager à percevoir plus de 2 millions de francs de commission en contrepartie de l'autorisation, par le ministère, de l'achat d'un appareil de radiologie importé des Etats-Unis.

Lire la suite page 13

M. Mitterrand invite les socialistes à surmonter leurs «désarrois»



Lire page 11 l'article de PATRICK JARREAU

Légers progrès pour le GATT

La Commission de Bruxelles devait organiser, dans la matinée du vendredi 20 novembre, une réunion de travail autour des négociateurs de la CEE de retour de Washington, où les discussions agricoles avec les Etats-Unis semblent avoir progressé. La France demande que la Commission présente maintenant un document chiffré permettant d'évaluer la compatibilité d'un accord éventuel avec la réforme de la politique agricole commune.

Lire page 21 les articles
de MICHEL BOLE-RICHARD, SERGE MARTI et MARCEL SCOTTO

Compromis en vue à la RATP

La direction et quatre syndicats de la RATP sont parvenus, vendredi 20 novembre, à un compromis sur la réforme des carrières des conducteurs du métro et du RER. Si la consultation de cette catégorie de personnel donne un résultat positif, lundi 23 novembre, la grève tournante et perlée qui désorganisait le réseau ferré depuis le 17 novembre cessera, et les négociations sur le fond reprendront au mois de février.

Lire page 21 les articles de JEAN-MICHEL NORMAND
et de MARTINE LARONCHE et nos informations page 30

Crise à l'état-major de l'armée israélienne

Polémique autour de la mort accidentelle de cinq sous-officiers.

Lire page 5 L'article de PATRICE CLAUDE

La Norvège et la CEE

Le Parlement d'Oslo s'est prononcé en faveur de l'adhésion.

Lire page 4 l'article d'ALAIN DEBOVE

Un entretien avec M. Raymond Barre

L'ancien premier ministre suggère la création d'un «comité national d'éthique médiatique»

«L'un des enseignements tirés du référendum sur Maastricht du 20 septembre dernier aura été le décalage croissant entre l'électeur et l'élu. Comment analysez-vous ce problème expliquant en partie la crise actuelle du politique?

– Le problème est d'abord celui de l'élu. Je ne voudrais pas porter un jugement négatif sur les élus, d'autant plus que j'en suis un. Ils sont dévoués et intègres. Mais j'ai le sentiment qu'ils sont débordés par les obligations qui découlent de leurs mandats et de leurs fonctions, que leurs responsabilités qui sont lourdes ne leur permettent pas de prendre la distance nécessaire par rapport au quotidien et de consacrer un temps suffisant à la réflexion sur des problèmes nationaux et internationaux ainsi qu'à l'évolution des idées et des mentalités.

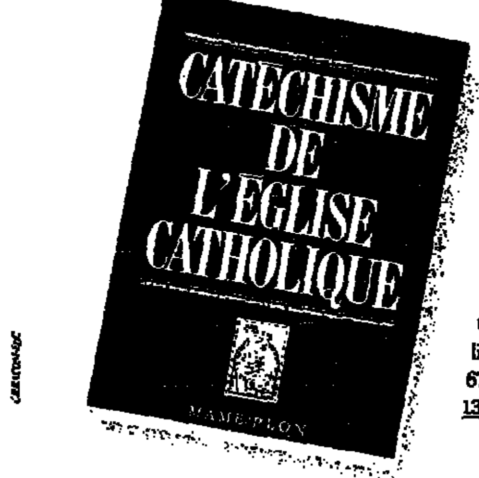
» Je suis de plus en plus convaincu que la classe politique française dans son ensemble bénéficierait au plus haut point d'une règle qui établirait, sinon l'unicité du mandat, au moins l'incompatibilité des fonctions. On ne peut être à la fois président d'un exécutif régional ou départemental ou maire d'une très grande ville et exercer dans le même temps une fonction parlementaire ou ministérielle. Cela n'est pas possible aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne! Les responsabilités liées à ces fonctions deviennent de plus en plus étendues et complexes. Elles dévorent le temps qui est de moins en moins disponible pour la réflexion et la prospective, en même temps que pour l'écoute des citoyens.

» C'est la raison pour laquelle les partis politiques sont de plus en plus absorbés par la discussion de leurs affaires internes, donnent un rôle croissant à la tutelle de la «machine» et à une discipline absolue de leurs membres. L'encadrement des militants selon des méthodes strictes donne le pouvoir aux fonctionnaires du parti, aux dépens de la discussion libre et spontanée et engendre le carriérisme et le clientélisme aux dépens du dévouement et de l'adhésion désintéressée.

Propos recueillis par
DANIEL CARTON

Lire la suite page 12

A LIVRE OUVERT, LE MESSAGE DE L'ÉGLISE POUR ABORDER LE 21e SIÈCLE.



Chez votre libraire.
672 pages.
139 Francs.

Point de repère, ce livre est indispensable dans toute bibliothèque.

LE TEXTE QUI FAIT FOI.

ESPACE EUROPÉEN

Comment, d'Est en Ouest et du Nord au Sud, les Européens occupent leurs weekends. Les projets de réforme de la Cour européenne des droits de l'homme, pour permettre au citoyen de se défendre, y compris contre son propre Etat. La presse serbe sous haute surveillance, pour servir les buts de guerre de Slobodan Milosevic. Le tourisme grec en quête d'un second souffle après les ravages provoqués par la crise du Golfe.

pages 7 à 9

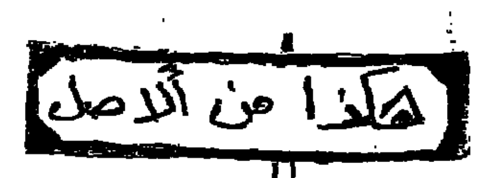
SANS VISA

▪ Escales : la magie de l'avent ; Mickey sous la pluie. ▪ A Paris : la librairie d'Adrienne. ▪ Voyage : Les naufragés du nouveau monde. ▪ Epoque : caviar à l'encan. ▪ Table. ▪ Jeux.

pages 31 à 38

Le sommaire complet se trouve page 30

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



AU COURRIER DU Monde

JUSTICE

Invitation à l'autodéfense

FORTUITE coïncidence, c'est en 1989 que la « boulangère de Reims » tuait *Ali Rafa d'un coup de carabine en pleine tête.* La France se préparait alors à célébrer en grandes pompes le bicentenaire de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen!

La fête passée, l'euphorie grisante de la Révolution absorbée, la triste gestion quotidienne de la vie reprend son *rythme amer et parfois* acide. Trois ans plus tard, en effet, la justice française, berceau de la dignité humaine, acquitte la boulangère qui, par peur du jeune, bronzé *de surcroît, a tiré «sans vouloir tuer»*, à bout portant.

Nous ne voulons pas nous substituer à la justice souveraine, nous ne désirons pas des années de cachot pour la boulangère meurtrière... non, pas de vengeance : seulement une justice. Justice pour ne *pas avoir honte d'être français.* Ou pour nous laisser une chance de l'être, un jour.

Pour une affaire de mots et de croissants, une personne en a tué une autre avec une arme à feu. Elle doit payer le prix de son acte, car elle doit des comptes à la société, à *la famille de la victime. La justice* d'un pays démocratique est faite pour assumer ces exigences. Hélas pour la justice, la femme meurtrière était une Française «blanche», commerçante donc honnête citoyenne, et elle défendait aux yeux des membres du jury une légitimité, celle de la sécurité, du droit à la tranquillité des «travailleurs» contre les jeunes errants, mal intentionnés, inquiétants donc suspects. Compatriotes Français, avouons-le: si le boulanger avait été maghrébin et la victime «blond-aux-yeux-bleus-bien-de-chez-nous», la justice aurait sévi. Elle aurait dit non à la sanction individuelle.

On nous sert souvent l'argument : «Mettez-vous à la place de cette pauvre...!» pour nous faire sentir que nous aurions agi de la même façon. Ce à quoi nous répondons non, au moins parce que tout le monde n'a pas une arme de chasse à la *maison.* Par ailleurs, si à chaque fois qu'un Maghrébin victime d'une insulte raciale se vengeait à coups de 22 long rifle contre son agresseur, il *y aurait certainement des dizaines* de morts par jour.

Or le message que vient de nous *adresser la cour d'assises de Reims* est une redoutable invitation à l'autodéfense. On savait déjà que ce type de comportement devenait en France de plus en plus spontané, *mais l'imaginer encouragé par un* tribunal, aujourd'hui, apparaît tout simplement criminel.

Dans cette affaire de croissants sordide, d'une tristesse humaine insondable, on déplore un mort dont nous partageons la douleur de la *famille, mais il n'y a pas de vainqueurs* et de vaincus. Pas de bons et de mauvais. Nous perdons tous. Nous perdons tout, le courage, la force de vivre, de continuer, de construire ensemble des projets pour *demain, la confiance, le sourire,* l'humanité. Et, en échange, nous nous armons de haine, chacun dans son territoire. Pour préparer quoi?

La mémoire collective des jeunes d'origine maghrébine de ce pays était déjà hantée par les cas de *centaines de jeunes des quartiers morts* de «légitime défense», syndrome immuno-excédentaire frappant certains indigènes. Le jugement de Reims risque cette fois de provoquer de graves et irréversibles fractures et *de souder «par le bas» une communauté* inquiète de «l'ouverture officielle de la chasse». A moins que, par souci d'apaisement, la justice décide de «revoir» la décision prise, comme cela a été le cas à Los Angeles... Mais une *chose demeure* certaine : il serait suicidaire pour notre pays de classer cette affaire telle quelle, dans le contexte actuel de tension que connaissent les quartiers *défavorisés.*

Ainsi, pour un crime commis l'an*née de la célébration du bicentenaire* des Droits de l'homme en France, ironie de l'histoire, trois ans plus tard la meurtrière est acquittée. Une partie de la société est probablement en train de se réjouir. Pourtant, le *verdict a été rendu un* vendredi 13... ■

AZOUZ BEGAG
Lyon

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur *numéro d'abonné.*

BULLETIN D'ABONNEMENT

221 MO 02 — PP.Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ____________ Prénom : ____________

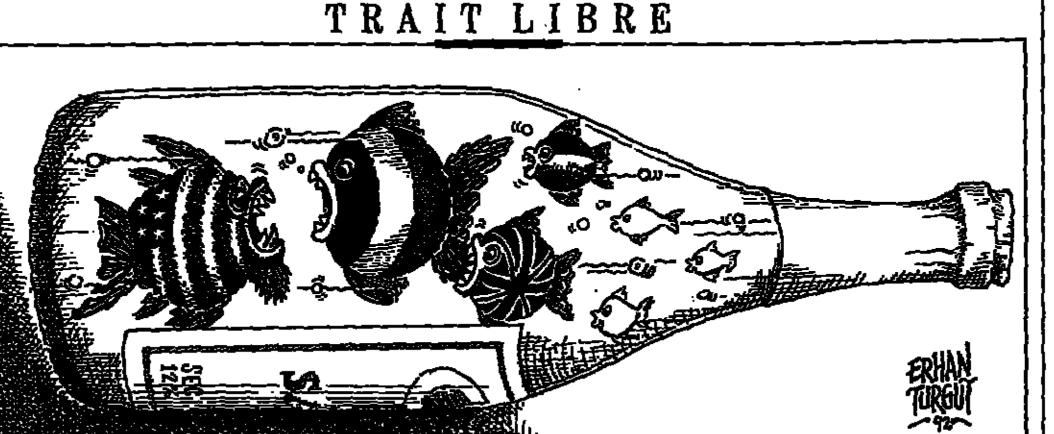
Adresse : ____________

____________ Code postal : ____________

Localité : ____________ Pays : ____________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

TRAIT LIBRE



VICHY

L'Histoire et le souvenir

JE n'entends rien à l'Histoire, *mais je suis pour le souvenir. Je suis pour qu'on fleurisse à Paris* sainte Geneviève, à Beauvais Jeanne Hachette, à Rome Vercingétorix, à Romagnano Bayard, à Rouen Jeanne d'Arc. Je suis pour *qu'on se souvienne de tous* ceux qui par leur courage ont fait ce pays – le mien. Même du général Pétain.

Je suis pour qu'on fleurisse Pithiviers, Beaune-la-Rolande, Noë, Gurs, Rivesaltes, Argelès, Drancy, Izieu et qu'au Vel' d'Hiv' le *16 juillet, on jette* 13 000 fleurs – en souvenir.

*Tous ces noms sont aussi fran*çais que Verdun ou Château-Thierry. On me dit que c'est une apparence. L'Etat français n'est pas la France. Je dois fleurir un général, je dois honnir un maré*chal. Je suis coupée en deux* comme en 40.

Je n'entends rien à l'Histoire, mais j'écoute mes souvenirs. Puisqu'ils ne sont pas là pour en avoir, je porte en moi ceux de 75 000 juifs de France. Beaucoup de Français les portent avec moi. Ils ont mal à leur mémoire. Et ils entendent remonter des cimetières profanés de vieux récits de croix gammées.

Je n'entends rien à l'Histoire, mais j'entends cela. Mon histoire ne se découpe pas – un général, un maréchal, Une République, un Etat. A Auschwitz, Dachau, Madjanek, Sobibor ou Treblinka, on ne comptait pas. ■

ANNE HOUSSAIN
Bougival

CATÉCHISME

Incohérence cléricale

QUE le pape et ses cardinaux consignent dans un catéchisme moderne un certain nombre de considérations sur la signification profonde de la sexualité ou les méfaits du matérialisme (voir *le Monde* du 13 novembre), on ne *leur reprochera pas. Ils font un travail nécessaire en ces temps de disette morale, où les marchands font la loi et les prosélytes de la capote nous dictent notre conduite* au lit. Mais tout de même. Invoquer le *« Tu ne tueras point »* pour cond[…]ner l'avortement, et autoriser la peine de mort quelques chapitres plus loin, voilà une incohérence qui témoigne du caractère *fondamentalement rétrograde* du *clergé romain. Il ne s'agit pas de* participer à l'élaboration d'une *morale, mais bien de défendre un «ordre moral»*, ce même ordre moral dont les aveuglements et les contradictions ont suscité les débordements sexuels que l'on sait depuis les années 70, et dont nous payons certaines conséquences aujourd'hui.

Décidément, l'Eglise catholique *rend* bien difficile la tâche de ceux qui s'efforcent de trouver une voie moderne entre un progressisme sans mémoire et un passéisme sans lendemain. ■

HUBERT AUPETIT
Thomery

SNCF

Plaidoyer pour l[…]ampistes

QUARANTE-HUIT heures! La SNCF n'a mis que deux jours, après la catastrophe de la gare de *Lyon, pour reconnaître implicite*ment une faille réglementaire grave dans le guide de dépannage. En effet, dans un télex à l'intention des agents de conduite, le directeur *des transports modifiait les prescriptions à suivre après intervention* sur le système de purge des freins. Il rendait obligatoire la vérification du freinage.

Si la réglementation n'avait pas présenté d'ambiguïtés, c'est-à-dire *si le cas de figure rencontré par l'agent de conduite Daniel Saulin* avait été prévu, il n'y aurait sans doute pas eu cinquante-six morts, gare de Lyon, ce jour-là.

Dès lors, le réquisitoire cinglant de Mme le procureur Person contre le conducteur du train et le *régulateur de la gare de Lyon, en déniant* toute responsabilité de l'entreprise SNCF, est révoltant. Car dans la complexité de la machine SNCF, dans le maquis des règlements, *penser que seule l'erreur d'un opérateur, en bout de chaîne, est à l'origine de la catastrophe n'est pas* équitable.

Daniel Sautin, le conducteur, ne pouvait en aucun cas se représenter exactement l'état de sa machine. La *conception du véhicule, l'entre*tien défectueux du matériel, la mauvaise présentation de l'information essentielle, la procédure prévue par *le règlement, rien ne lui* permettait de se rendre compte qu'il « s'enfonçait » dans un diagnostic faux, conséquence d'une avarie sur une manette de purge. A partir de là, toutes les actions qu'il va effectuer, sous la pression du temps, vont bien sûr précipiter le train vers la catastrophe. Mais qui a commis les erreurs ? Daniel Saulin qui a essayé de se débrouiller avec sa machine, son règlement, ses voyageurs dans un service quotidiennement perturbé ou bien ceux qui ont conçu ces trains, ceux qui ont prévu de faire circuler ce matériel sur la banlieue, ou encore ceux qui ont rédigé le règlement ? Sans parler de ceux qui font les choix stratégiques d'orientation économique de l'entreprise SNCF.

[…] l'automatisation qui consiste à automatiser […] maximum connaît de sérieuses […]tes : les capacités du cerveau […] humain. C'est une contrainte trop […] souvent négligée par les concepteurs et qui passe inaperçue en fonctionnement normal du système mais se révèle parfois de façon dra*matique en marche perturbée.* Les incidents en cascade, la propagation rapide des perturbations et la complexité des combinaisons empêchent les opérateurs d'en repérer les origines.

Or, à la SNCF, le choix de l'automatisation est très poussé. *Il est discutable.*

Le même raisonnement est à *appliquer pour ce qui concerne le* régulateur de la gare de Lyon, inculpé lui aussi. Lorsqu'il est prévenu par radio que le train n'a plus de freins, il ne lui reste que deux minutes pour agir. Deux petites minutes au milieu du vacarme des téléphones dans un réduit minuscule ? Que pouvait-il faire seul, alors que le problème des « dérives » (nom donné aux *convois échappant à tout contrôle*) n'est pas réglementé ? Il n'existe aucune consigne pour traiter les dérives, parce que ce risque est considéré comme négligeable.

Seulement voilà, la gare souterraine conçue dans les années 70 et *ouverte en 1981 n'était pas prévue* pour être un cul-de-sac. Elle devait se prolonger jusqu'à Châtelet. Ceux qui ont décidé, pour des raisons économiques, de ne pas poursuivre les travaux, *auraient sans doute été* bien inspirés de prévoir une voie de délestage... Surtout après une rampe d'accès de 4 %, la plus forte de France !

Comme il aurait sans doute été très judicieux de prévoir des consignes *pour traiter les dérives* et de former le personnel de régulation en conséquence. Rien de tout cela n'a été prévu, pensé, puisque tout le dispositif de sécurité repose sur l'évitement d'une dérive. ■

François BOURDON,
François DESRIAUX
et Michel JACQUIN
Paris

POSTES

Gênes-Paris : trois semaines...

TANDIS que je lisais votre écho du 14 novembre «Rome-Paris, une semaine... », je recevais une lettre de ma fille qui vit à Gênes, lettre datée du 19 octobre.

Cette performance n'a rien d'exceptionnel sur ce parcours. Elle est même très banale.

Il y a pourtant, de Gênes à Paris, ou l'inverse, deux trains rapides *quotidiens, le* Palatino et le Napoli-Express.

Décidément, en ce qui concerne les postes, l'Italie n'est pas vraiment en Europe. ■

JACQUES CHATELAIN
Massy

SYMBOLES

Nos glorieuses boucheries

NOUS *savons que* les sociétés sont productrices de symboles. S'il y a des symboles diaboliques, comme la croix gammée par exemple, il en est d'autres, *tout à fait honorables, comme* l'étendard *européen et* l'hymne à la joie de la *9e Symphonie* de Beethoven pour n'en citer que deux.

Quant à la République française, elle se caractérise par des symboles sauvages, comme son hymne national aux *paroles racistes et sanguinaires*, ses hideux monuments aux morts dont on se demande s'ils sont vraiment respectueux des disparus aux combats, ses cérémonies du 11 novembre 1918 *qui entretiennent* l'ambiguïté relative à la barbarie. Sont-ils morts pour la patrie ou ont-ils été assassinés au bénéfice d'intérêts sordides? Ont-ils donné *librement* leur vie, *comme on feint* de nous le faire croire, ou ont-ils été massacrés à leur corps défendant? Ont-ils fait un sacrifice ou ont-ils été sacrifiés pour la gloire d'une hiérarchie pervertie? Traité de Versailles, matrice du futur nazisme. Que pense la Ligue des droits de l'homme de ces images d'Africains glorifiants sur nos écrans, ce 11 novembre 1992, leur «mère *patrie*», la France, pour laquelle ils sont tombés au champ... d'horreur?

Est-on au vingtième siècle ou au siècle des cavernes? Le très honorable Théodore Monod, membre de l'Institut, *est-il* un rigolo ou un *sage lorsqu'il décline* l'invitation qui lui a été faite de se mettre à la tribune officielle pour voir défiler les engins de mort, un 14 juillet?

N'est-on pas assez imaginatif et intelligent en France pour se réjouir nationalement sans réfé*rence aux ignobles boucheries passées*, présentes et à venir? Pour inventer d'autres symboles, plus écologiques, plus solidaires? De bons esprits diront que tout cela est sans importance au regard des *problèmes actuels* : chômage, sida, pauvreté, pollution généralisée. Mais alors, si c'est «sans importance», pourquoi leur donne-t-on tant d'importance médiatique?

Parce que la laïcité n'existe pas. Nous sommes dans un régime régalien, récusé par Pierre Mendès France. Le président de la République est un monarque absolu, quasiment de droit divin, comme le pape, c'est-à-dire irresponsable. La *dogmatique*, la hiérarchie et les cérémonies liturgiques, qui sont des piliers religieux par excellence, sont aussi les piliers sur lesquels reposent les symboles ci-dessus dénoncés. Symboles que l'on s'efforce *d'inculquer à notre* jeunesse une fois de plus violée. ■

RENÉ CRUSE
Genève

UN LIVRE

Un Breton tout noir

DROITS, DEVOIRS ET CROCODILE
de Kofi Yamgnane.
Robert Laffont, 236 p., 92 F.

Kofi Yamgnane aggrave son cas. Il avait d'abord commis l'erreur d'être noir. Puis de *devenir ministre de* la République. Voilà *maintenant* qu'il publie un livre pour nous rappeler que nos droits ne doivent pas nous faire oublier nos devoirs. L'homme est d'ailleurs conscient de son impudence *puisqu'il écrit : «Revoilà le bon sauvage qui ose nous donner des leçons!»*

Ce livre, *qui* inaugure une nouvelle collection de Robert Laffont intitulée «Aider la vie», est à la fois un essai et une autobiographie. Le secrétaire *d'Etat à l'intégration* y raconte le parcours d'un jeune Togolais de l'ethnie des Bassars quittant la brousse pour aller à l'école des Blancs, puis quittant l'Afrique pour aller faire des études *en Bretagne. «En devenant étudiant, je devins breton»*, explique-t-il. Quelques années plus tard, il choisit *«d'épouser Anne-Marie et, avec elle, la France».*

Jusque-là, rien de très particulier. Beaucoup d'étudiants étrangers ont fait un parcours semblable. *Mais lorsque* cet ingénieur *naturalisé* est élu maire de la petite commune de Saint-Coulitz, au fin fond du Finistère, des journalistes vien*nent des Etats-Unis pour* l'interviewer : des maires noirs, ils connaissent ; mais ils n'ont jamais vu un Noir désigné par un électorat exclusivement blanc.

Kofi Yamgnane est devenu un proche de Laurent Fabius. On le surnommera joliment *«le fils du fils de Dieu».* Le 17 mai 1991, un coup de téléphone de l'Hôtel Matignon scelle son destin : à *lui, l'immigré, on propose d'entrer au gouvernement pour s'occuper des exclus.*

Si le jeune Kofi a pu aller à l'école, à l'âge de six ans, c'est parce que le crocodile, animal fétiche de son ethnie, avait accepté d'avaler le poulet qu'on lui offrait. *«J'étais à mille lieues d'imaginer ce jour-là que ma vie passerait en une trentaine d'années du silex au laser, et du crocodile au maroquin»*, commente le secrétaire d'Etat à l'intégration, encore tout étonné de se retrouver dans le marigot *politique.*

Son *insistance sur les devoirs de chacun, ses remarques de* bon sens sur la vie en société peuvent donner le sentiment qu'il enfonce des portes ouvertes. Kofi Yamgnane n'en a cure, persuadé qu'*«il n'y a de portes ouvertes que pour ceux qui se moquent éperdument du sort de leurs semblables».*

Ce livre solide et profond est le fruit d'un travail collégial, précise-t-il. Cela se sent un peu trop : structuré, fignolé, tiré au cordeau, le texte finit par masquer parfois la voix de l'auteur.

Depuis sa *nomination* au gouvernement, Kofi Yamgnane a été souvent critiqué, ici ou là, pour des déclarations dérangeantes ou maladroites. Il lui sera cependant beaucoup pardonné pour avoir déclaré un jour : *« M. Le Pensec est breton comme moi. Mais, lui, il est d'avant la marée noire.»*

ROBERT SOLÉ

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde RADIO TÉLÉVISION





La situation dans l'ex-Yougoslavie

L'ONU ne parvient pas à démilitariser les zones occupées par les milices serbes en Croatie

Les médiateurs Cyrus Vance et David Owen n'ont pu convaincre, jeudi 19 novembre, les Serbes de Croatie d'accepter le rétablissement de l'autorité de Zagreb sur les territoires qu'ils contrôlent dans la République. *«Nous ne sommes pas parvenus à un accord»*, a déclaré M. Cyrus Vance.

Les deux coprésidents de la conférence de paix effectuent une visite de deux jours en Croatie pour discuter de la démilitarisation des zones sous protection de l'ONU dans la Krajina, conquise par les Serbes l'année dernière.

Aux termes d'un plan mis au point par M. Cyrus Vance, les zones contestées au sud et à l'est de Zagreb et celles qui bordent les frontières de la Croatie doivent être démilitarisées sous la supervision de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU). Mais, selon des responsables de l'ONU, les Serbes n'ont pas déposé les armes. De plus, si l'armée fédérale yougoslave (JNA) s'est retirée, beaucoup de ses soldats sont restés dans la région pour se joindre à des *«unités de police»* irrégulières.

«Il est hors de question de démilitariser», a déclaré Bozo Martinovic, un responsable serbe de Knin. Les Serbes, qui se sont emparés d'un tiers du territoire croate, affirment avoir *un droit historique* sur ces terres et ont demandé leur rattachement à la Serbie. M. David Owen a rejeté cette revendication, mais estimé que la Krajina pourrait bénéficier d'un «statut spécial» dans la Croatie. En Bosnie, les combats *ont continué* de faire rage jeudi dans le centre du pays, tandis que la neige faisait son apparition à Sarajevo, pratiquement privée de gaz et d'électricité. Les affrontements ont opposé les forces musulmanes et croates aux Serbes dans plusieurs villes du petit triangle musulman de Bosnie centrale.

Selon l'agence de Belgrade Tanjug, les forces musulmanes et croates auraient lancé des attaques contre les positions prises par les Serbes dans cette région dans le but de reprendre la ville de Jajce, tombée aux mains de ces derniers fin octobre.

D'autre part, l'un des porte-parole de la FORPRONU, M[me] Shannon Boyd, a déclaré jeudi à Zagreb que les résolutions de l'ONU interdisant le survol militaire de la Bosnie *«continuent d'être violées»* par l'aviation serbe.

D'autre part, M[me] Sadako Ogata, Haut Commissaire des Nations unies pour les réfugiés, s'est félicitée, jeudi 19 novembre, de la décision annoncée par les autorités tchèques, hongroises, espagnoles et malaisiennes de venir en aide à des *détenus libérés des camps de Bosnie*. Ces décisions portent à 3 700 le nombre des anciens détenus auxquels est promis un accueil.

2 900 attendent encore dans les centres de transit installés par le HCR en Croatie et 6 000 autres sont toujours dans les camps de Bosnie. – *(AFP, Reuter.)*

Le Sandjak aux frontières de la guerre

La tension monte dans cette province de Serbie où vivent 200 000 Musulmans, solidaires de ceux de Bosnie

NOVI-PAZAR

de notre envoyée spéciale

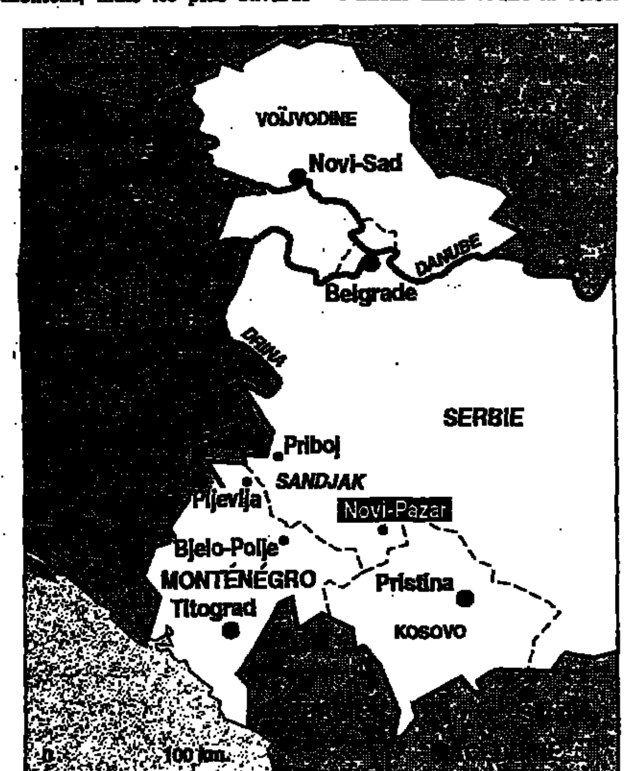
A l'heure où les dix-huit mosqués de Novi-Pazar appellent à la prière du soir, quelques coups de feu retentissent. *Dans cette ville*, chef-lieu du Sandjak, les tensions entre les Serbes orthodoxes et les Slaves islamisés menacent à tout instant de dégénérer. Dans les montagnes qui entourent Novi-Pazar se trouvent plusieurs monastères orthodoxes ainsi que les ruines de Ras, qui fut la capitale du royaume serbe de Rascie au onzième siècle. Dépendant de l'Empire ottoman pendant près de cinq siècles, le Sandjak a connu à partir de 1878 un essor commercial important. A cette époque, la région enclavée entre une Serbie et un Monténégro libérés de l'invasion ottomane et une Bosnie devenue autrichienne offrait à la Turquie une frontière idéale pour commercer avec l'*Empire austro-hongrois. En* période d'exacerbation des passions nationalistes, elle est présentée aujourd'hui, avec ses deux cent mille *Musulmans*, comme une tumeur maligne au cœur de territoires serbes homogènes.

Le Sandjak, entre le Monténégro, la Serbie et la *«République serbe»* autoproclamée en Bosnie-Herzégovine, est d'autant plus *«dangereux»*, selon les nationalistes serbes, qu'il est relié vers le sud au Kosovo et à l'Albanie.

Une relative opulence

L'armée y a donc renforcé ses effectifs dès le début du printemps, lorsque la guerre s'annonça dans la Bosnie voisine. La communauté musulmane affirme qu'il y a actuellement 29 000 soldats et réservistes serbes au Sandjak, soit près d'un quart des effectifs de l'armée fédérale yougoslave. Leur présence est visible dans toute la région. A Novi-Pazar, qui compte 80 % de Musulmans, les chars ont pris position sur les hauteurs, et des centaines de canons encore bâchés sont pointés sur le centre de la ville, gardés par des réservistes mal rasés qui bivouaquent depuis l'été dernier sur les montagnes.

Novi-Pazar, encerclée par l'artillerie lourde, craint de devenir un nouveau Sarajevo. L'armée justifie sa présence par la proximité du front. Elle déclare également avoir pris des mesures en raison des *«revendications sécessionnistes»* de la communauté musulmane du Sandjak et de *«l'infiltration de combattants musulmans de Bosnie-Herzégovine»*. Le commandant local, le lieutenant-colonel Milisav Marinkovic, prétend que 15 000 hommes sont déjà organisés en brigades. Les Musulmans démentent, mais les plus bavards reconnaissent que, *«comme tout homme qui se respecte»*, ils sont armés.



Armes de poing contre artillerie lourde : la communauté musulmane vit dans l'angoisse. 70.000 Musulmans ont quitté la région ces derniers mois, selon le rapporteur spécial des Nations unies, M. Tadeusz Mazowiecki. Dans le centre pourtant, la vie suit son cours comme de si de rien n'était.

Le marché de la contrebande

Malgré l'embargo international décrété le 30 mai dernier par les Nations unies contre la Serbie et le *Monténégro*, 3 000 *petits* commerces, 700 ateliers de confection, quelques entreprises privées d'import-export permettent au chef-lieu de cette région pauvre et retirée de connaître une relative opulence qui ne se reflète pas sur l'infrastructure délabrée de la ville.

Des centaines de milliers de deutschemarks, affirme-t-on, circulent chaque jour sur le marché noir des devises où se côtoient revendeurs serbes et musulmans.

Le samedi soir, des autobus en provenance de toute la Serbie affluent vers l'un des plus grands marchés de la Yougoslavie qui s'ouvre chaque dimanche à l'aube : marchandises de contrebande en provenance des pays de l'Est et de la Turquie, introduites en Serbie principalement par la Bulgarie, contrefaçons de vêtements et de jeans, télévisions et chaînes stéréo, tout se négocie... même les armes, raconte-t-on à Novi-Pazar.

Mais s'ils continuent à faire des affaires ensemble, Serbes et Musulmans s'accordent souvent à dire qu'*«après une guerre comme celle de Bosnie la cohabitation n'est plus possible»*. Le chef de la communauté islamique, Hajro Tutin, constate que depuis quelques années *«les gens se saluent froidement, les jeunes ne marchent plus sur le même trottoir et ne fréquentent plus les même cafés»*. Il accuse la télévision serbe d'avoir propagé *«jusqu'au fin fond des montagnes»* le nationalisme et la haine envers les non-Serbes.

Edib, un jeune Musulman, raconte ce qu'il a ressenti quand, en avril dernier, il a vu sur cette *télévision les images des mosquées* de Foca et de Zvornik (dans la vallée de la Drina, en Bosnie) flanquées du drapeau national serbe. Comme beaucoup, *il se déclare «bosniaque»* et estime que les Musulmans du Sandjak doivent obtenir le même statut que les Serbes de Croatie ou faire sécession de la Serbie comme eux de la Croatie.

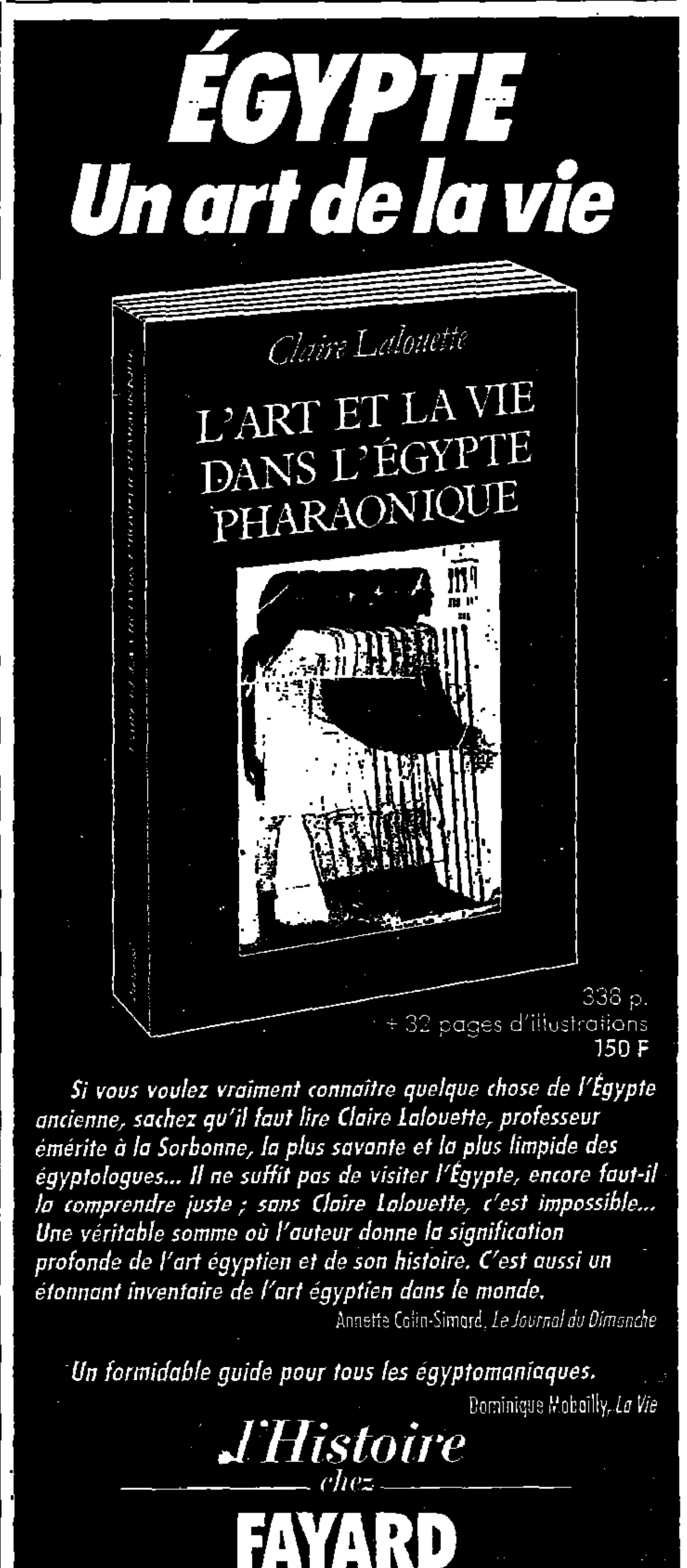
En octobre 1991, les Musulmans avaient réclamé à plus de 98 % par référendum *«l'autonomie territoriale et politique»* de la région. Lors d'élections clandestines, ils ont désigné en janvier 1992 leur propre Parlement et en mars leur gouvernement. Ces organes de pouvoir parallèle n'ont jusqu'à présent pas *été activés. Le Conseil national* musulman s'est contenté de préconiser l'insoumission civique en boycottant notamment les élections fédérales *de mai dernier* et en appelant les jeunes à se soustraire à leurs obligations militaires *«tant que durera la guerre contre les Musulmans de Bosnie et la terreur militaro-policière au Sandjak»*. Le Conseil avait également décidé au début de la guerre en Bosnie de retirer tous les députés musulmans des Parlements serbe et monténégrin.

Le 1[er] novembre, le président du Conseil, M. Sulejman Ugljanin, annonçait à Novi-Pazar *«l'activation»* du système de pouvoir parallèle si des troupes de l'ONU n'étaient pas déployées rapidement dans la région, et réclamait, *«dans les dix jours»*, le retrait de l'armée yougoslave et de la police serbe, qui, sinon, seraient assimilées à des *«forces d'occupation»* et *«expulsées»*. Ces propos de M. Ugljanin, qui représente l'aile radicale de la communauté musulmane, ont été reçus comme une déclaration de guerre par les Serbes du Sandjak.

Plus modéré, le secrétaire du parti Action démocratique, *Rasim Ljajic*, actuellement chef du gouvernement parallèle, estime que le statut du Sandjak doit être négocié à la conférence de Genève sur l'ex-Yougoslavie. Il affirme que les Musulmans du Sandjak sont victimes de *«la terreur du régime serbe»*. Il dénonce les discriminations et les exactions commises ces derniers mois par des milices nationalistes et une partie de la police serbe et monténégrine, principalement dans les districts limitrophes de la Bosnie, comme à Priboj, Pljevlja et Bjelo-Polje.

La seule chance d'éviter que les tensions ne dégénèrent en conflit armé, estime M. Hajro Tutin, réside dans le fait que la Serbie ne veut pas la guerre sur son sol. *«Sinon, elle prouverait au monde entier qu'elle a fomenté la guerre à seule fin de créer une grande Serbie ethniquement purifiée.»*

FLORENCE HARTMANN



TCHÉCOSLOVAQUIE

Un vote du Conseil national tchèque permet d'accélérer la préparation de l'indépendance

PRAGUE

de notre correspondant

Après le rejet par l'Assemblée fédérale d'un projet de loi sur l'extinction de la Fédération tchécoslovaque, le Conseil national tchèque (CNR) a adopté, jeudi 19 novembre à Prague, une résolution proclamant le Parlement et le gouvernement tchèques *«responsables de la continuité du pouvoir politique en Bohême-Moravie»*.

Ce vote, boycotté par l'opposition de gauche, a pour conséquence de permettre au gouvernement conservateur de M. Vaclav Klaus d'accélérer la préparation de l'indépendance de la République tchèque prévue le 1[er] janvier 1993. La République tchèque, à la différence de la Slovaquie, n'a toujours pas de constitution ni de lois propres pour gérer l'Etat et poursuivre la réforme économique.

L'adoption de cette résolution, après une rude bataille parlementaire, a été saluée par le candidat à la présidence tchèque, M. Vaclav Havel, comme *«une très bonne chose, la seule possible»* après la proclamation de souveraineté de la Slovaquie. Pour M. Klaus, le vote du Parlement tchèque, qui n'a pas la valeur *juridique* d'une proclamation de souveraineté, représente toutefois *«un signal destiné à la population et à l'étranger, ainsi qu'un mandat pour le gouvernement afin qu'il puisse commencer à préparer l'indépendance»*.

Le premier ministre tchèque est de toute façon convaincu que la Fédération n'existe plus que sur le papier.

MARTIN PLICHTA

ITALIE

Des aquarelles d'Adolf Hitler aux enchères

Vingt aquarelles d'Adolf Hitler, peintes entre 1908 et 1913 à Vienne, devaient être vendues aux enchères, vendredi 20 novembre en un seul lot à Trieste. Leur propriétaire, M[me] Imelde Riviero, la sœur d'un célèbre marchand d'art italien récemment décédé, espère en obtenir au moins 1 200 000 F.

L'Etat italien a fait savoir qu'il s'opposerait à la sortie du pays de ces œuvres, dont la qualité artistique est très médiocre, selon les experts. Le maire de Florence, M. Giorgio Morales, qui est à l'origine de cette intervention, la justifie en déclarant : *«Il serait inacceptable que ces aquarelles soient achetées par un groupuscule néo-nazi ou un millionaire américain.»*

Une autre suggestion de M. Morales, démentie ensuite, consistant à exposer ces œuvres au Musée des Offices de Florence, avait provoqué une réaction indignée de M. Ulrich Roloff-Momin, sénateur berlinois à la culture : *«Il s'agirait là d'une intolérable provocation contre le bon goût et toutes les victimes du fascisme»*, a-t-il déclaré.

□ ***ROUMANIE* : Investiture du gouvernement Vacaroiu.** – Par 260 voix contre 203, le Parlement roumain a voté, jeudi 19 novembre, l'investiture du gouvernement dirigé par l'économiste sans parti Nicolae Vacaroiu. Dix membres du gouvernement sur 22 appartiennent au parti du président Iliescu (*le Monde* daté 15-16 novembre). – *(AFP.)*

□ **GÉORGIE : accord de cessez-le-feu en Abkhazie.** – Un accord de cessez-le-feu – le premier depuis celui du 3 septembre, qui n'a jamais été respecté, – a été signé, jeudi 19 novembre, à Goudaouta, en Géorgie (fief des autonomistes abkhazes et d'une garnison russe) entre représentants géorgiens, russes et abkhazes. La veille, des négociations se sont ouvertes à Tbilissi entre Russes et Géorgiens sur la signature d'un traité bilatéral et le statut des troupes russes en Géorgie. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : deux meurtres.** – Une personne a trouvé la mort jeudi soir lorsqu'un homme a ouvert le feu dans un pub du comté Down, quelques heures après le meurtre d'un soldat en permission, abattu sous les yeux de son jeune fils à Kilcoo, dans le comté d'Armagh. Les premiers témoins ont indiqué que cette attaque, qui s'est déroulée dans une région en majorité catholique, porte la marque des loyalistes paramilitaires. – *(AFP.)*

EUROPE

TADJIKISTAN : un tournant dans le conflit

Les communistes reprennent le dessus

Le Parlement tadjik a élu à sa présidence, jeudi 19 novembre, M. Ali Rahmanov, qui était gouverneur de la région de Kouliab, aux mains des forces procommunistes.

MOSCOU

de notre correspondant

La lutte sanglante qui oppose depuis des mois au Tadjikistan, sur fond de rivalité de clans, les «démocrates» et leurs alliés «islamistes» aux procommunistes, semble parvenue à un tournant : après avoir rétabli par les armes leur domination sur une grande partie du pays, les partisans de l'ancien régime communiste sont en passe de reprendre le pouvoir «légal», sous le regard d'une armée russe qui ne paraît pas avoir l'intention de les empêcher.

Jeudi, alors que les formations procommunistes du Kouliab accentuaient leur pression sur la capitale Douchanbe, le Parlement tadjik, réuni à Khodjent dans le nord du pays, entérinait la démission de M. Abkarcho Iskandarov. Ce dernier exerçait, de manière de plus en plus symbolique, l'intérim du pouvoir, depuis que l'ex-premier secrétaire du parti, Rahmon Nabiev, avait été contraint à la démission, en septembre dernier, sous la pression de la coalition démocratico-islamiste. M. Nabiev, qui avait largement contribué à l'extension de la guerre civile en armant ses partisans dans la région du Kouliab, n'a pas renoncé à l'espoir d'être réinstallé dans ses fonctions, et a fait récemment de mystérieuses allusions aux soutiens dont il bénéficierait de la part de l'armée russe.

En attendant, la présidence du Parlement a été confiée, par des députés élus dans l'ancien système et donc en grande majorité procommunistes, au gouverneur du Kouliab, Ali Rahmanov, un protégé de «l'homme fort» du Sud Sangak Safarov. Ce dernier professe ouvertement son intention, non seulement d'en finir avec «les islamistes», mais de reconstituer l'URSS. Sangak Safarov avait récemment assassiné le précédent gouverneur du Kouliab et s'en était vanté en ces termes dans une interview à une journaliste de la *Niezavissimaïa Gazeta* : *« Oui, je l'ai tué. Les ennemis, il faut les anéantir. »* Jeudi 19 novembre, c'est le vice-président du KGB tadjik, un proche des islamistes, qui était assassiné à Douchanbe.

Le rôle de la Russie

L'avenir s'annonce donc fort sombre pour les démocrates et les islamistes – fondamentalistes ou pas, – qui avaient pourtant multiplié les concessions ces derniers temps, cherchant des solutions de compromis avec des adversaires qui ne cessaient de gagner du terrain et n'avaient nullement été découragés par l'échec du sanglant coup de main lancé dès la fin octobre sur Douchanbe. (L'auteur de cette tentative, Safarali Kenjaev, avait été autorisé à quitter la ville sous la protection de troupes russes et avait ensuite gagné Khodjent en passant par l'Ouzbékistan) .

Entre-temps, la Russie et les trois Etats d'Asie centrale ex-soviétique voisins du Tadjikistan, à savoir l'Ouzbékistan, le Kazakhstan et la Kirghizie, avaient aussi paru vouloir favoriser un compromis. Le ministre russe des affaires étrangères, M. Andreï Kozyrev, s'était rendu dans la région, mais ses tentatives pour «rééquilibrer» l'équipe islamo-démocratique théoriquement au pouvoir avec des représentants communistes modérés de la région de Khodjent – la plus riche du pays et l'ancien bastion de M. Nabiev – n'avaient pas satisfait l'appétit des «durs» du Kouliab. L'autre solution envisagée – confier l'exercice du pouvoir au commandant de l'armée russe, qui s'était déjà engagé à protéger les objectifs vitaux du pays ainsi que la capitale – n'a pas non plus abouti, entre autres parce que le général Achourov (lui-même de nationalité tadjike) a refusé de jouer ce rôle. Ces derniers jours, le même général Achourov avait affirmé que la 201e divison motorisée placée sous son commandement *« ne cèderait la capitale à aucun groupe illégal »*.

«Cordon sanitaire»

Mais que vaut cette assurance à présent que les «Kouliabis» ont retrouvé leur légitimité par président du Parlement interposé? Une bonne partie des officiers russes n'ont d'ailleurs jamais caché que leurs sympathies allaient aux procommunistes. Il y a moins d'une semaine, le commandant des unités russes stationnées dans la région de Kourgan Tioube (reprise aux islamistes par les communistes), Alexis Mirkoulov, déclarait à la correspondante de l'AFP qu'il considérait les Kouliabis comme *«les défenseurs du gouvernement constitutionnel»*. C'est d'ailleurs grâce à quelques blindés pris à l'armée russe dans des circonstances passablement obscures que les forces procommunistes ont initialement pu reprendre l'avantage dans la région, il y a environ six semaines.

La victoire des partisans de l'ancien pouvoir est encore loin d'être assurée, et les intentions qu'ils professent ne semblent guère laisser entrevoir d'autre issue qu'une prolongation de la guerre civile. En attendant, la démonstration de force qu'ils ont réalisée au Tadjikistan ne semble pas susciter d'inquiétude particulière à Moscou, où les démocrates radicaux de l'équipe Eltsine ne cessent pourtant de pousser des cris d'alarme contre le *«revanchisme»* et le retour des *«rouges-bruns»*. Il est vrai que les priorités ne sont pas les mêmes en Russie et en Asie centrale. Pour Moscou, et plus encore pour les régimes à poigne en place en Ouzbékistan et au Kazakhstan, c'est le péril «vert» qui effraie, les «fondamentalistes» supposés s'abriter derrière les «démocrates». Pourtant, s'il s'agit d'assurer à long terme la stabilité de la région, et de protéger la frontière de la «Communauté» que la Russie considère comme un indispensable cordon sanitaire, la victoire provisoire d'un camp sur l'autre risque fort de ne pas suffire.

JAN KRAUZE

Le sommet franco-espagnol d'Albi

L'application du traité de Maastricht ne saurait attendre «indéfiniment» les retardataires

estiment MM. Gonzalez et Mitterrand

Sur les deux crises que traverse actuellement la Communauté européenne : la ratification du traité de Maastricht par le Danemark et la Grande-Bretagne et les négociations du GATT, MM. François Mitterrand et Felipe Gonzalez ont exprimé une très large convergence de vues, jeudi 19 novembre à Albi, où se tenait le sixième sommet franco-espagnol.

ALBI

de notre envoyée spéciale

Les deux dirigeants ont souligné leur commune détermination à faire entrer en vigueur aussi tôt que possible les dispositions du traité de Maastricht. Le chef du gouvernement espagnol n'a certes pas repris les termes de M. Mitterrand, qui, il y a dix jours, dans un entretien télévisé, avait qualifié d'*«inacceptable»* le délai réclamé par la Grande-Bretagne pour ratifier le traité. Mais il a jugé *«préoccupant»* le retard pris par Londres et Copenhague. *«Si ce retard n'est que de deux à trois mois, ce n'est pas grave*, a dit M. Gonzalez. *Mais il ne faut pas qu'il soit indéfini. Sinon il faudra s'interroger sur la volonté de ces pays de continuer* [dans la Communauté]. *»* M. Mitterrand, rappelant que les Douze ont exclu toute renégociation du traité, a souligné le *«désir»* des partenaires du Danemark *«de répondre au maximum»* aux demandes exprimées par ce pays pour l'aider à revenir sur son rejet du traité lors du référendum de juin dernier, *«mais sans aller dans un sens contraire à ce* [qu'ils ont] *voulu faire à Maastricht»*.

On indiquait, dans la délégation française, que Paris comme Madrid comptent parvenir, lors du prochain sommet des Douze en décembre à Edimbourg, à un compromis avec les dirigeants de Copenhague de nature à donner satisfaction à leurs électeurs sans remettre en cause les principes du traité d'Union européenne. Si tel était le cas, nul ne verrait d'objection à accorder à la Grande-Bretagne le délai de deux ou trois mois qui lui est nécessaire pour que les Communes procèdent à l'examen du texte, article par article, comme il est de coutume en Grande-Bretagne.

Si en revanche ce compromis n'était pas trouvé et que M. Major continuait de s'abriter derrière le problème danois pour différer la procédure de ratification chez lui, les autres pays membres, estime-t-on à Paris, devraient décider d'appliquer le traité à dix. Cette détermination à aller de l'avant, quitte à laisser deux membres de la Communauté sur le bord du chemin, *«serait peut-être le meilleur service à rendre aux dirigeants danois et britannique»*, estimait jeudi un membre de la délégation française. D'autre part, le président du gouvernement espagnol a soutenu, au nom de la solidarité européenne, la position française dans les négociations sur le GATT, en appelant la Communauté à opposer un front uni aux Américains sur la base du mandat confié aux négociateurs de la Commission de Bruxelles : celui de rester dans le cadre des mesures décidées à douze conformément à la réforme de la politique agricole commune.

CLAIRE TRÉAN

□ **Vers un TGV Perpignan-Barcelone.** – En marge du sommet, les ministres des transports espagnol et français ont signé un protocole d'accord portant sur la création d'une ligne de train à grande vitesse entre Perpignan et Barcelone. L'objectif est de mettre *«à moyen terme»* ces deux villes à 50 minutes l'une de l'autre, avant de réduire le trajet Paris-Barcelone à 4 h 30. Une *«structure de concertation»* sera mise en place début 1993.

Par 104 voix contre 55

Le Parlement norvégien s'est prononcé en faveur de l'adhésion à la CEE

Par 104 voix contre 55, le *Parlement norvégien* a approuvé, jeudi 19 novembre à Oslo, la décision du gouvernement minoritaire travailliste de présenter une demande d'adhésion à la Communauté européenne. *Ce choix a été laborieux pour le parti au pouvoir*, car si sa direction était résolument favorable à l'entrée dans la CEE, ses quelque 130 000 membres étaient, eux, divisés.

OSLO

de notre envoyé spécial

Les travaillistes ne voulaient surtout pas revivre le traumatisme du référendum de 1972 sur la même question. Ils avaient alors fait campagne pour le «oui», ce qui avait eu pour résultat de scinder pratiquement en deux le plus grand parti du pays, avec dans la foulée de la défaite du «oui», la démission du premier ministre, M. Tryggve Bratteli, et une catastrophe aux élections législatives qui suivirent. Vingt ans plus tard, les travaillistes ont pris leurs précautions.

Toutes les organisations locales ont cette fois été consultées, des milliers de cercles d'études ont été organisés, et le parti a pris sa décision lors de sa conférence nationale, le 8 novembre : 182 délégués contre 106 se sont prononcés en faveur de l'adhésion. Cependant, l'opposition reste relativement forte et elle pourrait bien se mobiliser de nouveau à l'occasion du référendum, prévu en 1994 ou 1995.

Avec les travaillistes, les conservateurs, la droite populiste et quelques chrétiens populaires, il existe au Parlement une majorité claire en faveur de l'adhésion. Elle s'était déjà manifestée lors du débat sur l'Espace économique européen (EEE), ratifié, le 16 octobre, par les trois quarts des députés. Toutefois, en dehors du «Storting», les avis sont bien différents. De récents sondages indiquent que 55 % environ des Norvégiens sont partisans du «non», contre 35 % pour le «oui», 10 % étant indécis. Comme en Suède et en Finlande, deux pays également candidats, les adversaires de l'adhésion à la Communauté ont été confortés par le rejet du traité de Maastricht par les voisins danois et le résultat serré du référendum français.

La peur d'une Europe «bureaucratique»

Ce dont beaucoup de Norvégiens ont peur, c'est de perdre bien sûr un peu de leur souveraineté et de se voir imposer un modèle économique et social, qualifié tour à tour de *«capitaliste»*, *«centraliste»* ou *«bureaucratique»*. Ils redoutent par dessus tout que l'appartenance à la CEE les empêche de poursuivre leur politique régionale, ambitieuse et coûteuse, qui a permis jusqu'ici, par le biais notamment des subventions agricoles, d'éviter un exode des campagnes et le dépeuplement de vastes régions du Nord – question à laquelle d'ailleurs tous les Norvégiens sont profondément attachés.

«Il faut des villages norvégiens partout!», aime à dire Mme Anne Enger Lahnstein, présidente du Parti du centre, qui représente essentiellement les paysans. Hostile à l'entrée de son pays dans la Communauté, elle déclarait, jeudi, au Parlement : *«La Norvège ne sera jamais membre, il est impossible de briser un courant d'opposition populaire.»* Les centristes sont aujourd'hui, avec les socialistes de gauche, également partisans du «non», les deux formations politiques qui ont le vent en poupe.

De l'avis du premier ministre, Mme Gro Harlem Brundtland, qui soit se rendre, mercredi prochain à Londres, pour déposer officiellement la demande de la Norvège à la présidence britannique, les négociations avec Bruxelles seront ardues. Oslo souhaite que les Douze prennent en considération les problèmes de l'agriculture arctique et subarctique, ainsi que ceux liés au pétrole et à la pêche, car dans ces régions du Nord, et particulièrement de la côte, on ne voit pas d'un très bon œil l'arrivée de chalutiers-usines espagnols ou portugais...

ALAIN DEBOVE

DIPLOMATIE

La visite du président russe en Corée du Sud

M. Eltsine propose de renforcer la sécurité en Asie orientale

Prenant la parole, jeudi 19 novembre, devant le Parlement de Séoul, le président russe Boris Eltsine, qui effectue en Corée du Sud sa première visite officielle en Asie, a déclaré que cette partie du monde était en passe de devenir aussi importante pour Moscou que les Etats-Unis ou l'Europe.

TOKYO

de notre correspondant

«Notre politique étrangère est en train de se réorienter vers l'Asie et le Pacifique, et je pense que cette visite marque le début du processus», a déclaré M. Eltsine devant le Parlement sud-coréen, dans un discours faisant figure de «programme russe pour l'Asie du Nord-Est».

Le chef d'Etat doit se rendre en Chine en décembre puis en Inde au début de 1993. Evoquant les problèmes de sécurité, M. Eltsine a proposé la création d'un organisme multinational chargé de la stabilité régionale, qui aurait pour tâche de surveiller les politiques de défense des pays de la zone, et de prévenir les conflits armés. *«La Russie est prête à rendre publics ses secrets militaires et à participer à toute organisation régionale»*, a déclaré M. Eltsine. Il a aussi annoncé que son pays compte démanteler son arsenal stratégique en Asie et arrêter, d'ici à trois ans, la construction de sous-marins, pièce maîtresse de sa puissance navale.

Le président russe a encore préconisé des réunions entre dirigeants des nations asiatiques pour décider des mesures spécifiques de réduction des armements. Il n'a pas été précisé s'il entendait inclure les Etats-Unis dans ces consultations.

Au cours de ses entretiens avec le président Roh Tae-woo, M. Eltsine a déclaré que la Russie était en train de réviser à la baisse sa politique d'assistance militaire à la Corée du Nord . Moscou renégocie, en particulier, l'article du traité de 1961 entre la Corée du Nord et l'URSS, qui prévoit une intervention automatique en cas de conflit dans lequel serait impliqué l'un des signataires.

La boîte noire du Boeing 747 abattu

Selon le porte-parole du président Roh, M. Eltsine a précisé que son pays avait déjà suspendu ses exercices militaires conjoints avec la Corée du Nord, et cessé d'approvisionner Pyongyang en armes, notamment en Mig 29. En ce qui concerne le programme nucléaire nord-coréen, M. Eltsine a rappelé que son pays avait également cessé de fournir des technologies et des équipements ; mais, a-t-il ajouté, les dirigeants nord-coréens restent *«imprévisibles»*.

M. Eltsine a, par ailleurs, spectaculairement remis à ses hôtes la boîte noire du Boeing 747 de la KAL (lignes aériennes de Corée du Sud) qui avait été abattu en 1983 par la chasse soviétique. Il a aussi présenté les excuses de Moscou pour cet épisode, qui avait coûté la vie à deux cent soixante-neuf personnes, et provoqué un grave regain de tension mondiale. Le président a aussi annoncé que la Russie fournirait avant la fin de l'année à Séoul les documents d'archives soviétiques relatifs au déclenchement de la guerre de Corée en 1950. M. Roh, pour sa part, a demandé à son hôte de prendre des mesures pour améliorer le sort des communautés coréennes déplacées par Staline en Sibérie et en Asie centrale.

Dans un geste en direction du Japon – qui aurait évidemment souhaité que ce soit à Tokyo et non à Séoul que le président russe annonce sa politique vis-à-vis de l'Asie, – M. Eltsine a déclaré devant le Parlement coréen que les relations avec l'archipel *«n'étaient pas dans une impasse»*. Il a adressé ses remerciements au premier ministre, M. Kiichi Miyazawa, pour avoir récemment réuni au Japon la troisième conférence sur l'aide aux Républiques ex-soviétiques.

On craint cependant, à Tokyo, qu'un réchauffement des liens de la Russie avec la Corée du Sud, et aussi avec la Chine, n'incite Moscou à durcir sa position vis-à-vis du Japon. Quant aux propositions russes sur la sécurité régionale, elles sont jugées ici *«encore trop vagues»*.

PHILIPPE PONS

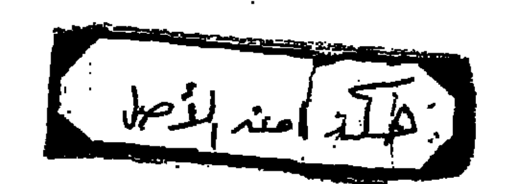
EXCLUSIF

FORUM "RADIO J"

M. François MITTERRAND

Président de la République Française interviewé par Frédéric Haziza

Dimanche 22 novembre 1992 à 14h15 sur RADIO J (94.8 fm) et les radios juives de Province





هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : après la mort de cinq sous-officiers lors d'un exercice ultrasecret

Crise au sein de l'état-major de l'armée

La mort accidentelle, le 5 novembre, de cinq soldats d'une unité d'élite, lors d'un exercice, a placé l'armée israélienne au centre d'une polémique sans précédent depuis des années. Le chef d'état-major est notamment affecté par les remous causés par cet accident, qui aurait provoqué l'annulation d'un projet d'opération militaire.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Querelles de personnes, remise en cause des structures de commandement, course ouverte aux nominations : c'est en tout cas une grave crise de confiance qui ébranle les sommets de la hiérarchie militaire d'Israël. Un exercice délicat et ultrasecret qui met aux prises, quelque part dans le désert du Néguev, des hommes et des matériels d'exception, un accident dans lequel sont tués cinq jeunes sous-officiers d'élite, une censure militaire maladroite, *« manipulatrice »*, un brillant général d'active montré du doigt et qui refuse de porter le chapeau, un autre général dont on interdit de publier le nom, tels sont quelques uns des ingrédients du feuilleton compliqué qui passionne la presse israélienne, indigne la classe politique et déclenche une véritable *« guerre des généraux »* que M. Itzhak Rabin, chef du gouvernement et ministre de la défense, tente désespérément de contenir. La hiérarchie militaire a tenté, jeudi 19 novembre, de la désamorcer par une réunion extraordinaire. Il y a très longtemps que le haut état-major de l'armée n'avait connu pareil émoi.

Sans qu'on sache encore très bien comment, les victimes ont été déchiquetées par un obus tiré *« par erreur »* sur leur véhicule (*le Monde* du 7 novembre). Sans compter les blessés, ce sont trente-deux soldats qui auront ainsi perdu la vie depuis le début de cette année au cours d'accidents de manœuvre ou d'entraînement.

C'est beaucoup. Cela provoque toujours énormément d'émotion dans le pays, mais l'armée d'Israël – 133 000 hommes dont 35 000 soldats de carrière, et 365 000 réservistes – s'entraîne à tirs réels et le bilan des pertes, jusqu'ici, n'est guère plus élevé que celui des années précédentes. Crise de croissance, affaiblissement général de la discipline, *« crise de paix »*, comme dit un officier d'état-major, c'est le moral de Tsahal – acronyme hébreu pour *« Armée de défense d'Israël »* – qui semble atteint. Et c'est le public – selon le journal *Maariv* du 20 novembre – qui risque de perdre confiance dans l'uniforme.

Comme à chaque fois qu'il y a mort d'hommes, le haut commandement a ordonné l'arrêt des exercices à tir réel pendant cinq jours et a fait ouvrir une enquête. Où sont les responsabilités ? Qui étaient les officiers présents sur les lieux ? C'est ce qu'ont cherché à savoir les hommes de la commission d'investigation, spécialement désignée par l'état-major. Dix jours plus tard, la réponse tombe : un commandant et un capitaine, non identifiés dans la presse locale, ainsi que le général Amiram Levine, qui dirigeait l'exercice en cause.

Les trois hommes, laisse entendre la commission, sont *« indirectement »* responsables de l'accident. Ils seront d'abord déférés devant la police militaire et ils risquent d'être poursuivis devant une juridiction pénale pour *« homicide involontaire par imprudence »*. *Grosso modo*, on leur reproche d'avoir ignoré les consignes habituelles de sécurité pour la protection des soldats. Mais le général Levine, un baroudeur de quarante-sept ans, qui a fait toute sa carrière dans les « commandos spéciaux de l'état-major », n'entend pas être le bouc émissaire de la tragédie. Des rumeurs commencent alors de se répandre dans la presse et à la Knesset.

D'abord, laissent entendre les proches de l'accusé, il arrive que dans des exercices d'un type *« un peu spécial »*, les commandants des unités d'élite autorisent la non-application de certaines consignes de sécurité. Et le coordinateur des questions de sécurité au sein de l'état-major, le général Nehamia Tamari, de confirmer au journal *Haaretz* que la manœuvre du 5 novembre, en effet, *« n'était pas un exercice du genre tout à fait habituel. »*

En d'autres termes, le général Levine n'était peut-être pas le seul hiérarque en uniforme sur place ce jour-là. De fait, apprend-on plusieurs jours après l'accident, le général Ehoud Barak, chef suprême de l'état-major, était également présent sur les lieux. De même qu'un troisième général dont tous les spécialistes, à Jérusalem, connaissent l'identité mais ne peuvent la publier, censure oblige. Seconde dimension du scandale en cours : pourquoi la censure militaire a-t-elle caché la présence du patron de l'armée dans le Néguev ? Sur son ordre exprès, ou de son propre chef ?

« Napoléon » et la censure

Le 17 novembre, le brillant Ehoud Barak est convoqué à Jérusalem pour répondre à huis clos aux questions de la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense. Le soldat le plus décoré de l'armée israélienne, ancien patron, lui aussi, des unités d'élite de l'état-major, passe un sale quart d'heure. *« La censure militaire a manipulé les faits pour vous couvrir »*, lui lance-t-on. *« Vous devriez abandonner votre fonction pendant au moins quelque temps »*, conseille un parlementaire. Le général Barak, surnommé « Napoléon » par ses hommes en raison et de sa petite taille et de son génie militaire, va-t-il connaître son Waterloo ?

Probablement pas. D'abord parce que l'homme, promis par tous les oracles à un avenir des plus brillants, a de la ressource. Ensuite parce que l'exercice fatal du 5 novembre, qui devait connaître un développement opérationnel spectaculaire hors des frontières... était si délicat et secret que l'enquête publique va devoir s'arrêter. Enfin parce que le général Barak ayant affirmé qu'il n'avait pas donné l'ordre à la censure de cacher sa présence sur les lieux du drame, c'est sur cette institution, déjà fortement controversée, qu'a été habilement reportée l'ire de la presse et des parlementaires.

Jeudi, le très sérieux quotidien *Haaretz* a ainsi annoncé qu'il dénonçait *« l'arrangement »* passé depuis des années avec la censure militaire. Tous les journaux d'Israël, et plus encore les publications palestiniennes des territoires occupés, de même que les correspondants étrangers en poste dans le pays, sont soumis à cette censure pour tout ce qui relève de la *« sécurité nationale »*. Notion suffisemment vague pour être extensible à l'infini, notamment quand elle est appliquée aux écrits palestiniens. La réforme d'un système basé sur les lois d'exception héritées de la période du mandat britannique est maintenant à l'ordre du jour.

Pour sa part, soumis aux attaques de certains proches du général Levine, l'état-major brandit l'étouffoir, pour éviter que ce cadre supérieur de l'armée *ne* dévoile le nom du « troisième homme » du Néguev, et empêcher les révélations sur la nature des manœuvres du 5 novembre. Jeudi soir, à la télévision, le général Barak a tenté de mettre du baume sur la plaie, en disant tout le bien qu'il pense de *« cet homme exceptionnel »* qu'il connait depuis trente ans.

PATRICE CLAUDE

Le Vatican accusé de freiner la normalisation de ses relations avec Jérusalem

La commission bilatérale formée par Israël et le Vatican en vue de normaliser leurs relations s'est réunie, jeudi 19 novembre, pour la première fois à Jérusalem, mais un haut responsable de l'Etat juif a accusé le Saint-Siège de ralentir le processus.

« Toutes sortes de prétextes sont avancés (par le Vatican) *afin de ne pas nouer des relations diplomatiques dès que possible »*, a-t-il dit. A son avis, *« les progrès sont bloqués pour des raisons religieuses et politiques »*. Les deux parties sont néanmoins convenues de se retrouver, à Rome, dans les prochaines semaines. – *(AFP.)*

□ **LIBAN : deux morts dans l'attaque d'une patrouille israélienne.** – Dans la « zone de sécurité » contrôlée par Israël au Liban sud, deux miliciens libanais ont été tués et un soldat israélien grièvement blessé, mercredi 18 novembre, lors d'une attaque à la roquette antichar et à l'arme automatique contre une patrouille israélienne. La Résistance croyante, une organisation chiite dans la mouvance du Hezbollah pro-iranien, a revendiqué cette attaque. – *(AFP.)*

Après une septième session sans « percée spectaculaire »

Les négociations israélo-arabes reprendront à Washington le 7 décembre

Les Etats-Unis ont réussi à préserver la dynamique du processus de paix au Proche-Orient, en obtenant l'accord des Israéliens et des Syriens pour une nouvelle session de discussions bilatérales du 7 au 17 décembre à Washington. Les Libanais, les Jordaniens et les Palestiniens se sont en revanche abstenus de répondre à l'invitation américaine, mais il est peu vraisemblable qu'ils la refusent.

En attendant l'entrée en fonction de M. Clinton

Le secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, M. Edward Djerejian, a admis jeudi 19 novembre, à l'issue de la septième session de ces négociations, qu'elles n'avaient pas été couronnées par une *« percée spectaculaire »*, mais que les parties *« demeurent engagées dans la recherche d'un règlement de paix »*.

Des collaborateurs du secrétaire général de la Maison Blanche, M. James Baker, principal artisan du processus de paix, ont indiqué que ce dernier avait été contacté par les Israéliens et les Arabes pour effectuer une nouvelle tournée au Proche-Orient, mais il a refusé pour le moment. Le président élu, M. Bill Clinton, avait indiqué la semaine dernière que si M. Baker reprenait le chemin du Proche-Orient, il lui apporterait son *« soutien »*. L'ancien secrétaire d'Etat aurait toutefois posé comme condition à une telle démarche que les deux parties rapprochent leurs points de vue au cours de la septième session, ce qui n'a pas été le cas.

Dans une déclaration à la radio israélienne, le premier ministre de l'Etat juif, M. Itzhak Rabin, a estimé qu'*« il ne pourra y avoir de percée au cours de la période intérimaire à Washington »*, car, selon lui, *« les Arabes attendent l'entrée en fonctions du président Clinton »*. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE : la vente de Mirage 2000-5 et de F 16 à Taïwan

Pékin a le sentiment d'être l'objet d'une offensive étrangère tous azimuts

La Chine affronte plusieurs crises simultanées dans ses relations avec l'étranger, à propos notamment du sort de la colonie britannique de Hongkong et des ventes d'avions américains F 16 et de Mirage 2000-5 français à Taïwan.

HONGKONG

de notre envoyé spécial

Pékin n'est pas loin de penser que, tout compte fait, *« la guerre froide n'est pas finie »*. Avec des variantes, les commentaires publiés à Hongkong par la presse contrôlée par Pékin reflètent ce point de vue : une guerre froide dans laquelle la Chine se trouve dans le même camp que les *« pays du tiers-monde »*, brimés par l'Occident.

Un sentiment de colère et de frustration très évidentes émane en tout cas de la déclaration faite jeudi 19 novembre par le ministère des affaires étrangères de Pékin à propos des informations en provenance de Taïwan (1) faisant état de la conclusion du contrat d'achat de soixante avions de chasse Mirage 2000-5 français, avec, selon les derniers chiffres disponibles, au moins un millier de missiles air-air Mica et Magic-2.

« Si cette information est confirmée, c'est très grave », a dit, à Pékin, le porte-parole du ministère. Il a ajouté que la Chine *« demande fermement »* à Paris de *« s'abstenir d'approuver ce contrat »*, d'une valeur estimée à 4 milliards de dollars. Il a ensuite réitéré la menace d'une *« forte réaction »* chinoise, aux conséquences *« graves »* dont le gouvernement français serait *« totalement responsable »*. Il a insisté sur le fait que *« la Chine ne plaisante pas »*. C'est là, formulé sur un ton plus ferme, la position déjà connue de Pékin. On note qu'aucune précision n'est donnée sur la nature des rétorsions chinoises. Cette mise en demeure survient, en tout cas, dans un contexte diplomatique peu favorable à Pékin.

Ce sentiment chinois de se trouver dans une forteresse assiégée, face à une offensive tous azimuts, est également très sensible dans le différend opposant le gouverneur de Hongkong, M. Chris Patten, à Pékin. L'affaire a rebondi, jeudi, avec l'annonce que le gouvernement de la colonie britannique va donner le feu vert à la deuxième phase de la construction du nouvel aéroport de Hongkong, une des causes – ou prétextes, selon les interprétations – de la tension avec Pékin : il s'agira cette fois de construire la plate-forme, partiellement récupérée sur la mer, sur laquelle sera bâti l'aéroport. Ces travaux doivent être financés par les seuls Hongkongais, ce à quoi la Chine a dit, par le passé, qu'elle s'opposerait – inquiète qu'elle est de voir les caisses de la colonie à sec lors du transfert de souveraineté en 1997.

Le gouvernement colonial a argué, pour justifier la poursuite des travaux, du surcoût qu'entraînerait un délai dans le calendrier (l'aéroport doit être achevé en 1996). A Londres, où il achevait un séjour de consultations avec son premier ministre et ami M. John Major, le gouverneur Chris Patten a par avance démenti qu'il s'agisse d'une nouvelle *« provocation »* envers Pékin. Cette décision n'en ajoute pas moins à l'inquiétude des milieux d'affaires de la colonie.

Baisse de la Bourse de Hongkong

L'intensification de la polémique avec la Chine a déjà provoqué, ces derniers jours, un tassement de près de 10 % de la Bourse de Hongkong. Ce glissement a suivi des remarques ambiguës du vice-premier ministre chinois, M. Zhu Rongji, lors de sa visite à Londres, achevée jeudi 19 novembre. M. Zhu a laissé entendre que Pékin pourrait ne plus se sentir engagé par l'accord de 1984 sur le maintien à Hongkong d'un système capitaliste après la rétrocession si le gouverneur introduisait les réformes démocratiques annoncées.

Les optimistes estiment pourtant qu'il n'y a pas à paniquer : la Bourse, après tout, n'est pas descendue plus bas que le point où elle se trouvait lorsque la nomination de M. Patten avait commencé à la faire puissamment monter. *« La Chine bluffe, et elle sait que nous le savons »*, disent ces optimistes. On croit ici que la Chine, dont la bureaucratie est habituée à une diplomatie feutrée avec Londres, a été sidérée de voir M. Patten passer à l'offensive.

FRANCIS DERON

(1) Il a été convenu, pour ne pas paraître heurter de front la Chine, que la conclusion du contrat de vente de Mirage 2000-5 à Taïwan ne serait pas officiellement annoncée.

LE PORTUGAL
A PARTIR DE
1570F* A-R

Quand les prix atterrissent,
les clients décollent.



*Tarif valable au depart de Bordeaux et Toulouse, à partir de 1900f A/R au départ de Paris, Lyon, Marseille et Nice, soumis à des conditions particulières de vente et de transport. Renseignez-vous auprès de Tap Air Portugal ou de votre agent de voyages.



chaque jour davantage

PAPEETE 5950 F
LA CORSE 680 F
LISBONNE 990 F
OUARZAZATE 1250 F
LES ANTILLES 2435 F
MEXICO 2800 F
LOS ANGELES 2990 F
BANGKOK 3580 F
VOL ALLER RETOUR. DEPART DE PARIS
PRIX A CERTAINES DATES

Nouvelles Frontières.
On ne vit que mille fois.

Et après les lagons éblouissants
et le vertige des fonds coralliens,
dîner d'une langouste sur
une terrasse où bruissent les palmes,
vous coûtera à peine plus cher que
votre cabas en peau d'autruche.*

* La Polynésie avec Nouvelles Frontières,
c'est aussi des séjours ou des circuits,
avion compris, à partir de 7 950 F.

TAPEZ 36 15 NF TELEPHONEZ (1) 42 73 10 64

NOUVELLES FRONTIERES



ASIE

PAKISTAN

Mme Bhutto appelle à la poursuite des manifestations

Alors que sa *«longue marche»* convoquée pour le 18 novembre n'a pratiquement pas pu se former en raison de l'ampleur d'un déploiement policier inédit depuis la fin du régime du général Zia (1988), et alors que des milliers de ses partisans ont été arrêtés, Mme Benazir Bhutto a appelé jeudi 19 novembre ses partisans à descendre à nouveau dans la rue. Le chef de l'opposition pakistanaise a estimé que le gouvernement de M. Nawaz Sharif était *«moralement fini»*.

Interpellée à la tête d'une colonne de manifestants à Rawalpindi, embarquée de force dans un avion à destination de Karachi, Mme Bhutto, qui est âgée de trente-huit ans, avait été hospitalisée dans la nuit de mercredi à jeudi pour un check-up de routine. Le gouvernement lui a interdit de reparaître dans la capitale, Islamabad, pendant un mois.

Le gouvernement a estimé avoir gagné sur toute la ligne : *«La partie est finie. Le score est nettement à notre avantage»*, a déclaré M. Nisar Ali, l'un des plus importants lieutenants du premier ministre. – *(AFP.)*

CAMBODGE

Le repos des guerriers

Les quelque 16 000 «casques bleus» de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC) seraient-ils des obsédés du sexe ? C'est en tout cas ce qu'a affirmé mercredi 18 novembre la radio des Khmers rouges, captée par la BBC. La station du Parti du Kampuchéa démocratique accuse tout particulièrement les Français de ne penser qu'à «ça». Et comme les prostituées en service au Cambodge sont pour la plupart vietnamiennes, l'affaire devient politique : trop préoccupés *«de plaisir sexuel»* et parce qu'ils *«se pavanent avec les Vietnamiennes»*, les soldats de l'ONU n'auraient pas le temps, ni peut-être le goût, de contrôler *«le retrait vietnamien du Cambodge»*.

On sait que les Khmers rouges, chassés du pouvoir à la fin de 1978 par les troupes de Hanoï, justifient leur refus de coopérer au plan de paix de Paris par la présence, dans leur pays, de très nombreux Vietnamiens (ils avancent le chiffre de un million) qui, même s'il s'agit de civils, ne peuvent, à leurs yeux, qu'être une «cinquième colonne» du voisin et ennemi historique. Comme pour donner crédit aux accusations des Khmers rouges, le médecin-chef de l'APRONUC a annoncé, le même jour, l'arrivée d'un-demi million de préservatifs, indique l'agence Reuter. *«Je pense que ce sera suffisant»*, a-t-il sobrement commenté.

□ **Départ de «montagnards» vers les Etats-Unis.** – Un premier groupe de quarante-cinq anciens guérilleros du FULRO (Front uni pour la lutte des races opprimées) a quitté mercredi 18 novembre le Cambodge pour les Etats-Unis. Armés par la CIA, ces rebelles d'origine vietnamienne, surnommés «les montagnards», ont combattu les forces communistes dans toute l'Indochine depuis le début des années 60. Après l'établissement de la suprématie de Hanoï sur toute la péninsule, les membres du FULRO (environ quatre cents) s'étaient réfugiés dans les forêts cambodgiennes. Ils se sont livrés en octobre aux forces des Nations unies (APRONUC) (*le Monde* du 14 octobre). Washington a décidé de les recevoir tous à titre de réfugiés. – *(Reuter.)*

□ **AFGHANISTAN : explosion d'une bombe au ministère de la défense.** – Une bombe a explosé jeudi 19 novembre au ministère de la défense à Kaboul, a annoncé l'agence Reuter. Huit personnes ont été blessées. Le ministre de la défense est le général tadjik Ahmed Shah Massoud, qui fait figure de «champion» des ethnies du nord de l'Afghanistan contre la traditionnelle hégémonie sur le pays des Pashtouns méridionaux. M. Massoud s'est aussi fermement opposé au leader intégriste Gulbuddin Hekmatyar depuis la victoire, en avril, des moudjahidines sur le régime communiste de l'ex-président Najibullah.

AFRIQUE

ANGOLA : alors que la mobilisation militaire s'accentue dans tout le pays

M. Savimbi se dit «prêt à accepter les résultats des élections»

Dans une lettre adressée au représentant des Nations unies à Luanda, M. Jonas Savimbi, le chef de l'UNITA, s'est déclaré prêt *«à accepter les résultats des élections»* présidentielle et législatives des 29 et 30 septembre, gagnées par le parti au pouvoir. Il continue cependant de qualifier ces scrutins de *«frauduleux»*. Un terme *«inadmissible»*, selon Mme Margaret Anstee, le chef de la mission des Nations unies en Angola.

LUANDA

de notre envoyé spécial

Guerre ou paix ? Le sort du pays est plus que jamais entre les mains de M. Jonas Savimbi, le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), qui, depuis la fin septembre, réfutait les résultats des élections présidentielle et législatives.

M. Savimbi a le choix. Il peut accentuer la pression militaire, qu'il impose déjà dans les provinces. Il peut aussi accepter enfin le verdict des urnes. Les négociations pourraient alors reprendre leur cours interrompu, si toutefois le chef de l'UNITA reconnaissait la validité des accords de paix de Lisbonne et renonçait publiquement à la violence, comme l'exige en préalable le gouvernement.

Guerre et paix ? Tel est aussi le choix du gouvernement et du Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA). Devant les menaces brandies par l'UNITA, l'ex-parti unique marxiste-léniniste, aux affaires depuis seize ans, critiqué pour son inefficacité, son incompétence, la corruption qui le ronge, a finalement refait son unité. Les divergences se sont estompées devant l'urgence. Les dissidents sont rentrés au bercail. Mais le consensus, cette fois, a suivi la ligne tracée par l'aile dure du parti. Les orthodoxes, décidés à en découdre avec l'UNITA, l'ont emporté.

Prônant la paix et le respect des accords de Lisbonne, signés le 31 mai 1991 par MM. Savimbi et dos Santos, le MPLA, légitimé par son succès aux élections multipartites de septembre, pousse son avantage sur le terrain politique. Le président dos Santos a convoqué – plus pour la forme que pour la concertation – une réunion de tous les partis qui doit débattre, samedi, de la formation d'un gouvernement d'entente nationale et de l'ouverture, le 25 novembre, de la première session parlementaire de la deuxième République angolaise, avec ou sans les députés élus de l'UNITA.

Les stratèges du MPLA et le président dos Santos ont cependant déjà choisi pour futur premier ministre l'actuel secrétaire général du parti, M. Marcolino Moco. Agé de trente-neuf ans, M. Moco est né à Ekunha, dans la province de Huambo, au centre du pays, le fief de M. Savimbi. Comme le chef de l'UNITA, M. Moco est un Ovimbundu. Le gouvernement affiche donc clairement son intention de donner enfin à la principale ethnie du pays une place plus importante dans la gestion des affaires de l'Etat. Cette décision est évidemment destinée à prouver au pays que M. Savimbi n'est pas le seul représentant de la communauté ovimbundu. En formant bientôt son gouvernement, M. Moco devrait aussi proposer plusieurs portefeuilles à d'anciens membres de l'UNITA entrés en dissidence, et notamment M. José Ndele, originaire de Cabinda, qui fut l'un des plus proches collaborateurs de M. Savimbi.

Réorganisation de l'armée

Cette soudaine accélération du processus politique ne peut être dissociée des manœuvres engagées au plan militaire par le MPLA. Après avoir évincé définitivement l'UNITA de Luanda au cours du week-end meurtrier de la Toussaint, le gouvernement a commencé de réorganiser son armée, se préparant à l'affrontement sur le terrain. L'armée rappelle ses démobilisés et recrute à grande échelle.

Après l'offensive de Luanda contre l'UNITA, le gouvernement a voulu protéger les ports de Lobito et de Namibe. L'aviation, la marine et l'artillerie sont entrées en action pour contrer les avancées des soldats de M. Savimbi. De l'armement, récemment arrivé de Corée du Nord et de Bulgarie, a été déployé dans ces régions. Le gouvernement envisage maintenant de lancer ses troupes à l'assaut de Caxito et Ndalatando, les capitales occupées des provinces de Benguo et du Kwanza Norte, avant de briser le siège de Malanje et reprendre le contrôle des régions diamantifères dans la province de Lunda Norte. A terme, l'armée angolaise veut bouter les hommes de M. Savimbi hors des grandes villes, les renvoyer dans la brousse et les couper de la frontière zaïroise et de la côte de l'Atlantique.

Les déclarations de M. Savimbi indiquant qu'il serait prêt à reconnaître les résultats des élections ont été faites dans ce contexte de double pression, politique et militaire. Le chef de l'UNITA a plusieurs fois exprimé sa volonté de maintenir le dialogue avec le pouvoir. Mais il a refusé d'honorer deux rendez-vous qu'il avait pris avec le président José Eduardo dos Santos, préférant multiplier les démonstrations de force dans les provinces.

En répondant favorablement aux exigences de M. Marrack Goulding, le secrétaire général adjoint des Nations unies, qu'il a reçu le 10 novembre dans son sanctuaire de Huambo, M. Savimbi fait preuve de bonne volonté. Mais le chef de l'UNITA, qui atténue la portée de ses déclarations en dénonçant toujours le caractère frauduleux des élections, tiendra-t-il parole ? Des millions d'Angolais, après quatorze ans de lutte contre les colons portugais, puis seize ans de guerre civile, le souhaitent ardemment. Mais ils ont appris à connaître la versatilité de M. Savimbi et se demandent si celui-ci n'est pas de nouveau en train de gagner du temps.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

EN BREF

□ **ALGÉRIE : assassinat d'un gendarme.** – Un gendarme a été tué et un autre blessé, mercredi 18 novembre, à Arzew, près d'Oran. Le véhicule dans lequel ils avaient pris place est tombé dans une embuscade. Leurs agresseurs, qui n'ont pas été identifiés, ont réussi à prendre la fuite. – *(AFP.)*

□ ***ÉTATS-UNIS* : décès de la mère du président Bush.** – La mère du président George Bush, Mme Dorothy Walker Bush, est décédée à l'âge de quatre-vingt-onze ans, d'une congestion cérébrale, jeudi 19 novembre, à son domicile de Greenwich (Connecticut), a annoncé la Maison Blanche. M. Bush s'était rendu précipitamment dans la matinée à son chevet. – *(AFP, UPI.)*

□ **GUATEMALA : découverte d'un nouveau charnier.** – Des anthropologues ont découvert, dans une région isolée du nord du Guatemala, vingt-six squelettes de paysans indiens, dont ceux de deux enfants et d'une femme enceinte, a annoncé, mercredi 18 novembre, le Conseil national des veuves, à Guatemala. Pour cet organisme, il ne fait aucun doute que ces paysans, dont les cadavres ont souvent été trouvés mains liées, ont été tués par l'armée, au début des années 80. Par ailleurs, les représentants de quelque quarante-cinq mille Guatémaltèques exilés au Mexique ont demandé à la communauté internationale de *«superviser»* leur prochain retour au pays, pour veiller notamment à leur sécurité. – *(UPI.)*

□ **LIBÉRIA : le Conseil de sécurité de l'ONU a voté un embargo sur les armes.** – A l'unanimité, le Conseil de sécurité de l'ONU a décidé, jeudi 19 novembre, à New-York, un embargo *«général et complet»* sur les armes destinées au Libéria. Cette mesure ne s'appliquera pas aux forces de maintien de la paix de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), cette exemption pouvant, toutefois, faire l'objet d'un *«réexamen»*, si nécessaire. Avant le vote, des divergences sont apparues au sein du Conseil : la France et les Etats-Unis, notamment, hésitaient à donner carte blanche aux troupes ouest-africaines, dont la neutralité dans le conflit libérien a été mise en doute. – *(AFP, Reuter.)*

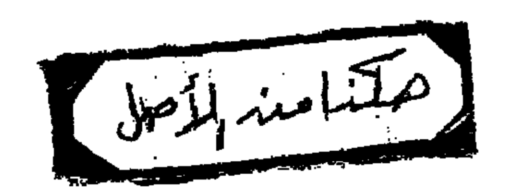
□ **LIBYE : le Parlement accepte un jugement «équitable» sur l'attentat de Lockerbie.** – Le Congrès général du peuple (Parlement) a réaffirmé, mercredi 18 novembre, dans un communiqué publié à l'issue d'une session de quatre jours à Syrte, son accord pour que les deux Libyens soupçonnés d'être impliqués dans l'attentat contre un Boeing 747 de la PanAm au-dessus de Lockerbie en Ecosse (270 morts en 1988) soient traduits devant un tribunal *«équitable et intègre au sujet duquel il faut se mettre d'accord»*. Le Congrès a aussi renouvelé sa *«dénonciation du terrorisme sous toutes ses formes»*. – *(AFP.)*

□ **MAROC : libération d'un ancien détenu du bagne de Tazmamart.** – M. Ghani Achour, un ancien détenu du bagne de Tazmamart (qui a été fermé l'an dernier), a été libéré, jeudi 19 novembre, à la suite d'une grâce royale. Condamné à la détention à perpétuité après la tentative de coup d'Etat de Skhirat en 1971, M. Achour avait vu récemment sa peine commuée en trente années de prison. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : attentats du Sentier lumineux et reddition de rebelles.** – Au moins seize personnes ont été tuées dans des attentats commis en divers endroits du pays, mercredi 18 et jeudi 19 novembre, deux premiers jours d'une grève décrétée par le mouvement maoïste du Sentier lumineux, qui appelle au boycottage du scrutin de dimanche pour l'élection d'une Assemblée constituante. Par ailleurs, cinquante-deux rebelles du mouvement révolutionnaire Tupac Amaru et neuf du Sentier lumineux se sont rendus jeudi à Tarapoto (900 kilomètres au nord-est de Lima). Ces redditions portent à environ 1 400 le nombre des guérilleros qui ont déposé les armes ces derniers mois. – *(AFP.)*

□ **Visite de M. Kiejman en Afrique australe.** – Le ministre français délégué aux affaires étrangères, M. Georges Kiejman, effectue jusqu'au 24 novembre une tournée en Afrique australe. Après le Botswana et la Zambie, M. Kiejman était attendu au Mozambique – où il devait s'entretenir, samedi 21 novembre, avec le président Joaquim Chissano – puis en Afrique du Sud. Le ministre français devrait y rencontrer le président Frederik De Klerk, le président du Congrès national africain (ANC), M. Nelson Mandela, et le chef du mouvement Inkatha, à dominante zouloue, M. Mangosuthu Buthelezi. – *(AFP.)*





Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Les week-ends du Vieux Continent

Les Européens sont aussi occupés les samedi et dimanche que pendant le reste de la semaine. Mais entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud, le temps n'est pas dépensé de la même manière

LE *week-end est une idée relativement neuve en Europe. Mais son usage* s'est transformé au fil du temps. Cet anglicisme introduit dans la langue française *en 1906, qui devra attendre les* années 20 pour être couramment *utilisé, s'apparentait* auparavant à une parenthèse dans le bruit et la *fureur de la semaine et dégageait* une saveur de vacances et de *liberté, parfois tempérée* par l'ennui. Aujourd'hui, le week-end a en *partie perdu cette spécificité. Il est* devenu un appendice de la *semaine,* un «*réservoir*» de temps que les Européens utilisent pour *combler les* retards accumulés pendant la semaine.

Le premier responsable est sans doute le temps lui-même. L'enquête réalisée par Information et publicité (IP), la régie publicitaire de RTL, baptisée «Euro Time Survey» (1), qui porte sur la façon dont les habitants de vingt pays d'Europe – Europe centrale comprise – organisent leur «budget-temps», indique que la journée des citoyens du Vieux Continent comporte non pas vingt-quatre heures (soit 1440 minutes) mais un peu plus de 29 heures en moyenne (1744 minutes) tant l'habitude a été prise de faire plusieurs choses à la fois, comme prendre le métro ou l'autobus et lire pendant le trajet, s'occuper d'enfants en jetant un œil au petit écran, etc.

C'est en Europe du Nord – Allemagne, *Suède et Danemark* – que le jour est le plus long (32 heures pour nos voisins d'outre-Rhin, par exemple) tandis que le budget-temps quotidien des Italiens, des Grecs, des Luxembourgeois et des... Français ressemble davantage à un long fleuve tranquille, puisqu'il totalise un peu moins de 27 heures.

L'enquête d'IP classe plusieurs types d'occupations, en semaine et durant le week-end : celles, obligatoires, qui sont liées à la vie biologique, comme l'hygiène, le repas, le sommeil, ou à la vie sociale (travail et transports), alors que d'autres activités – loisirs, *hobbies*, rencontres conviviales, fréquentation des médias, etc. – sont laissées à la discrétion des individus. Ce sont ces dernières qui, *a priori*, devraient figurer de préférence au menu du week-end. Toutefois, la frontière n'est pas toujours aussi nette. Ainsi, le sommeil peut relever à la fois de la contrainte biologique, du loisir ou du plaisir, et le repas s'apparenter à une corvée ou à une fête. Et le temps libre est une denrée que les Européens sont désormais habilités à consommer également pendant la semaine.

En semaine, les Européens disposent en moyenne de 559 minutes quotidiennes de temps libre. Parmi les vingt pays d'Europe étudiés, ce sont les Suédois, talonnés par les Danois et les Polonais, qui disposent du volume quotidien de temps libre le plus important – 740 minutes par jour – tandis que les Italiens et les Luxembourgeois jouent les lanternes rouges, avec respectivement 459 et 441 minutes.

Les Suédoises sont mieux loties que leurs compagnons, puisqu'elles disposent de 24 minutes de temps libre de plus qu'eux. Ce qui n'est pas le cas des femmes portugaises, dont le temps libre est inférieur *d'une dizaine de minutes à la* moyenne de la population lusitanienne (484 minutes par jour). L'évolution des mentalités et la culture propre à chaque pays n'y *sont, bien entendu, pas étrangères.*



Le week-end n'échappe pas aux appétits du dieu Chronos, puisque le «budget-temps» européen est de plus de 28 heures le samedi et le dimanche, soit une petite heure de moins qu'en jour de semaine. *Certes le budget temps libre augmente* : 673 minutes le samedi, 653 *le dimanche, gain dont profitent en* priorité, une fois encore, les Scan*dinaves. Mais les Européens ne* modifient que légèrement leur «budget-temps» dévolu aux activi*tés obligatoires. Ils dorment en* moyenne une heure de plus et se *relaxent davantage.*

D'autres particularités sont plus étonnantes. Ainsi, pendant le week-end, l'Italien accorde davantage de temps aux «soins de beauté», alors qu'en *semaine* c'est l'Autrichien qui leur consacre le plus de temps, les *populations scandinaves semblant* manifester pour leur part une cer*taine indifférence envers leur* miroir. Pendant le week-end, les *citoyens du Royaume-Uni* sacrifient aux enfants quasiment le double du temps qu'ils leur accordent en semaine. Il n'y a guère que les Tchèques, les Hongrois ou les Polonais, à leur emboîter le pas.

Les achats courants, pratique traditionnelle du week-end, sont le fait *de la majorité des populations* d'Europe occidentale, et surtout des Belges et des Allemands de l'Ouest, champions en ce domaine, mais pas des Hongrois, des Tchèques et des Polonais, faute sans doute de réseau commercial et de pouvoir d'achat. Trois pays consacrent quelques minutes de leur précieuse fin de semaine à des tâches administratives : les Néerlandais, les Britanniques et les Français, tandis que les Italiens, les Allemands et les Britanniques occupent presqu'une heure par week-end au travail.

Ce sont surtout les activités conviviales et ludiques, générale*ment liées à l'image du week-end,* qui font apparaître des différences *entre Européens et esquissent une* ligne de partage entre le Nord et le *Sud,* l'Est *et* l'Ouest, *mais aussi* entre les pays où l'empreinte reli*gieuse reste forte et les autres.* Les Latins, et surtout les Espagnols et les Français, *consacrent environ* une demi-heure de leur week-end à la *promenade, ce que font* aussi les habitants d'Europe centrale, mais guère ceux des pays scandinaves et des îles britanniques. De même, les Occidentaux *déjeunent ou dînent* fréquemment hors de leur domicile le samedi ou le *dimanche – et sur*tout les Français – tandis que ce plaisir est rare à l'Est.

En revanche, les habitants du Nord de l'Europe profitent du week-end pour recevoir à domicile ou rendre visite à des amis, à raison de plus de deux heures, contre à *peine une heure en Grèce ou en* Espagne, où les préférences incitent plutôt à «prendre un verre» à l'extérieur. Le jardinage est un *hobby* peu prisé à l'Ouest (sauf en Italie, mais de façon mineure) alors qu'en Europe centrale, où il peut égale*ment être une source d'approvi*sionnement ou de revenus, il *occupe plus d'une heure pendant le* week-end.

Toutefois, certaines occupations dépassent cette ligne de partage, comme la lecture et la pratique religieuse. En Europe, les Néerlandais et les Britanniques d'une part, les Hongrois et les Polonais d'autre part, sont ceux qui lisent le plus pendant le week-end. Et ce sont les Irlandais et les Polonais qui prennent le plus de temps à prier en se rendant aux offices, alors *que les* Italiens sont les plus pieux en *semaine. Un choix qui n'est pas* celui des Scandinaves, qui préfèrent lire des journaux ou écouter la radio, tandis que les Néerlandais sont les seuls Européens à dépenser du temps en «loisirs artistiques».

YVES-MARIE LABÉ

(1) Enquête «Euro Time Survey» réalisée auprès de 9 774 personnes âgées de 15 ans et plus dans 20 pays, par entretiens en seize langues, menés du 23 septembre au 20 octobre 1991, publiée le 5 novembre 1992 par Information et publicité, 31, rue du Colisée, 75008 Paris. Tél.: 40-75-53-96.

BRUXELLES-STRASBOURG

Réformer la Cour européenne des droits de l'homme

STRASBOURG

de notre correspondant

LES chefs d'Etat ou de gouvernement des vingt-sept *pays* membres du Conseil de l'Europe, qui se réuniront *pour la première fois* en octobre de l'année prochaine à Vienne, auront à se prononcer sur la réforme de la Cour européenne des droits de l'homme. C'est en tout cas l'objectif que se sont fixé les responsables de Strasbourg : «*Le sommet des Vingt-Sept devra acter la réforme*», estime M. Oli*vier Stirn,* représentant permanent de la France auprès de l'institution européenne.

L'idée d'une refonte complète de l'organisation chargée de juger les *atteintes aux droits* de l'homme n'est pas nouvelle. La réflexion a commencé *en 1985. Aujourd'hui,* il est courant d'entendre les experts chargés des travaux dire : «*Les discussions à notre niveau sont épuisées, seule une décision politique pourra débloquer la situation.*» La nécessité et surtout l'urgence d'effectuer une réforme ont même été affirmées par les ministres des *affaires étrangères* des Vingt-Sept *qui, en novembre 1991, classaient «en première priorité»* l'amélioration des mécanismes de contrôle de la Convention européenne des droits de l'homme.

Les *experts* de Strasbourg sont formels. Pour eux, il ne peut être *question de se contenter de demi-*mesures. Il s'agit d'effectuer une «*réforme radicale*», car la situation n'est plus tenable. Leur argumentation est solide : il s'écoule en moyenne un peu plus de cinq ans entre le moment où une plainte est déposée et celui où une *décision* finale est prise; l'encombrement est tel que *à la fin de septembre der*nier, 2 485 affaires, dont 1 582 n'avaient pas bénéficié d'un début d'examen, étaient en instance devant la Commission, chargée d'étudier la recevabilité des plaintes, et 62 étaient pendantes devant la Cour à la même date.

Celle-ci rendait sept arrêts en *1981 et* trente-quatre au terme des huit premiers mois de cette année; en raison du «succès» croissant de la juridiction européenne et de l'augmentation des Etats concernés (le nombre des pays membres pourrait atteindre une quarantaine dans un avenir proche avec l'adhésion des *nouvelles Républiques* de l'ex-bloc soviétique), la durée des procédures pourrait doubler si les choses restaient en l'état; ce qui est d'autant plus «*inacceptable*» que les plaignants ne peuvent déposer une requête à Strasbourg qu'une fois les voies nationales épuisées, c'est-à-dire après plusieurs longues années de procédure.

Actuellement, deux projets sont sur la table. Le premier, qui a de loin la préférence de l'administration de Strasbourg et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, est soutenu par l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la Hongrie, la Norvège et la Suisse. La France n'a pas encore arrêté sa position, mais M. Stirn estime que Paris devrait rallier le point de vue de ces pays. Dans ce cas, il s'agit de créer une cour unique fonctionnant à plein temps.

Outre l'accélération des procédures qui ne devraient pas dépasser un délai de deux ans, ses partisans y voient la fin de la concurrence et de la rivalité entre la Cour et la Commission actuelles. Ce qui donnerait à la juridiction européenne un caractère judiciaire bien plus marqué, la transformant en institution *plus facile* à comprendre pour le grand public.

Dans l'autre camp, figurent notamment la Suède et les Pays-Bas qui prônent un système à deux niveaux, la Commission agissant en qualité de tribunal de première ins*tance et* la Cour *comme cour* d'appel. Cette formule soulève de vives réticences chez les experts européens qui n'y voient aucun avantage en matière de réduction des délais de procédure. De plus, ajoutent-ils, les doubles emplois et les répétitions dont souffre le mécanisme actuel ne seront pas éliminés par le schéma néerlando-suédois.

De son côté, le Royaume-Uni, appuyé par l'Espagne, *tente de frei*ner le mouvement en demandant un «statu quo *amélioré*», nécessitant simplement quelques aménagements. Pour les tenants de la «*réforme radicale*», prendre cette voie ne serait que du «*bricolage, un patchwork de réformettes*». Les Britanniques sont de «bons clients» (158 plaintes déposées de janvier à septembre derniers) de la Cour *européenne des droits de l'homme* en raison notamment d'une parfaite *connaissance des voies de recours* offertes par Strasbourg.

De ce fait, la Commission et la Cour sont conduites à se prononcer fréquemment sur les pratiques des administrations anglaises. Or, l'adoption de l'un ou l'autre des projets de réforme en concurrence éliminera la bizarrerie actuelle de la Convention. Le comité des ministres du Conseil de l'Europe n'aura *plus en effet de fonction judiciaire,* au moins pour les recours indivi*duels contre un Etat.*

Se dessaisir d'un tel pouvoir de blocage lorsqu'une affaire peut être gênante sur le plan intérieur et sur la scène internationale n'est pas aisé pour un gouvernement quel qu'il soit. A ce stade, seuls les gouvernements de Londres et de Madrid laissent entendre qu'ils ne sont pas prêts à se soumettre complètement à une juridiction internationale. D'autant que l'ambition affichée par l'institution de Strasbourg est de *devenir à terme* une véritable Cour constitutionnelle pour les pays européens membres de l'organisation. C'est dire l'enjeu politique de la question qu'aura à trancher le sommet de Vienne.

MARCEL SCOTTO

De nombreux projets de tribunal international

Ces derniers mois, les projets *de cours, de tribunaux* ou d'instances d'arbitrage au niveau européen *et international* ont proliféré. A l'occasion du conflit yougoslave, l'idée des Nations unies, vieille de plus de quarante ans, de créer une cour pénale pour juger les crimes de guerre a refait surface. Le Conseil de l'Europe a *offert ses bons offices.* En décidant d'envoyer des missions d'enquête *en Bosnie-Herzégo*vine, le Conseil de sécurité de l'ONU a repris l'initiative, écartant ainsi provisoirement au moins l'offre de Strasbourg.

De son côté, lord Owen, coprésident de la conférence de paix *sur l'ex-Yougoslavie,* a fourni l'occasion au Conseil de l'Europe de prendre sa part dans les tentatives de règlement de la question bosniaque et, par extension, dans les solutions possibles aux *difficultés* qui se posent dans les nouvelles Républiques d'Europe centrale et orientale et de l'ex-URSS. Il a en effet demandé aux Vingt-Sept, de créer un «*comité mixte*» avec les représentants des gouvernements concernés. Ce comité serait chargé de faire respecter les principes fondamentaux des droits de l'homme, en attendant que les *nouveaux* Etats soient en mesure d'adhérer à l'organisation de Strasbourg.

Au sein de la CSCE, le Conseil de l'Europe tente aussi de jouer un rôle plus important. Il a été ainsi proposé la création d'un «*panel*» d'une dizaine de personnes pouvant être saisi par les Etats, *les individus, les minorités,* les organisations non gouvernementales ou les institutions internationales, afin de prévenir les *conflits entre groupes ethniques.* Ce projet a reçu un accueil des plus réservés.

De leur côté, les Néerlandais proposent la nomination d'un médiateur international vers lequel les minorités pourraient se *tourner. Mais le projet qui semble* avoir le vent en poupe – «*La décision devrait intervenir au cours du mois*», pense M. Olivier Stirn, représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe – est celui formulé par M. Robert Badinter, soutenu par les autorités allemandes. Il s'agit *de mettre sur pied une instance* européenne de conciliation et d'arbitrage qui, dans ce cas, ne pourrait être sollicitée que par les Etats.

M. S

Un cardinal hors série

LE CARDINAL LAVIGERIE
1825-1892
L'Église, l'Afrique et la France
François Renault
Fayard
704 p.
168 F

Rien ne fut étranger à cet homme de pensée et d'action... Relevant les défis de son siècle, et spécialement l'affrontement entre la société moderne et l'Église, attentif au problème de l'union des Églises..., Lavigerie fut un témoin de l'Évangile. Toute sa vie, il resta fidèle à sa devise épiscopale : Caritas, la charité - démarche de l'apôtre qui s'adresse au cœur de l'homme, au-delà des barrières de races, de religions et d'idéologies, pour l'ouvrir à la vérité qui libère.

Joseph Vandrisse, *Le Figaro*

Cette biographie très documentée, excellemment écrite, restitue toute une époque et rend vie à l'un de ses acteurs exceptionnels.

La Vie

l'Histoire chez FAYARD

Europe : état des lieux

Les Constitutions de l'Europe des Douze
Textes rassemblés et présentés par Henri Oberdorff
collection Retour aux textes
370 p., **180 F**

L'Europe des Communautés
Nouvelle édition 92
collection Les notices
176 p., **75 F**

L'Europe dans le monde
collection Cahiers français
128 p., **55 F**

L'Europe des universités
L'enseignement supérieur en mutation
Françoise Massit-Folléa
Françoise Epinette
collection Les études de La Documentation française
174 p., **75 F**

Sécurité et coopération en Europe
Les textes officiels du processus de Helsinki (1973-1992)
rassemblés et présentés par Emmanuel Decaux
collection Retour aux textes
460 p., **180 F**

L'Europe des Douze
La Documentation française
Mallette pédagogique
(75 diapositives et leur livret de commentaires, un calendrier mural et l'ouvrage "l'Europe en chiffres"), **480 F**

29, quai Voltaire 75007 Paris
Tél. (1) 40 15 70 00

La **documentation** Française

ESPACE EUROPEEN

La presse serbe sous haute surveillance

M. Milosevic contrôle les médias officiels et fait pression sur les indépendants pour promouvoir ses buts de guerre

BELGRADE

de notre correspondante

EN Histoire, les Serbes sont intarissables. Ils racontent avec force détails la bataille du champ-aux-merles, le front de Salonique, les déclarations de Churchill ou celles du général de Gaulle. Sur l'actualité récente, ils sont moins férus. Ils ignorent à peu près tout de ce qui se passe dans leur pays, ou plus exactement dans l'ex-Yougoslavie.

La jeune équipe de l'Institut d'études politiques de Belgrade vient d'en faire l'expérience. Dans une enquête effectuée en juillet dernier, elle a constaté que 20 % seulement des personnes interrogées répondaient correctement à la question : *« Qui a pilonné Sarajevo en mai et juin depuis les hauteurs qui dominent la ville ? »*

La propagande et la désinformation ont supplanté depuis longtemps l'information rigoureuse. Les médias et surtout la télévision officielle de Belgrade ont nourri les passions nationalistes et manipulé l'opinion pour encourager les efforts de guerre. Au nom, bien sûr, de l'intérêt national. Depuis le 5 avril dernier, la télévision de Belgrade a parlé quotidiennement des bombardements subis par la capitale bosniaque, mais sans jamais préciser qui en sont les auteurs. Elle a chanté les louanges des *« actions défensives serbes »* contre les offensives menées par *« la coalition islamico-catholique »*, c'est-à-dire par les forces musulmanes et croates.

Il faudra attendre le journal télévisé du 31 mai au matin pour entendre pour la première fois qu' *« en raison des bombardements serbes de Sarajevo »*, le Conseil de sécurité des Nations unies avait décrété dans la nuit *un embargo international contre* la Serbie et le Monténégro...

La guerre des médias a précédé le conflit armé dans l'ex-Yougoslavie. Liées au régime de chacune des républiques yougoslaves, la presse, la radio et la télévision avaient petit à petit instillé l'intolérance et la haine à l'égard des autres nationalités et créé un climat d'insécurité qui avait poussé à l'armement massif.

Lorsque la guerre a éclaté, en Slovénie, en Croatie puis en Bosnie, les premiers objectifs de l'armée de l'air serbo-yougoslave ont été les émetteurs de télévision. Sur les territoires revendiqués par les Serbes, les émetteurs ont été pris par l'infanterie sans provoquer de dommages et immédiatement rattachés au réseau de Belgrade.

Un fanatisme aveugle

Depuis lors, les images de la guerre savamment sélectionnées éveillent, même chez les plus pacifiques, un fanatisme aveugle qui pousse à la guerre. Les corps mutilés, les villages brûlés *« par l'ennemi »*, qui défilent chaque soir devant des millions de téléspectateurs serbes banalisent sciemment la mort et engendrent des pulsions agressives.

La pression médiatique sur la population serbe a permis aux « seigneurs de la guerre » de devenir invulnérables et au régime de M. Milosevic de se maintenir en dépit de la contestation. Grâce au contrôle total des médias, l'homme fort de la Serbie et son Parti socialiste (ex-communiste) ont gagné les premières élections « libres » fin 1990. Les médias de Belgrade sont alors une sorte de « garde prétorienne » du pouvoir serbe qui devient la première cible du mécontentement de l'opposition.

Un message simpliste

En dépit des multiples manifestations pour dénoncer la mainmise sur la télévision de Belgrade, contre lesquelles il n'hésite pas à sortir les chars (mars 1991) ou à déployer les unités spéciales de la police du Kosovo ou de la Krajina (mars et juillet 1992), le président serbe ne cède pas. Au contraire. Il a nommé le 24 octobre dernier au sein de la direction du Parti socialiste au pouvoir le directeur de la télévision, M. Miodrag Vucelic, dont la démission a été réclamée non seulement par l'opposition mais aussi par les autorités fédérales *yougoslaves*.

Fustigé par la communauté internationale qui le considère comme le principal responsable de la guerre dans l'ex-Yougoslavie, M. Milosevic a besoin plus que jamais des médias pour remporter les élections législatives et présidentielles anticipées prévues en Serbie le 20 décembre prochain. Il se moque donc des menaces de boycottage de l'opposition qui dénonce quotidiennement le « lavage de cerveau » opéré par la télévision publique serbe.

A moins de deux mois du scrutin, il accentue la pression idéologique. Le message quotidien de la télévision est simple : la Serbie, injustement punie par la communauté internationale qui veut imposer dans les Balkans « l'ordre nouveau », a résisté jusqu'à présent au diktat de l'étranger grâce à la politique du président Milosevic ; l'embargo ne doit pas justifier la capitulation du peuple serbe mais doit au contraire l'encourager à développer ses propres ressources ; la politique de compromis du gouvernement fédéral de M. Panic et du président yougoslave, M. Cosic, implique des concessions inutiles et dangereuses qui peuvent être assimilées *à une trahison de l'intérêt* national serbe.

Tel est le discours monocorde de la télévision que personne ne viendra troubler puisque le petit écran, interdit depuis longtemps à l'opposition, a été fermé aux dirigeants yougoslaves. M. Panic notamment *s'est vu refuser* en octobre le droit de s'adresser à la population.

Compte tenu du prix des journaux et de la chute vertigineuse du niveau de vie, la télévision joue en Serbie un rôle de plus en plus important pour la formation de l'opinion. Son manichéisme volontaire se reflète donc sur l'ensemble de la société qui a perdu devant le petit écran tout esprit critique. Les effets sont inquiétants, estiment les spécialistes, qui parlent de l'hypnose des téléspectateurs et de leur incroyable crédulité.

Certaines études affirment que 60 % de la population *« croient aveuglement »* aux informations qui sont rapportées par la télévision. Les résultats transparaissent dans les sondages de l'Institut d'études politiques de Belgrade qui constate que plus de 91 % des personnes qui ont pour seule source d'informations les médias officiels sont mal (43,5 %) ou moyennement (48,1 %) informées.

Les démocrates mieux informés

Ceux qui en revanche ont les moyens et la volonté de se tourner vers les médias indépendants ne sont plus que 13 % à être mal informés. Ce sondage effectué en juillet révèle également que les défenseurs de la politique de M. Milosevic et de son allié ultranationaliste Vojslav Seselj sont en grande partie mal informés tandis *que les partisans de l'opposition* démocratique sont relativement bien informés.

C'est pourquoi M. Milosevic s'est employé à réduire au maximum la marge de manœuvre des médias indépendants apparus avec le pluralisme politique en 1990. En dépit des pressions et des nombreuses purges dans les principales rédactions, la presse écrite a peu à peu échappé au contrôle du régime serbe. La remise en cause de la politique de M. Milosevic par les intellectuels serbes et l'Eglise orthodoxe au printemps dernier a conduit notamment plusieurs journaux dit « officiels », comme *Politika* et *Politika Express* à prendre leurs distances vis-à-vis du pouvoir. Toutefois, ces deux quotidiens belgradois qui sont menacés par un projet de nationalisation ont une autonomie très limitée.

Même si M. Milosevic ne contrôle plus directement que *Vecernje Novosti*, tabloïd du soir à grand tirage, il ne s'inquiète pas de l' *« insoumission » de la presse* écrite qui a perdu en un an plus de la moitié de ses lecteurs en raison de la baisse du pouvoir d'achat. La télévision est plus que jamais la source principale d'information, en province encore plus qu'à Belgrade.

Manque de moyens pour « Borba »

Borba, le premier quotidien indépendant de Belgrade, vend quelque 30 000 exemplaires, dont 40 % dans la capitale et ses environs et 25 % en Voïvodine, province multinationale du nord de la Serbie. Dans le cœur de la Serbie et en particulier dans le Sud, traditionnellement favorable à M. Milosevic, *Borba* n'arrive pas à élargir son marché.

Par manque de moyens financiers et de réseaux de publicité, explique son directeur, M. Ivan Mrdjen. Le journal, comme le reste des médias indépendants, n'a pas accès aux fiefs de M. Milosevic. Celui-ci a d'ailleurs muselé la presse et les radios régionales comme à Valjevo, Kragujevac et Kraljevo pour étouffer toute opposition. Comme il l'avait fait avant avec la presse des minorités ethniques, notamment hongroise et albanaise.

Il a empêché également la diffusion des deux chaînes de télévision indépendantes de Belgrade, *Studio B* et *TV Politika* sur l'ensemble de la Serbie. Ces deux stations en effet ne peuvent être captées qu'à Belgrade comme c'est d'ailleurs le cas pour plusieurs stations de radio indépendantes et notamment pour celle des étudiants B-92.

Cette radio est la seule avec l'hebdomadaire *Vreme* à transgresser les normes du nationalisme serbe en mettant systématiquement des guillemets aux appellations concernant les « républiques » autoproclamées par les Serbes, en Bosnie et en Croatie.

De plus, l'influence de M. Milosevic sur les médias indépendants est également indirecte puisque ceux-ci sont contraints de se servir pour leurs bulletins d'information des dépêches de l'agence officielle Tanjug. Cette agence autrefois réputée est devenue dès la fin de 1991 un outil de propagande serbe qui a développé *« le journalisme patriotique »*, selon l'expression consacrée à Belgrade.

En dépit des efforts des deux chaînes indépendantes de télévision qui retransmettent quotidiennement une série de reportages étrangers sur la Yougoslavie, les bulletins d'information reprennent, bon gré mal gré, à travers Tanjug, la réthorique ultra-nationaliste propre aux situations de guerre.

FLORENCE HARTMANN

LIVRES ET REVUES

VERS UNE NOUVELLE ÈRE DE GRANDE MIGRATION ?

La revue *Documents* publie sous ce titre les actes d'un colloque organisé au début de l'année à Paris par la Fondation Körber, qui a réuni des spécialistes de France et d'Allemagne pour examiner un sujet qui intéresse, à des titres divers, les deux pays. Face aux poussées migratoires venant du Sud pour les uns et de l'Est pour les autres, une politique européenne commune s'impose sous peine de rendre impossible la disparition des frontières intérieures promise par les accords de Schengen et le traité de Maastricht.

▶ ***Documents**, revue des questions allemandes, spécial 1992*, **50, rue de Laborde, 75008 Paris, 112 pages, 50 F.**

LES TÉLÉVISIONS EN EUROPE

Une politique européenne de l'audiovisuel est-elle possible, alors que chaque Etat et chaque gouvernement ont fait de la télévision une affaire quasi privée ? C'est la question à laquelle tentent de répondre Anne-Laure Angoulvent et Hervé Michel, dans une petit livre qui trace aussi un panorama des différentes formes de télévision, de programmes et de moyens de diffusion, en Europe.

▶ ***Les Télévisions en Europe.*** Coll. « Que sais-je ? », PUF.

COLLOQUES ET DEBATS

« Une politique régionale est-elle nécessaire au développement de l'Europe ? »

Europe et société, qui se propose de réunir les acteurs politiques, économiques et sociaux de l'Europe, organise les 26 et 27 novembre à Rennes, avec *Ouest-France*, la ville de Rennes et la région Bretagne, un colloque pour examiner les rapports entre les villes, les régions et la Communauté.

▶ **Europe et société, 14, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris. Tél. : (1) 45-01-55-47.**

« L'Europe de 1993 et la vie quotidienne des Français »

Le Centre de perfectionnement et de formation des journalistes organise sur ce thème un stage de cinq jours qui mènera les participants de Paris à Bruxelles et leur permettra de mieux comprendre ce qui sera l'actualité de demain, avec l'entrée en vigueur du grand marché, en attendant l'union politique et monétaire.

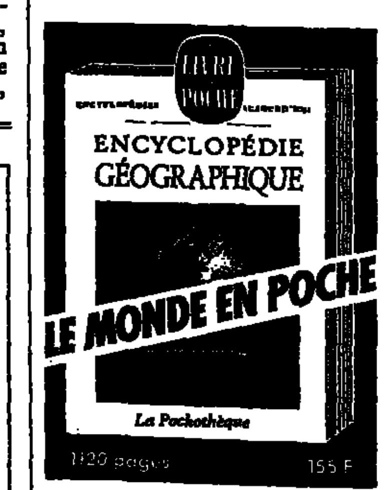
▶ **Du 7 au 11 décembre. Renseignements : CPJ, 31, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : (1) 45-08-86-71.**

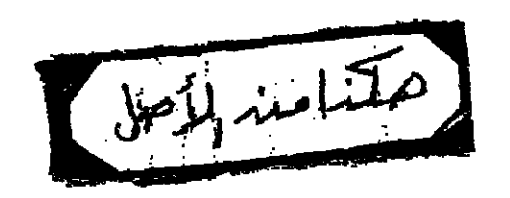
Ils répondent aux questions qu'ils n'ont pas toujours envie d'entendre.

L'heure de Vérité



Dimanche 22 novembre à 12 h,
François-Henri de VIRIEU
reçoit ***François BAYROU***





ESPACE EUROPEEN

Le tourisme grec en quête d'un second souffle

Les effets de la guerre du Golfe s'estompent, mais la détérioration des infrastructures et une nouvelle taxe menacent la reprise

ATHÈNES

de notre envoyé spécial

L'AIR est doux et le ciel bleu, en ce début novembre, même si la pollution athénienne pique la gorge lorsque le vent n'est pas là pour dissiper le fameux nuage gris, le *néfos*. Dans son bureau, au sous-sol du Divanis Palace Acropolis, l'un des plus beaux fleurons de sa chaîne d'hôtels, Aristotelis Divanis trône devant quatre énormes coffres-forts. Cheveux blancs rejetés en arrière, moustache, l'allure d'un patriarche sévère, le président de la Chambre des hôteliers grecs fait venir une interprète pour traduire dans un meilleur anglais que le sien des propos tenus d'une voix ferme. La rumeur du hall, rempli de touristes italiens et américains en partance, parvient jusqu'au bureau.

Toute cette agitation ne respire pas la crise. Et pourtant, le tourisme hellénique, qui rapporte l'équivalent de quelque 20 milliards de francs par an au pays, ne s'est pas encore remis de la crise du Golfe. Déjà, dans les années précédentes, quelques actions terroristes, comme le détournement du navire *City-of-Poros*, en juillet 1988, avaient refroidi certains touristes. La guerre du Golfe a transformé ce tassement en désastre. Ainsi l'activité touristique avait-elle, d'avril à juin 1991, chuté de 30 %.

Certes, le bilan de cette année s'annonce bien meilleur en termes de fréquentation. Mais pas sur le plan financier, précise Aristotelis Divanis, car les programmes sont vendus avec un an d'avance, et pour vendre les leurs en 1991, l'année de la guerre, les hôteliers ont dû baisser leurs prix.

Quant au retour des visiteurs, il est évident, à travers les chiffres déjà disponibles pour 1992. D'autant que, de façon paradoxale, la guerre qui déchire les Balkans à ses portes a profité jusqu'à maintenant à la Grèce : en détournant vers elle les flux de touristes qui allaient bronzer sur les petites îles de l'ex-Yougoslavie – Solta, Zirje..., – en ramenant aussi vers les anneaux de ses ports les nombreux yachts qui mouillaient dans les eaux désormais brûlantes de Dubrovnik. A l'inverse, le nombre de touristes qui *arrivaient via la Yougoslavie était* minime, l'essentiel des visiteurs venant par avion de l'Europe du Nord, ou par ferry-boat d'Italie.



XAVIER ZIMBARDO

L'office du tourisme à Santorin.

Le retour des Américains

Au total, sur les sept premiers mois de 1992, la Grèce a enregistré l'arrivée de plus de 5 millions de touristes, soit 24,1 % de plus que pour la période correspondante de l'année précédente. Le chiffre le plus significatif de ce regain de faveur est sans doute celui des Américains, en hausse de 66,1 %, avec plus de 160 000 arrivées. A l'inverse, les Français, avec 306 569 touristes, enregistrent seulement une augmentation de 17,9 %.

Les visiteurs européens constituent les quatre cinquièmes des touristes. Parmi ceux-ci, les Britanniques ont été les plus nombreux (1 184 487), devançant d'une courte tête les Allemands (1 128 840), qui laissent loin derrière les Français, puis les Italiens, pratiquement à égalité avec les Hollandais, qui frôlent les 300 000.

Mais ces chiffres ne suffisent pas à satisfaire les professionnels et le secrétariat général au tourisme. Car la Grèce, en s'endormant au soleil qui chauffe ses monuments, parce qu'elle se savait forte de ses 15 000 kilomètres de côtes ouvertes sur la Méditerranée, a fini par perdre de son aura, au fil des années. Certes, son patrimoine archéologique demeure unique, et son climat sans doute le plus clément de l'Europe des Douze.

La Grèce a su, globalement, éviter les *« murs de béton »* qui défigurent *les Baléares espagnoles ou la* Côte d'Azur française, même si on construit dans une certaine anarchie jusque sur le bord des plages. Néanmoins, elle est confrontée à des difficultés communes aux destinations touristiques méditerranéennes. Avec le temps, et faute d'investissements, l'infrastructure touristique, hôtelière en particulier, s'est dégradée : *« C'est dommage*, dit M. Hervé Papazian, directeur de Syrtaki, l'un des tour-opérateurs français spécialistes de la Grèce, *parce qu'ils ont tout, le soleil, la mer, la culture ; là où le bât blesse, c'est la qualité de l'hôtellerie. »*

Un créneau bas de gamme

C'est ainsi que la Grèce est devenue une destination surtout prisée par les touristes désargentés, qui présentent l'inconvénient majeur de consommer peu – ou alors des produits apportés avec eux – et de rapporter peu de devises. En outre, sur ce créneau bas de gamme, la Grèce subit désormais la concurrence de *la Turquie et de l'Egypte*.

Quant à la population, son hospitalité légendaire, en particulier dans les îles, a parfois fini par faiblir – comme en Corse par exemple – au rude contact de ces touristes citadins qui, au plus fort de l'été, débarquent par milliers dans ces *sociétés rurales jusqu*'alors fermées sur elles-mêmes. La population d'une île peut ainsi passer brutalement de quelques centaines d'habitants en hiver à plusieurs milliers, avec les conséquences que l'on devine, quand les visiteurs, s'affranchissant de toutes règles dans ces paradis ensoleillés, multiplient les excès de boisson ou de drogue. Tel fonctionnaire d'Athènes évoque ainsi la déception des habitants de la petite île d'Ios qui voient, à la belle saison, les seringues abandonnées *par les toxicomanes fleurir sur* leurs côtes...

L'environnement naturel, lui aussi, subit les agressions dues à une trop forte concentration touristique. Les écologistes – dont le poids politique est très faible – ne sont plus les seuls à mettre en relief les dégâts imposés à l'écosystème. Si les eaux qui bordent les côtes restent merveilleusement limpides – *« les plus propres de la Méditerranée »*, dit Aristotelis Divanis, – les bouteilles de plastique voyagent par colonies le long des criques et les plages immaculées voisinent avec des plages souillées.

Ces questions, tout comme celle du traitement des eaux usées, font désormais partie des préoccupations des autorités locales, du gouvernement d'Athènes, et de la Commission de Bruxelles, qui y consacre une partie des fonds qu'elle alloue à la Grèce. Enfin, en sept ans, la pollution d'Athènes a fait diminuer des deux tiers la *durée des séjours touristiques dans* la capitale.

Contradictions gouvernementales

Depuis le début de cette année, le gouvernement de M. Mitsotakis semble avoir saisi l'occasion des turbulences créées par la guerre du Golfe pour remettre à plat la politique touristique du pays (en dehors toutefois du secteur des croisières, qui se porte bien et où l'Etat n'intervient pas). Une série de mesures commence à être mise en œuvre. Le gouvernement va vendre certains des hôtels, aujourd'hui fermés, de la *chaîne publique Xénia*, qui eut son heure de gloire, avant de souffrir du vieillissement général de l'infrastructure touristique.

D'autres hôtels de cette chaîne, dont l'exploitation est déficitaire, seront loués à des particuliers. Il s'agit, à la fois de faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'État et de permettre la réalisation par les nouveaux gérants des investissements devenus indispensables. De même, le gouvernement a entrepris de répondre aux souhaits des hôteliers en tentant de mettre de l'ordre dans la multitude d'hébergements *« pirates »* – 400 000 chambres, selon l'estimation officielle – proposés par des Grecs astucieux qui ont construit derrière chez eux, en toute illégalité, cinq chambres ou douze bungalows, dont la concurrence, libre de tout impôt, agace les professionnels et contribue à rendre incertaine la qualité du service offert aux vacanciers.

Décidé à mettre sur pied un programme de cinq ans pour améliorer l'offre touristique, le gouvernement a rétabli la police touristique supprimée par le PASOK, renforcé les contrôles sur la qualité des services annexes, entrepris des efforts pour *élargir la saison* et *diversifier* le type de séjour et de clientèle, bref, remis de l'huile dans les rouages. De même, la création de marinas et l'ouverture de casinos sont à l'ordre du jour.

Il est trop tôt pour savoir quels effets produiront ces mesures. Dans l'immédiat, les professionnels du tourisme essayent d'obtenir au moins le réexamen d'une nouvelle mesure gouvernementale, entrée en vigueur le 1er novembre et qui est, pour le coup, carrément contre-productive : la taxe destinée à payer les travaux du nouvel aéroport international d'Athènes, financés en partie seulement par la Communauté *européenne* et dont une part incombe au gouvernement grec.

Cette taxe, d'un montant non négligeable – 2 500 drachmes (environ 50 francs) sur chaque voyageur *empruntant un vol intérieur*, le double pour les vols internationaux, – avait conduit certains voyagistes à menacer d'annuler leurs programmes sur la Grèce. Déjà, quelques-uns sont passés aux actes. Tout serait-il à refaire ?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

REVUE DE PRESSE

Femmes

La princesse Diana n'est pas la seule femme à « faire la une » des journaux européens. Elles sont de plus en plus nombreuses à occuper des fonctions naguère jalousement gardées par les hommes. Et donc à être placées sous les projecteurs de l'actualité.

Si le Saint-Siège leur est encore inaccessible, elles seront bientôt à même de porter la crosse et la mitre outre-Manche, ce qui réjouit le *Guardian* : *« Une fois établi le bilan d'une possible scission de l'Église anglicane, on s'apercevra que la religion de l'amour a gagné un peu de terrain sur la religion magistrale. »*

Ce pas en avant semble cependant insuffisant à Mme Daphne Hampson, professeur de théologie en Grande-Bretagne, qui écrit dans *The Independent* : *« Le christianisme restera toujours une religion de mâles. Le christianisme est peut-être un mythe qui a amené l'humanité à la conscience religieuse, mais ce mythe n'est aujourd'hui plus acceptable. »*

L'Hebdo de Lausanne présente la nouvelle présidente de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie, Nicole Brunner, qui serait, selon ce magazine, une *« apparatchik à visage humain »*, qui *« représente une bonne synthèse entre les apparatchiks syndicaux d'autrefois complètement inféodés à l'économie et les marginaux perdus dans leur idéalisme. Elle sait s'imposer avec le sourire, en suivant son chemin, sans jeter constamment des regards inquiets à gauche et à droite »*.

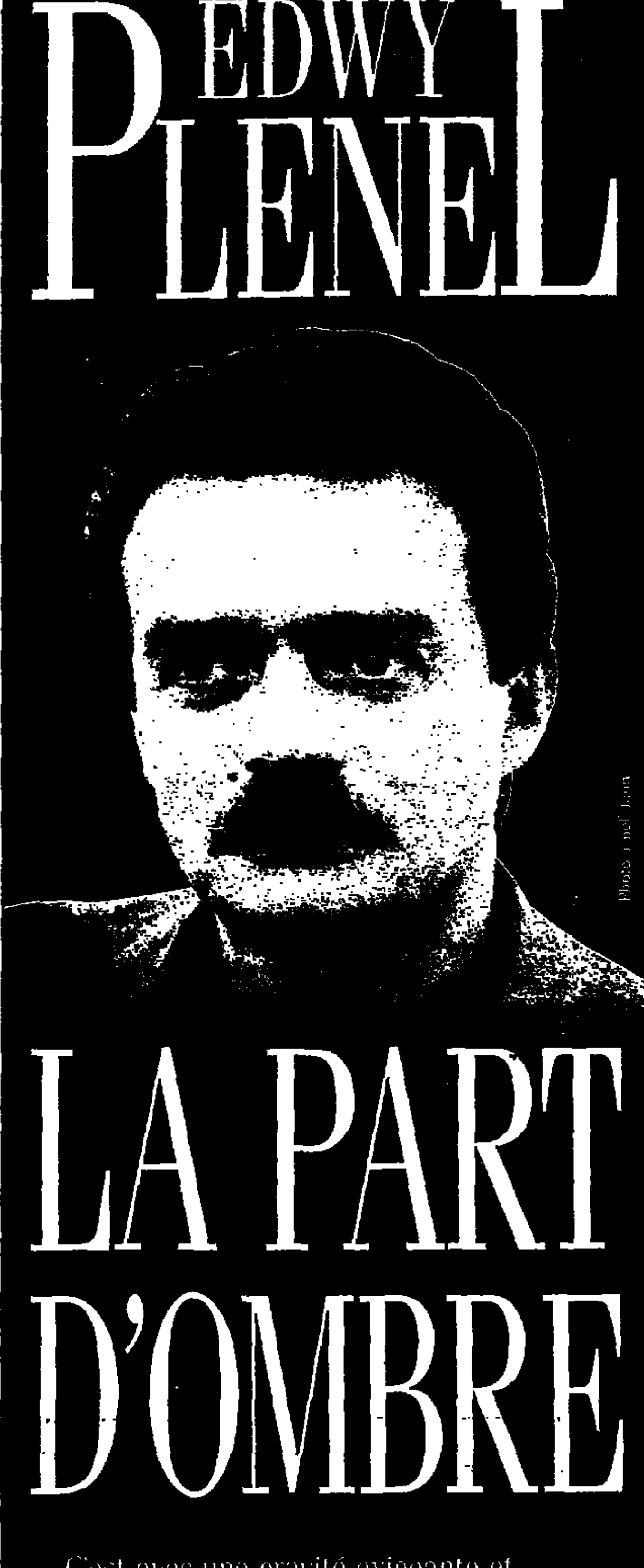
En Italie, un bastion du machisme est en train de tomber, non sans difficultés : l'armée. *La Repubblica* a rencontré l'une des trente premières femmes-soldats présélectionnées pour entrer dans la carrière. Mlle Giulia Revel, vingt-huit ans, engagée dans le célèbre régiment des lanciers de Montebello, affirme que *« les mecs nous regardent comme des extraterrestres, mais nous leur démontrerons que nous supportons les efforts mieux qu'eux »*. Ce qui n'empêche pas le général *Goffredo Canino, chef d'état-major* de l'armée, de refuser *« la présence en première ligne de femmes pouvant être exposées aux humiliations et aux violences des troupes ennemies »*.

Autre continent, autres mœurs. Le *Times* de Londres publie en première page une photographie en couleurs où l'on voit Mme Benazir Bhutto agressée par la police pakistanaise lors d'une manifestation antigouvernementale. Le quotidien conservateur britannique n'est est pas moins sévère pour l'ancienne chef du gouvernement d'Islamabad, qu'il accuse de *« populisme démagogique »*.

Selon le *Times*, Mme Bhutto a *« délibérément provoqué son arrestation pour se refaire une auréole de martyre. Le résultat pourrait être périlleux pour le Pakistan. (...) Elle a démontré qu'elle place la reconquête du pouvoir avant le respect du verdict des urnes »*.

Les missions humanitaires *semblent offrir des possibilités* de seconde carrière aux actrices que les ans ont éloignées du box-office. *La Repubblica* annonce que Sophia Loren a accepté d'effectuer une mission en Somalie à la demande du Haut Commissariat aux réfugiés : *« Sophia arrive en Rolls et annonce : je vais en Somalie ! »*, ironise le quotidien romain, qui précise également que *« la fourrure de l'actrice était assortie à la couleur de la voiture »*.

L. R.



C'est avec une gravité exigeante et. sans cesse, le souci d'en référer à ce qu'il faut bien appeler une responsabilité civique ou citoyenne, que Plenel entreprend de "dire ce qui d'ordinaire ne se dit pas"... Rarement avaient été si bien tenus ensemble le souci du réel et l'urgence d'une déontologie.

Jean-Claude Guillebaud - *Le Monde*

Si, comme bien il semble, les socialistes ne savent plus où ils habitent, qu'ils demandent à Plenel. Qu'ils lisent, toutes affaires cessantes, *La Part d'ombre*... C'est un grand livre, qui fait honneur à notre profession.

Bernard Langlois - *Politis*

Ce livre se dévore comme un polar et est écrit d'une plume superbe.

Dominique de Montvalon - *L'Express*

Témoin à charge des vilenies d'un régime, chroniqueur d'affaires qui, assure-t-il, "ne furent pas des accidents regrettables mais des moments de vérité", l'enquêteur parle. Sans complaisance mais non sans conscience.

Hervé Gattegno - *Le Nouvel Observateur*

Livre attachant, profondément humain et vrai, livre implacable aussi, qui explore toutes les zones d'ombre du mitterrandisme et, par-delà, met en lumière la perversité fondamentale du régime... A lire d'urgence, absolument.

Maurice T. Mashino - *La Quinzaine littéraire*



POLITIQUE

Au conseil national de l'UDF

M. Giscard d'Estaing assure que l'opposition présentera un seul candidat à l'élection présidentielle

Devant le conseil national de l'UDF, réuni jeudi 19 novembre à Paris, M. Valéry Giscard d'Estaing a assuré *« qu'il n'y aura qu'un seul candidat de l'opposition au premier tour de la prochaine élection présidentielle »*. Pour les prochaines élections législatives, *« un nouveau pacte social »* a été présenté pour être soumis à l'appréciation du RPR avant la fin de l'année.



Après beaucoup de fausses notes, M. Giscard d'Estaing a ressorti, jeudi 19 novembre, une partition impeccable de l'union. Il a surpris le conseil national de l'UDF en faisant définitivement sauter le verrou des primaires pour l'élection présidentielle qui bloquait les négociations avec le RPR. Pour la première fois, le président de l'UDF a exprimé sa certitude qu'il y aurait un seul candidat de l'opposition au premier tour de l'élection présidentielle.

Mauvais souvenirs

« Il y a beaucoup de gens, a-t-il expliqué, *hantés par de mauvais souvenirs, qui craignent que la rivalité entre Jacques Chirac et moi n'empêche l'élection du candidat de l'opposition à la présidence de la République et profite finalement au candidat socialiste. (...) S'il est naturel que chacun souhaite assurer le triomphe des idées qui ont été celles de toute sa vie politique, aucun de nous – je parle pour moi, mais je pense que je parle aussi de Jacques Chirac – n'a la moindre intention de prendre le risque de faciliter l'élection d'un président socialiste. Nous avons vécu trop intensément depuis douze ans les dommages causés à notre pays par une présidence socialiste pour imaginer de prendre la responsabilité du retour d'une pareille aventure. Aussi je vous annonce qu'il n'y aura qu'un seul candidat de l'opposition au premier tour de la prochaine élection présidentielle. »*

Souhaitant que tout soit *« définitivement bouclé avant la fin de cette année »* et que *« les différents cas de figure »* soient couverts, M. Giscard d'Estaing a simplement exigé que les primaires soient *« démocratiques, représentatives et comportent bien entendu la possibilité de faire campagne »*.

L'esprit de conciliation de M. Giscard d'Estaing s'est encore manifesté à propos de la cohabitation, puisqu'il a apparemment renoncé à forcer la main du RPR pour rejeter par avance toute hypothèse de gouvernement avec M. Mitterrand. Le président de l'UDF veut également prévenir tous risques de dérapages pour les élections législatives. Alors que vont commencer les négociations sur les investitures, son souhait, a-t-il dit, est de ramener la possibilité de primaires entre le RPR et l'UDF *« à moins de 10 % des cas. »*

Enfin le *« nouveau pacte social »* présenté jeudi, un peu à la va-vite, par l'UDF, est assez large et flou pour ne pas heurter le RPR. Quelques responsables de l'UDF s'en sont d'ailleurs plaints. Certes l'expérience de 1986 étant encore dans toutes les têtes, il est admis que les promesses inconsidérées, les programmes exhaustifs ne sont plus de saison. Mais à quatre mois de l'échéance, l'opposition a du pain sur la planche. Peu de chose sur l'Europe, rien sur l'environnement, la défense passée aux oubliettes, dans la coulisse les luttes pour la conquête des entreprises privatisées semblent provoquer plus de passions...

Le piège du « grand diviseur »

Pour M. Giscard d'Estaing, *« faire redémarrer l'économie »* est l'absolue priorité qui permettra de réduire d'un quart le nombre des chômeurs. L'ancien président de la République, qui a confirmé son intention de briguer un nouveau mandat de député du Puy-de-Dôme, se dit convaincu que l'UDF a les meilleures chances d'être dans quatre mois le premier parti de gouvernement de ce pays et que Matignon est à sa portée. Un soutien total du RPR lui est indispensable. Il n'espère plus un bouleversement du calendrier. Il sait aussi que serait définitivement condamné celui qui ferait tomber la droite dans le piège *« du grand diviseur »* qu'est M. Mitterrand. Il vient opportunément de s'en souvenir.

D. C.

□ **M. Giscard d'Estaing devient président de l'Association nationale des élus régionaux.** – M. Valéry Giscard d'Estaing, président (UDF-PR) du conseil régional d'Auvergne, a été élu, jeudi 19 novembre, président de l'Association nationale des élus régionaux. Il succède à M. Jacques Blanc, président (UDF-PR) du conseil régional de Languedoc-Roussillon, qui ne se représentait pas et qui a été chargé de préparer la mise en place du comité des régions institué par le traité de Maastricht. Le nouveau bureau comporte quatre vice-présidents : MM. Charles Millon (UDF-PR, Rhône-Alpes), Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR, Poitou-Charentes), Jean-Paul de Rocca Serra (RPR, Corse) et Jacques Valade (RPR, Aquitaine) ; un trésorier, M. Maurice Dousset (UDF-PR, Centre) ; et un secrétaire, M. Charles Baur (UDF-PSD, Picardie).

Six engagements pour l'alternance

« En mars prochain s'ouvrira la voie de l'alternance. Pour l'UDF, cette alternance ne constitue ni une revanche ni un retour en arrière mais une profonde volonté de changement pour trouver des réponses aux problèmes des Français. » Telles sont les premières phrases du document présenté, jeudi 19 novembre, par le conseil national de l'UDF. Ce *« nouveau pacte social »*, élaboré sous la responsabilité de MM. Alain Madelin et Edmond Alphandéry, contient six engagements.

1) Un pacte pour un nouveau partage des responsabilités. L'UDF préconise une relance de la décentralisation en s'appuyant notamment sur l'application en France du principe de subsidiarité. *« Nous voulons un Etat allégé, recentré sur ses fonctions essentielles, laissant aux citoyens, aux collectivités territoriales et aux acteurs la vie économique, les tâches qui sont les leurs et ne confiant au pouvoir central que les fonctions dont il est seul en état de s'acquitter,* écrivent les auteurs. *(...) Par cette nouvelle répartition du pouvoir, nous pourrons clarifier les responsabilités, savoir qui décide et qui paie, sanctionner clairement les erreurs. »*

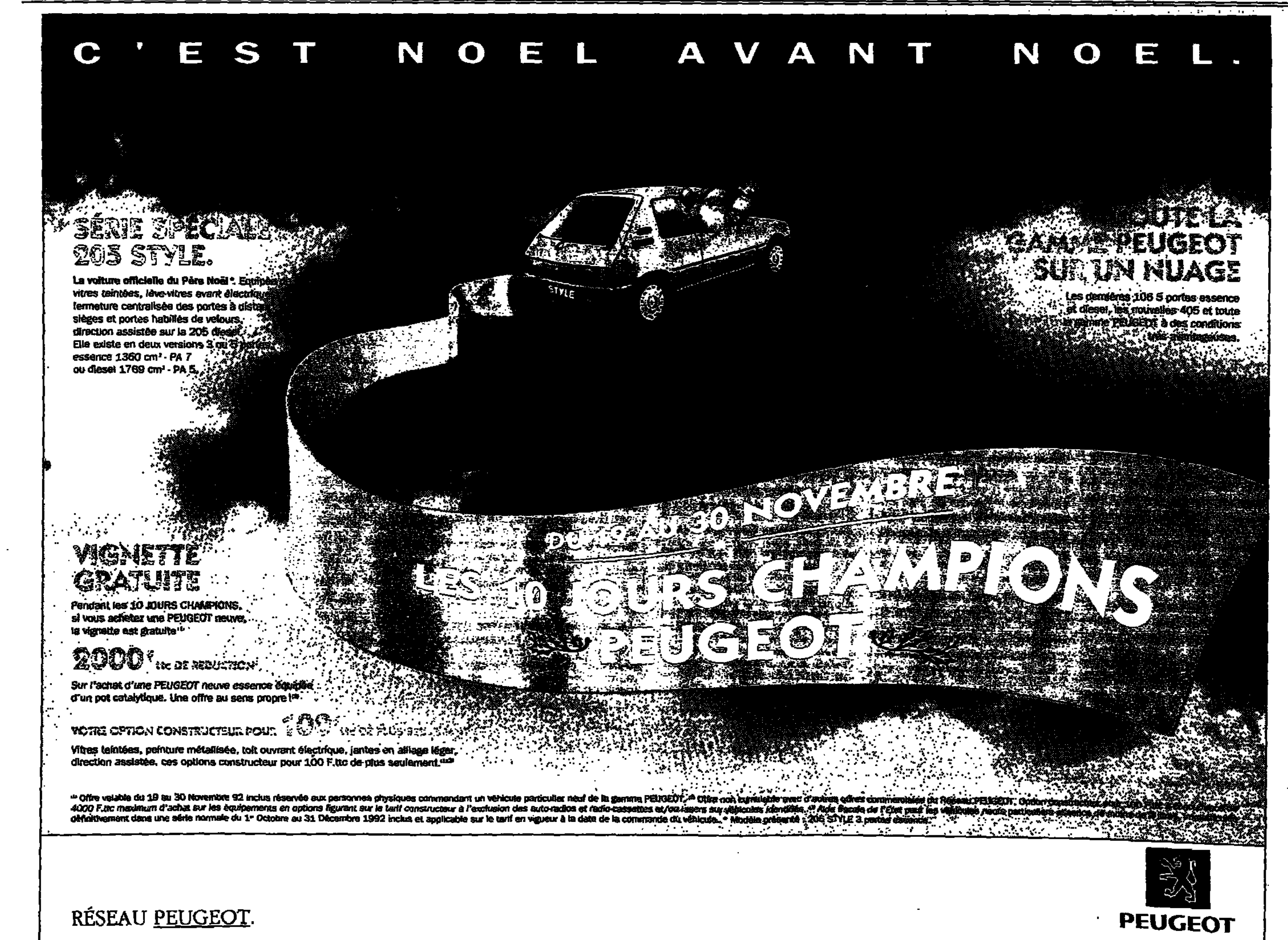
2) Un pacte de cohésion sociale. Celle-ci exige en priorité une véritable politique d'aménagement du territoire. L'UDF veut redonner confiance à l'agriculture par une loi programme destinée notamment à aligner les charges fiscales et sociales sur la situation la plus favorisée en Europe. Pour définir une véritable politique des banlieues, elle songe à la création d'*« un contrat de responsabilité »* qui engagerait clairement l'Etat aux côtés du maire et donnerait au préfet les moyens de *« passer outre les contraintes administratives si nécessaire »*. Elle propose également de *« revaloriser l'acquisition de la nationalité française par une réforme du code de la nationalité »* et formule l'idée d'*« une loi d'orientation sur la famille »*.

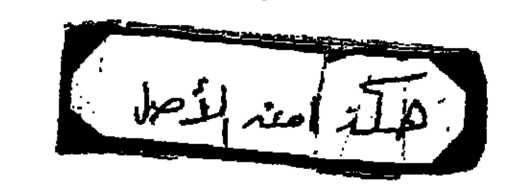
3) Un pacte pour le progrès social et pour l'emploi. Sous ce troisième chapitre, l'UDF propose *« un contrat de législature »* de lutte contre le chômage, qui engloberait *« une politique dynamique en faveur des PMI »* et *« un vaste programme de privatisations des entreprises publiques »* dont le produit serait affecté au désendettement de l'Etat et à des mesures en faveur de l'investissement. Pour lutter *« contre les rigidités du marché du travail »*, l'UDF entend créer *« un statut du travailleur indépendant à formalités administratives simplifiées et à charges sociales et fiscales allégées »*.

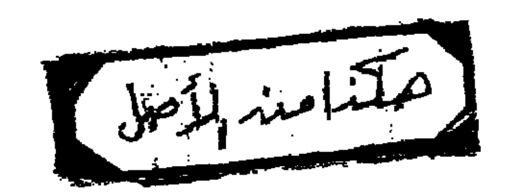
4) Un pacte pour une éducation efficace assurant l'égalité des chances. L'UDF pose comme postulat que *« les établissements, écoles, collèges et lycées doivent disposer d'une plus grande autonomie »*. Elle veut également *« établir un partenariat entre le monde éducatif et le monde des entreprises afin de développer la formation professionnelle et l'apprentissage »*.

5) Un pacte pour un Etat fort, juste, honnête et impartial. Sous cet engagement, l'UDF affirme notamment sa volonté de restaurer le bon fonctionnement de la justice et de *« de faire reculer la corruption »* par la création d'*« un service judiciaire de lutte contre les infractions financières indépendant du pouvoir politique et composé de magistrats spécialisés »*.

6) Un pacte pour la France en Europe et dans le monde. L'UDF souhaite que les pays qui ont approuvé le traité de Maastricht développent dès maintenant une politique monétaire commune et mènent *« une action déterminée en faveur de la paix en Europe, de la protection des minorités pour enrayer la tragédie yougoslave et sa contagion »*. Enfin, pour parvenir à une Europe *« plus démocratique »*, l'UDF demande que le Parlement français exerce pleinement son *« pouvoir de contrôle »* et que les députés européens soient élus *« selon un mode de scrutin qui rapproche les élus de leurs électeurs »*.







POLITIQUE

L'affaire du sang contaminé et la procédure de la Haute Cour

M. Mitterrand dénonce ceux qui cherchent à provoquer une « petite affaire Dreyfus »

M. François Mitterrand s'est rendu à Carmaux, dans le Tarn, jeudi 19 novembre, après le sommet franco-espagnol organisé à Albi, chef-lieu de ce département. Célébrant le centenaire de la municipalité socialiste, dans la circonscription qui fut celle de Jean Jaurès, le président de la République a dénoncé ceux qui auraient *« envie de recommencer »*, au sujet du sang contaminé, une *« petite affaire Dreyfus »*. Il a affirmé que la présomption d'innocence des anciens ministres mis en cause *« va de soi »*. Il a critiqué, d'autre part, l'immobilisme, voire le retour en arrière qui caractérisent, selon lui, les projets de l'opposition.

CARMAUX (TARN)

de notre envoyé spécial

La Verrerie de Carmaux ; un maire dont la voix tremble lorsqu'il parle de Jean Jaurès, élu député en janvier 1893 dans cette ville dont la municipalité était devenue socialiste l'année précédente et l'est restée sans interruption depuis cent ans ; quelque deux mille personnes respectueusement attentives : il n'en fallait pas davantage pour que M. Mitterrand, se souvenant de sa visite dans la cité des verriers et des mineurs en novembre 1980, cède au plaisir de *« repasser par les chemins que j'aime »* et d'y ramener ses auditeurs. C'est un président de la République première manière – celle des années de conquête et du début du premier septennat, – tour à tour nostalgique et combatif, que ses électeurs carmausins ont écouté pendant près d'une heure, jeudi 19 novembre, sans l'interrompre par le moindre applaudissement, que son propos, tenant davantage de la causerie que de la harangue, n'appelait pas.

Tout de même, M. Mitterrand s'est fâché une fois, quand il a parlé de l'affaire du sang contaminé et de M. Laurent Fabius, sans nommer ni l'une ni l'autre. Il a commencé par mettre en garde contre les *« haines tribales »*, avant de justifier sa déclaration du 9 novembre, à la télévision, demandant la mise en place de la Haute Cour. *« Que les institutions fonctionnent ! Je l'ai dit moi-même à la nation l'autre lundi*, a-t-il rappelé. *Même si cela déplaît, si l'on récuse des institutions mal équilibrées, trop politiques pour être justes. »* C'était le point de vue de M. Fabius sur la Haute Cour, exprimé le 6 novembre à la radio. *« Que les institutions fonctionnent ! »* a répété M. Mitterrand. Il est permis de vouloir *« les changer »*, mais, en attendant, *« il faut respecter la loi »*.

« Des actes d'accusation inacceptables »

Cela posé, le chef de l'Etat a martelé que s'il s'est prononcé pour l'application des procédures en vigueur, *« ce n'est pas pour que chacun donne libre cours à l'assouvissement de rancunes, pour que chacun ait envie de recommencer sa petite affaire Dreyfus »*. La ville de Jaurès se prêtait à cette évocation. *« La France en a suffisamment souffert !* a-t-il dit. *Les familles se sont déchirées ! Et l'on voudrait recommencer, en prétendant servir la justice sereine, celle de la République, au moyen d'actes d'accusation qui ne sont ni supportables ni acceptables, non seulement pour d'honnêtes gens, mais, aussi, pour ceux qui aiment le droit. »* Le droit stipule que *« personne n'est coupable tant qu'on n'a pas démontré qu'il l'est »*. Quant à l'honnêteté, elle impose de reconnaître que *« chacun est présumé innocent, surtout si cela va de soi »*.

M. Mitterrand donne donc raison aux socialistes, qui refusent la mise en accusation de M. Fabius, de Mme Georgina Dufoix et de M. Edmond Hervé telle qu'elle a été rédigée par la droite au Sénat. Pour le reste, le parti du président, représenté par une brochette de ministres, dont M. Paul Quilès, candidat aux élections législatives dans cette circonscription, en a pris pour son grade. Bien que des socialistes ou alliés de départements voisins fussent venus à Carmaux – M. Martin Malvy, ministre du budget, élu du Lot, M. Jean Glavany, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, élu des Hautes-Pyrénées, M. Jean-Michel Baylet (radical de gauche), ministre délégué au tourisme, élu du Tarn-et-Garonne, – M. Lionel Jospin, élu de la Haute-Garonne, n'était pas là. Il serait abusif d'en déduire que les remarques aigres du chef de l'Etat sur ces socialistes qui ne défendent pas assez, à son goût, le bilan de leur action au pouvoir s'adressaient plus particulièrement à l'ancien ministre de l'éducation nationale.

Devant ces habitants de Carmaux, dont la présence lui faisait *« chaud au cœur »*, M. Mitterrand a senti renaître ou voulu faire revivre la complicité qui unissait le candidat de 1965, de 1974, de 1981 au *« peuple de gauche »*. Il a pris son auditoire à témoin de la mauvaise grâce que mettent les socialistes à aller convaincre les électeurs des mérites de l'œuvre accomplie. *« Tout de même*, a-t-il dit, *à l'heure du bilan, on pourra penser que ces années-là, qui seront bientôt au nombre de douze, ont considérablement changé le visage du pays et sa substance même ! Ceux qui ont bien voulu contribuer à cette entreprise doivent, s'ils en ont la tentation, cesser de gémir sur eux-mêmes. »* Car les Français, à l'en croire, ne s'y trompent pas. Eux qui ont *« le sentiment de justice »*, a-t-il affirmé, ils *« savent, premièrement, ce qui a été construit, transformé, innové : la marche vers un nouveau progrès ». « Ils savent, aussi, ou ils devinent, au moins*, a-t-il continué, *ce qu'ils auraient perdu s'ils avaient choisi autrement. Ce raisonnement devrait continuer de les inspirer, s'ils doivent comparer les mérites de chacun, les choix fondamentaux, les orientations pour le pays. »*

Le bilan de la gauche

Dans une ville marquée par le déclin de la production de charbon et les suppressions d'emplois qui en résultent, M. Mitterrand n'a évoqué qu'en quelques mots le *« sentiment de déchirement »* qu'entraîne toute reconversion. Il ne s'est pas attardé, non plus, sur les *« progrès sociaux »*, qui *« ont été également importants »*, mais *« pas suffisants »*, parce que *« la crise a frappé très durement ». « Combien de Français en ont souffert, qui s'étonnent ! »* a-t-il admis, avant de plaider : *« Nous nous sommes efforcés de faire que pas un Français ne soit abandonné sur le bord de la route »* et de souligner que la protection sociale a été préservée.

Les sujets de fierté sur lesquels le président de la République s'est étendu sont d'un autre ordre. La culture, d'abord, à propos de laquelle, ayant inauguré un centre culturel baptisé du nom du premier maire socialiste de la ville, Jean-Baptiste Calvignac, il a félicité les Carmausins de s'inscrire *« dans ce grand mouvement culturel qui n'a pas connu de période semblable dans l'histoire de la République »*. La communication, ensuite, que M. Mitterrand s'enorgueillit d'avoir libérée de *« toute censure »*, de *« toute intervention »* des pouvoirs publics, *« ce qui ne veut pas dire qu'elle soit libre de toute autre influence »*. La décentralisation, enfin, *« qu'on nous jette à la figure*, a-t-il dit, *parce qu'elle a des imperfections ». « Notre vision du pouvoir*, a-t-il expliqué, *c'est qu'il faut des contre-pouvoirs. Il ne faut pas qu'un seul homme, un seul parti soient maîtres de tous les leviers de commande. »* Mais, voilà, *« la liberté paraît si naturelle qu'on finit par ne plus savoir »* qu'elle n'a pas toujours existé.

« Je ne lance pas de campagne électorale, ce n'est pas mon rôle », a précisé M. Mitterrand, qui connaît sa rhétorique. Parlant à des *« compagnons de voyage, de vie »* – *« et la vie, cela va vite, on le sait bien à mesure que l'on avance »*, – le président de la République a seulement voulu rappeler aux *« démocrates »*, aux *« socialistes »*, à *« ceux qui aiment d'abord la République »* que *« rien n'est jamais accompli d'avance »* et qu'ils doivent *« avoir confiance en eux ». « La réflexion et la volonté peuvent permettre au peuple français de savoir où se trouvent, et son intérêt, et son idéal*, a-t-il affirmé. *Il est capable de grandes choses, et je ne crois pas que de grandes choses puissent naître d'actions de retardement. »* Le tour de la droite était venu.

Le gouvernement de l'Audimat

Car, si M. Mitterrand s'est montré sévère vis-à-vis des siens, il a été intraitable avec les autres. *« J'en vois tant et tant qui rêvent de s'immobiliser, quand ils ne rêvent pas de revenir en arrière !* a-t-il lancé. *Je me souviens du temps où le premier soin du gouvernement que j'avais nommé selon le suffrage universel a été d'abolir l'impôt sur les grandes fortunes. »* L'opposition s'affirmant aujourd'hui réformatrice, face à une gauche devenue conservatrice, le chef de l'Etat a affirmé : *« On ne peut pas considérer comme véritablement partisans de la réforme ceux qui les ont toutes refusées. En vérité, le langage peut être un moyen d'égarer. »*

Pourquoi donc la droite a-t-elle la faveur dans les intentions de vote des Français ? D'abord, selon M. Mitterrand, parce que cette société *« a un goût immodéré des modérés »*. Ensuite, parce que *« c'est l'Audimat, mesdames et messieurs, qui gouverne la France ». « Nous pensions que c'était moi ? Eh ! bien, souvent, je me dis que c'est l'Audimat »*, a-t-il plaisanté. Or, le président Audimat répugne à l'examen attentif des faits, à la réflexion. En outre, il a *« beaucoup de fidèles »*, car il *« représente de l'argent qui rentre, de la puissance »*. Enfin, la *« classe politique »* est *« trop souvent séparée du peuple »*. Pas à Carmaux, dont le maire, M. Jacques Goulesque, est assurément proche des siens (comme les élus communistes, qui, proches des leurs, ont boudé la visite présidentielle). Ailleurs, elle a *« un langage qu'on ne comprend plus »*, des *« habitudes de vie et de comportement »* qui l'*« éloignent »* des simples citoyens. *« L'élu, ce n'est quand même pas le seigneur d'autrefois ! »* s'est exclamé M. Mitterrand, sûr qu' *« il y a beaucoup de Goulesque en France qui ne font pas parler d'eux et qui ne cherchent même pas à devenir président de la République ! »*

Dans cette patrie du socialisme qu'est Carmaux, M. Mitterrand a éprouvé *« le sentiment*, a-t-il dit, *d'avoir retrouvé la France qui est la mienne et à laquelle je crois »*. Exaltant le socialisme, l'une des *« grandes aspirations qui ont modelé la société moderne »*, en observant que l'effondrement du système communiste avait démontré que *« là où il n'y a pas de liberté, il n'y a pas de socialisme »*, il a encouragé les socialistes à surmonter les *« désarrois »*, les *« anxiétés »*, les *« doutes »* qu'il aperçoit chez eux. Il les a invités à *« expliquer, dire, faire comprendre »* et à se garder de tout sectarisme, car, *« bien au-delà des écoles de pensée »*, les Français *« sont nombreux qui aiment la vérité, la justice, la paix »*.

S'il n'a pas lancé de campagne, le président de la République a du moins cherché à effacer l'impression qu'il avait donnée, ces derniers jours, de se préparer à une nouvelle cohabitation avec la droite en faisant ses adieux aux socialistes et en abandonant ceux-ci à leur sort. Cependant, la tonalité douce-amère de ses propos à leur endroit fait douter de la confiance qu'il place encore en eux.

PATRICK JARREAU

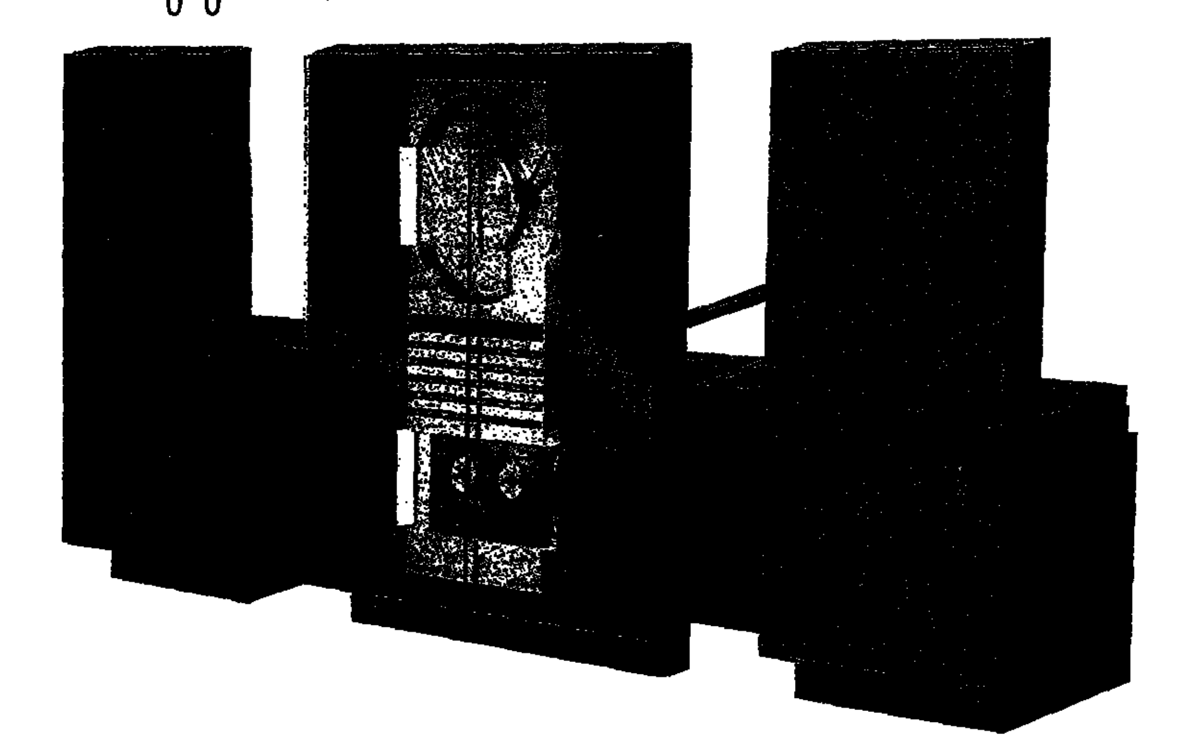
□ **Haute Cour : M. Méhaignerie souhaite que la proposition de résolution du Sénat soit amendée.** – M. Pierre Méhaignerie, député (UDC) de l'Ille-et-Vilaine et président du CDS, a estimé, jeudi 19 novembre sur RMC, que la proposition de résolution du Sénat pour la saisine de la Haute Cour de justice dans l'affaire du sang contaminé *« doit être amendée pour que la justice puisse assurer dans la totale objectivité, la transparence et la connaissance de ce dossier ». « Le texte de la Haute Cour est par lui-même une mise en accusation*, a-t-il ajouté, *il ne faut pas être naïf, mais, d'un autre côté, je suis pour que l'on recherche un texte mesuré, responsable et digne. »*

□ **M. Sarkozy (RPR) refuse « la chasse à l'homme ».** – Invité du « Grand O » O'FM-*la Croix*, M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR, a souhaité que dans l'affaire du sang contaminé, *« on ne fasse pas d'opération politique et de chasse à l'homme »*. Le député (RPR) des Hauts-de-Seine a ajouté qu'il faut que la Haute Cour de Justice *« siège en essayant de connaître toute la vérité et en sachant qu'on ne peut la trouver qu'avec une justice sereine ». « Ce n'est pas un esprit de vengeance »*, a-t-il dit, mais il faut *« savoir comment une telle monstruosité a été possible. »*

□ **Rectificatif.** – Le dossier du GATT est, selon la déclaration du président de la République que nous avons rapportée dans *le Monde* du 20 novembre, *« un des dossiers les plus difficiles »* qu'il ait eu à traiter *« depuis 1981 »*, et non pas depuis 1951, comme nous l'avons écrit par erreur.

910 francs* par mois,

Bang & Olufsen démontre qu'on peut être esthète et mélomane sans pour autant négliger les choses bassement matérielles.



Beosystem 2500. Laser CD, cassettes auto reverse avec réglage automatique du niveau d'enregistrement, tuner AM/FM, 40 stations mémorisables, deux enceintes actives.

Jamais on n'avait vu tant de perfection dans si peu d'espace.

* Prix 19 950 F TTC télécommande en option. Après apport initial de 30% soit 5985 F (constitué d'un premier loyer de 15% et d'un dépôt de garantie de 15% équivalent à l'option finale d'achat), 17 loyers mensuels à 4,56% soit 909,72 F soit un coût total de 21 450 F ou 107,52% sur 1 an 1/2. Assurance facultative en sus. Conditions en vigueur novembre 1992 barème de location avec option d'achat après acceptation du dossier par la banque SOFINCO. Offre valable du 15.11.92 au 15.01.93.

Bang & Olufsen

l'expression de votre différence

VOTRE SPECIALISTE BANG & OLUFSEN :

PARIS ET REGION PARISIENNE - 75 PARIS 1er - BANG & OLUFSEN - Les 3 Quartiers - 23, Boulevard de la Madeleine - PARIS 1er - BANG & OLUFSEN CENTER-CAB - 71, Rue Saint-Honoré ; PARIS 1er - SAMARITAINE - 12, Rue de la Monnaie . PARIS 4ème - B.H.V. 1, Rue des Archives - PARIS 4ème - SONO DESIGN - 44, Boulevard Henri IV - PARIS 6ème - MILLETRE - 15, Rue du Dragon - PARIS 7ème - TARENTELLE ESPACE-LASER - 40, Avenue de la Bourdonnais - PARIS 8ème - ESPACE 8ème - 67/69, Rue La Boétie - PARIS 8ème - VIDEO PALACE - 12, Rue Tilsitt - PARIS 9ème - MUSIQUE & TECHNIQUE - 81, Rue du Rocher - PARIS 9ème - GALERIES LAFAYETTE - 40, Boulevard Haussmann - PARIS 9ème - PRINTEMPS - 64, Boulevard Haussmann - PARIS 10ème - ILLEL - 86, Boulevard Magenta - PARIS 12ème - ESPACE 12ème - 56, Cours de Vincennes - PARIS 14ème - LIEDER - 20/24, Rue Sarrette - PARIS 14ème - ALESIA STUDIO - 218, Avenue du Maine - PARIS 15ème - HIFIREC - 70, Rue Cambronne - PARIS 15ème - ILLEL - 106, Avenue Félix Faure - PARIS 16ème - VICTOR HUGO SATELLITES - 176, Avenue Victor Hugo - PARIS 17ème - BANG & OLUFSEN PALACE CENTER - 117, Avenue de Villiers - PARIS 17ème - PARIS LOIRE - 62, Avenue de la Grande Armée - PARIS 17ème - STUDIO TERNES 21 - 21, Avenue des Ternes - PARIS 17ème - MAISON DE LA HIFI - 20, Rue du Débarcadère - PARIS 18ème - P.D.M. - 91, Rue Ordener - 77 MEAUX - ESPACE SON VIDEO - 57, Rue du Commandant Berger - FONTAINEBLEAU - TELE RADIO BLEAU - 30, Rue de France - 78 VELIZY VILLACOUBLAY - BANG & OLUFSEN CENTER VELIZY - Centre Commercial Art de Vivre . LE CHESNAY - BANG & OLUFSEN CENTER PARLY II - Centre Commercial Parly II - LE CHESNAY - B.H.V. Parly II - Centre Commercial Parly II - 91 JUVISY-SUR-ORGE - GRUSS - 36, Rue Pasteur - ARPAJON - A.V.L. - 111, Grande Rue - SAVIGNY-SUR-ORGE - EUROPE LASER - 44 ter, Avenue Aristide Briand - 92 PARIS - LA DEFENSE - BANG & OLUFSEN CENTER SONO DESIGN - CNIT - 2, Place de la Défense - 92 NEUILLY - BANG & OLUFSEN CENTER - 187, Avenue du Roule . LEVALLOIS-PERRET - HARMONY PROJECT - 39, Rue Jean Jaurès - VAUCRESSON - TELE 98 - 98, Boulevard de la République - 93 DRANCY - RADIASTRAL - Place de la Mairie - 94 NOGENT-SUR-MARNE - TELESON NOGENT - 10, Grande Rue - 95 PONTOISE - J. DECOBERT - 26, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - ENGHIEN-LES-BAINS - KIOSQUE A MUSIQUE - 9, Rue du Général de Gaulle - GROSLAY - J.P CHAMPION - 26, Rue Carnot.

PROVINCE - 01 BOURG-EN-BRESSE - Ets CUNY - 14, Place Carriat - PRESTIGE MUSICAL - 8, Avenue Maginot - DIVONNE-LES-BAINS - MTV 2000 - 28, Rue Voltaire - 06 NICE - CADAUX CENTER - 9/11/12, Avenue de Suède - ZUCCARELLI - 19, Rue de France - LE CANNET - ELLY RADIO - 111/113, Boulevard Carnot - VALLAURIS - STEREO SAT - Antipolis, 3030, Chemin St Bernard - CANNES - BANG & OLUFSEN - 116, Rue d'Antibes - ANTIBES - STEREO SAT - 22, Boulevard Wilson - ST-LAURENT-DU-VAR - NOUVELLES GALERIES - Centre Commercial Cap 3000 - 98 MONTE CARLO - LEMOINE - 15, Boulevard des Moulins - TELE CONDAMINE - 2 & 4, Rue Princesse Caroline - 13 MARSEILLE - CONNEXION - 30, Cours Lieutaud - 17 LA ROCHELLE - CHAIGNEAUD - 2, Rue des Cloutiers - 18 BOURGES - GOUNOT - 5, Rue des Beaux Arts - 20 AJACCIO - EXPERT TUB VIDEO - Cours Prince Impérial - Quartier St-Joseph - BASTIA - TELE COLOR - 5, Avenue du Maréchal Sébastiani - 21 DIJON - VIDEO FOCH - Centre Commercial La Toison d'Or - 24 PERIGUEUX - MONTAIGNE MUSIQUE - 7, Cours Montaigne - 25 BESANÇON - HTM 25 - 36, Rue Proudhon - 26 MONTELIMAR - Gpe EXCELLENCE VILLARD SON & IMAGE - 2, Rue Pierre-Julien - 26 VALENCE - BANG & OLUFSEN CENTER - 25, avenue Victor Hugo - 29 BREST - ALLAIN - 9, Rue Jean Jaurès - 30 ALES - CONNEXION - Centre Commercial Plein Sud, Route de Nîmes - 31 TOULOUSE - ESPACE BANG & OLUFSEN - 26 , Rue du Languedoc - ESPACE BANG & OLUFSEN - 3, Esplanade Compans Caffarelli - MUSIQUE ET VIE - 21, Rue de la Trinité - LABEGE - ESPACE BANG & OLUFSEN - Centre Commercial Labège II - 33 BORDEAUX - ADG CONNEXION - 25, Rue Edmond Michelet - 35 RENNES - GILBERT DIFFUSION - 19, Rue de la Chalotais - 38 GRENOBLE - DOMOTIQUE IMAGE ET SON - 17, Cours Berriat . BANG & OLUFSEN CENTER - 4, Rue de la République - PONT-EVEQUE - EXPERT PONT TV - Montplaisir - 42 SAINT-ETIENNE - BANG & OLUFSEN FREE SOUND - 1, Rue Michel Rondet - 44 NANTES - PLATINE - 2, Place du Pilori - TELEBURG - 3, Rue Cassini - LA BAULE - ROYAL TELE RADIO - 128, Avenue du Général de Gaulle - 45 ORLEANS - CONNEXION - 8, Place du Martroi - 49 ANGERS - MOUSSEAU - 46, Rue Paul Bert - 50 CHERBOURG - DOSSELAERE - 5/7, Rue de la Paix - 51 REIMS - ETABLISSEMENTS GRUBER - 23, Boulevard Pasteur - 54 NANCY - ATELEC - 19, Place Saint Epvre . LAXOU/NANCY - NOUVELEC CONNEXION - 77, Avenue de la Libération - 57 MONTIGNY-LES-METZ - Gpe DIGITAL TEDI - 75, Rue de Pont à Mousson - 58 NEVERS - GAUTHIER - 20, Quai de Mantoue - 59 LILLE - DAULMERIE - 56, Rue Esquermoise - TAM SCALL - 105, Rue Léon Gambetta - TOURCOING - CONNEXION - 311, Chaussée Denis Papin - VALENCIENNES - V.H.V. - 14, Place d'Armes - MAUBEUGE - SAMBRE HIFI - 9, Avenue Albert 1er - 62 LE TOUQUET - LE MUST DE LA HIFI - 63, Rue Saint-Jean - 63 CLERMONT-FERRAND - AUDIO DESIGN - 12, Rue Gonod - 64 PAU - LABAT - 5, Place Clémenceau - BIARRITZ - BONNET - 1, Avenue de Verdun - 65 TARBES - ORPHEE - 9, Rue Bertrand Barère - 67 STRASBOURG - ELECTRO SHOP - 1, Quai de Paris - MUSIQUE & TECHNIQUE - 3, Avenue de la Division Leclerc - WOLF MUSIQUE - 24, Rue de la Mésange - 68 MULHOUSE - MUSIQUE D'ORELLI - 2, Place de la République - 69 LYON - STUDIO DISQUE - 12, Place G. Rambaud - Gpe EXCELLENCE TABEY - 18, Rue Childebert - 342, Rue Garibaldi - VIDEO FOCH - 65, Avenue Foch - 71 MACON - PERRIN - 20, Rue de la Barre - 74 ANNECY - EXPERT CARTERON - 8 bis, Rue du Président Favre - THONON-LES-BAINS - L'AMPLI-CONNEXION - 68, Route d'Evian - Gpe EXCELLENCE TELE SERVICE - 18, Avenue Jules Ferry - 76 ROUEN - CONNEXION - 71, Rue Jeanne d'Arc - BOLBEC - BLONDEL EXPERT - Zone Commerciale de Grochet le Valasse - LE HAVRE - CONNEXION - Place des Halles Centrales - 81 ALBI - SOUKOVATOFF - 80, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 83 TOULON - SON & TECHNIQUE - 5, Place P. Puget - 88 EPINAL - ATELEC - 10, Quai du Musée - 89 AUXERRE - L'AUDITORIUM - 10, 12, Rue du Temple - SENS - L'AUDITO - 49, Grande Rue.

Un entretien avec M. Raymond Barre

Suite de la première page

« Nous parlons beaucoup dans le monde moderne de flexibilité. Les partis, devenus de plus en plus rigides, doivent retrouver plus de flexibilité. C'est ainsi que les électeurs pourront participer davantage à la politique, qui est à la fois débat et choix. Dans la société moderne d'information, la politique ne peut plus être, pour reprendre la formule de Paul Valéry, *« l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde »*.

» Nous sommes passés, dans cette analyse, du comportement de l'élu à celui du parti. Le décalage le plus sensible est sans doute celui qui se manifeste aujourd'hui entre l'électeur et les partis. L'élu ne perd jamais complètement le contact avec sa circonscription, sa ville, son département. Le parti déploie à l'échelle nationale sa stratégie de conquête du pouvoir ou de contrôle du pouvoir. Les citoyens de base observent souvent ses virevoltes et les entrechats de ses chefs. Ils en conçoivent de l'étonnement, puis du désintérêt, sinon de l'irritation. Ils pensent avec Paul Valéry que *« les partis retirent pour subsister ce qu'ils promettaient pour exister, qu'ils se valent au pouvoir, qu'ils se valent hors du pouvoir... »*.

Durée du mandat présidentiel : « Ne changeons rien ! »

– Cette rigidité ne provient-elle pas du fait que ces partis sont de plus en plus accaparés par l'enjeu de l'élection présidentielle. Dans son dernier essai, Jean-François Revel s'emporte contre « l'absolutisme inefficace du présidentialisme à la française ». Rejoignez-vous son analyse ?

– Le débat sur l'exercice de la fonction présidentielle est constant parce qu'il tient dans notre pays à la nature des choses. N'oublions pas qu'il y a en France une forte tradition monarchique. Les Français s'accommodent fort bien de la « monarchie républicaine » qu'apporte la Constitution de la Vᵉ République et qui repose sur la primauté de la fonction présidentielle et sur l'élection du président au suffrage universel. Toutes les fois qu'une consultation électorale relève de cette tradition et de cet esprit – élection du président de la République au suffrage universel, référendum – les Français y prennent un grand intérêt qui se manifeste par le taux de participation au vote. Ils ont le sentiment que leur opinion ne passe pas alors au travers de filtres qui risquent de biaiser ou de déformer leurs sentiments profonds.

» Cela dit, la Constitution s'applique pour une part en fonction du tempérament des hommes qui exercent la fonction présidentielle. La critique tient souvent au fait que le président intervient directement dans des domaines qui relèvent principalement de l'exercice de la fonction gouvernementale. Mais on ne peut cantonner aisément l'action du chef de l'Etat. En fait, tout dépend de la confiance qui s'établit entre le président et le premier ministre : le fonctionnement harmonieux de l'exécutif en dépend. Cela dit, il y a les hommes et leurs caractères.

– Vous avez été le premier ministre de M. Giscard d'Estaing, qui, lui aussi, eut à faire face à d'incessants reproches sur ses « dérives monarchiques ».

– Ce procès n'était pas justifié. Je contesterai toujours – et tout autrement que par principe – les allégations selon lesquelles il n'y avait pas à cette époque une entente de fond entre le président de la République et moi-même. M. Giscard d'Estaing a toujours été sensible aux conceptions, aux propositions de son premier ministre. Je reconnaissais de mon côté et je tenais le plus grand compte de ses avis dictés par son expérience.

» Une des raisons pour lesquelles je suis un adversaire de la cohabitation tient à mon expérience de premier ministre. Les affaires de l'Etat marchent lorsqu'il y a une compréhension étroite entre le président et le premier ministre sur les grandes orientations de la politique nationale. Ce qu'il y a de plus important dans le système français, c'est la capacité qu'a le premier ministre de faire valoir ses vues auprès du président de la République ainsi que l'autorité morale et intellectuelle dont le président de la République dispose personnellement au-delà de la fonction qu'il occupe.

» Si on a accusé M. Giscard d'Estaing de présidentialisme, M. Pompidou a fait l'objet des mêmes attaques. Le général de Gaulle n'y a pas échappé. On le dit maintenant de M. Mitterrand. En France, on accuse toujours le président de la République de présidentialisme. En réalité, la classe politique française, et tout ce qui gravite autour d'elle, n'aime pas le système constitutionnel de la Vᵉ République parce qu'il ne se prête pas à toutes les combinaisons et toutes les intrigues qui se produisent au sein d'autres exécutifs. Elles se sont aussi parfois manifestées sous la Vᵉ République.

» Lorsqu'une faille est apparue au sein de l'exécutif, sous notre présente Constitution, elle a été vite exploitée et le premier ministre s'est retiré. Les critiques du présidentialisme observeront en tout cas que l'incertitude règne dans l'opinion toutes les fois que le président apparaît trop éloigné des événements et des vicissitudes de la vie nationale. Les Français ne s'accommodent plus aujourd'hui d'une potiche ou d'un sympathique inaugurateur de chrysanthèmes.

– Le débat qui s'instaure aujourd'hui autour du quinquennat vous paraît-il opportun ?

– Je ne le pense pas. Le débat sur le quinquennat n'est-il pas d'abord l'expression de l'impatience d'une partie de la classe politique et du désir des commentateurs de disposer d'une matière plus abondante ? Avec le mandat de cinq ans, la campagne pour l'élection présidentielle à venir commencerait le lendemain de l'entrée en fonction du nouveau président. Quelle aubaine ! Les Français se prononcent certes dans les sondages à une forte majorité pour le quinquennat. Mais ne pensez-vous pas que la majorité serait encore plus large si l'on proposait que l'élection ait lieu tous les quatre ans ? Ce qui est singulier, c'est que tout en prônant le quinquennat, les Français n'hésitent pas à confier à un président un second septennat.



» Je crois qu'en dépit de leurs mouvements d'humeur ; les Français, dans leur grande majorité, comprennent que le mandat du président, dont *« la fonction et l'action*, disait le général de Gaulle, *sont à grande portée et dépassent la conjoncture »*, doive être plus long que celui des députés ou celui des maires. Il appartient cependant au président élu pour sept ans d'avoir l'intelligence et le courage de ne pas solliciter automatiquement le renouvellement de son mandat, sauf circonstances nationales exceptionnelles.

» Par ailleurs, le principe du septennat n'implique aucunement qu'un désaveu infligé par le peuple souverain à une majorité parlementaire fidèle au président de la République n'atteigne pas le président lui-même. A lui de vérifier si le peuple lui fait toujours confiance et de se conformer à son verdict. En ce qui concerne la durée du mandat présidentiel, ne changeons rien ! Remettons-nous en au jugement des Français. Ils savent très bien ne pas réélire un président. Ils savent aussi le réélire. S'ils le regrettent au cours du deuxième mandat, qu'ils s'en prennent à eux-mêmes et prennent leur mal en patience.

– Etes-vous donc pour l'immobilisme en matière constitutionnelle ?

– Nullement. Mais reconnaissons d'abord que la France a une bonne Constitution qui assure la stabilité et l'efficacité de l'exécutif. On le voit tout particulièrement depuis ces dernières années. Ne détruisons pas l'équilibre établi entre les institutions, c'est-à-dire entre l'exécutif et le Parlement. Cela dit, il y a des adaptations qui sont souhaitables. La saisine du Conseil constitutionnel par les parlementaires, réalisée par M. Giscard d'Estaing, était une excellente chose. Je souhaite l'extension du champ du référendum, prévu à l'article 11 de la Constitution. Je suis partisan de la saisine du Conseil constitutionnel par le citoyen, sous des conditions à déterminer. La réforme de la Haute Cour de justice me paraît indispensable.

» Je considère aussi que les relations entre le gouvernement et le Parlement doivent être moins rigides. Pourquoi ne pas faire une plus large place aux propositions de loi ? Il n'y a d'ailleurs pas besoin de révision constitutionnelle sur ce point. Ne touchons pas au 49-3, sans lequel on ne peut dans certaines circonstances gouverner. Mais il ne faut y recourir que pour des projets de loi essentiels à la politique gouvernementale et dans des conditions qui laissent à la majorité rétive la possibilité de se faire entendre. Quand je l'ai utilisé, j'ai toujours laissé les débats se dérouler à l'Assemblée nationale et j'ai retenu les amendements de l'Assemblée que le gouvernement jugeait utiles. Une meilleure collaboration entre le gouvernement et le Parlement est d'abord une affaire de relations entre les hommes.

« Les médias sont devenus des marchands d'impatience »

– Si chacun s'accorde à relever une crise de la démocratie représentative, celle-ci n'est-elle pas née aussi d'une certaine confusion entre les partis politiques et ce qu'on appelle l'« establishment politico-médiatique » qui, lui, rechigne à se remettre en question ?

– Cette confusion ou plutôt cet assujettissement des politiques aux médias me paraît regrettable et préoccupante. Je serai le dernier à nier ou sous-estimer la faculté d'expression et l'ampleur de l'audience que la télévision, la radio, la presse écrite apportent à l'homme politique, ni l'enrichissement qu'il retire de ses échanges avec les journalistes. Mais le recours excessif aux médias, la compétition des partis politiques à leur égard, la tendance de certains milieux médiatiques à imposer leurs vues et leur rythme, à préférer la « petite phrase » à une réponse claire et précise, à traiter de moins en moins les problèmes en soi pour rechercher systématiquement les opinions hostiles ou conflictuelles, tout cela rejaillit négativement sur la qualité de l'information, dénature le comportement des hommes politiques, désoriente ou désinforme les auditeurs.

» En politique, les médias audiovisuels sont devenus des excitateurs de passions et des marchands d'impatience. Dans la société d'information d'aujourd'hui, l'exagération et l'accélération de l'information l'emportent sur ce que contient aussi le mot information, je veux dire la formation des esprits. On communique de plus en plus selon des formules superficielles. On constate dans un grand nombre de domaines la contagion du « zapping ». Comme on passe d'une chaîne à l'autre, on passe d'un fait à un autre, d'une conception à une autre, d'une mode à une autre, d'un leader à un autre. Il en est de même dans les autres pays démocratiques. Comment concilier l'exaltation de l'instant à laquelle procèdent les médias et l'exigence de la durée qui s'impose à toute action gouvernementale ou politique ? C'est un grave problème pour nos sociétés démocratiques.

» La relation entre l'establishment politique et l'establishment médiatique crée, en France comme ailleurs, une situation analogue à celle qui existe dans le monde de l'économie, où la sphère financière se détache de plus en plus de la sphère réelle. C'est un phénomène de bulle. Le monde médiatique vit de lui-même, pour lui-même, par lui-même. Le tempérament français y ajoute un phénomène de cour et il y a beaucoup de cours ! Je suis favorable à l'établissement d'un code de déontologie médiatique qui devrait être défini



avec le concours des journalistes eux-mêmes et accepté par toutes les forces politiques, économiques et sociales. Pour l'application de cette déontologie, je ferais confiance à des autorités morales extérieures au monde des médias comme au pouvoir politique. Pourquoi pas un comité national d'éthique médiatique, car nous sommes dans un domaine qui n'est pas seulement déontologique ?

– Jean-Marie Domenach dans son dernier livre vient d'écrire : « La démocratie sera morale ou ne sera pas ». Partagez-vous ce jugement ?

– Il faut s'entendre sur le mot « morale ». Jean-Marie Domenach a donné en effet à son dernier livre un titre éloquent : *Une morale sans moralisme*. Il ne s'agit pas de prêcher des principes et des règles, de chercher à les imposer en s'en faisant une spécialité ou une gloire, tout en acceptant cette hypocrisie que l'on a qualifiée de « morale bourgeoise » et qui a pénétré également la « morale prolétarienne ». Une morale aujourd'hui ne peut, indique Domenach, qu'être inachevée. Elle est constante recherche de la vérité dans un monde en constant changement.

» La morale, c'est le respect d'autrui en même temps que le respect de soi-même. Voilà pourquoi la vie politique est à mon avis inséparable de la morale. Le respect d'autrui, c'est le respect du peuple, de ses concitoyens, l'attention à leurs aspirations, mais c'est aussi l'exercice de la responsabilité que le peuple vous a confiée. Et c'est le respect de soi-même, la conscience que la politique engage, qu'on ne peut pas tourner comme la girouette en prétendant que c'est le vent qui tourne, qu'il faut tenir ce que l'on promet, faire ce que l'on dit. La morale s'exprime dans des engagements et dans des actes. Elle inspire la dignité des attitudes et des comportements.

Social-démocratie et libéralisme social

– A quelques mois des élections législatives, le débat d'idées paraît d'une grande confusion. La distinction entre libéralisme social et social-démocratie est-elle à vos yeux la meilleure ?

– Cette distinction m'apparaît d'autant plus nécessaire que, depuis l'effondrement du communisme soviétique et la perte des illusions qu'avait entretenues le socialisme, la social-démocratie et le libéralisme social semblent ne différer que par de faibles nuances. Tel n'est pas le cas.

» La social-démocratie admet l'existence d'un secteur significatif d'entreprises publiques même si l'Etat n'y détient qu'une minorité de contrôle ; elle donne à la dépense publique un rôle étendu dans la vie économique et pour cela combat la paupérisation de l'Etat ; elle met en œuvre une fiscalité fortement redistributrice des revenus et des fortunes ; elle favorise les aspirations à la sécurité des citoyens plus que leur esprit d'entreprise et leur sens des responsabilités. L'échec de la social-démocratie suédoise illustre les dangers des conceptions social-démocrates lorsqu'elles s'appliquent de façon systématique et durable.

» Le libéralisme social repose sur l'entreprise privée, sur le fonctionnement des marchés et sur la concurrence intérieure et extérieure ; il admet l'intervention de l'Etat pour la régulation de la conjoncture, pour la réalisation d'objectifs structurels à long terme que les acteurs privés de la vie économique ne peuvent assumer ; il développe l'offre compétitive en encourageant la mobilité des hommes et la flexibilité des structures ; il veille à ce que la fiscalité ne décourage pas les propensions au travail, à la création d'entreprise et à l'épargne dans la société ; il lutte contre la pauvreté et contre toutes les exclusions, par l'éducation et la formation des hommes, en assurant l'égalité des chances et l'insertion dans l'activité économique ; il préfère aux politiques protectionnistes des politiques d'adaptation ; il refuse l'ultracisme de certaines expériences libérales récentes qui ont abouti aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne à un déficit social difficilement supportable ; il ne se donne pas l'originalité curieuse de rejeter les conceptions keynésiennes pour lutter contre la récession et le chômage, mais il en connaît les limites et il fait fond pour le développement à long terme de l'économie sur l'innovation schumpetérienne.

» En un mot, social-démocratie et libéralisme social diffèrent par la vision de l'économie et de la société et par les techniques qui en assurent le fonctionnement à court et long terme. Entre ces deux conceptions, ce n'est pas une synthèse floue que l'on peut envisager, c'est au contraire un choix clair qu'il faut exercer. Les expériences vécues en France au cours de cette dernière décennie ont heureusement conduit à un débat pratique plus qu'à un affrontement irréductible entre elles. C'est un progrès considérable pour la gestion de l'économie française. Il permet même d'espérer des alliances fécondes, si l'intérêt national les sollicite.

« Il ne peut y avoir de dyarchie à la tête de l'Etat »

– Précisément, vous avez souvent préconisé « la conjonction des volontés » tout en disant que la décomposition politique n'est pas encore arrivée à son terme.

– J'entends bien que dans le jeu politique, il doive y avoir d'une période à une autre la prédominance d'un courant par rapport à un autre et que l'alternance est dans la logique de la démocratie. Loin de moi l'idée qu'il pourrait y avoir un unanimisme de façade qui serait en fin de compte condamné à l'impuissance. Je ne souhaite pas un retour aux combinaisons politiciennes de la IVᵉ République. Ce que je pense et ce que je dis, c'est qu'en cette fin du vingtième siècle il existe une série de problèmes d'ordre structurel que la France va devoir régler.

» Une convergence s'est réalisée sur la gestion globale de notre économie, elle concerne seulement une partie de la politique économique et elle n'est pas profondément menacée. Ceux qui demandent aujourd'hui un changement de politique macro-économique – politique de maîtrise de l'inflation et de stabilité du franc – le font soit par électoralisme, soit par incapacité de comprendre les contraintes internes et externes qui s'imposent à nos choix. Des convergences ont également été établies sur la politique européenne, ainsi que le référendum sur Maastricht l'a montré. Mais les problèmes structurels de la France restent en jachère : hypertrophie du service public, réforme du système éducatif, affermissement du système de protection sociale, instauration d'une fiscalité plus équitable et plus incitatrice, aménagement du territoire.

» Il faudra engager un certain nombre d'actions qui ne seront acceptées par le pays que si elles sont soutenues par des formations politiques et par des hommes qui sauront faire prévaloir l'intérêt national sur des intérêts partisans ou sectoriels. J'ai évoqué l'accord nécessaire des républicains de gouvernement quelle que soit leur tendance politique. Il faudra bien qu'à un moment donné ils travaillent ensemble. Je pense que cela ne peut se faire qu'après une élection présidentielle au cours de laquelle le président élu aura clairement exposé les orientations fondamentales qu'il propose au pays et annoncé son intention de gouverner en dépassant les clivages politiques traditionnels.

– C'est 1958 ?

– L'histoire ne se répète jamais à l'identique. L'inspiration serait proche de celle de 1958, mais il y aurait le général de Gaulle en moins – et ce n'est pas une mince différence – et, en plus, les institutions de la Vᵉ République, une meilleure formation des Français, dont les mentalités ont beaucoup évolué sous la dure pression des faits au cours de ces dernières années, et une volonté de donner à la France toutes ses chances dans l'Union européenne.

– Aujourd'hui existe-t-il une alternative à la cohabitation ? S'il y a demain cohabitation, refuserez-vous cette fois de voter la confiance au nouveau gouvernement ?

– Ce n'est pas de gaieté de cœur que j'ai voté la confiance en 1986. Je l'ai fait parce que le gouvernement n'avait que trois voix de majorité. Je ne voulais pas, au cas où mon exemple serait suivi par d'autres parlementaires, provoquer une crise politique qui aurait été exploitée en leur faveur par les tenants de la cohabitation. Il fallait laisser les faits parler d'eux-mêmes. Cela dit, il y a une alternative à la cohabitation. Les protagonistes de cette formule la soutiennent parce qu'elle sert leurs intérêts respectifs du moment.

» On peut se réclamer du noble principe du respect du suffrage universel ou de la nécessité de ne pas décevoir les électeurs qui ont choisi une nouvelle majorité à l'Assemblée nationale. Tout cela est bel et bon, mais ne répond pas à la logique des institutions de la Vᵉ République. Il ne peut y avoir de dyarchie à la tête de l'Etat ; l'exécutif est affaibli s'il y a conflit entre le président de la République et le gouvernement. Le gouvernement est nommé par le président de la République, il ne procède pas de la volonté d'une majorité parlementaire. Le Parlement ne gouverne pas ; il légifère, contrôle, censure.

» Si le président de la République estime que les élections législatives ne peuvent l'affecter puisqu'il est l'élu du peuple tout entier, il nomme un premier ministre et un gouvernement proches de lui, qui tiendront compte des enseignements des élections législatives. Il appartient alors à la nouvelle Assemblée nationale de censurer, si elle le juge nécessaire, le gouvernement. Le président de la République a alors la possibilité d'en appeler au peuple par la dissolution : mais si, cette fois, le peuple envoie à l'Assemblée nationale la même majorité, le président doit en tirer les conséquences pour lui-même. Il ne peut en effet dans un délai d'un an dissoudre à nouveau l'Assemblée nationale.

» Cette analyse, elle avait d'ailleurs été faite en 1973 par M. Pierre Messmer, alors premier ministre du président Georges Pompidou, dans un article de *la Revue des Deux Mondes* de février 1973, que j'ai souvent rappelé avant 1986, mais qui fit l'objet d'une conspiration du silence, et cela se comprend !

» Il y a donc une alternative à la cohabitation : c'est de respecter l'esprit de la Vᵉ République. Etant donné le rôle du président de la Vᵉ République dans la conduite de la politique de la nation, toute élection à l'Assemblée nationale met naturellement en question la responsabilité pratique du chef de l'Etat devant le suffrage universel. Le président a la faculté de faire appel devant les électeurs d'un vote qui lui serait défavorable. C'est le peuple souverain qui tranche. Ces principes peuvent évidemment déranger les calculs des uns et les ambitions des autres. L'expérience de 1986-1988 a montré que les combinaisons, par lesquelles on les tourne, comportent, selon l'expression même de François Mitterrand, *« de graves inconvénients »* pour le pays. Cette considération est-elle moins importante que l'attrait du pouvoir ?

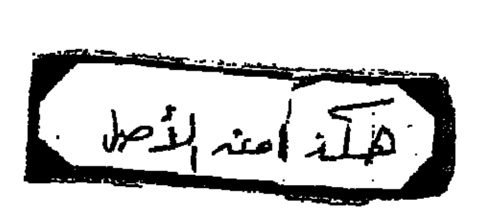
– Si le président vous demandait de revenir à Matignon, quelle serait votre réponse ? Vous sentiriez-vous en mesure de répondre immédiatement aux aspirations des Français ?

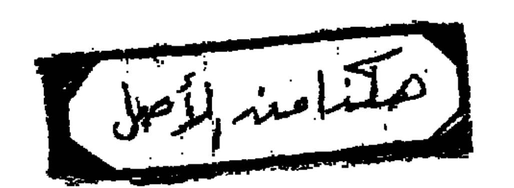
– Voilà quatre ans qu'à intervalles réguliers mon retour à Matignon est annoncé, souhaité par les uns, blâmé par d'autres. Je suis sensible à l'intérêt qu'on me porte, quelle qu'en soit l'inspiration. Je rappelle simplement que je n'ai jamais fait acte de candidature, alors que nombreux sont ceux qui aspirent aujourd'hui ouvertement à devenir premier ministre d'une nouvelle cohabitation. Je n'aime pas jouer à répondre à des questions purement hypothétiques.

» La deuxième partie de votre interrogation appelle en revanche quelques observations d'importance sur la marge de manœuvre du premier ministre de 1993. Il peut toujours prendre quelques mesures électoralistes pour satisfaire les revendications catégorielles qui ne manqueront pas de s'exprimer ou renoncer à la politique de stabilité du franc. Ce n'est évidemment pas souhaitable.

» Mais je ne crois pas qu'il dispose de la durée nécessaire pour engager la politique de réformes et d'adaptations structurelles qui s'impose et qu'il puisse s'affranchir de la perspective inhibitrice de l'élection présidentielle. Il gérera les affaires courantes et parera au plus pressé. Ce n'est pas l'ampleur des problèmes à traiter qui doit faire redouter au lendemain des législatives l'exercice du pouvoir, c'est tout au contraire la crainte de ne pouvoir gouverner dans un contexte institutionnel boiteux et précaire. »

Propos recueillis par
DANIEL CARTON





SOCIÉTÉ

Les perquisitions du juge Van Ruymbeke en Suisse

Suite de la première page

L'un des documents saisis par M. Van Ruymbeke porte la mention suivante : *« Com. pour AMM gouvernement français »*, AMM signifiant « autorisation de mise sur le marché ». Le magistrat rennais, qui est chargé d'instruire le dossier de l'industriel nantais, inculpé dans plusieurs affaires politico-financières, a également saisi des documents bancaires attestant de cette transaction.

Agissant dans le cadre de l'entraide judiciaire franco-suisse, après en avoir informé la chancellerie *via* le parquet général, le conseiller à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes était accompagné d'inspecteurs du SRPJ ainsi que de policiers suisses. Rapidement répercutée à Paris, au ministère de la justice comme à celui de l'intérieur, sa découverte y a fait l'effet d'une bombe. Elle donne en effet un brusque crédit aux accusations de René Trager selon lesquelles, dès avant 1986, la santé publique aurait servi, à l'occasion, de « pompe à finances » sous l'égide de Mme Dufoix et de son entourage.

Depuis ses premiers ennuis judiciaires, début 1991, pendant et après les treize mois de détention provisoire qu'ils lui valurent, celui qui fut, dans les années 1980, le financier de certains élus socialistes de l'Ouest, ne cesse de clamer sur tous les tons qu'il a joué, de 1984 à 1986, le rôle de *« courtier »*, pour le compte du ministère des affaires sociales et de la solidarité de Mme Dufoix, dont dépendait l'administration de la santé publique, dans plusieurs affaires de commissions sur des marchés(1).

L'une d'entre elles, que Trager raconte depuis des mois sans varier et dans laquelle il était question d'une commission perçue en Suisse pour le compte du ministère, ne fut d'abord qu'une rumeur. Quelques articles de presse y firent allusion dès 1991. Mais avec d'immenses précautions, tant Trager, incarcéré de mars 1991 à avril 1992, se bornait à jouer les imprécateurs sans vraiment passer aux aveux.

« J'étais chargé de porter les valises »

Récemment, son attitude a changé. Inculpé dans deux affaires d'abus de biens sociaux, lâché par ses anciens amis, ruiné et sommé de rendre des comptes à la justice et au fisc, il s'est décidé à donner les noms des destinataires des fonds qu'on lui reprochait d'avoir détournés. D'abord, dans des déclarations faites sur procès-verbal au juge Van Ruymbeke. Ensuite, dans les confidences qu'il a faites directement à plusieurs reprises depuis sa mise en liberté. Enfin, dans le livre qu'il a fait paraître au début du mois de novembre, aux Editions du Rocher (*le Monde* daté 8-9 novembre), et contre lequel, à ce jour, aucun référé judiciaire n'a été mis en œuvre. Dans tous les cas, René Trager a donné les mêmes précisions et livré les mêmes détails sur cette nouvelle « affaire », précisions et détails que le voyage en Suisse de M. Van Ruymbeke semble avoir confirmés.

Interrogé, le 27 août, par le magistrat rennais sur l'origine de sommes ayant transité par les comptes de ses sociétés, René Trager avait, sur procès-verbal, répondu ceci : *« Il a pu apparaître des sommes provenant pour partie d'une commission que j'ai été percevoir pour le compte de Michel Gagneux, à l'époque directeur de cabinet de Mme Dufoix (...). J'ai en effet été récupérer, en les mois de mai et novembre 1985, je crois, l'équivalent de 2 millions de francs français en trois ou quatre fois en Suisse. Il s'agit de la commission prévue sur l'achat d'un IRMN (valeur 18 à 22 millions de francs) pour le compte de l'hôpital de Nîmes* [ville où Mme Dufoix tentait à l'époque de s'implanter électoralement]. *Il y avait eu à l'origine une réunion au moins au ministère des affaires sociales à laquelle participaient MM. Maurice* [Michel Maurice, conseiller de Mme Dufoix] *et Gagneux, ainsi que les représentants du vendeur américain, la société FONAR, à savoir M. N'Guyen, et M. Donnet, représentant leur importateur suisse, la société SAFIGEX, dont le siège est à Lausanne. »*

Le rôle d'intermédiaire de M. Trager consistait, selon lui, à percevoir une commission, dont il affirme avoir reversé l'essentiel, tout en prélevant sa dîme, aux proches de Mme Dufoix. C'est ce qu'il explique, sans fioritures, lors de son interrogatoire du 27 août : *« J'étais chargé d'aller chercher l'argent en Suisse, de porter les valises et de les remettre à M. Gagneux après avoir converti l'argent en francs français. Sur le montant de 2 millions, ma commission s'est élevée à 400 000 ou 500 000 francs. Pour le reste, une bonne partie a été remise en main propre par moi-même à M. Gagneux. »*

A la question de savoir si Mme Dufoix était tenue informée, René Trager répond au juge : *« Mme Dufoix était au courant. Il y avait eu une réunion, à laquelle elle participait, ainsi que son mari Antoine, Michel Gagneux, Michel Maurice et moi-même, sur le financement. Les provenances, qu'il s'agisse d'IRMN ou des naturalisations* [il s'agit de l'implantation de la sous-direction des naturalisations à Rezé], *ont été évoquées, ainsi que le calendrier des remises d'argent. »*

A l'appui de ces déclarations, Trager affirmait, bien avant la perquisition effectuée ces jours-ci par le juge rennais, qu'il était allé toucher l'argent à la SAFIGEX muni de lettres du ministère des affaires sociales *« signées par M. Gagneux avec le tampon de délégation du ministre »*. Il ajoutait que, en échange de l'argent, il avait signé des reçus à la société suisse, dont on ignore si le juge les a aussi découverts. Pour corroborer ses affirmations, René Trager a, par ailleurs, un témoin. En effet, l'industriel nantais ne partait pas toujours seul pour ses « missions » en *Suisse romande. Il s'est fait accompagner* à plusieurs reprises par un ami allemand, un certain Richard Gaul, entrepreneur à Sarrebruck, dont la nationalité permettait d'éviter les problèmes de change en France.

« Ce fric, c'était pour la politique »

Dans un entretien publié en septembre 1991 par *le Point*, Richard Gaul a raconté ces *« virées »*, agrémentées d'arrêts *« dans les meilleurs hôtels et restaurants »*, avec René Trager : *« Je conduisais René dans ma voiture. Il retirait fréquemment des sommes importantes à Lausanne ou à Fribourg. A quatre reprises, cela a atteint environ 200 000 francs suisses* [environ 800 000 francs français]. *Ensuite, c'est moi qui changeais cet argent. A Sarrebruck dans une grande banque, et même à la Banque de France à Paris ou à Nantes. »* Selon Trager, compte tenu de l'importance des sommes, il lui est arrivé, au retour de Lausanne avec ses francs suisses, de bénéficier d'un taux de change *préférentiel au siège* parisien de la Banque de France.

« Je savais que ce fric, c'était pour la politique », confiait encore Richard Gaul. *« Mais*, ajoutait-il, *je ne peux pas dire qui touchait. René ne m'emmenait jamais avec lui lorsqu'il remettait du fric, en chèques ou en liquide. »* Gaul attendait donc dans un café, en attendant que son ami ait terminé sa livraison. Où allait l'argent ? A cette question, Trager a invariablement répondu qu'il le remettait *« aussi bien à Michel Gagneux qu'à Antoine Dufoix »*. Par contre, il prétend ignorer la destination finale des fonds. Du moins dans ses confessions au juge Van Ruymbeke.

Pourtant, dans son livre, il ne ménage guère Mme Dufoix, évoquant sans détours ce qu'il n'avait pas souhaité révéler quelques mois plus tôt au magistrat. Page 95 : *« J'ai personnellement, je le dis et le confirme, participé à la campagne électorale* [législative] *de Georgina Dufoix en 1986 entre autres financements. »* Page 99, il attribue la commission de 2 millions touchée en Suisse *« au ministre Georgina Dufoix »*. Ailleurs, il évoque son frère, Marcel Trager, descendant dans le sud de la France *« porteur d'une valise de billets à destination d'Antoine Dufoix »*. Enfin, il ressort des déclarations de Trager que toutes ses allées et venues, aussi bien en Suisse qu'en France, ont pris place entre la fin de 1985 et la fin du mois de février 1986, c'est-à-dire dans la période précédant les élections législatives *de mars 1986*.

On remarque, par ailleurs, que René Trager, lorsqu'il parle d'appareils d'IRMN dans son livre, le fait toujours au pluriel. Cela voudrait-il dire qu'il y aurait eu d'autres commandes et d'autres commissions du même genre pour le même type d'appareil ? Pour l'heure, Trager n'en *a jamais soufflé mot. Toutefois, s'il ne semble pas vouloir s'étendre sur ce sujet*, l'industriel nantais n'est pas avare de confidences quand il s'agit du marché des scanners. Selon lui, l'implantation de cet autre appareil de radiologie lourde, soumise, elle aussi, à autorisation ministérielle, aurait fait l'objet de nombreux marchandages, trafics d'influence et remises de commissions. *« Michel Gagneux m'a confié un jour que des transactions identiques intervenaient sur des scanners, mais qu'elles étaient du domaine réservé à Michel Reyt »*, a-t-il affirmé au juge Van Ruymbeke. Si c'est exact, le magistrat rennais, qui est également chargé d'instruire le dossier de M. Reyt, patron de la SAGES, devrait se retrouver bientôt en pays de connaissance.

IRMN, scanners... S'agit-il de cas isolés ? Ou bien est-on en présence d'une véritable filière organisée *dans le secteur de la santé, et plus* précisément de la radiologie ? Il serait prématuré, en l'état actuel de l'enquête, de trancher. Mais René Trager *n'est pas le seul* à tenir des propos accusateurs. Certains experts des questions de santé publique, et parmi eux le conseiller d'un ancien ministre socialiste, nous ont affirmé que le prélèvement par certains *« politiques »* de commissions sur ces appareils coûteux était une pratique répandue. Et pas seulement chez les socialistes, mais aussi sous les gouvernements de droite.

Une filière dans le secteur de la santé ?

Il est de notoriété publique *que* les années 80 ont connu un développement *sans précédent des nou*velles technologies en matière de radiologie. Les appareils d'IRMN sont passés d'une quinzaine d'appareils fin 1985 à quatre-vingt treize en février 1992. Quant aux scanners, ils sont passés de quelques dizaines d'unités début 1980 à quatre cent soixante-six fin 1991. Jusqu'en 1987, année qui vit la vente de la Compagnie générale de radiologie (CGR, filiale de Thomson) au géant *américain General* Electric, le marché était partagé *pour l'essentiel entre la CGR*, Philips et Siemens.

De plus, plusieurs dossiers aujourd'hui *entre les mains de la* justice – et notamment de la chambre d'accusation de Rennes – ont pour dénominateur commun de se situer dans les domaines de l'action sociale et de la santé, entre 1984 et 1986. Il s'agit d'enquêtes sur d'éventuelles commissions illicites versées à l'occasion de la réa*lisation de projets d'équipement*, publics ou privés. La première affaire concerne l'implantation, en 1986, de la sous-direction des naturalisations, dépendant du ministère de l'action sociale, à Rezé, une commune de la banlieue nantaise. Son maire, le député (PS) Jacques Floch, est par ailleurs inculpé dans *un appendice de l'affaire Trager* instruit à Angers par le juge Yvan Auriel – un imbroglio financier ayant pour origine un projet de résidence-service pour personnes âgées.

En juin, le juge Van Ruymbeke a inculpé M. Michel Maurice, ancien conseiller de Mme Dufoix au ministère des affaires sociales et son ancien chef de cabinet à la présidence de la Croix-Rouge, de complicité de recel d'abus de biens sociaux dans le cadre de l'instruction concernant la sous-direction des naturalisations. M. Maurice était déjà inculpé, dans le dossier de la résidence-service de Rezé, de recel et abus de confiance.

Plus récemment, le magistrat rennais a effectué une perquisition au domicile parisien de M. Michel Gagneux, qui exerça les fonctions de conseiller, de directeur adjoint, puis de directeur du cabinet au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, de 1982 à 1986. C'est-à-dire lorsque M. Pierre Bérégovoy, puis Mme Georgina Dufoix *furent* titulaires de ce ministère (2).

M. Gagneux, tout comme Mme Dufoix, dément en bloc les accusations de René Trager.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX

(1) Mme Georgina Dufoix a été ministre des *affaires sociales et de la solidarité* nationale de juillet 1984 à mars 1986, *fonction qu'elle cumulera, à partir* de décembre 1984, avec celle de porte-*parole du gouvernement. Sous la cohabi*tation, elle est députée (PS) du Gard. *De mai à juin 1988, elle est ministre* délégué chargé de la famille, des droits de la femme, de la solidarité et des rapatriés. Elle ne conservera pas de poste ministériel dans le deuxième gouvernement Rocard et est nommée – après sa défaite en juin 1988 aux élections législatives face à M. Jean Bousquet, le maire de Nîmes – le 2 juillet 1988 chargé de mission auprès du président de la République, poste qu'elle abandonnera en janvier 1992 après l'affaire Habache. Elue présidente de la Croix-Rouge française en avril 1989, elle a aussi abandonné cette fonction après l'affaire Habache. Depuis novembre 1989, elle est à la tête de la délégation générale à la lutte contre la toxicomanie.

(2) M. Gagneux a été *président-direc*teur général de la SONACOTRA de 1986 à janvier 1992. Il avait démissionné de ce poste à la suite d'un sévère rapport de la Cour des comptes.

Mme Georgina Dufoix : « Je n'ai jamais rencontré René Trager »

« Je n'ai jamais rencontré René Trager du temps où j'étais au ministère. Je ne l'ai jamais vu dans ces lieux. Que Michel Gagneux, Michel Maurice ou même mon mari l'aient vu, il faut le leur demander et il faut demander à Trager de le prouver. Moi je n'en ai aucun souvenir. »

Une fois énoncé ce démenti, Mme Georgina Dufoix, qui nous a reçu mercredi 18 novembre, ne souhaite commenter ni les développements de l'enquête du juge Van Ruymbeke ni les déclarations de René Trager.

Sur toutes les questions concernant cette affaire, Mme Dufoix, qui est aujourd'hui déléguée générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie, adopte une position d'attente et avance des arguments de morale personnelle.

« Je lis, dit-elle, *un certain nombre de choses dans les journaux. Dans ce genre d'affaire, comme dans l'affaire du sang contaminé, lorsqu'on m'apportera des preuves, je commenterai, je répondrai. »*

Puis, faisant allusion aux épreuves qu'elle traverse, elle nous a fait part de sa *« sérénité »* : *« Si quelque chose était contraire à l'honneur, je ne l'aurais pas fait. »*

Jeudi 19 novembre, dans la soirée, nous avons cherché à joindre son époux, M. Antoine Dufoix, à leur domicile. Mme Dufoix nous a précisé qu'absent de Paris, il ne serait de retour que dans deux jours.

R.-P. P.

M. Michel Gagneux : « inimaginable »

« Je ne savais rien des mécanismes qui auraient conduit à une opération du genre dont parle René Trager. Jamais je n'avais entendu parler, à l'époque, des gens qu'il cite, ce M. N'Guyen et l'autre dont j'ai oublié le nom. Jamais je n'ai eu de réunion avec ces personnes, pas plus qu'avec Trager, d'ailleurs. Jamais, je l'affirme solennellement, je n'ai signé, par aucun procédé que ce soit, le genre de lettre dont vous parlez avec la signature du ministre. »

C'est avec véhémence que M. Michel Gagneux, ancien directeur du cabinet de Mme Georgina Dufoix, s'est élevé contre le rôle que lui attribue René Trager dans toute cette affaire. Il affirme en avoir *« beaucoup souffert »* et se plaint d'avoir eu récemment à subir une perquisition du juge Van Ruymbeke *alors qu'il n'a* jamais été entendu, qu'il n'a pas accès à la procédure et qu'il *« ne peut pas se défendre »*. M. Gagneux, qui a répondu à nos questions, jeudi 19 novembre, *au téléphone, reconnaît* avoir vu René Trager au ministère des affaires sociales à l'époque des faits.

Il l'a *« croisé deux ou trois fois »*, notamment *« dans le bureau d'un conseiller technique de Mme Dufoix, qui était devenu un ami de Trager »*. Quant à l'idée qu'il ait pu utiliser la *signature du ministre pour l'ap*poser sur des documents habilitant Trager à toucher une commission en Suisse, Michel Gagneux la juge *« inimaginable »* pour le fonctionnaire qu'il est, et *« totalement contraire »* à son caractère. Il reconnaît toutefois qu'il existait au ministère, outre la délégation de signature, *« un appareil pouvant reproduire la signature de Mme Dufoix »* lorsqu'elle était absente et dans les cas exceptionnels.

R.-P. P.

Les procédures d'autorisation

Certains matériels hospitaliers dits « lourds » imposent pour pouvoir être installés *dans les établissements* une autorisation particulière des pouvoirs publics. C'est notamment le cas des appareils d'IRM et des scanners. La procédure est *définie par la loi* du 31 décembre 1970 portant réforme hospitalière et par des *décrets*. Pour les établissements privés, les demandes sont formulées à la direction des hôpitaux qui prend différends avis consultatifs. En cas *de refus, l'établissement peut* faire appel, d'abord par recours hiérarchique (à ce stade le ministre des affaires sociales peut donner l'autorisa*tion), ensuite par recours* gracieux, toujours auprès du ministre, ensuite par recours contentieux devant le tribunal administratif. Pour les établissements publics, *la direction* des hôpitaux prend notamment avis des commissions des *équipements sanitaires* et sociaux. En règle générale, la direction des hôpitaux fait confirmer sa décision, par écrit, à l'échelon du cabinet *ministériel, l'acquisition étant le* plus généralement accordée par le directeur des hôpitaux.

L'ensemble de cette procédure a été modifié par la loi Evin de juillet 1991 portant réforme hospitalière.

Le débat sur la bioéthique à l'Assemblée nationale

M. Kouchner : la loi doit « tracer une frontière entre ce qui est possible et ce qui est souhaitable »

Les députés ont commencé, jeudi 19 novembre, l'examen des trois projets de loi relatifs à la bioéthique présentés par MM. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace, et Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, qui a invité le législateur à *« tracer une frontière entre ce qui est possible et ce qui est souhaitable »*.

C'est une course de plus en plus effrénée. A son terme, il y a un danger, celui de l'homme éclaté, en morceaux, en *« pièces de rechange »*, et le risque, pour M. Kouchner, d'un nouvel *« esclavage » des « grandes masses d'hommes pauvres »* pour le profit de la *« médecine des riches »*.

Mais les deux compétiteurs, le politique tant décrié, à qui revient la charge de légiférer, et le scientifique, nimbé d'autorité et de compétence, ne partent pas à égalité. *« Le rôle du législateur est d'autant plus délicat que la rapidité du progrès scientifique et l'évolution des mœurs peuvent rendre obsolète une norme législative qui vient d'être adoptée »*, a noté M. Bernard Bioulac (PS, Dordogne), rapporteur de la commission spéciale constituée pour la circonstance.

Pourtant, la loi doit aujourd'hui s'imposer à la science dans son propre intérêt. Il y a même *« urgence »*, selon Mme Yvette Roudy (PS, Calvados), présidente de cette commission. *« Combien d'exemples récents nous ont montré que l'abstention du législateur posait plus de problèmes qu'elle n'était censée en résoudre !* a déclaré M. Kouchner. *Peut-on accepter que des pratiques nouvelles et dangereuses soient poursuivies en l'absence de tout encadrement ? Est-il raisonnable, par souci de ne pas donner force de loi à ces pratiques sur lesquelles nous devons nous interroger, de les laisser hors la loi ? » « Les dérives se multiplient*, a souligné le ministre de la santé. *Notre société se trouvera placée devant le fait accompli, l'homme aura été pris de vitesse par la science, malgré lui, si nous ne faisons rien. »*

Reprenant les termes de Mme Roudy, M. Kouchner l'a affirmé : la démarche des députés doit être *« ambitieuse par les enjeux qu'elle définit : garantir le respect de la personne humaine et tracer une frontière entre ce qui est possible et ce qui est souhaitable »*, tout en restant *« modeste »*. *« Le législateur pas plus que le scientifique ne détient la vérité, vérité qui pourrait être imposée à tous et que nous ne voulons imposer à personne »*, a expliqué M. Kouchner. *« L'éthique n'est pas de droite ni de gauche, il n'existe pas et n'existera pas de 49-3 des consciences »*, a-t-il ajouté.

Cette modestie, tous l'ont revendiquée en affirmant qu'il n'était pas question de graver avec orgueil dans le marbre pour les décennies à venir. *« Toute connaissance constitue un bouleversement*, a précisé le ministre de la santé. *En résolvant une énigme, on en révèle inévitablement une autre, masquée par la première. C'est pourquoi j'ai demandé que cette loi soit relue, révisée à chaque législature, afin que les représentants du peuple aient la possibilité de reprendre le débat que telle ou telle pratique rendra nécessaire, tant l'accélération dans ce domaine est vertigineuse. »* Le contenu des trois projet de loi, minutieusement présenté par M. Bioulac, constitue selon M. Kouchner *« un équilibre satisfaisant »*. Un équilibre qui doit à la fois encadrer et rassurer.

Le ministre a abordé plus particulièrement le sujet de la procréation médicalement assistée, en indiquant qu'elle est qualifiée de médicale non seulement parce qu'elle utilise des procédures médicales *« mais parce qu'elle ne vise qu'un but médical, tous les aspects du médical, rien que le médical »*. Il a aussi évoqué le diagnostic prénatal en s'efforçant de dissiper *« le fantasme de l'enfant parfait »*. *« Depuis vingt ans, il n'y a pas eu de diagnostic prénatal pratiqué pour cause de sexe ou de couleur des yeux ; il faut souligner l'absence de demande aberrante dans notre société. La réalité sociale est donc plutôt rassurante. »*

Mme Boutin (UDC) : l'embryon « otage des scientifiques »

Mais c'est au nom d'une tout autre perception de la réalité que Mme Christine Boutin (UDC, Yvelines), qui défendait en son nom propre une motion d'irrecevabilité, s'est opposée aux discours des ministres. Selon le député centriste, proche du Combat pour les valeurs de M. Philippe de Villiers, la course entre le législateur et le technicien est vaine, puisque ce sont *« les scientifiques qui dictent la loi »*.

Pendant deux longues heures, le député s'en est pris obstinément aux excès de la science, dont M. Curien avait pourtant pris soin d'indiquer qu'elle n'est *« ni bonne ni mauvaise en elle-même »*. Soumis au *« scientisme »*, les trois projets de loi *« sont à la fois ambitieux et permissifs et posent finalement très peu de limites à la légitimité des pratiques biologiques qui risquent de porter atteinte à la dignité de la personne »*.

Mme Boutin a consacré la majeure partie de son intervention à la défense de l'embryon, *« otage complaisant des scientifiques »*. *« La rapacité scientifique transformera-t-elle l'embryon en matériau ? A-t-on peur, en restant silencieux sur le statut de l'embryon, de réveiller le douloureux débat sur l'avortement ? »*, s'est interrogée Mme Boutin. Au nom du même principe revendiqué par M. Kouchner pour légitimer la rédaction du code de bioéthique que constituent les trois projets de loi, à savoir la dignité de la personne humaine, le député est revenu avec fracas sur la loi Veil de 1975. *« C'est la source de tous nos maux, elle a ouvert une brèche qui a permis toutes les dérives actuelles »*, a-t-elle asséné.

Interrompue sans cesse par les députés socialistes, isolée tant à droite qu'à gauche, Mme Boutin a pris irrégulièrement sa revanche à la fin de son discours. Son réquisitoire a été en effet bruyamment applaudi par un public exceptionnellement nombreux massé dans les tribunes de l'Assemblée nationale, tout acquis à la *lutte contre* l'avortement et rameuté pour une bonne partie par le député centriste lui-même. Les manifestations étant interdites, ce public a été prestement évacué à l'extérieur de l'Assemblée, à la demande du président de séance, M. Raymond Forni (PS, Territoire-de-Belfort), qui a aussitôt suspendu les débats.

GILLES PARIS

JUSTICE

La réforme de la procédure pénale

Les sénateurs proposent de remplacer l'inculpation par une « mise en examen »

Le Sénat a poursuivi, jeudi 19 novembre, l'examen du projet de loi portant réforme de la procédure pénale. Alors que les députés avaient remplacé l'inculpation par une formule à deux vitesses – la *« mise en examen »* étant éventuellement suivie d'une *« ordonnance de notification de charges »,* – les sénateurs n'ont conservé que la seule phase de « mise en examen ».

Il y a deux écoles chez ceux qui veulent effacer l'infamie entachant l'inculpation. Il y a ceux qui, souhaitant éviter toute focalisation sur un acte unique, optent pour une procédure à deux vitesses : dissociant l'ouverture des droits de la défense (autorisée par une « mise en examen ») de la phase de la notification de charges, le gouvernement et l'Assemblée sont de ceux-là. Et il y a ceux qui estiment qu'une telle gradation *« fait inutilement rebondir l'instruction et donne prise aux médias »,* selon l'expression de M. Jean-Marie Girault (Rép. et ind., Calvados), rapporteur au nom de la commission des lois. Cet argument a convaincu le Sénat, qui ne s'est guère fait prier pour supprimer l'*« ordonnance de notification de charges »* et ne conserver que la seule *« mise en examen »*. C'est un des volets principaux du projet gouvernemental qui disparaîtrait ainsi.

Mais les sénateurs n'en sont pas restés là dans leur réécriture du texte. La réforme de la mise en détention provisoire n'a pas davantage survécu à leur exégèse. Souhaitant instituer la collégialité dans la décision de mise en détention, le gouvernement avait déjà essuyé un revers à l'Assemblée qui, non contente d'exclure le juge d'instruction de ce « collège », y avait introduit des échevins (c'est-à-dire des assesseurs). M. Vauzelle a qualifié cette innovation de *« fausse bonne idée »*. Les sénateurs l'ont si bien suivi qu'ils ont récusé jusqu'au principe même de collégialité. Ils ont toutefois souhaité que le juge d'instruction en proie à des états d'âme ait la possibilité de solliciter un *« avis »* auprès du président du tribunal et d'un magistrat du siège.

M. Vauzelle n'a pas été plus chanceux à propos de l'introduction de la procédure *« contradictoire »* lors de l'audience de jugement. Les sénateurs ont rayé d'un trait de plume cette réforme qui était d'autant plus chère au cœur du ministre que, incluse au dernier moment dans un projet déjà mis en forme par son prédécesseur, M. Michel Sapin, elle portait sa « patte » personnelle.

Son autre contribution, la protection de la présomption d'innocence dans les médias, a reçu un meilleur accueil. Hommage quelque peu embarrassant, en vérité, puisque les sénateurs en ont durci le dispositif. Selon la version de l'Assemblée, une personne bénéficiant d'un non-lieu pourra désormais demander au juge d'ordonner l'insertion d'un communiqué faisant état de cette décision dans les médias – y compris audiovisuels – où elle aurait été présentée comme coupable. Se faisant l'écho des inquiétudes des chaînes de télévision, M. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'Etat à la communication, a présenté un amendement n'autorisant un tel recours dans les médias audiovisuels que *« si des circonstances particulières le justifient »*. Mais il s'est heurté à un refus sans appel des sénateurs.

Emportés dans leur élan, ces derniers ont même souhaité correctionnaliser les entraves à l'exercice du droit de réponse, aujourd'hui considérées comme de simples contraventions. Il en coûterait aux médias fautifs une amende allant de 300 F à 15 000 F. *« Pourquoi aggraver ainsi les peines ? Faisons confiance aux journalistes »*, a regretté M. Jeanneney. Mais il était bien seul face à des sénateurs coalisés pour la circonstance.

FRÉDÉRIC BOBIN

Après l'adoption de l'« amendement Charasse » par le Sénat

Le rôle judiciaire confié aux douanes provoque des remous chez les magistrats et les policiers

L'adoption, dans la nuit du 18 au 19 novembre (le Monde du 20 novembre), de l'amendement déposé par le sénateur Michel Charasse (PS, Puy-de-Dôme), visant à créer un « service douanier central de police judiciaire » au sein de l'administration des douanes n'en finit pas de provoquer des remous.

Le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, a adressé une lettre au premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, lui signalant son opposition catégorique au projet de service douanier central de police judiciaire. Au cours de la séance publique au Sénat, le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, avait déjà souligné l'hostilité du gouvernement. On se souvient toutefois que M. Bérégovoy, lorsqu'il était ministre de l'économie, avait soutenu le point de vue de celui qui était alors son ministre du budget, exerçant à ce titre la tutelle sur les douanes, M. Charasse.

« Les incohérences et les dangers » de ce texte ont été dénoncés par le Syndicat de la magistrature (SM, gauche), selon lequel *« l'attribution de la qualité d'OPJ aux douanes, qui disposent déjà de nombreux pouvoirs exorbitants du droit commun, ne peut que renforcer la confusion des rôles »*.

Le texte fait l'unanimité contre lui du côté policier. *« Le ministère des finances veut se doter d'une service autonome doté de pouvoirs exorbitants,* a déclaré le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale (SCHFPN, majoritaire dans ce corps). *Si l'administration des douanes a des problèmes d'effectifs, pourquoi ne pas prévoir la reconversion de douaniers, formés à cet effet et délestés des pouvoirs du code des douanes, au sein de la police nationale ? »*, ajoute le commissaire Ange Mancini, membre du bureau du SCHFPN et directeur du SRPJ de Versailles.

Le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC, majoritaire chez les inspecteurs) a, de son côté, qualifié de *« liberticide »* l'amendement sénatorial. Celui-ci a également été dénoncé par la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire dans la « tenue »).

Séparation des pouvoirs

par Erich Inciyan

LIMITER le débat ouvert par l'« amendement Charasse » à des arguments corporatistes serait une erreur. Certes, l'administration des douanes se trouve confrontée à de sérieux problèmes d'emploi avec la suppression des frontières dans l'Europe de 1993, qui met fin au contrôle systématique exercé aux frontières par les douaniers.

Certes, les deux services de l'Etat – la police nationale en zone urbaine, la gendarmerie en zone rurale – chargés par la loi des missions de police judiciaire ont fait preuve, dans le passé, d'un soin jaloux à préserver leurs prérogatives. Mais la création d'une troisième force de police judiciaire en France va bien au-delà des problèmes du moment et des classiques jeux de rivalités entre administrations : c'est la question de la séparation constitutionnelle des pouvoirs et du respect des libertés qui se trouve posée.

Alors que le législateur, inspiré par l' « esprit des lois » cher à Montesquieu, a toujours veillé au partage et à l'équilibre des pouvoirs, l'« amendement Charasse » reviendrait à concentrer, au sein du ministère de l'économie et des finances, des pouvoirs à la fois douaniers, fiscaux et judiciaires. A la différence de la police et de la gendarmerie qui sont soumises à une double tutelle, celle de leur ministère et celle des magistrats. Selon un haut responsable de la police judiciaire, cela offre *« des garanties incontestables du point de vue de son autonomie vis-à-vis d'éventuelles influences du pouvoir politique »*.

La logique inspirant la réforme du code de procédure pénale – mieux garantir les droits et libertés des citoyens – paraît peu conciliable avec la confusion des pouvoirs qui seraient confiés aux « douaniers-officiers de police judiciaire ». Le code des douanes leur confère déjà des pouvoirs inquisitoriaux considérables, à la fois plus étendus et moins encadrés que ceux reconnus aux officiers de police judiciaire (OPJ). Il s'agit notamment du droit de fouiller tout véhicule et toute personne, du droit de visite domiciliaire et du droit de transaction financière avec des particuliers poursuivis pour infraction douanière. Autant de pouvoirs que la loi interdit aux policiers français, comme aux « douaniers-OPJ » allemands ou néerlandais, dont l'exemple a été cité en référence – mais sans qu'il précise cette limitation de leurs compétences – par l'ancien ministre du budget.

Or l'« amendement Charasse » ne prévoit aucune restriction au cumul de ces pouvoirs inquisitoriaux et des pouvoirs judiciaires (la mise en garde à vue, par exemple) qui seraient reconnus aux douaniers. Seul l'exposé des motifs précise qu' *« il va de soi que les douaniers officiers ou agents de police judiciaire ne pourraient utiliser successivement pour une même affaire les pouvoirs tirés du code des douanes et ceux découlant du code de procédure pénale »*. Cette réserve ne figure pas dans le texte adopté, sans doute un peu vite, par le Sénat.

Peut-on concevoir, à cet égard, que demain, au sein de l'administration des douanes, une hiérarchie unique soit chargée d'engager une procédure administrative prévoyant des transactions financières, et d'enchaîner une procédure judiciaire ? Imaginerait-on, *a contrario*, de doter des policiers ou des gendarmes de tous les droits conférés par le code des douanes ?

L'Europe de la sécurité intérieure impose sans nul doute d'adapter le dispositif français à la nouvelle donne de l' « espace unique ». C'était précisément la finalité du projet de loi sur la sécurité intérieure, qui visait à mieux coordonner les missions des diverses forces (police, gendarmerie, douanes) concourant à la sécurité intérieure. Mais ce projet, annoncé à maintes reprises depuis 1988, n'a jamais été présenté au Parlement.

EN NOVEMBRE CHEZ CITROËN

9000 F*



sur l'achat d'une CITROËN AX
à moteur catalysé pour
tous les Amoureux de la Nature.

*2 000 F D'AIDE FISCALE + 7 000 F DE REPRISE MINIMUM, soit par exemple 43 500 F au lieu de 52 500 F (prix TTC clés en main au 28/09/92 - AM 93) pour une CITROËN AX 10 E.
CITROËN reprend votre véhicule 7 000 F TTC minimum, quel que soit son état ou aux conditions Argus** + 7 000 F si la carte grise est à votre nom depuis plus de 3 mois, pour tout achat d'une CITROËN AX neuve AM 93, d'une cylindrée au moins égale à celle du véhicule à reprendre. En plus, sur toutes les CITROËN AX essence catalysées, vous bénéficierez de l'aide fiscale de 2 000 F. Offre valable dans la limite des stocks disponibles, pour les véhicules commandés en novembre et immatriculés au plus tard le 31 décembre 1992, dans tous les points de vente CITROËN affichant l'opération. Offre non cumulable avec d'autres offres promotionnelles. ** Valeur de reprise Argus calculée en fonction du cours moyen de l'Argus du jour, du kilométrage du véhicule, et diminuée des frais éventuels de remise à l'état standard et de 15 % pour frais et charges professionnels. Relations clientèle 05 05 24 24 (appel gratuit) ou Minitel 3615 CITROËN.

CITROËN AX ESSENCE OU DIESEL

CITROËN

CITROËN préfère TOTAL

RSCG

مكتبة الأهرام

SOCIÉTÉ

REPÈRES

CIRCULATION

M. Jacques Chirac rend la police responsable des « bouchons » de mercredi dans Paris

Commentant, jeudi 19 novembre, les bouchons qui ont paralysé la capitale dans la soirée du 18 novembre, M. Jacques Chirac, maire de Paris, a déclaré : *« Les Parisiens ont été abandonnés à eux-mêmes par une police tout occupée à protéger avec des moyens excessifs l'ambassade américaine contre quelques agriculteurs, et la chambre de commerce franco-israélienne, où devait se rendre le président. En outre, les automobilistes qui avaient abandonné leurs voitures ne les ont pas retrouvées le lendemain matin. Elles avaient été enlevées par la fourrière. Les Parisiens n'ont pas à payer l'impuissance de l'Etat à gérer la circulation dans la capitale. Dès lundi, lors de la séance du Conseil de Paris, je demanderai au préfet l'annulation des contraventions et des factures d'enlèvement qui pourraient être adressées aux victimes du mercredi noir. »*

DÉFENSE

Les armées pourront rappeler des réservistes volontaires à tout moment

Les armées pourront rappeler des réservistes à tout moment, selon leur spécialité. Le projet de réforme du système des réserves, *« en privilégiant la notion de qualité à celle de quantité »*, autorise, en effet, *« un appel aux compétences des réservistes à tout moment »*, a indiqué le secrétaire d'Etat à la défense, M. Jacques Mellick, qui était entendu, jeudi 19 novembre, par la commission de la défense de l'Assemblée.

En présentant l'esprit de cette réforme, qui aura la forme d'un projet de loi, M. Mellick a rappelé que *« la guerre du Golfe a montré »*, notamment pour le service de santé, que, plus que d'un réservoir de réservistes indifférenciés, les besoins portaient sur des spécialistes. *« Disponibles dans la nation »*, ces spécialistes *« pourraient être utilisés dans des conflits limités ou de simples crises, soit en métropole pour satisfaire à des tâches laissées vacantes, soit plus exceptionnellement sur les théâtres extérieurs »*. Le projet de réforme a notamment pour objectif de *« porter l'effort sur le volontariat »* en établissant *« une sorte de contrat moral entre les armées et les réservistes volontaires »*, a-t-il expliqué.

Ces volontaires, qui constituent l'élément central de la modernisation des réserves, pourront désormais, et pour la première fois, être mobilisés en temps de crise, voire en temps de paix pour des opérations humanitaires par exemple.

SCIENCES

L'expérience Hydra-10 a atteint la profondeur de 701 mètres

L'expérience de plongée profonde, qui avait commencé le 2 novembre dans les caissons hyperbares de la société marseillaise COMEX, a dû être modifiée mercredi 18 novembre. Les trois hommes, qui étaient à la profondeur fictive de –675 mètres, montraient, en effet, depuis le 16 novembre des signes de fatigue provenant vraisemblablement de la perte du sommeil (pour deux d'entre eux) et de la perte de l'appétit (chez le troisième). Aucun d'entre eux ne présentait de troubles neurologiques ou psychiques, mais aucun n'aurait pu faire le programme de travail dans l'eau du caisson humide prévu à –700 mètres (*le Monde* du 4 novembre).

Décomprimés jusqu'à –650 mètres au cours de la journée du 17 novembre, suralimentés, les trois plongeurs se sont très vite sentis beaucoup mieux. Dans la nuit du 19 au 20 novembre la compression a repris. Deux des hommes sont restés à –675 mètres, le troisième a atteint –701 mètres à 11 h 25 le 20 novembre. Il y restera deux heures, au sec par sécurité, mais y travaillera. Dans l'après-midi du 20, il devrait rejoindre ses deux compagnons à –675 mètres.

La décompression finale pourrait commencer le 23 novembre pour s'achever entre le 15 et le 18 décembre.

□ **FOOTBALL : championnat de France.** – Le Paris-SG a battu Auxerre, *2-0*, jeudi *19* novembre au Parc des Princes, en match avancé de la 15e journée du championnat de France de football.

NOUVEAU CATÉCHISME

« La Bonne Nouvelle sous haute surveillance » titre Témoignage Chrétien dans son numéro en date du samedi 21 novembre. L'hebdomadaire, dans un important dossier consacré au *catéchisme* universel qui vient de paraître , publie analyses et points de vue, mais aussi s'oppose sans ambiguïté à ce document très largement négatif. L'éditorial de Georges Montaron — « Un christianisme surgelé » —, un texte de Guy Aurenche — « Un caté désespérant » — et d'autres articles disent pourquoi les chrétiens n'ont *pas* besoin, pour vivre, d'un tel « code de la route », mais de la parole fondatrice de l'Evangile.

TÉMOIGNAGE CHRÉTIEN

En vente (17 F) dans toutes les maisons de la presse et au siège : 49, Faubourg Poissonnière, Paris 9ème.

Malgré la politique « offensive » de Mme Bredin

Grogne des personnels de la jeunesse et des sports

Représentant la majeure partie des sept mille fonctionnaires des services extérieurs du ministère de la jeunesse et des sports, quatre syndicats d'inspecteurs et de personnels techniques (1), habituellement discrets, ont profité du débat budgétaire pour dire haut et fort leur mécontentement. Ils ont lancé un appel en direction notamment des fédérations sportives, des associations d'éducation populaire et des mouvements de jeunesse, afin que soit ouverte *« une réflexion sur un ministère de la jeunesse et des sports rénové »*, préalable à la constitution d'états généraux de la jeunesse et des sports.

Contrairement aux apparences, et exceptée la *« privatisation »* dénoncée de quatre-vingt-dix postes de cadres techniques dans les fédérations sportives qui devraient être redistribués sous forme de subventions, l'attaque ne vise pas directement le ministre de tutelle, Mme Frédérique Bredin, dont la politique *« offensive »* est jugée par ailleurs *« positive »*. Trop *« offensive »* peut-être, puisque ce sont les relais de l'administration centrale qui sont principalement mis en cause. La machine administrative ne suivrait plus. La technocratie bureaucratique mangerait les consignes. Surtout aux sports, dont la direction, tenue par M. Philippe Graillot, un proche de l'Elysée, *« ignorerait de plus en plus les services déconcentrés »*. En un mot, les structures seraient trop lourdes, trop lentes, ou finalement trop usées par sept changements ministériels en dix ans...

Appelés à jouer un rôle grandissant et de plus en plus diversifié (mise en place de la politique de la ville, participation aux actions de promotion sociale, d'insertion des jeunes, etc.), les personnels de jeunesse et sports évoquent la somme de *« petits dossiers »* d'un *« petit budget »* qui demeurent *« en souffrance »* à Matignon. Ils exposent leurs difficultés à faire valoir, d'un point de vue statutaire, les nouvelles missions éducatives qui leur sont confiées. Et ils posent, à leur niveau, la question plus générale des relations entre le ministère de la jeunesse et des sports (0,22 % du budget de l'Etat) et le mastodonte Education nationale, qui, dans les faits, semble effectivement méconnaître *la mission éducative* (aménagement du temps de l'enfant, insertion des jeunes) de ce « petit » ministère désormais de plein exercice, mais encore simple secrétariat d'Etat il y a moins de deux ans.

J.- M. Dy.

(1) Syndicat national des inspecteurs principaux de la jeunesse, des sports et des loisirs (SNIPJSL), Syndicat national des inspecteurs de la jeunesse, des sports et des loisirs (SNIJSL), Syndicat national des conseillers techniques d'éducation populaire (SNCTEP) et Syndicat national pour les activités physiques et sportives (SNAPS).

EN BREF

□ **Arrestation de deux évadés de Clairvaux.** – Deux des principaux évadés de la prison de Clairvaux (Aube) ont été arrêtés jeudi 19 novembre par des policiers de la brigade de recherches et d'intervention du SRPJ de Lyon. Jimmy Segura, trente-deux ans, et Philippe Fabre, trente-deux ans, faisaient partie du groupe de huit détenus qui s'étaient évadés de Clairvaux le 11 septembre. Deux autres évadés, Roland Pettegola, vingt-huit ans, et André Gosset, vingt-huit ans, avaient été repris à Bordeaux, le 18 septembre. Un troisième, Dominique Degnis, avait été tué par la police lors de cette arrestation . Trois évadés, François Payen, trente-neuf ans, Franck Weis, trente-sept ans, et Michel Ghellam, trente-trois ans, sont toujours en fuite. Un autre détenu, Rémi Morard, quarante-sept ans, avait été tué par un gardien de prison, au cours de l'évasion.

□ **La brigade criminelle est saisie de l'enquête sur l'incendie du boulevard de Grenelle.** – La brigade criminelle de la préfecture de police de Paris a été saisie de l'enquête concernant l'incendie qui a éclaté, jeudi 19 novembre, au 96, boulevard de Grenelle à Paris (15e), et qui a fait quinze blessés dont quatre dans un état sérieux *(nos dernières éditions du 20 novembre)*. Les policiers privilégient l'hypothèse d'un acte criminel, un bidon d'essence ayant été retrouvé au rez-de-chaussée de l'immeuble, qui appartient à une association d'action éducative en faveur de jeunes en difficulté.

□ **Le directeur de la gendarmerie royale du Canada élu à la présidence d'Interpol.** – M. Norman David Inkster, directeur général de la « police montée » canadienne, a été élu président d'Interpol à l'issue de la 61e assemblée générale de l'Organisation internationale de police criminelle (OIPC), le 10 novembre à Dakar (Sénégal). M. Inkster était le seul candidat briguant la succession du Français Ivan Barbot, préfet et ancien directeur général de la police nationale, *dont le mandat de quatre ans* arrivait à expiration.

□ ***Un nouveau syndicat de gradés et gardiens dans la police.*** – La police en tenue est secouée par les turbulences syndicales qui servent de toile de fond à la campagne électorale dans la police nationale (*le Monde* du 17 octobre). Les dissidents, qui avaient quitté en octobre le Syndicat général de la police (SGP), branche parisienne de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, proche de la gauche) pour les gradés et gardiens de la paix, ont dernièrement créé une organisation aux ambitions nationales, nommée Différencé. « Différence, le syndicat des policiers en tenue », présentera des listes régionales et nationale aux prochaines élections professionnelles.

□ **Le frère d'Ali Rafa reçu par Mme Mitterrand et par M. Emmanuelli.** – Mme Danielle Mitterrand, présidente de la Fondation France libertés, a reçu, jeudi 19 novembre, le frère d'Ali Rafa – le fils de harki tué en 1989 par une boulangère de Reims qui vient d'être acquittée – et ses proches. *« La mort d'Ali est absurde. Elle ne sert à rien, ni à personne. C'est le symptôme d'un énorme malaise, d'une dérive inquiétante et préjudiciable à notre démocratie »*, a déclaré Mme Mitterrand, ajoutant que *« reconnaître sa dignité à la famille Rafa et donc à la France est une urgence »* et que *« l'égalité pour tous, quelle que soit la couleur de la peau, la religion, l'origine, est la condition du maintien de la cohésion sociale de notre pays. »* Auparavant, les proches d'Ali Rafa avaient été reçus par le président de l'Assemblée nationale, M. Henri Emmanuelli, qui avait exprimé *« sa profonde émotion »*. Emotion ressentie également par M. Kofi Yamgnane, secrétaire d'Etat chargé de l'intégration qui a déclaré : *« On exige l'excellence des hommes politiques. On ne peut qu'attendre la même exigence à l'égard des Français chargés de rendre la justice »*.

□ **Rectificatif : manifestation contre le verdict de Reims, samedi 21 novembre à Paris.** – La manifestation organisée à l'appel des associations antiracistes et de défense des droits de l'homme, et des partis de gauche pour protester contre l'acquittement de la « boulangère de Reims » est prévue le samedi 21 novembre à 14 h 30, place du Châtelet, en direction du ministère de la justice, et non le 28, comme nous l'avons écrit par erreur dans notre édition du 20 novembre.

□ **Incidents à Paris à propos du beaujolais nouveau.** – Des heurts se sont produits, vendredi 20 novembre vers 1 heure, entre des forces de police et un groupe de personnes venues fêter le beaujolais nouveau, place Saint-Sulpice, à Paris. Trois personnes ont été légèrement blessées, dont un policier. Six personnes ont été interpellées.

□ **Bibliothèque de France : réquisitions de non-lieu pour M. Dominique Jamet.** – Le parquet du tribunal de Paris a pris, jeudi 19 novembre, des réquisitions de non-lieu en faveur de M. Dominique Jamet, président de l'établissement public de la Bibliothèque de France. M. Jamet avait été inculpé, le 23 septembre dernier, d'infraction à l'article 7 de la loi 91-3 du 3 janvier 1991 relative à la transparence et à la régularité des marchés publics. L'affaire avait débuté avec le dépôt d'une plainte de l'entreprise CBC, filiale de la Générale des eaux. Selon elle, lors de la procédure d'attribution des travaux, CBC aurait été écartée de façon irrégulière au profit de la société Bouygues. Des réquisitions de non-lieu ont également été prises en faveur de M. Serge Goldberg, directeur général de l'établissement public de la Bibliothèque de France, également inculpé dans cette procédure.

□ **La restructuration des services hospitaliers des urgences.** – Après la publication dans la revue *50 Millions de consommateurs* d'une « liste noire » des services hospitaliers des urgences *« à éviter et/ou à fermer »* (*le Monde* du 18 novembre), le ministère de la santé a publié, jeudi 19 novembre, un communiqué dans lequel il affirme que cette carte de France des urgences *« est largement inexacte, voire mensongère »*. *« Certains services à éviter selon cette enquête ont déjà disparu. D'autres ne méritent sûrement pas d'être dénoncés (...). Les affirmations erronées de ce mensuel, qui ne sont fondées sur aucune évaluation des pratiques et des techniques, mettent en cause injustement le personnel médical et paramédical de certains établissements »*, souligne le ministère de la santé, qui réaffirme *« la nécessaire restructuration des services des urgences »*.

□ **La démission du directeur du Centre de transfusion de Brest est refusée.** – Les membres du conseil d'administration du Centre départemental de transfusion sanguine (CDTS) de Brest (Finistère), dont le directeur, M. Jean-Paul Saleun, avait demandé à être relevé de ses fonctions à la suite de l'affaire du sang contaminé par le virus du sida (*le Monde* du 7 novembre), ont refusé, jeudi 19 novembre, sa demande de démission. *« M. Jean-Paul Saleun reste à son poste »*, a-t-on indiqué au CDTS, sans autre commentaire.

□ **L'ancien évêque de Londres souhaite la création d'une « prélature » anglicane au sein de l'Eglise catholique.** – Dans une lettre publiée jeudi 19 novembre par le journal *Catholic Herald*, le docteur Graham Leonard, ancien évêque anglican de Londres et chef de file, dans l'Eglise d'Angleterre, de la tendance hostile à l'ordination sacerdotale des femmes, a annoncé son intention de rejoindre l'Eglise catholique romaine. Il souhaite y bénéficier d'un statut de semi-autonomie de type « prélature ». – *(AFP.)*

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 20 novembre :

UN ARRÊTÉ

– Du 2 novembre 1992 modifiant l'arrêté du 10 septembre 1990 portant règlement d'examen des baccalauréats technologiques.

DES DÉCRETS

– No 92-1222 du 18 novembre 1992 relatif aux contrats de retour à l'emploi.

– No 92-1223 du 18 novembre 1992 portant application de l'article L. 351-25 du code du travail.

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

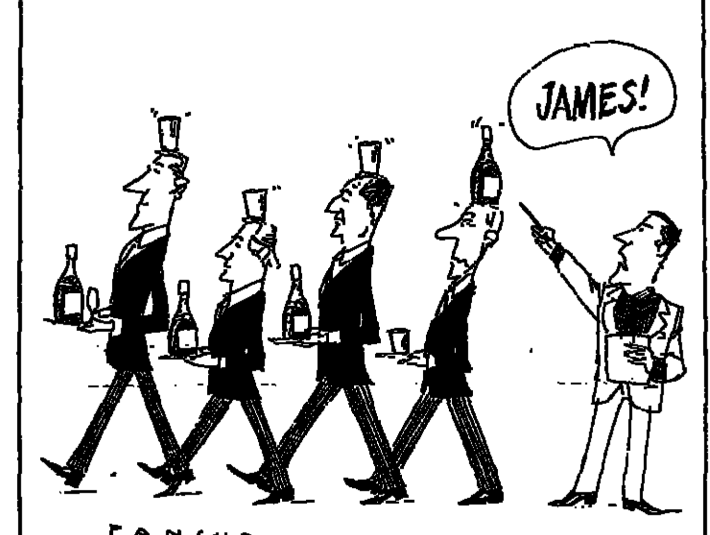
No problem, Sir

LA scène se passe à Londres, dans le salon d'un palace vieillot. Cheveux bruns ou cheveux blancs, portant beau, moyenne d'âge trente ans, une douzaine de messieurs en costume sombre défilent un verre sur la tête, un magnum de champagne posé sur un plateau entre les mains. Sous l'œil critique et plein d'humour d'un ancien traiteur *genre Lenôtre, il s'y connaît* en gratin, devenu professeur de bonnes manières. Sportif, bronzé, bien habillé, il joue à la perfection ou le rôle de Jeeves, l'inénarrable butler de P.J. Woodehouse ou celui du maître de maison.

– Vos pouces ! *Cachez-moi ça* sous le plateau. C'est affreux, un pouce qui dépasse. Tenez-vous droit. Plus droit. Souriez. Nous ne sommes pas à un enterrement, nous donnons un cocktail. James, venez proposer *une coupe à Lady Sarraute*. C'est votre patronne. Qu'est-ce que vous lui dites ? James me dira flûte ! Son verre, encore un, est tombé. Il s'en cale un autre sur le crâne et s'approche, très digne, en enjambant les débris : Your champagne, Madam ! Et moi : Merci, James ! Non, voyons, pas James, Brown. Votre butler et votre nurse, vous les appelez par leur nom. Rappelez *vous que ce sont les seuls à ne* pas utiliser l'entrée de service. Dick. Vous ressortez sans que Monsieur vous ait demandé d'apporter les consommations. Est-ce que vous le lui signalez ? Oui. A haute voix ? Non. Comment ? En revenant cinq minutes après, avec une note posée sur un plateau lui demandant discrètement s'il *veut que je serve à boire*. Très bien ! Le téléphone sonne. Vous décrochez et vous dites... ? Silence dans les rangs. La classe sèche. Et le professeur tempête : Enfin, bon sang, vous dites : Bonjour ! Ici la résidence de Mrs Sarraute. Brown, le butler à l'appareil. *May I help you, Sir?*

C'est pour ça *qu'on les paye* de 200 F à 250 000 F par an, nourri, logé, blanchi. Un jour et demi de congé par semaine. Et deux semaines de vacances par an. Pour snober l'entourage et pour que tout baigne, m'expliquera *Ivor Spencer, à l'heure* du thé au Savoy, où il a emmené ses ouailles, histoire de leur montrer dans quel genre d'hôtel ils seront amenés à descendre avec leur maître. Après une visite chez Dunhill et Hilditch and Key. Au cas où les enverrait acheter des cigares ou des chemises.

Jadis confiné à l'accueil des invités, à l'argenterie et au service de table, le butler a pris du galon. *Précepteur des enfants,*



A vous, William. Vous êtes placé chez la duchesse de Sarraute. Vous l'appelez comment ? Votre Grâce. Enfin, pas à 7 heures du soir ! Uniquement *le matin au réveil* et quand elle se retirera pour la nuit. Inutile de rappeler à longueur de journée aux gens titrés qu'ils le sont. Ils le savent.

Et se tournant vers moi : C'est à ces petits détails qu'on reconnaît un butler bien stylé ! Ça va faire douze ans qu'il en forme, *Ivor Spencer, directeur* de la seule école de ce genre. Une école de réputation internationale, très chère, faut compter 36 500 F pour un stage de six semaines, qui fournit, agence de placement à l'appui, des majordomes, voire des gouvernantes, aux milliardaires américains, anglais ou *allemands le plus souvent* – en quête des deux derniers signes extérieurs de distinction : la *Rolls avec chauffeur* et le butler en pantalon rayé, chemise blanche, cravate, gilet et veston noir le matin, gris l'après-midi.

Ou en complet veston quand il prend l'avion avec son boss. *Passons à la leçon suivante.* Vous êtes en Concorde. Asseyez-vous en rang par deux. *A droite,* le butler. A gauche, le patron. Le premier ne s'adresse jamais au second en premier. Toute réponse à une question commence par... ? La classe en chœur : Yes, Sir, ou No, Sir. Ou *encore ? No problem, Sir. C'est* ça ! Et pourquoi êtes-vous du voyage, Jeff ?

– *Pour faciliter celui de mon* employeur. Lui donner son passeport et sa feuille d'embarquement, ses journaux, ses médicaments, de la petite monnaie ou une télécarte au cas où il aurait besoin de téléphoner à l'aéroport, payer le taxi, filer la pièce au bagagiste et... Bon, ça va !

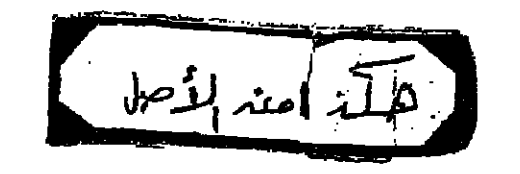
Changement de décor. Monsieur reçoit quelqu'un dans son bureau. Vous l'y avez conduit, chauffeur, garde du corps, secrétaire, maître d'hôtel, intendant, il est là pour permettre à son employeur de gagner la seule chose qui lui manque : du temps. C'est un nouveau *métier. Ça s'apprend. Par les* deux bouts. Il ne suffit pas de dresser un chien. Encore faut-il éduquer son maître, faute de quoi il ne saura pas se faire respecter. C'est à ça qu'on distingue le vieil aristocrate du nouveau riche.

Je m'étonne : Mettons que je sois une pop star française *ou une femme d'affaires new-yorkaise* et que j'aie engagé un de vos élèves. Alors lui : Nous *ferons le voyage.* Vous allez louer deux chambres, une pour moi, une pour lui, ainsi qu'une suite pour vous au Crillon ou au Waldorf Astoria. Vous y passerez vingt-quatre heures. Le matin, nous frappons à votre porte. *Doucement d'abord,* un peu plus fort ensuite. Vous ne répondez pas. Nous entrons *d'autorité.* Vous êtes au lit. Seule. Ou en galante compagnie. Masculine ou féminine, peu importe. Ne prenez pas cet air gêné, nous restons imperturbables.

Et le voilà qui mime, très pince-sans-rire, mon rôle et celui de Bill, de Brown, pardon, pas de familiarité déplacée ! *Madame veut-elle que je lui* fasse couler son bain ? Et le petit déjeuner ? Nous le prendrons ici, n'est-ce pas, comme d'habitude ? En réalité, vous descendez toujours à la salle à manger, mais là... Bon, maintenant, *vous allez choisir* entre les trois menus préparés par votre chef, vous resservir de *caviar, laisser votre butler virer* discrètement un invité pris de boisson et résister à l'envie de débaucher celui des amis qui vous ont invitée en week-end ! A propos, vous êtes vraiment journaliste ? Non, je vous demande ça, parce qu'il y a quelque temps, une dame a suivi mes cours incognito pen*dant un mois, rien que pour* apprendre à se servir d'un serviteur !

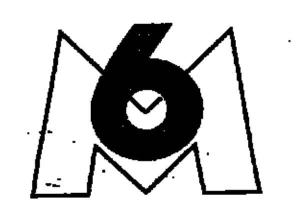
1992 : M6 3ÈME CHAINE NATIONALE DES MOINS DE 50 ANS.

SEPT. 92 : 14.6% DE PART D'AUDIENCE NATIONALE -50 ANS. 14.9% DE LA PUB TV. 75.5% DES MARQUES PRÉSENTES EN TV EN 92.









1987 : NAISSANCE DE M6.

SEPT. 87 : 1.8 % DE PART D'AUDIENCE NATIONALE. 1.4 % DE LA PUB TV. 26 % DES MARQUES PRÉSENTES EN TV EN 87.





australie

CULTURE

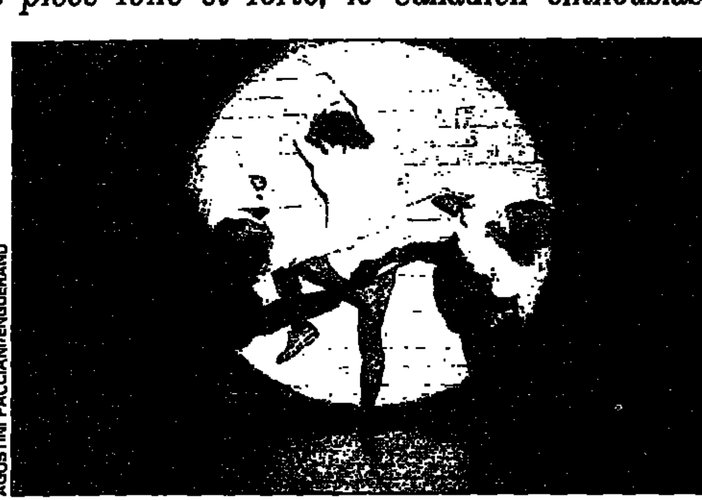
THÉATRE

L'automne de Robert Lepage

Avec une pièce folle et forte, le Canadien enthousiasme Paris

LE POLYGRAPHE
au Théâtre du Rond-Point

Pour la première fois, le Festival d'automne lui fait fête et il fait du Festival d'automne une fête. Robert Lepage est à Paris et le théâtre prend un *coup de folie*, de courage, un coup de jeunesse et de beauté. A rencontrer ce Canadien à la trentaine aimable, pudique, on ne peut soupçonner l'invraisemblable génie – *démon ? – qui l'habite*. Il faut pour cela approcher «son» théâtre, inconnu jusque-là, théâtre d'auteur, d'image, d'acteur qui prend tous les risques, et se joue de *toutes* les difficultés stylistiques ou techniques qu'il met lui-même en jeu, en joie.


AGOSTINI PACCIANI/ENGUERAND

Robert Lepage fait théâtre de tout bois : après ses trois Shakespeare – *Macbeth*, *Coriolan* et *la Tempête* – présentés le mois dernier devant des salles éberluées et *enthousiastes, il revient pour une* pièce qu'il a écrite avec la comédienne Marie Brassard, *le Polygraphe*, avant de reprendre bientôt *les Aiguilles et l'Opium* dont la *création* lors du dernier Festival de Maubeuge avait été un événement.

Le polygraphe désigne, étymologiquement, *un auteur qui s'attaque* à des matières multiples, définition qui donne une assez bonne idée de Lepage écrivain. Tout l'intéresse, histoire et politique, sciences *exactes et sciences sociales*, arts, littérature, esthétique... On jurerait qu'il a placé dans toutes les sphères du savoir et de la société des palpeurs hypersensibles qui lui per*mettent de saisir le moindre* mouvement, l'évolution la plus infime et la plus porteuse de réflexion. Quoi de plus noble et de plus fécond pour un homme de théâtre, un *homme* de l'art, que de vivre ainsi en phase avec son époque ? Mais cela ne servirait à rien s'il n'avait le don, comme trop peu de ceux qui aujourd'hui arpentent le *théâtre*, de *porter* à la scène le fruit de ses recherches.

En l'occurrence, *le Polygraphe, nom donné au détecteur* de mensonges de la police scientifique. De mensonges, il va être question dans un embrasement de mots, de sons, de lumières, embrasement des *corps et des cœurs*. A l'aplomb d'un mur de briques, trois êtres se mentent, s'aiment, se consument, vivent et meurent sous nos yeux. Elle, Lucie (Marie Brassard), est *une jeune régisseuse de théâtre* que la défection d'un acteur va pousser sur le devant de la scène : femme, elle jouera le rôle d'Hamlet puis se lancera sur un plateau de cinéma. Lui, *François* (Pierre Auger), est serveur dans un restaurant, bien qu'il soit diplômé de sciences politiques et auteur d'une thèse sur le mur de Berlin. L'autre, David *(Jules Philip), Canadien qui a fui* Berlin-Est d'avant la réunification, est médecin légiste à la morgue de Montréal.

Oiseau de nuit en jeans et cuir

Trinité de chair et de sang, Lucie, François et David, personnages à peine esquissés mais déjà familiers, se rencontrent, comme toujours, par hasard. Dans le métro, un homme vient de se jeter sous une *rame*. Sous les yeux de Lucie, jeune femme plutôt simple qui n'a d'autre tourment que de devenir actrice. David, homme distant mais courtois, venu constater le décès, la rassurera en la prenant dans ses bras. Dans l'immeuble de *Lucie, de l'autre côté d'un mur* mitoyen, vit François, son ami, oiseau de nuit en jeans et cuir qui chasse l'amour dans des étreintes homosexuelles et violentes.

Il y a six ans, à Québec, une *jeune femme est morte*, sauvagement assassinée. C'était la meilleure amie de François. *David* en a fait l'autopsie avant de soumettre François, sans que celui-ci sache *qui l'interrogeait*, au polygraphe. L'examen a conclu à son innocence mais la police s'est gardée de le lui dire. Depuis, il vit dans l'incertitude, incertitude que partagera *bientôt Lucie à qui on propose* de jouer pour le cinéma le rôle de la jeune femme assassinée.

Marie Brassard et Robert Lepage ont tissé serré les fils de ce récit qui ne serait qu'anecdotique s'il ne mettait en œuvre un jeu de miroirs effarant. Miroir du théâtre tendu au *cinéma : la pièce est découpée* en vingt-deux séquences, comme un film. Au début de chacune d'elles, le titre – «séquence 1 : le filtre» ... «séquence 14 : les remparts» ... «séquence *22 : la mort*» ... – est projeté en lettres immenses sur le mur, décor unique de la pièce. La mise en scène de Robert Lepage cite aussi ses classiques (par exemple Chaplin et ses *Temps modernes*, implicitement, comme dans cette scène en accéléré où François s'active dans son restaurant ; ou explicitement quand le *texte rend hommage* à *Cocteau*, l'un des auteurs de chevet de Robert Lepage). Elle utilise toutes les techniques réputées cinématographiques, plans larges, rapprochés, gros plans ou plans en plongée, *du jamais vu en* scène et pourtant désormais évident : c'est la marque de fabrique de Lepage, bricoleur de génie, concepteur d'images impossibles, de machines de *théâtre apparemment simples* et tellement spectaculaires.

Le Polygraphe est aussi un *miroir du théâtre tendu* au théâtre : outre la référence à *Hamlet*, les deux auteurs n'en finissent pas de questionner les genres – comédie, tragédie, tragi-comédie ou farce, – *passant avec précision* de l'un à l'autre pour en faire saillir toutes les tensions et donner à la *pièce* un *rythme* étourdissant. La mise en scène multiplie les effets de magie, comme seul en produisait le théâtre de tréteaux ; les effets de brutalité, de sauvagerie, *apparus sur les scènes* élizabéthaines ; les effets visuels et sonores, apportés il y a vingt ans sur la scène du théâtre par Robert Wilson. Le grand Américain a *trouvé en Robert Lepage un fils* inspiré et sensible. La pièce est encore un miroir du théâtre tendu à la danse : le Québécois est passé maître dans l'art de maîtriser les corps. *Il n'est pas un geste*, un mouvement qui ne soit soigneusement chorégraphié. Du mur qui barre la scène, les acteurs-danseurs font un territoire d'aventures corporelles multiples et dangereuses.

Le Polygraphe est *enfin* un miroir du théâtre tendu aux arts plastiques : Lepage sait déshabiller un corps pour en exprimer la beauté, la force, la douleur ou la froideur *mortelle*. Ses nus, *sculptés* par la lumière, à l'opposé de tout naturalisme, sont, comme tout de *ce spectacle*, *une nouvelle*, *une* splendide et sulfureuse page du grand livre des arts.

OLIVIER SCHMITT

▶ Théâtre du Rond-Point. Jusqu'au 29 novembre, à 20 h 30. Matinée le dimanche à 17 heures. Tél. : 42-56-60-70. *Les Aiguilles et l'opium*, au Centre Georges-Pompidou. Du 25 au 30 novembre. Tél. : 42-96-96-94.

DANSE

Quand la musique est bonne

Le compositeur Steve Lacy vole la vedette au chorégraphe Douglas Dunn au Festival d'automne

Skid, titre de la pièce qui ouvre la soirée, signifie «dérapage», et indique la volonté qu'a eue Dou*glas Dunn, dès 1981, date* de création de l'œuvre, de se dégager des rails du minimalisme. Les danseurs ont abandonné les justaucorps sévères pour des costumes – *ceux de la plasticienne* Mimi Gross – où dominent l'orange, le rose, le jaune. Les jupettes des danseuses sont en plastique transparent, et le short d'un des garçons est coupé dans de *la* fourrure acrylique rouge. L'esthétique de la couleur succède à la sévérité des blancs et des noirs. Surabondance de mauvais goût chic pour rompre coûte que coûte avec la *simplicité* historique de l'époque conceptuelle.

Ce parti pris discutable est aggravé par le désir maladroit de casser les harmonies chorégraphiques ; *l'élégance formelle* était pourtant le point fort de Douglas Dunn : quand elle affleure encore, *Skid* ravive l'attention, évite qu'elle ne se noie dans des évolu*tions tantôt fluides, tantôt désor*données, en accord avec la partition marine et aquatique, intitulée *Fishs Eddy*, de John Driscoll.

Ballet très attendu du programme : *Landing*, créé au Dance Theater Workshop, à New-York, le 21 octobre. Cette œuvre, assortie d'une commande musicale passée au saxophoniste Steve Lacy, a suscité beaucoup de curiosité. Douglas Dunn et *le* compositeur, dont on connaît le goût pour la danse, ont l'habitude de collaborer.

La partition, dirigée par Angelo Frascarelli, est parfaite pour une chorégraphie : *masse sonore*, organique, d'où se détachent des envolées de piano, de saxo, soutenues par des percussions subtiles, ruptures, silences, jusqu'à l'arrêt final, brutal, inattendu. La musique de Lacy propose à la danse de balancer entre le chaos et son ordon*nancement, le tumulte du groupe* et le lyrisme sentimental du duo. Fidèle, trop fidèle, Douglas Dunn suit la musique comme à la parade. Quand il se rappelle qu'il *a été soliste chez Merce Cunningham, qu'il vient* d'une génération qui a bouleversé le rapport de la danse et de la musique, bref, quand il tente d'échapper à la virtuosité des notes, les corps des danseurs se *défont, perdent* leur consistance. On regarde l'orchestre.

S'il manque de légèreté, le *décor* d'Uli Gassman – Allemand qui travaille actuellement à la restauration d'un bunker *de* la ligne Maginot – est efficace. Il est composé de portes tournantes noires dont les envers sont tendus de tissus aux couleurs vives. Comme ces portes servent pour les *entrées* et les sorties des danseurs, elles forment un horizon mouvant dont les *couleurs* changent constamment. Les lumières de *Landing* créent une matière visuelle en juste correspondance avec la musique.

Quel rôle se réserve Douglas *Dunn, danseur et chorégraphe* à l'approche de la cinquantaine, au milieu d'une compagnie composée de jeunes danseurs ? Celui du trouble-fête. Avec des faux airs de *Jack Nicholson, il simule* la jeunesse avec une maladresse feinte, grand frère émouvant, légèrement sur la touche.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Centre Georges-Pompidou, *jusqu'au 22 novembre*. 20 h 30. Tél. : 42-74-42-19.

FESTIVALS

Marathon à Salonique

SALONIQUE

de notre correspondant

La trente-troisième édition du *Festival de Salonique, doté pour la* première fois d'une compétition internationale, s'est déroulée du 6 au 15 novembre. L'ambition du festival était de faire mentir Théo Angelopoulos, qui prédisait l'an dernier sa mort prochaine, en *découvrant de jeunes talents* du cinéma international, en permettant aux réalisateurs grecs de se confronter à leurs confrères étrangers, et en donnant un souffle nouveau au *cinéma* grec, qui chancelle depuis plusieurs années.

Parmi les dix-sept premiers ou *deuxièmes films montrés en com*pétition internationale, le jury a distingué *Orlando* de l'Anglaise Sally Potter, *les Yeux bleus de Yonta* du Guinéen Flora Gomez, *Péché originel* du Japonais Takashi Ishi (films déjà remarqués respectivement à Venise, Cannes et Tokyo) ainsi que *Danse nocturne* du Géorgien Aleko Tsabadse.

Quant à la section nationale, elle a été totalement dominée par *Byron-Ballade pour un démon* de Nicos Koundouros (*les Jeunes Aphrodites, l'Ogre d'Athènes*) où il montre Byron déchiré par ses souvenirs et ses phantasmes, livrant un dernier combat avec la mort et la gloire dans une Missolonghi fangeuse, loin des habituels clichés consacrés au poète romantique. Il a a raflé huit prix : un triomphe *pour le cinéaste, mais l'expression* du peu de choix offert par le cinéma hellène.

Mais le succès du festival a surtout tenu aux programmes parallèles sélectionnés par Dimitri Eipides, le directeur du Festival *du* nouveau cinéma de Montréal. Quarante-huit *films présentant* notamment des rétrospectives de l'Iranien Abbas Kiarostami (qui collectionne les reconnaissances internationales) et du Canadien Atom Egoyan, hôtes d'honneur *du* festival, sans oublier l'œuvre complète de John Cassavetes, ont rempli les salles de Salonique. Du *jamais vu en* Grèce.

DIDIER KUNZ

Célébrons Goldoni

Puisque tout est prétexte à célébration, célébrons Goldoni, qui est *né* à Venise en 1707, mais est mort à Paris, où il s'était exilé, dans la nuit du 6 au 7 février 1793. Une association Goldoni européen a été fondée, *réunissant des universi*taires, des metteurs en scène, des comédiens, autour de Robert Abirached, *lui-même* universitaire, journaliste et ex-directeur du théâtre au minis*tère de la culture. «Il s'agit moins de célébrer Goldoni*, précise-t-il, *que de faire avancer la connaissance de son œuvre, d'en illustrer la complexité, la diversité, la modernité.»*

Grâce à Giorgio Strehler notamment, on connaît *Arlequin serviteur de deux maîtres* ou *la Villégiature, Barouf à Chioggia, il Campiello*. Des metteurs en scène français ont parfois monté *la Locandiera*. Michel Galabru s'est longtemps *taillé un beau succès dans les Rustres*. Jean-Claude Penchenat a promené un peu partout en France ses *Derniers soirs de carnaval* et prépare *le Joueur*. Goldoni n'est pas un inconnu, mais il est mal connu : il a écrit un nombre incalculable de *pièces et peu reconnaissent en* lui plus qu'un habile fabricant d'intrigues emmêlées.

Cette *saison 1992-1993, ce* sont trois compagnies indépendantes qui ouvrent le feu avec *un Serviteur de deux maîtres, l'Epouse prudente* et la création en France de *l'Avare*. Puis l'institution enchaîne avec *les Rustres* par Jérôme Savary à Chaillot *du 20 novembre au* 10 janvier 1993. Ensuite *la Serva amorosa* sera mise en scène par Jacques Lassalle à la Comédie-Française à partir du 5 décembre – *il y en aura une* autre en juin 1993 à la Comédie italienne. Jacques Lassalle, *qui, de plus, participe* aux activités de l'association Goldoni européen, à la rédaction de son bulletin, aux colloques qu'elle organise ainsi qu'à des stages, *des lectures et à l'édition* des pièces. Le tout avec l'aide du centre culturel italien.

C. G.

MUSIQUES

Noces roumaines

Un groupe de ville, un autre des champs, composés de musiciens d'origine tzigane

TARAF DE ION ALBESTEANU
TARAF DE SOPORUL DE CIMPIE
au Passage du Nord-Ouest

La richesse de la musique tradi*tionnelle roumaine avait capté* l'intérêt du Hongrois Bela Bartok. Il en avait d'abord remarqué l'extrême diversité : de village en village, le répertoire se nuance, jusqu'à *constituer* des aires culturelles très distinctes. Ainsi les deux tarafs – le mot, arabe, *introduit* en Roumanie par les Turcs, signifie «petite formation», en général cinq ou six musiciens professionnels, – proposés par l'ethnomusicologue rou*maine Speranta Radulescu*, permettent-ils la comparaison. L'un, le taraf de Soporul de Cimpie, a ses racines, villageoises, dans la plaine de Transylvanie. L'autre est conduit par Ion Albesteanu, un violoniste qui vit et travaille à Bucarest. Tous deux sont presque exclusivement composés de musiciens d'origine tzigane.

La Roumanie est aujourd'hui le lieu de tous les doutes. L'aveu de son appartenance à la famille tzigane, à l'heure où la *communauté* rom sert de victime expiatoire à un pays en proie à une crise aiguë (*le Monde* du 3 novembre), n'est guère aisé. D'autant que les musiciens tzi*ganes, protégés depuis le milieu* du dix-neuvième siècle par leurs fonctions, *officielles ou sociales*, forment une sorte d'élite. Ainsi Ion Albesteanu a-t-il longtemps dirigé le grand orchestre d'un théâtre de Bucarest. Et sans les six membres *du taraf de Soporul de Cimpie* aucun mariage n'est possible à plusieurs centaines de kilomètres à la ronde : ils sont les détenteurs des rites des noces. Tziganes d'accord, mais Roumains d'abord.

Vasile Soporan, le chanteur du taraf de Cimpie, confirme : il est roumain de pure souche. La musique s'est transmise majoritairement dans les *familles tziganes «parce que* [les Tziganes] *la comprennent mieux que les autres»*, voilà tout. Et puis, il y a l'art et la manière, *«le style, le don»*. Ce sentiment profond du rythme, du voyage, de la liberté itinérante, *«ce balancement des hanches dans la danse»* dont seuls les Roms savent user et qui fait la différence.

Il y a la finesse du cymbalum, le swing de l'accordéon, de la contrebasse. *La volupté de la guitare. La* fausse langueur du violon. Sur scène, le taraf de Ion Albesteanu, cinq musiciens quinquagénaires chantant tour à tour, retrace les courants qui ont nourri la liberté de la musique depuis si longtemps : *«Des influences orientales au début du quatorzième siècle, mais aussi indo-iraniennes bien avant. A Bucarest, qui est au sud du pays, elle porte encore plus les traces de l'Orient, et celles de toute la plaine du Danube, serbes, grecques, turques.» «Sans oublier le café-concert»*, ajoute Ion Albesteanu. Mais Speranta Radulescu, attachée au Musée du paysan de Bucarest, organisme créé après la chute de Nicolae Ceausescu, veille au grain, *et endigue les désirs cabotins*. Il y a des jeunes et des moins jeunes parmi les six membres du taraf de Soporul de Cimpie (une première prestation en 1988 à la Maison des *cultures du monde*, puis au Festival d'été de Nantes). Aussi secs de complexion que sont généreux en ventre leurs camarades de Bucarest, ils s'inquiètent, en cette tournée *française*, de la récolte des betteraves, inachevée, dans leur village. *Hommes rudes au style musical très* pur, ils ont cultivé avant tout leurs capacités de résistance physique. Un mariage peut durer quatre jours et quatre nuits. La musique ne saurait s'arrêter un seul instant. Vasile Soporan, le chanteur âpre, ordonne les cérémonies. Tanase Gheti, le violoniste, conduit ses fils et neveux (violon, alto, contrebasse) vers des chemins oubliés. Sur les traces d'un peuple qui se veut en repos, mais que d'autres *espèrent toujours* de passage.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ Vendredi 20 novembre : taraf de Soporul de Cimpie. Les 21, 22 et 23 : taraf de Soporul de *Cimpie et taraf de Ion Albesteanu*. Passage du Nord-Ouest, *13, rue du Faubourg-Montmartre*, à 22 heures. Tél. : 47-70-81-47.

EN BREF

□ **Dernière sélection du prix Interallié.** – *Le jury de l'Interallié vient* de rendre publique sa dernière sélection, en vue du prix qui sera *attribué le mardi 24 novembre*. Quatre ouvrages restent en lice : *Malika*, de Dominique Bona (Mercure de France) ; *Julius et Isaac*, de Patrick Besson (Albin Michel) ; *la Part du diable*, de Daniel Rondeau (Grasset) ; *Charles et Camille*, de Frédéric Vitoux (Seuil).

□ **Un gala pour les enfants autistes.** – Un ensemble de musiciens de chambre américain, The American Chamber Players, donne, dimanche 22 novembre, à *19 h 30*, au palais Garnier, un concert de gala au profit de l'Association de l'Ecole expérimentale de Bonneuil, fondée par Maud Mannoni, et des enfants autistes. Le concert comprendra, outre des œuvres de Bernstein, de Schubert et de Beethoven, la création française du *Quintette pour piano et cordes* d'Ernest Bloch. Prix des places : 200 F à *1 000 F. Tél.* : 47-42-53-71.

□ **Vidéo-danse à Beaubourg.** – Le Centre Pompidou propose, dimanche 22 *novembre*, une journée allemande, dans le cadre du cycle vidéo-danse. A l'honneur, Mary Wigman (*When the Fire Dances* à 14 heures), Kurt Joos (*The Green Table* à 15 heures), Marcia Haydée (*Dancing is my Faith* à 15 h 30), William Forsythe (*Expedition Ballet* à 17 heures), Pina Bausch (*la Plainte de l'Impératrice* à 18 h 15) et Suzanne Linke (*Suzanne Linke par Charles Picq* à 20 heures). L'entrée est gratuite, mais les *billets doivent* être retirés à l'avance (tél. : 44-78-12-33).

□ **Cinéma francophone.** – Dans le cadre du Festival «francophonie métissée», le centre Wallonie-Bruxelles lance la quinzaine du cinéma francophone *qui* regroupe des productions québécoises, burundaises, tunisiennes, suisses, et belges *récentes ainsi* que des longs métrages en avant-première. Se succéderont, entre autres, *Pardon Cupidon*, de Marie Mandy, *l'Assassin jouait du trombone*, de Roger Cantin et *Gito, l'ingrat*, de Léonce Ngabo.

▶ Jusqu'au 30 novembre, 7, rue de Venise, Paris 4è. Tél. : 42-71-26-16.

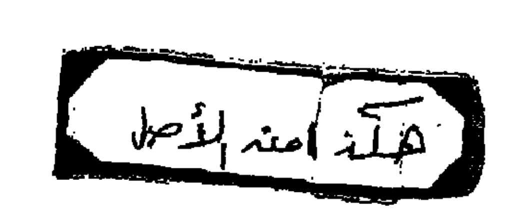
□ **Cage et Cunningham au Max-Linder.** – Profitant de la venue de Merce *Cunningham* à l'Opéra *Garnier* et en hommage à son complice John Cage, disparu en août dernier, la Cinémathèque de la danse présente le film d'Elliot Caplan *intitulé Cage/Cunningham*, au cinéma Max-Linder, samedi 21 novembre à minuit.

▶ Cinéma Max Linder, 24, bd Poissonnière. Tél. : 48-24-88-88.

□ **Mort de la soprano américaine Dorothy Kirsten.** – *La chanteuse* Dorothy Kirsten qui avait interprété *la Bohème*, *Madame Butterfly* et d'autres rôles du répertoire italien sur la scène du Metropolitan Opera de New-York est morte le 18 novembre des suites d'une attaque cardiaque. Elle avait quatre-vingt-deux ans. Aux Etats-Unis, Dorothy Kirsten était aussi célèbre pour sa carrière sur scène que pour ses apparitions à la télévision et ses interventions à la radio dans les années *50* et *60*. *Elle* avait débuté au Met en interprétant le rôle de Mimi dans la *Bohème* en 1945. – *(UPI.)*

□ **Le Prix Aujourd'hui à Pierre Lellouche.** – Le Prix Aujourd'hui, qui *récompense* un ouvrage politique ou historique portant sur la période contemporaine, a été attribué pour 1992 à Pierre Lellouche pour son essai *le Nouveau monde* (Grasset), par huit voix contre cinq à Thierry Breton pour *la Fin des illusions* (Plon).

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
RADIO TÉLÉVISION
Le Monde



CULTURE

CINÉMA

Détournement en mineur

Les adieux de Vittorio Gassman à l'écran

VALSE D'AMOUR
de Dino Risi

Est-il vraiment sorti, ce film? Oui, depuis mercredi 18 novembre, mais si discrètement, comme un objet honteux (et après une sortie différée à plusieurs reprises) qu'on aurait pu ne pas s'en apercevoir. Il est pourtant signé par Dino Risi, avec Vittorio Gassman qui l'a choisi pour faire ses adieux au cinéma! Est-ce un mauvais film? Pis, déshonorant? Et bien pas du tout. C'est même sans doute le meilleur réalisé par Risi depuis l'époque de *Parfum de femme, Ames perdues, Chambre de l'évêque* et *Dernier amour*, à la fin des années 70.

Un vieillard, ex-directeur de banque sorti d'un asile psychiatrique, fuit les vilénies et les bêtises du monde en se réfugiant dans sa petite musique intérieure au rythme ternaire de la *Valse des patineurs*, se lie de tendresse avec sa petite-fille malheureuse dans une belle-famille de bourgeois glacés, copine avec un ancien compagnon d'asile (Eliott Gould empâté dans un numéro burlesque inattendu) aux confins d'un no man's land buccolique de banlieue. Ce canevas sert de prétexte à Risi pour une suite de sketches féroces sur le conformisme, la solitude, les mensonges télévisuels, qui prouvent que le réalisateur a retrouvé cette ironie vacharde qui faisait le tonus du *Fanfaron* et des *Monstres*.

Nul ne prendra *Valse d'amour* pour un chef-d'œuvre : le fil qui relie ces saynettes est par trop ténu, la gamine est filmée avec une complaisance suspecte, et l'image constamment suréclairée est d'une laideur affligeante. Mais sur un canevas de convention, Risi, plus scénariste que cinéaste, brode d'infimes variations, détourne la convention, suggère des abîmes de perversions au tournant d'une séquence rigolote ou poétique. Bref retrouve, fût-ce en mineur, le pas dansant et caustique des beaux jours de la «comédie à l'italienne».

JEAN-MICHEL FRODON

Du côté de Royan

Un conte cruel de l'auteur de «la Discrète»

BEAU FIXE
de Christian Vincent

Elles sont quatre, Valérie, Carine, Frédérique et Armelle. Elles ont vingt ans, étudient la médecine. Pour préparer ensemble leurs examens, elles s'installent dans une villa appartenant à la grand-mère de Valérie, aux environs de Royan. Leur plan est contrarié par l'irruption de Francis, cousin de Valérie, grand flandrin chargé de repeindre les volets de la maison et qu'elles prennent en grippe.

Il y a tout juste deux ans, *la Discrète*, premier long métrage de Christian Vincent, sortait dans un concert de louanges et remportait un joli succès. Guetté avec attention, sinon avec tendresse, pour son deuxième film, Christian Vincent a changé de point de mire. On l'avait vu réussir une analyse des sentiments, un jeu quasi rohmérien du verbe et de la mise en scène qui faisaient de *la Discrète* une sorte de «conte moral» pervers. Pour *Beau fixe*, l'intrigue et le réalisme objectif des comportements prennent un air de famille avec *Villa Beau Soleil* de Philippe Alard (coscénariste) et *Du côté d'Orouet* de Jacques Rozier.

On parle beaucoup dans *Beau fixe*, mais avec des bouffées d'improvisation, un exercice de style sur le naturel, défini par le regard neutre que le cinéaste pose sur ses personnages. Parisiennes transplantées, les quatre filles, Valérie plus doucement que les autres, se posent en intellectuelles prétentieuses face à un intrus – moins bête qu'il n'y paraît – socialement méprisé. A partir d'incidents extérieurs à la psychologie des personnages, Christian Vincent laisse aller les séquences du film au gré d'attitudes révélatrices. C'est le contraire de *la Discrète*, où le spectateur était guidé par la manipulation à l'intérieur du film.

Il faut aller au-devant de ce qui se passe sur l'écran, au-devant de ces grandes pestes en train de vivre, sans s'en rendre compte, un échec sur plusieurs terrains (beau travail d'actrices pour Isabelle Carré, Judith Rémy, Elsa Zylberstein, Estelle Larrivaz). Le jeu tourne à l'aigre, le phalanstère féminin se déglingue, deux des filles font l'expérience de l'égoïsme masculin. Avec l'apparition de deux mecs d'aujourd'hui, le film vire au conte cruel. En renversant la vapeur, Christian Vincent échappe aux définitions.

JACQUES SICLIER

Le bracelet de papa

LA PUISSANCE DE L'ANGE
de John Avildsen

En plus de l'apartheid, l'Afrique du Sud possède de grandioses paysages et une lune qui éclaire à contre-jour les troupeaux d'éléphants. Outre leurs avantages visuels, ces éléphants sont susceptibles de piétiner le père du héros. Lequel avait offert à sa femme un bracelet, qu'elle donne à son tour à son fils (Stephen Dorff) avant de mourir. Lui le donnera à la rouquine de ses rêves – Fay Masterson, qui mourra peu après. Ce n'est pas à cause du bracelet, mais de l'apartheid. Car, bien que fille unique d'un leader nationaliste, elle se laisse séduire par les idées libérales et généreuses du garçon : un Anglais, c'est-à-dire épris de justice sociale, et considéré avec presque autant de haine sinon de mépris que les Noirs par ces brutes d'Afrikaners.

La Puissance de l'ange est un mélo angélique – le titre original, moins explicite, est *Power of One*. On aimerait se laisser séduire, comme Fay Masterson par Stephen Dorff – comme Armin Mueller-Stahl et Morgan Freeman qui font trois petits tours – par ses généreuses idées. Mais le réalisateur manque de cette folie et de cette poésie qui font le charme des mélos. Ne reste qu'une décourageante naïveté, auprès de laquelle les produits militants du cinéma réaliste-socialiste semblent des modèles de subtilité.

C. G.

Alertez les bébés

SUR LA TERRE COMME AU CIEL
de Marion Hansel

Il semble que Carmen Maura soit membre du cabinet d'un europoliticien à Bruxelles, et puis non, elle serait plutôt présentatrice au journal télévisé, ce n'est pas clair, ce n'est pas grave non plus. Ce qui est clair, et grave (enfin, un peu triste), c'est que la comédienne électrique d'Almodovar est d'emblée déconnectée, éteinte. Court-circuitée par les clichés et le symbolisme moralisant dont ruisselle le film. Idem pour le pauvre Didier Bezace, si convaincant dans *L. 627* de Tavernier.

Il s'agit d'une fable, que dis-je?, d'une parabole! Figurez-vous que le monde en général, et sans doute plus encore son épicentre communautaire, cosmopolite et belge, serait devenu si laid, si bête et si méchant que les bébés refuseraient de naître, préférant le suicide intrautérin à cet univers voué à la famine, à l'indifférence, à la violence et au «Tapis vert». Honorable idée de nouvelle (Bradbury nous aurait troussé ça en huit pages bien tassées), possible idée de court-métrage pour fin d'études feignantes à la FEMIS.

Mais en faire quatre-vingts minutes, avec apparitions récurrentes du fœtus papotant accoudé à sa poche amniotique! *Sur la terre comme au ciel* est finalement un film convaincant : en le voyant, on conçoit que les bébés préfèrent le néant.

J.-M. F.

Filles du tonnerre

UNE ÉQUIPE HORS DU COMMUN
de Penny Marshall

Quand les hommes partent faire la guerre en Europe, les équipes de base-ball sont décimées. On peut tout demander aux Américains, sauf de sacrifier leur sport national. Sans renoncer à leur mission libératrice, ils ont trouvé la parade : former des équipes féminines. L'idée est venue d'un industriel, «roi de la barre chocolatée». Les girls ont suivi, et le film de Penny Marshall *Une équipe hors du commun* accompagne deux d'entre elles, les sœurs Geena Davis et Lori Petty.

Sur cette base authentique, l'intrigue accumule sans complexe les clichés : les duretés de l'entraînement, qui évoque celui de la boxe, des arts martiaux et de la danse; la montée de l'équipe vers la réussite et la gloire après quelques ratés; la vie d'une communauté homogène, les caractères qui se dessinent à gros traits – la délurée brave fille généreuse, la laide coincée mais championne, celle qui veut des enfants, l'ambitieuse qui ne veut pas de famille, la rivalité entre les deux sœurs dénouée en un duel au sommet. Et aussi un ex-joueur alcoolique, abruti et macho (Tom Hanks), qui, évidemment, finira conquis.

L'ironie de cet irréalisme convenu n'est peut-être pas volontaire, mais on peut accorder à Penny Marshall le bénéfice du doute, et lui reconnaître en tout cas un savoir-faire évident. En vérité, ce sont les comédiennes qui font tout supporter, et rendent ce fatras sinon crédible, du moins agréable. Geena Davis, en pleine forme, mène le jeu avec humour et brio, même si l'attraction demeure Madonna, sortie de son personnage sulfureux pour endosser celui de la brave fille généreuse : elle est très bien.

COLETTE GODARD

Suspense noyé

LES EAUX DORMANTES
de Jacques Trefouel

Jusqu'où le cinéma français ira-t-il dans la production (financièrement assistée) de films fagotés comme l'as de pique et qui, après une vague sortie en salles où les spectateurs ne se presseront pas, aboutiront forcément sur quelque chaîne de télévision publique ou privée où la «non-qualité» ne gêne personne?

Ce film-ci n'est pas déshonorant comme *les Mamies*, ou bêtement nul comme *les Amies de ma femme*. Il y a au moins un sujet de suspense criminel et psychologique emprunté à Boileau-Narcejac (homme déboussolé, femmes dangereuses, maison-piège, honteux secret de famille). Mais le suspense se dilue dans l'insignifiance de la mise en scène. Les allées et venues de personnages dont les airs mystérieux n'inspirent que l'ennui font peine pour les comédiens qui valent beaucoup mieux que ces galères. La Brière et ses marais semblent avoir été filmés pour un assortiment de cartes postales au présentoir d'un café-tabac. Allez donc chercher une atmosphère là-dedans!

J. S.

□ **Fantomas à Bobigny.** – Le Magic Cinéma de Bobigny organise, mardi 24 novembre à 20 h 30, une «Nuit avec Fantomas». Les deux premiers épisodes du feuilleton cinématographique, réalisés par Louis Feuillade en 1913, seront présentés sur une musique originale de Sylvain Kassap, interprétée en direct.

▶ **Magic Cinéma, rue du Chemin-Vert, Bobigny, tél. : 48-30-32-87.**


FESTIVAL
D'AUTOMNE
A PARIS
THÉATRE
ROBERT LEPAGE
LE POLYGRAPHE
du 19 au 29 novembre
LE ROND-POINT - THEATRE RENAUD-BARRAULT
LES AIGUILLES
ET L'OPIUM
du 25 au 30 novembre
CENTRE GEORGES POMPIDOU
LOCATION
42 96 96 94

MUSIQUES
DU MONDE
75F


JEU. 26 NOV. 20H30
RANGANAYAKI
RAJAGOPALAN
INDE DU SUD
une des plus grandes interprètes actuelles de la veena
Instrument de confidence et de louanges aux Dieux
souplesse d'expression dynamique rythmique musicalité exquise
2 PL. DU CHATELET 42 74 22 77

A L'OCCASION DE LA SORTIE DU NOUVEL ALBUM "KEEP THE FAITH"

BON JOVI
Le Concert d'un Soir
22 H 30
LUNDI 23 NOVEMBRE
PRÉSENTATION FRANCIS ZEGUT
RTL

POURQUOI THY?

FIABILITÉ
ET PRÉCISION...
Sécurité et precision sont un gage de professionnalisme, un concept de base essentiel en aviation.
Depuis 59 ans, Turkish Airlines a fait de cette philosophie sa devise pour toutes ses activités en Turquie et à l'étranger, sur la terre comme au ciel. Elle jouit actuellement d'une excellente réputation, nullement usurpée, parmi tous les usagers des transports aériens de par le monde.
Les professionnels et techniciens de Turkish Airlines forment une solide équipe, parfaitement qualifiée, en service 24 heures sur 24 pour assurer votre sécurité à bord. Fiabilité et ponctualité sont d'ailleurs leurs maitres mots.

TURKISH AIRLINES
"Vous comptez encore plus pour nous"

AGENDA

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'Après-midi d'un prince : 19 h. Rel. dim., lun. 1 pour la route ; Scènes d'amour : mer., jeu. (en français) mar. (en anglais) 22 h. L'amour est aveugle : ven., sam. 22 h.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Stella : ven., sam., lun., mer., mer. 20 h 30 ; dim. 17 h.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Surprises de l'amour : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; jeu. 19 h ; sam. 15 h ; dim. 16 h.

ATELIER (46-06-49-24). Le Jugement dernier : mar., mer., jeu. 20 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). *Salle Louis Jouvet.* Au coeur des ténèbres : ven., sam. 19 h ; dim. (dernière) 16 h. Le Marin perdu en mer : ven., sam. (dernière) 21 h. Lectures sur le thème du voyage et Chants de marins : ven., sam. 18 h 30 ; dim. (dernière) 17 h 30.

BASTILLE (43-57-42-14). Ordinaire et disgracié : 21 h ; dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Giacomo : mer., jeu., ven., sam. 19 h 30. Veillée funèbre : mer., jeu., ven., sam. 21 h ; dim. 17 h.

BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Le Misanthrope et l'Auvergnat : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.

BOBINO (43-27-24-24). Clovis : mer. 15 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La Jalousie : ven., mar. 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). La Veuve espagnole : 21 h. Rel. dim. *Les Mots en balade : jeu.* 14 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Brûlez tout : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Le Graphique de Boscop : 20 h. Rel. dim., lun. Qui vous savez : 22 h. Rel. dim., lun.

CARTOUCHERIE-ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Vous avez dit *Labiche? : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ;* dim. 16 h.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). La Nuit, la télévision et la guerre du Golfe : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA ***TEMPÊTE*** *(43-28-36-36). Salle I. Grand-*peur et misère du IIIe Reich : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE-THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Agamemnon : sam. 19 h 30. Les Choéphores : mer. 19 h 30 ; dim. (+ les Euménides) 13 h. Les Euménides : dim. *(+ les Choéphores) 13 h.* Iphigénie à Aulis : ven. 19 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (42-51-85-55). Chemins de croix : sam., dim., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

CENTRE *GEORGES-POMPIDOU* (42-74-42-19). Petite salle. Soluna : ven. 18 h 30. Le Serpent : sam. 18 h 30.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Lettres perdues : ven. 20 h 30. Le Petit Prince : sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE *PARIS* *(40-28-28-40). Hello Dolly* : 20 h 30 ; sam., dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun.

LA CIGALE (42-33-43-00). Pierre Palmade : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Je *t'embrasse pour la vie* : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE (45-88-81-54). Le Dernier Quatuor d'un homme sourd : ven., sam., lun., mar., jeu. (dernière) 20 h 45 ; dim. 16 h 45. Passacaille : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) *20 h 45 ; dim. 16 h 45. Appartement* témoin ; De plein fouet : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 21 h ; sam., dim. 17 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Meurtres au music-hall : ven., sam., lun., mer., jeu. 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). *Voltaire-Rousseau* : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Antigone : dim., mer. 14 h ; lun., jeu. 20 h 30. Caligula : ven., dim., mer. 20 h 30 ; sam. 14 h. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : sam., mar. 20 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. mer., dim. soir.

DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Direction Critorium : 19 h 15 ; dim. *17 h 30. Rel. dim. soir, lun. Qui est le véri*table inspecteur Hound? : mar., mer., jeu. 20 h 45.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Traité de ma triche : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Ava*tar : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir,* lun.

ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 20 h 45 ; sam. 18 h, 21 h. Rel. dim. Marianne mes amours : ven. 14 h 30 ; sam., dim. 14 h.

ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Sonate *pour deux femmes seules* et une cité HLM : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

ESPACE JEMMAPPES (46-34-01-58). Arlequin serviteur de deux maîtres : mer., mer., jeu. 21 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Danse avec les fous : ven. *21 h ; sam. 23 h ;* dim. 19 h. Feu la mère de madame : ven., sam. *20 h ; dim. 18 h.* Le Mariage de Figaro : dim. 16 h. La Mouette : sam. 21 h.

ESPACE PROCRÉART (42-52-81-16). Dieu aboie-t-il? : 20 h 30. Rel. dim., lun.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Quand fera-t-il jour? : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : , 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. *Rel. dim. soir, lun.*

LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Quatuor à gages : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Bösendorfer : lun. 20 h 30.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Confidences pour clarinette : *20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim.* soir, lun.

GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). Un amour : ven., mar. 20 h 30 ; sam. 17 h 30.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Lamy and Co : 20 h 15 ; sam. 18 h. Rel. dim. Une fille entre nous : 22 h. Rel. dim.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Rendez-vous rue Watt : ven., *sam., lun., mar., mer., jeu.* (dernière) 19 h. Le Pointeur : 20 h 30. Rel. dim., lun. La comédienne est dans l'escalier : ven., sam. (dernière) 22 h 15. D'amour et d'eau froide : lun. 20 h 30. Le rire amer du *Belouga : lun., mar. 22 h 15.*

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Solo : 20 h 30 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

HÉBERTOT (43-87-23-23). L'Ecole des femmes : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Lautrec sur la Butte : *21 h 30. Rel. dim.*

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. L'Ecole des dictateurs : 20 h. Rel. dim. Douce : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Il y a des matins difficiles : ven., sam. (dernière) 18 h 15. Le Rire de Tchékhov : ven., *sam. (dernière) 20 h.*

MADELEINE (42-65-07-09). Long Voyage vers la nuit : ven., sam. (dernière) 20 h 30 ; sam. 16 h.

MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Savage Love (anglais-français) : 21 h 15. Rel. dim., lun. Des fois, la nuit... : mar., mer., jeu. 19 h 30. Huis clos : ven., sam. (dernière) 19 h ; sam. 16 h. Le Mobil Home : mar., *mer., jeu. 19 h 30. Requiem for a Heavy*weight (en anglais) : dim., lun. 20 h 30 ; dim. 17 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Suite royale : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Nocturne à Nohant : 18 h 30. Rel. dim., lun.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Mer*chand de rêves : 21 h ; dim. 15 h. Rel.* dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (48-78-04-04). Les Bas-fonds : 20 h 30 ; mer., sam., dim. *15 h. Rel. dim. soir, lun.*

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadele : ven., mar. 21 h ; sam. 18 h, 21 h 15 ; dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). La Traversée : 21 h ; dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MUSÉE COGNACQ-JAY *(40-27-07-21).* Les Rivaux d'eux-mêmes ; Proverbes : mer., jeu., dim. 15 h 30 ; jeu., ven., sam. 20 h 30.

MUSÉE DES ARTS ET MÉTIERS (40-27-22-20). Les Arts et Métiers en spectacle : ven., sam., dim., mar., mer., *jeu. (dernière) 20 h 30.*

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Lischen et Fritzchen, les fables de La Fontaine : ven., sam. 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : 20 h 30 ; sam. 18 h, 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

UVRE (48-74-42-52). Les Dimanches de M. Riley : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OLYMPIA (47-42-25-49). Guy Bedos et Muriel Robin : 20 h 30. Rel. dim., lun.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Esclarmonde : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) *19 h 30.*

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). *C'est vous qui voyez!* : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (48-03-11-36). Bud dans tu t'es vu quand t'as ril : 21 h. Rel. dim., lun.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : mer., jeu., ven., mar. 20 h 30 ; sam. 21 h ; dim. *15 h.*

PARC DE LA VILLETTE (SOUS CHAPITEAU) (42-45-03-61). A Midsummer Night's Dream (en anglais) : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Le Banc : 20 h. Rel. dim., lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle II. La Peau trop fine : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN *(42-08-00-32).* Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Ministrel : jeu., ven., sam., lun., mar. 21 h ; sam. 17 h ; dim. 15 h 30.

RANELAGH (42-88-64-44). Jeux de masques : 18 h 30 ; dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun. Trekking : 20 h 30 ; dim. 17 h. *Rel. dim. soir, lun. Hospitacle : ven., sam.,* mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.

RENAISSANCE (44-63-05-00). Les mille et une nuits : sam., dim. 14 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Nous les Européens : 22 h 30. Rel. dim.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SALLE BRASILIA *(48-07-20-17). Dom* Juan : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) *17 h.*

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Charité bien ordonnée : 20 h 30. Rel. dim., lun. Elie et Dieudonné : 22 h. Rel. dim., lun.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Une et l'Autre : 20 h 30 ; *sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir,* lun.

THÉATRE 13 *(45-88-62-22). Vu du pont* : ven., sam. 20 h 30 ; sam. 16 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Monsieur Klebs et Rozalie : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02). *D'Alba est stone... Mais ils vécurent heu*reux : 20 h 15. Rel. dim. Brigitte Lahaie : 22 h. Rel. dim.

THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Lilis : 20 h 30. Rel. dim., lun. Patrick Bosso : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h.

THÉATRE *DE L'EST PARISIEN* (43-64-80-80). Les Poupées : mer., ven., sam., mar. 20 h 30 ; jeu. 19 h ; dim. 15 h.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. Félicité ou le *Merveilleux* Théâtre d'art et de science du docteur de Groningue : *20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.*

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Nuits d'encre : ven., sam., lun. (dernière) 22 h ; dim. 20 h 30.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Salle II. Roro er Seoz : 22 h. Rel. *dim., lun.* La Baiser de la veuve : 20 h 30. Rel. dim., lun. A toi, de coeur : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 22 h. Solo : ven., sam., mar. (dernière) 19 h.

THÉATRE DE PARIS *(48-74-25-37). Paul* et Virginie : ven., sam., mar. 20 h 30 ; sam., dim. 15 h.

THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Les Crétins verts dans le spectacle de fin d'année : mar., mer., jeu. 20 h 30.

THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Polygraphe : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). Les Oiseaux : sam., mar. 20 h 30. Salomé : *mer., jeu., ven. 20 h 30.*

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Chantal Ladesou : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU *(42-23-15-85). Le Vagabond de Whitecha*pel : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE MONTORGUEIL (48-22-11-57). Maldoror : ven., sam. (dernière) 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle *Gémier*. Mystification ou les Catins de M. Diderot : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Salle Jean Vilar. Les Rustres : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE *NATIONAL DE L'ODÉON* (43-25-70-32). Le Chevalier d'Olmedo : 20 h 30 ; sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) *(43-25-70-32). L'Enfant* bâtard : ven., sam., dim., mar., mer., jeu. *(dernière) 18 h 30.*

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Macbett : 20 h 30 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Oh, les beaux jours! : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) *16 h.*

THÉATRE OUVERT-JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). Djurdjura : ven., sam., mer., mer., jeu. (dernière) 21 h ; sam. 16 h.

THÉATRE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Noces de sang : ven., sam., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 18 h.

THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Samedi, dimanche et lundi : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE VALHUBERT (45-84-30-60). Le Jeu de l'amour et du hasard : ven., sam., mer., mer. 20 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Le Voyage de *Mémé : 19 h. Rel. dim., lun. Hier à venir?* : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES (42-54-91-00). Abel et Bela : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 17 h.

LE TRIANON (42-09-93-44). Auguste et Chambre-à-air au pays des piranhas : mer., sam., dim. *14 h 30.*

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Batailles : 21 h ; sam. 19 h, 21 h. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 45 ; sam. 17 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Carmen Paradise : 21 h. Rel. dim., lun.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (THÉATRE ÉQUESTRE ZINGARO) (48-04-38-48). Opéra équestre : jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. *17 h 30.*

BAGNOLET (THÉATRE DES MALASSIS) (43-63-51-71). 500 mètres carrés d'expression libre : ven., sam., mar., jeu. 21 h ; dim. 16 h.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Petite salle. Les *Diablogues* : ven., sam., *lun.*, mer., mer., jeu. (dernière) 21 h. Légendes de la forêt viennoise : ven. 20 h 30 ; sam. 15 h ; dim. (dernière) 16 h 30.

CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). En prison : ven., sam., mer., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; *dim. 16 h.*

CHARENTON-LE-PONT (THÉATRE) (43-68-55-81). Ma Colette : mar. 21 h.

CHATENAY-MALABRY (THÉATRE LA PISCINE) (46-83-45-36). Poussière : ven., sam., mer., mer., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim. 16 h.

CHATILLON (THÉATRE) *(46-57-22-11).* La Foi, l'amour, l'espérance : lun., mar., *mer., jeu. 20 h 45.*

CHEVILLY-LARUE (CENTRE CULTUREL ANDRÉ-MALRAUX) (46-86-54-48). Lo Stralisco : sam. 20 h 30.

CLICHY (PETIT THÉATRE) (43-79-52-62). *Balard-Créteil* : ven., sam., mer., jeu. (dernière) 20 h 45.

CLICHY (THÉATRE RUTEBEUF) (47-39-28-58). Anne Roumanoff : mar. 21 h.

COLOMBES (SALLE DES FÊTES ET DES SPECTACLES) (47-81-69-02). Omifle : ven. 20 h 30.

COLOMBES (THÉATRE DU PEUPLIER *NOIR*) (47-75-94-90). *Le Banc : ven.,* sam., lun. 20 h 30 ; dim. 15 h 15.

COURBEVOIE (CENTRE CULTUREL) (43-33-63-52). Le Pain de ménage ; le Plaisir de rompre : dim. 15 h 30.

LA COURNEUVE (CENTRE JEAN-HOUDREMONT) (48-36-11-44). Voix loin*taines* : ven., sam., *jeu. 20 h 45 ; dim.* 16 h 30.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (49-80-18-88). Grande salle. Les Paravents : mer., ven., sam., mar. 20 h ; dim. 15 h 30. Petite salle. Oreste : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 15 h 30.

ENGHIEN *(THÉATRE MUNICIPAL DU* CASINO) (34-12-94-94). Smaïn : ven. 20 h 30.

ERMONT (THÉATRE PIERRE-FRESNAY) (34-15-09-48). Bereshit : sam. 21 h.

FONTENAY-AUX-ROSES (THÉATRE DES SOURCES) (46-61-30-03). Omifle : *dim. 15 h 30.*

FOSSES (ESPACE GERMINAL) (34-72-88-80). Best of Douby : *sam.* 21 h.

GAGNY (THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX) (43-81-79-67). Coups de foudre : ven. 20 h 45.

GENNEVILLIERS (THÉATRE) *(47-93-26-30). Les Acteurs de bonne foi ;* la Dispute : jeu., sam., mar. 20 h 30. L'Impromptu de Versailles ; les Précieuses ridicules : mer., ven. 20 h 30 ; dim. 17 h.

HERBLAY (CENTRE CULTUREL) (39-97-40-30). L'Illusion comique : ven. 14 h 15, 20 h 45.

IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE) (46-70-21-55). Comédies griffues : ven. 20 h 30.

JUVISY-SUR-ORGE (ESPACE CULTUREL) (69-21-60-34). Exercices de style : ven., sam., mar., mer., *jeu.* 21 h ; dim. 16 h. Les Choéphores : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.

MAISONS-ALFORT (THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY) (43-96-77-67). Le *Babou ou l'Enfant sauvage : mar. 20 h 45.*

MARLY-LE-ROI (CENTRE CULTUREL JEAN-VILAR) (39-58-74-87). Le Livre des savants : sam. 21 h.

MONTMORENCY (MAISON DES LOI-SIRS ET DE LA CULTURE) (39-89-50-60). Le Conte d'hiver : ven. 21 h.

MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-57-38-01). Lettre à Fidel Castro : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.

MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN) *(69-04-13-70). En pleine mer : jeu. (der*nière) 21 h ; dim. 16 h 30.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Salle polyvalente. Molly Bloom : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). La Double inconstance : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30.

***NOISIEL (GRAND THÉATRE DE LA* FERME DU BUISSON)** (64-62-77-77). *Les Bonnes* : ven., sam. 21 h.

POISSY (THÉATRE MUNICIPAL) (39-65-56-40). Caligula : mar. 20 h 30.

PUTEAUX (THÉATRE DES HAUTS-DE-SEINE) (47-72-09-59). Quelle nuit! : ven. 20 h 45.

RUEIL-MALMAISON (THÉATRE *ANDRÉ-MALRAUX*) (47-32-24-42). Caligula : ven. 20 h 45.

***SAINT-CLOUD (CENTRE CULTUREL* DES TROIS-PIERROTS)** (46-02-74-44). Ne coupez pas mes arbres : ven. 20 h 45.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-00-59). Grande salle. La Dispute : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Exécuteur 14 : 20 h 45. Rel. lun.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE *(THÉATRE* ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). La *Carpe du duc de Brienne* : ven., *sam.* 19 h. L'Histoire de la littérature française : ven. 14 h 15, 20 h 45.

SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). Caligula : sam. 20 h 45. Roland Magdane dans Rire : sam. 20 h 45.

***SAINT-QUEN-L'AUMONE (SALLE DES* FÊTES)** (34-21-25-00). L'Illusion comique : sam. 21 h.

TREMBLAY-EN-FRANCE (ESPACE JEAN-ROGER-CAUSSIMON) (48-61-09-85). ..a n'a pas été facile : sam. 20 h 30.

VAURÉAL (LYCÉE CAMILLE-CLAUDEL) (34-22-04-40). Le Conte d'hiver : sam. 21 h.

LE VÉSINET (CENTRE DES ARTS ET DES LOISIRS) (39-76-32-75). Ma Colette : sam. 21 h.

VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN-ROLLAND) (47-26-15-02). Maître Puntila et son valet Matti : ven., sam., mer. (dernière) 20 h 30 ; dim. 15 h.

VITRY-SUR-SEINE (THÉATRE JEAN-VI-*LAR*) *(46-82-84-90). Le Funambule : sam.* 21 h.

SPECTACLES NOUVEAUX

BALARD-CRÉTEIL. Clichy (Petit Théâtre) (43-79-52-62), ven., sam., *mer.* et jeu. 20 h 45 (18).

FÉLICITÉ OU LE MERVEILLEUX THÉATRE D'ART ET DE. Théâtre de la Main-d'or Belle-de-mai (48-05-67-89), (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; *dim. 17 h (18).*

GÉRARD DAVID. Blancs-Manteaux *(48-87-15-84). 22 h 30 (18).*

VOUS AVEZ DIT LABICHE? Cartou*cherie-Atelier du Chaudron* (43-28-97-04), mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 et dim. 16 h (18).

APPARTEMENT TÉMOIN ; DE PLEIN FOUET. Cité internationale (45-88-81-54) (mer., dim. soir), 21 h ; sam. et dim. 17 h (19).

NOCES DE SANG. Théâtre Paris-Plaine (40-43-01-82), ven., sam., mer., *jeu. 20 h 30* et dim. *18 h (19).*

LE POLYGRAPHE. Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault (42-56-60-70), ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 et dim. 17 h (19).

LE JEU DE L'AMOUR ET DU HASARD. Théâtre Valhubert (45-84-30-60), ven., sam., mar. et mer. 20 h 30 (20).

LES RUSTRES. Théâtre national de Chaillot (47-27-81-15) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (20).

LA FOI, L'AMOUR, L'ESPÉRANCE. Châtillon (Théâtre) (46-57-22-11) (mer., dim.), 20 h 45 (23).

LE RIRE AMER DU BELOUGA. Guichet Montparnasse (43-27-88-61), lun. et mar. 22 h 15 (23).

ARLEQUIN SERVITEUR DE DEUX MAITRES. Espace Jemmapes (46-*34-01-58) (dim., lun.), 21 h (24).*

LES CRÉTINS VERTS DANS LE SPECTACLE DE *FIN D'ANNÉE*. Théâtre Déjazet (48-87-52-55) (dim. *soir, lun.*), 20 h 30 ; *dim. 15 h (24).*

DES FOIS, LA NUIT.... Marie-Stuart *(45-08-17-80) (dim., lun.), 19 h 30* (24).

LE JUGEMENT DERNIER. *Atelier* (46-06-49-24) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; sam. et dim. 15 h 30 (24).

LE MOBIL HOME. Marie-Stuart (45-08-17-80) (dim., lun.), 19 h 30 (24).

QUI EST LE VÉRITABLE INSPECTEUR HOUND? Déchargeurs (TLD) (42-36-00-02) (dim. soir, lun.), 20 h 45 ; dim. 15 h 30 (24).

42.72.48.48 POUR RESERVER, TOUT SIMPLEMENT

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

Rétrospective Marguerite Duras : Jaune, le Soleil (1971), de Marguerite Duras, 18 h 30 ; Nathalie Granger (1972), de Marguerite Duras, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

VENDREDI

Rétrospective Raymond Bernard : les Croix de bois (1931), de Raymond Bernard, 18 h 30 ; Marthe Richard au service de la France (1937), *de Raymond Bernard, 21 h.*

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma mexicain : El Jardin de tia Isabel (1971, v.o. s.t.f.), de Felipe Cazals, 14 h 30 ; On a volé un tram (1953, v.o. s.t.f.), de Luis Bunuel, 17 h 30 ; Macario (1959, v.o. s.t.f.), de Roberto Gavaldon, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

La Rue : Passage de l'asile ; Paris vu par... vingt ans après (1984) de Philippe Venault, Frédéric Mitterrand, Vincent Nordon, Philippe Garrel, *Bernard Dubois, Chantal Akerman*, Une simple histoire (1957) de Marcel Hanoun, 14 h 30 ; Rue du regard : Paris Kertesz (1984) de Christian Caujolle, Jean-François Dars, Anne Papillault, Willy Ronis (1988) de Patrice Noia, Robert Doisneau badaud de Paris (1981) de François Porcile, 16 h 30 ; le Mois de la photo, 18 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ANTIGONE (Fr.-All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES BLANCS NE SAVENT PAS SAUTER (A., v.o.) : *Gaumont Les Halles*, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; *Montparnasse, 14e (43-20-12-06)* ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA CHASSE AUX PAPILLONS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

CITY OF HOPE (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ET LA VIE CONTINUE (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, *6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-*Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e *(43-35-30-40)* ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LA PETITE AMIE D'ANTONIO (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SIMPLE MEN (A., *v.o.*) : *Saint-André-des-*Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 21 NOVEMBRE

« Les Puces à Saint-Ouen, le plus *important marché mondial d'antiqui*tés. » Conférence déposée, 10 h 30, métro Porte-de-Clignancourt, au fanion Paris autrefois.

« Exposition Sisley, au Musée d'Orsay », 11 heures, sortie RER Musée d'Orsay, côté quai (D. Bouchard).

« Exposition : *Picasso et les* choses », 11 h 30, Grand Palais, *accueil des groupes*, entrée Salves, avenue du Général-Eisenhower (L'Art et la manière).

« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 11 h 30, *14 h 30 et 16 h 30, métro Cité,* sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'Orangerie. Les impressionnistes. Les fauves. L'école de Paris. Monet et ses *Nymphéas*. La Concorde », 14 h 30, vestiaire de l'Orangerie *(M. Brumfeld).*

« Mobilier des dix-septième et dix-*huitième siècle au Louvre*», 14 h 30, place du Palais-Royal, devant les grilles du Conseil d'Etat (Arts et caetera).

« Les salons du ministère de la marine » (Carte d'*identité. Places limi*tées), 14 h 45, 2, rue Royale (I. Hauller).

« L'Hôtel-Dieu, l'ancêtre des hôpitaux parisiens, et la médecine autrefois », 14 h 40, entrée de l'Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame *(Paris autrefois).*

« Le Musée Delacroix » (limité à *trente personnes*), 15 heures, 6, place Furstemberg (Monuments historiques).

« L'Académie française et sa coupole », 15 heures, Institut, quai Conti (M.-G. *Blanc*).

« L'hôtel de Miramion ou une histoire de la *médecine* », 15 heures, entrée du musée, 47, quai de la Tournelle (Paris et son histoire).

« Joyaux du Musée de Cluny, le *grand musée français du Moyen* Age », 15 h 30, place Paul-Painlevé (M. Hager).

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, métro Hôtel-de-Ville, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Les salons du ministère de la *Marine », 10 h 30, 2, rue Royale* (M. Hager).

« La Conciergerie, la Sainte-Chapelle et l'histoire de la Cité », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (Connaissance de Paris).

« Les fastes de l'Opéra-Garnier, *théâtre de la vie mondaine* du dix-neuvième siècle. Le mystère du fantôme », 14 h 30, dans le hall, sous la statue de Lulli (Arts et caetera).

« Le Panthéon, promenade de la *crypte jusque sur les toits »,* 15 heures, entrée côté rue Clotilde (Monuments historiques).

« L'abbaye de Port-Royal, foyer du jansénisme », 15 heures, 123, boulevard de *Port-Royal (D. Bouchard).*

« Montmartre, une butte sacrée, un *village pittoresque et vivant »,* 15 heures, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois.

« Le dix-huitième siècle au Musée Camondo », 15 heures, 63, rue de *Monceau (E. Romann).*

« Les salons d'apparat du ministère de l'éducation nationale, ancien hôtel de Rochechouart », 15 heures, 110, rue de Grenelle (I. Hauller).

« L'ancienne cour des *Miracles* et la rue Montorgueil », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« Les salons de l'hôtel de Sagan, ambassade de *Pologne* », *15 heures,* 57, rue Saint-Dominique (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

SAMEDI 21 NOVEMBRE

Maison des associations, porte du Jour, Forum des Halles, 14 h 30 : « 1492 : la péninsule ibérique, angle *de l'Europe », par C. Richard ;* 16 heures : « Vienne et les Habsbourg : quelle histoire pour quel empire? », par J. Thabuis (Le Cavalier bleu).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 15 heures : « Les biotechnologies de la mer », par Yves Le Gal.

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Histoire ancienne d'Israël : le retour en Palestine », par C. Marquand ; 16 heures : « New-York, the « big apple » : histoire de l'émigration », par C. Richard (Clio).

Conservatoire national des arts et métiers (Amphi C), 292, rue Saint-*Martin, 15 heures : « Les numéra*tions. Histoire et progrès », par C. Marchal (AFAS et Conservatoire national des arts et métiers).

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « *Vienne, la capitale de l'empire des* Habsbourg » (Monuments historiques).

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 14 heures : « Titien, alchimiste de la matière et de la couleur : *de la boue transformée en or », par* C. Richard ; 16 heures : « La civilisation sassanide », par C. Arnould (Clio).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Personnages extravagants des années *folles*, *1919-1939* », par C. Demilly ; « Rencontre avec des mystiques et des hommes remarquables », par Natya (Conférences Natya).

62, rue Saint-Antoine, 16 heures : « *L'Andalousie, des Romains à nos* jours : Séville, Cordoue, Grenade » (Monuments historiques).

Les « seigneurs de la grève »

Les désagréments infligés depuis mardi 17 novembre aux Parisiens illustrent les excès d'un syndicalisme incapable de distinguer la frontière qui sépare la défense légitime des intérêts catégoriels du corporatisme exacerbé. Mais ce conflit qui tire peut-être à sa fin est d'abord la conséquence des blocages d'une entreprise prisonnière d'un mode de fonctionnement dépassé.

Avec neuf organisations (dont quatre autonomes) subdivisées en vingt-huit structures professionnelles distinctes, la mosaïque syndicale de la RATP colle à sa stratification sociale. Or, à l'instar de la SNCF, la régie autonome tente depuis quelques années de casser les rigidités engendrées par la stricte logique de métiers sur laquelle elle a été édifiée. Ainsi, la direction a créé des « centre bus » rassemblant pour la première fois dans un même ensemble chauffeurs, services de maintenance et personnel administratif.

Mais le poids de l'histoire a donné naissance à une hiérarchie interne au sommet de laquelle les 3 450 conducteurs de métro ont su se hisser. Syndiqués à 80 %, ces « seigneurs » de la RATP sont essentiellement représentés par le Syndicat autonome traction (SAT) et la CGT. Marginalisées, FO et la CFDT ne participent pas à un mouvement qu'elles jugent excessivement corporatiste. La position stratégique des conducteurs – qu'ils cessent le travail, et c'est tout le réseau du métro qui est bloqué – leur a permis d'obtenir au fil des ans de substantiels avantages salariaux et sociaux. Mais cette logique hyper-catégorielle est aussi facteur de divisions. Ainsi, des dissidents du RER ont quitté le SAT pour obtenir des avantages spécifiques.

Jusqu'à présent, cette situation a permis aux conducteurs d'être les seuls à se soustraire à la réforme des déroulements de carrière et des horaires. Selon eux, l'avancement individuel ne peut que s'effectuer « à la tête du client ». Mais quelle est la crédibilité du SAT et de la CGT – qui, visiblement, se soucient autant des usagers que de leur première grève – lorsqu'ils affirment que les conducteurs « sont traités comme des moins que rien » ?

Parce qu'elle a sous-estimé ces blocages, commis une erreur de calendrier – et que le gouvernement tient davantage à éviter les remous préélectoraux qu'à assurer la réussite de la réforme, – la direction de la RATP a manqué une nouvelle occasion de convaincre les « seigneurs de la grève » que la modernisation n'est pas forcément un recul social.

JEAN-MICHEL NORMAND

Le conflit à la RATP

Les syndicats et la direction sont parvenus à un projet d'accord

Les syndicats grévistes et la direction de la RATP sont parvenus, dans la nuit du jeudi 19 au vendredi 20 novembre, à un projet d'accord qui sera soumis aux conducteurs du métro et du RER lundi 23 novembre.

La grève de la RATP ne devrait pas tarder à prendre fin. La direction de la régie et les quatre syndicats grévistes (SAT-autonomes, CGT, GATC-autonomes et indépendants) sont parvenus à un relevé de conclusions sur le projet de réforme de la filière des conducteurs, dans la nuit de jeudi à vendredi. Ce texte devra être validé par une consultation des agents de conduite dans la journée de lundi, ont annoncé les syndicats, et les préavis de grève sont maintenus pour les 20 et 23 novembre.

Eviter de perdre la face

Le projet d'accord, dont le contenu n'était pas révélé vendredi matin, ne devrait pas apporter de solutions sur le fond. Il ne fait que reporter les négociations à des jours meilleurs, c'est-à-dire à partir du mois de février. Les syndicats s'opposaient principalement à l'introduction d'une formule d'évaluation continue des conducteurs « à la tête du client » et à une modification des horaires en fonction de la demande aux heures de pointe.

La période n'était pas propice à des négociations. Le 1er décembre ont lieu les élections des comités d'établissement, le 9, les élections prud'homales et, en janvier, les élections des délégués du personnel. Le report des négociations semblait le meilleur moyen de sortir de la crise. D'autant plus que la grève risquait d'être longue. Ses effets sont peu pénalisants pour les syndicats qui procèdent à des arrêts de travail momentanés, le matin entre 5 heures et 7 heures, le soir entre 17 heures et 21 heures. Pour deux semaines de grèves, ce ne sont finalement qu'environ deux journées et demi de salaire perdues.

Le tout était de sortir de la grève en évitant que les différents protagonistes ne perdent la face. Les syndicats exigeaient le retrait pur et simple du projet, la direction de la RATP ne voulait entendre parler que de gel. Le texte, qui ne parle ni de l'un ni de l'autre, est suffisamment vague pour ne froisser personne. Reste que la réforme ne s'appliquera pas le 1er janvier 1993 comme prévu et que les négociations en février pourraient bien être rudes. La direction de la RATP pourra-t-elle compter sur le soutien du gouvernement pour mener à bien son projet à la veille des législatives ?

Les conducteurs du métro et du RER restent quasiment le dernier bastion des réfractaires à une réforme de la régie mise en route il y a maintenant un an et demi et qui bouleverse de fond en comble l'entreprise publique. Décentralisation des responsabilités, nouveau service dans les stations, modification des déroulements de carrière et de l'appréciation professionnelle sont nécessaires pour permettre de mieux répondre aux besoins des usagers, estime la RATP.

Cette modernisation a déjà fait son chemin au sein de l'entreprise et concerne aujourd'hui presque toutes les catégories de personnel. Il faudra sûrement encore attendre de longs mois avant que la direction puisse venir à bout de son projet.

MARTINE LARONCHE

• *Lire page 30 le point sur les perturbations dans le métro.*

Le différend agricole entre les Etats-Unis et la CEE

Les négociateurs américains et européens se séparent après avoir constaté « des progrès »

Les négociateurs européens et américains se sont séparés, le 19 novembre, après deux jours de négociations à Washington sur le volet agricole de l'Uruguay Round, en estimant que des progrès avaient été accomplis. Par la voix de son ministre de l'agriculture, M. Soisson, la France continue de refuser qu'un accord éventuel aggrave la réforme de la politique agricole commune. Elle a été encore un peu plus isolée à Strasbourg où le Parlement européen a adopté, le 19 novembre, un texte approuvant la ligne conciliante de la Commission.

NEW-YORK

de notre correspondant

Les discussions visant à rapprocher les points de vue de l'administration américaine et de la Communauté européenne à propos du volet agricole de l'Uruguay Round et qui se sont déroulées pendant deux jours à Washington se sont achevées, le 19 novembre, sans qu'un accord ait pu être trouvé.

Les deux délégations ont toutefois souligné que « des progrès » avaient été accomplis et sont convenues de poursuivre ultérieurement les discussions, sans préciser toutefois de date ni d'endroit pour la poursuite des négociations. « *Nous avons fait des progrès substantiels. Nous sommes très près de conclure. Nous reprendrons les discussions aussitôt que possible* », a indiqué M. Frans Andriessen, commissaire chargé des relations extérieures, avant de s'envoler pour Bruxelles en compagnie de M. Ray MacSharry, le commissaire européen aux affaires agricoles. De son côté, Mme Carla Hills, la représentante spéciale du président Bush pour les négociations commerciales internationales, a également indiqué que « *des progrès* » avaient été enregistrés au cours de ces onze heures de discussions serrées. Le secrétaire américain à l'agriculture, M. Edward Madigan, qui, la veille, estimait que la seule attitude que pouvaient adopter les Européens était « *de se ranger à notre position* », a aussi exprimé sa satisfaction.

Pour les deux délégations, les discussions sont simplement interrompues, et non pas rompues, et les négociateurs de la CEE vont maintenant rendre compte auprès de la Communauté et des pays membres des dernières propositions américaines qui, selon Washington, devraient permettre de parvenir à un accord avant le 5 décembre prochain, date limite fixée par Mme Hills pour appliquer une surtaxe de 200 % à l'équivalent de 300 millions de dollars d'importations européennes aux Etats-Unis, notamment de vins blancs. Aucun détail n'a pu être obtenu sur la nature des dernières contre-propositions américaines présentées à Washington comme le seul moyen d'éviter le déclenchement d'une guerre commerciale transatlantique.

Mme Hills s'est contentée d'indiquer que les deux parties devaient maintenant examiner les progrès constatés à l'occasion de ces deux jours de pourparlers avant de demander à leurs négociateurs de reprendre des discussions qui devraient éventuellement déboucher sur un accord final.

SERGE MARTI

Pour M. Soisson, un « éventuel accord » devra être compatible avec la politique agricole commune

« *J'ai la conviction que les Etats-Unis veulent depuis longtemps et avec obstination la destruction de la politique agricole commune.* » M. Jean-Pierre Soisson n'y est pas allé par quatre chemins au cours de sa conférence de presse du jeudi 19 novembre. S'exprimant au lendemain du conseil des ministres des Douze et du conseil restreint présidé par le président de la République, le ministre de l'agriculture et du développement rural a indiqué que la difficile négociation du volet agricole du GATT « *n'était pas une affaire d'éthique mais uniquement de business* ». Et si la tension entre Paris et Washington est tellement forte, c'est parce que les Etats-Unis sont la première puissance agricole du monde et la France la seconde. « *Or, depuis dix ans, la France a gagné des parts du marché mondial et les Américains ne nous le pardonnent pas* », a-t-il ajouté.

M. Soisson a explicité la position française en ces termes : « *Nous demandons que les conséquences de l'éventuel accord au GATT soient compatibles avec les engagements pris le 21 mai dernier par les Douze et par la Commission européenne sur la réforme de la politique agricole commune (PAC). Nous refusons qu'elles aillent au-delà.* » Le débat chiffré entre les Douze sur cette compatibilité aura lieu au retour des négociateurs européens de Washington, et la Commission devra présenter au Conseil un document chiffré précis, produit par produit, sur cette compatibilité.

Interrogé sur le point de savoir si Paris ferait jouer son droit de veto en application du compromis de Luxembourg de 1966, M. Soisson a indiqué : « *Il s'agit d'une décision qui appartient au président de la République, mais il est bien évident que si cette compatibilité n'était pas strictement démontrée, alors la France ne donnerait pas son aval à un accord agricole.* » Quant à la question de savoir si, au sein du gouvernement, l'attitude de fermeté du ministre de l'agriculture était partagée par ses collègues, M. Soisson a précisé : « *Toute l'attention se focalise excessivement sur la question agricole. Je ne vois pas pourquoi l'agriculture porterait seule le choc du GATT ; tout doit être mis sur la table. Que diriez-vous d'un élève qu'on interroge sur l'œuvre de Corneille et qui ne répondrait qu'en citant* le Cid ? »

Enfin, M. Soisson a commenté ainsi la manifestation des paysans devant l'ambassade américaine à Paris : « *Je déplore les blessés du côté des forces de l'ordre, mais je comprends et je partage les inquiétudes des agriculteurs français.* » Il a, par ailleurs regretté, dans une lettre à l'ambassadeur américain rendue publique dans la soirée, « *l'attitude particulièrement inamicale de certains d'entre eux envers le drapeau américain* »

FRANÇOIS GROSRICHARD

□ **M. Séguin proteste contre la destruction du drapeau américain par des agriculteurs.** – M. Philippe Séguin, député (RPR) des Vosges, s'est déclaré « *profondément choqué* », jeudi 19 novembre, par les images montrant un drapeau américain brûlé par des agriculteurs, la veille, lors d'une manifestation à proximité de l'ambassade des Etats-Unis à Paris. M. Séguin estime que « *la volonté légitime de la France de s'opposer à une capitulation européenne dans l'affaire du GATT ne peut être qu'affaiblie par de tels dérapages et un tel manque de sang-froid* ».

□ **M. Jospin estime que la France doit « faire preuve de fermeté ».** – Invité de France-Culture, jeudi 19 novembre, M. Lionel Jospin, ancien ministre de l'éducation nationale, a affirmé que la France doit « *faire preuve de fermeté et donc dire non* » à un accord agricole qui irait au-delà de la réforme de la PAC dans les négociations commerciales du GATT. « *Cela peut avoir des conséquences, mais il faut que nos partenaires tiennent compte de nos intérêts* », a précisé M. Jospin, qui s'est déclaré favorable à une « *épreuve de vérité* ».

□ **M. Chevènement se prononce pour « l'affirmation d'une forte cohésion nationale ».** – M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre de la défense et fondateur du Mouvement des citoyens, s'est prononcé, jeudi 19 novembre, pour « *l'affirmation d'une forte cohésion nationale, comme l'a souhaité le premier ministre* », dans les négociations du GATT. Selon M. Chevènement, « *la France se met plus encore dans la main des Etats-Unis en s'en remettant à la CEE du soin de défendre ses intérêts* ».

Le Parlement de Strasbourg approuve la ligne conciliante de la Commission

STRASBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Le Parlement européen n'est pas venu au secours de la position française sur le dossier du GATT. Bien au contraire. Dans une résolution votée dans la soirée de jeudi 19 novembre à une large majorité – 102 voix pour, 43 contre et 3 abstentions, – l'assemblée des Douze « *demande instamment* [aux négociateurs] *d'aboutir à un accord lors de leur réunion cette semaine à Washington* ». La poignée de parlementaires français qui étaient restés à Strasbourg pour participer au débat n'ont pas pu empêcher l'adoption d'un texte appuyant totalement la ligne suivie par les représentants de la Commission de Bruxelles, MM. Frans Andriessen et Ray MacSharry. Ils n'ont même pas réussi, malgré l'appui des Verts toutes nationalités confondues, à faire voter un amendement qui demandait que « *tout accord au sein du GATT devait être compatible avec la réforme de la PAC et ne devait pas aller au-delà du cadre fixé par celle-ci* ».

Le rejet de cette requête a déclenché une colère d'autant plus grande de Mme Nicole Fontaine (CDS) et de M. François Froment-Meurice (CDS) que leurs amis du Parti populaire européen (démocrates-chrétiens) ne les ont pas soutenus. La vice-présidente du Parlement a dénoncé « *une assemblée consentante face à des concessions communautaires qui seront inacceptables par la France et, à terme, néfastes pour toute l'Europe* ». De son côté, M. François Guillaume (RPR) a tenu un discours comparable.

Certes, la résolution prend la précaution de réclamer un « *accord global et équilibré* » avant la fin de cette année, comportant, outre le volet agricole, la protection de la propriété intellectuelle et la libéralisation du commerce et des services. Pour justifier sa position, la majorité des députés affirme qu'une « *conclusion heureuse de l'Uruguay Round* » permettrait « *la reprise de l'économie mondiale (...) et relancerait l'emploi dans la CEE* ». Difficile de coller de plus près aux arguments avancés par les Britanniques et les Américains. Mais est-ce si étonnant, lorsqu'il n'était pas rare d'entendre ces derniers jours dans les couloirs du palais de l'Europe que « *la priorité de la Communauté était d'aboutir très vite à un accord avec les Etats-Unis plutôt que de ratifier Maastricht* » ?

MARCEL SCOTTO

SOCIAL

En position dominante depuis la Libération

La CGT n'est plus majoritaire chez Renault-Véhicules industriels

LYON

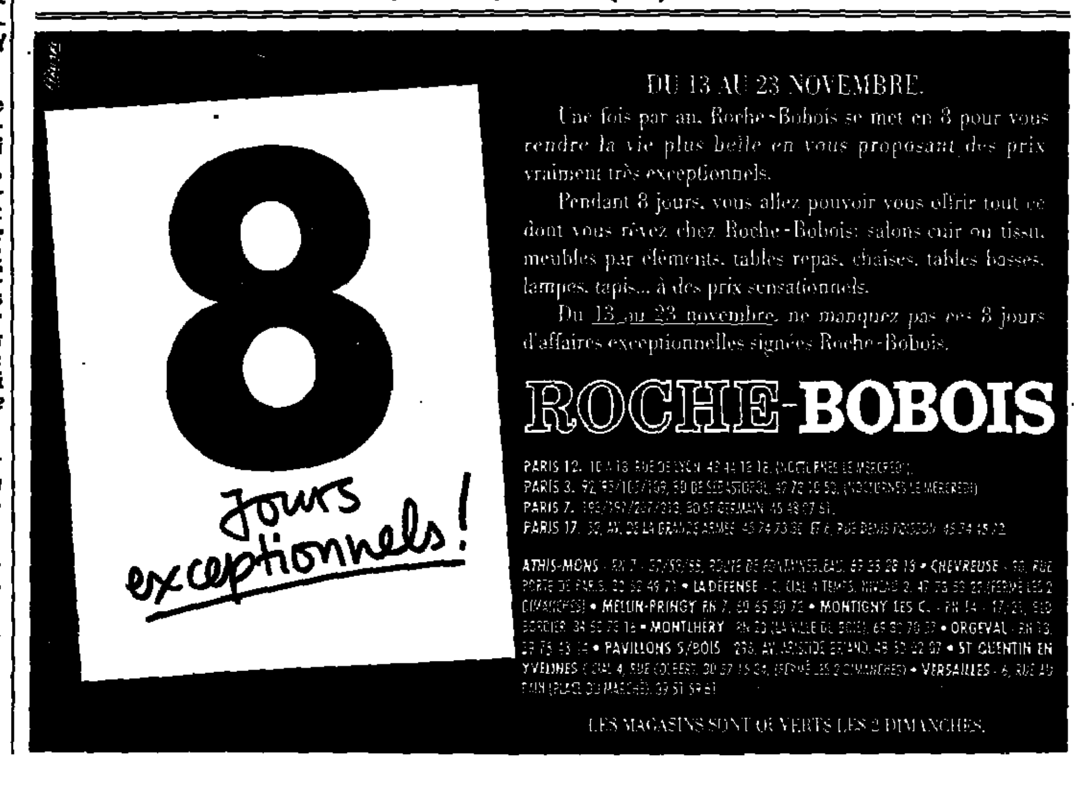
de notre bureau régional

Après avoir perdu la majorité au sein de l'ex-régie Renault, la CGT vient également de perdre le leadership qu'elle exerçait chez Renault-Véhicules industriels. A la suite des consultations qui ont eu lieu dans douze des treize établissements de l'entreprise, la centrale de M. Louis Viannet a obtenu, mercredi 18 novembre, six sièges au total sur quinze. La CFDT (cinq sièges), la CGC (deux sièges) et Force ouvrière qui ont affiché leur intention de constituer une « *majorité de gestion* » – identique à celle formée chez Renault – devraient donc prendre le relais, la CFDT accédant aux postes de secrétaire et de trésorier. La « *majorité de gestion* » se propose d'attribuer à un militant CGT le poste de secrétaire adjoint.

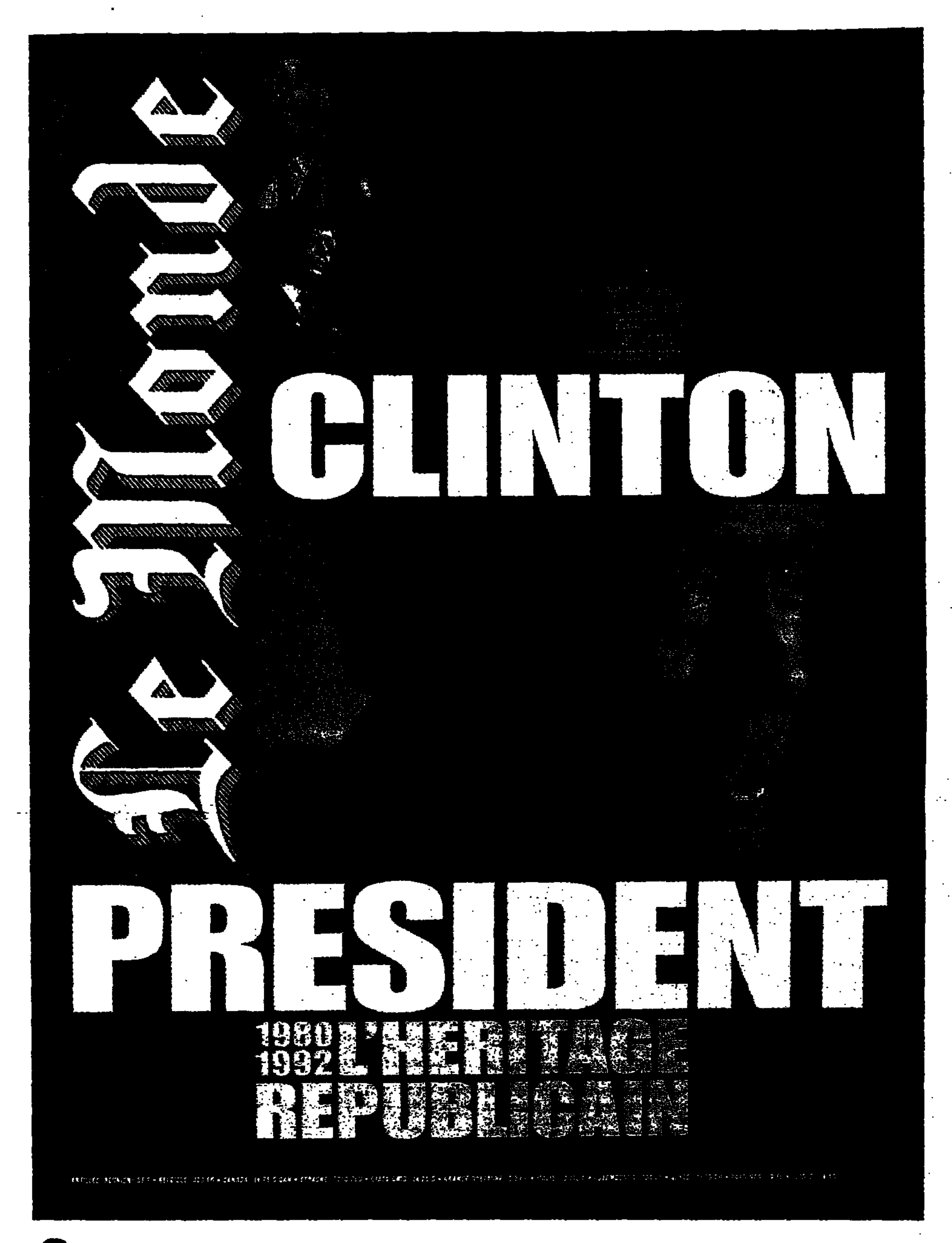
Ce basculement est historique, car la CGT pouvait s'appuyer sur le comité central d'entreprise de RVI depuis la Libération. Jusqu'ici, les relations entre syndicats étaient régies par un accord de 1970, qui a été dénoncé, cet automne, par les militants FO. A la suite de cette rupture, des négociations amiables, qui auraient attribué à la CGT un total de sept sièges, ont échoué, et l'arbitrage de la direction du travail et de l'emploi du Rhône a été sollicité. On en est finalement venu à une simple application de la loi.

La nouvelle « *majorité de gestion* » se propose notamment de restituer à chacun des comités d'établissement la gestion des œuvres sociales intéressant près de 17 500 salariés.

GÉRARD BUÉTAS



Le Monde
NUMÉRO HORS SÉRIE



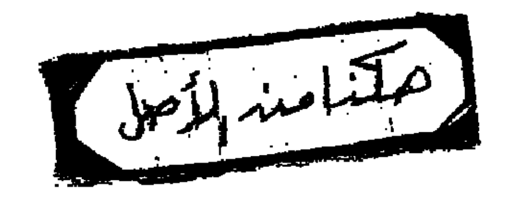
CETTE brochure dresse le tableau de l'Amérique d'aujourd'hui telle que va la trouver le nouveau président, Bill Clinton, après douze années de gestion républicaine.
A partir d'articles déjà publiés par *le Monde*, de nouvelles synthèses ou des textes de présentation, cinq grands chapitres se dégagent : le récit de la campagne électorale et les résultats commentés, puis, au plan international, les grands traits d'une politique étrangère qui a visé à redonner son prestige à l'Amérique. Sur le terrain économique, une politique ultra-libérale qui laisse un lourd bilan. Une société qui doute d'elle-même, une vie culturelle qui bute sur ses contradictions. Avec des graphiques, des tableaux, des cartes, des photos et les dessins des illustrateurs du *Monde.*

BON DE COMMANDE : CLINTON PRÉSIDENT

Nom :.. Prénom :..............................
Adresse : ....
Code postal :.................. Localité : ....
Pays : ....

France (métropole uniquement). Nombre d'ex..................X 54 F (port inclus) = ... F
Dom-Tom et étranger. Nombre d'ex....................X 58 F (port inclus) = ... F
Bulletin à découper et à envoyer avec votre règlement à « le Monde » : Service vente au numéro, 15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15 (France) LMB
Pour être servie, toute commande doit être accompagnée de son règlement par chèque postal ou bancaire

En vente dans tous les kiosques, 148 pages - 48 F



ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Nouveau revers pour les promoteurs de réacteurs à neutrons rapides

Les Britanniques se retirent du projet de surgénérateur européen

Déjà ébranlés au mois de juin par la décision du gouvernement français de ne pas redémarrer le surgénérateur européen Superphénix, les promoteurs des réacteurs à neutrons rapides viennent de subir un nouveau revers avec les Britanniques. La Grande-Bretagne a annoncé, dans la soirée du jeudi 19 novembre, que cette filière *« n'était pas une priorité »* et qu'elle se retirait du projet EFR (European Fast Reactor) visant à développer en commun avec les Allemands et les Français un concept de surgénérateur moderne, utilisable dans des conditions économiques acceptables vers 2010-2020 *(le Monde du 20 novembre)*.

Ce retrait, qui a provoqué une vive réaction de la part de l'opposition travailliste et des syndicats (deux cent soixante-dix personnes au moins pourraient être licenciées), n'a pas vraiment surpris. Ces derniers mois, le gouvernement britannique avait annoncé qu'il ne financerait pas au-delà de 1994 le réacteur surgénérateur prototype de 250 mégawatts de Dounreay. Il avait également fait savoir qu'il ne souhaitait pas aller au-delà du mois de mars 1993 sur le projet EFR, considérant finalement qu'en matière d'énergie c'était à l'industrie de payer ses propres projets de recherche.

En revanche, Paris a été étonné par *« le caractère brutal et unilatéral »* de la décision britannique, qui remet en cause la série de trois accords signés en février 1989 par Londres, Paris et Bonn sur la coopération en matière de recherche et de développement, la coopération industrielle et la mise en commun de la propriété industrielle sur cette filière. Depuis cette date avaient été lancés un certain nombre de travaux pour définir, d'ici au mois de mars prochain, le concept d'un réacteur surgénérateur moderne de 1 500 mégawatts (EFR) dérivé en partie des techniques utilisées sur Superphénix. Parallèlement, une étude économique détaillée devait montrer s'il était possible, demain, de construire en série de tels réacteurs dans des conditions économiques acceptables : prix du kilowatt-heure produit analogue à celui des réacteurs actuels et coût d'investissement divisé par deux par rapport à Superphénix.

Au regard de ces préoccupations, la défection britannique laisse un grand vide financier. Londres participait, *via* l'Atomic Energy Authority, à environ 20 % des dépenses de recherche et développement (500 millions de francs par an) menés sur ce projet par les trois partenaires. De plus, l'industriel britannique Nuclear Corporation gérait le tiers des 200 millions de francs de contrats investis chaque année sur le sujet. Le retrait des Britanniques risque enfin d'avoir de graves conséquences au plan technique. Ils avaient la responsabilité de certaines études relatives aux mécanismes du cœur de ces réacteurs et aux feux de sodium. Or, pour éviter les doublons, les installations équivalentes, tant en Allemagne qu'en France, ont été soit mises en sommeil, soit arrêtées.

Dans ces conditions, alors que Superphénix n'a toujours pas redémarré, le surgénérateur a-t-il encore un avenir européen ? Confrontés à de dures réalités budgétaires, les Allemands seront-ils sensibles, lors de la réunion prévue début décembre, aux arguments des Français qui affirment, avec les nucléaristes américains, japonais et russes, qu'on ne pourra demain se passer de cette filière capable de brûler tout à la fois plutonium et déchets et qu'il faut peut-être, pour cette raison, rechercher une coopération internationale élargie ?

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

En une seule journée

Dix mille suppressions d'emplois annoncées en Grande-Bretagne

Une convergence de mauvaises nouvelles, jeudi 19 novembre, a jeté un sérieux doute sur le redémarrage de l'économie britannique. A la chute du PNB (produit national brut) au troisième trimestre se sont en effet ajoutés les projets de réductions d'effectifs, massives, chez British Rail (5 000 suppressions de postes) et à la Bank of Scotland (3 500).

LONDRES

de notre correspondant

L'annonce, jeudi 19 novembre, de quelque 10 000 suppressions d'emplois porte un coup à la *« stratégie de croissance »* amorcée par le gouvernement de M. John Major pour tenter de faire renaître la confiance des milieux économiques. La récente « déclaration d'automne » du chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, accompagnée d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt (*le Monde* du 14 novembre), avait pour objet de démontrer la volonté des pouvoirs publics de mettre en place un dispositif budgétaire pour favoriser une reprise de l'économie. L'essentiel de ces réductions d'effectifs concernent British Rail (suppression de 5 000 emplois), la Bank of Scotland (3 500 postes sur cinq ans), ainsi que l'industrie du ciment et les services financiers.

Les chemins de fer britanniques, dont le gouvernement a annoncé la prochaine privatisation, invoquent une perte de revenus de 400 millions de livres sterling (3,3 milliards de francs environ), en raison de la récession. Le secteur des transports est particulièrement menacé par la crise économique, les syndicats s'attendant, d'autre part, à de sévères mesures d'économies budgétaires dans la gestion du métro londonien. Quelque 5 000 suppressions de postes (sur une main-d'œuvre de 21 000 personnes), ainsi que des réductions de salaires, sont prévues par la direction de London Underground, assure RMT, le syndicat des employés du métro. Un mot d'ordre de grève générale d'une durée indéterminée a été lancé à partir de lundi 23 novembre.

La barre des 3 millions de chômeurs

Ces menaces sur l'emploi laissent présager que la barre des 3 millions de chômeurs sera franchie au début 1993. Le gouvernement reste relativement confiant, estimant qu'il faut attendre un peu avant de juger des effets économiques bénéfiques de trois baisses successives des taux d'intérêt et d'une dévaluation *de facto* de la monnaie de près de 15 % depuis le 16 septembre dernier. Les derniers chiffres officiels indiquent cependant une chute de 0,3 % du PNB (à l'exclusion des revenus de la mer du Nord) lors du troisième trimestre. Le PNB de la Grande-Bretagne a ainsi perdu 4 % depuis le début de la récession, il y a deux ans et demi.

Pour relancer l'activité, le gouvernement n'exclut pas une nouvelle baisse de 1 point des taux d'intérêt – actuellement fixés à 7 %. Il s'efforce, d'autre part, de ne pas dépasser l'objectif d'un volume de dépenses limité à 244,5 milliards de livres au cours de l'année budgétaire. L'annonce récente d'une nouvelle vente d'actions de British Telecom (le gouvernement détient encore 22 % des actions) manifeste cette volonté, le Trésor espérant recueillir quelque 5,5 milliards de livres de revenus de la privatisation cette année.

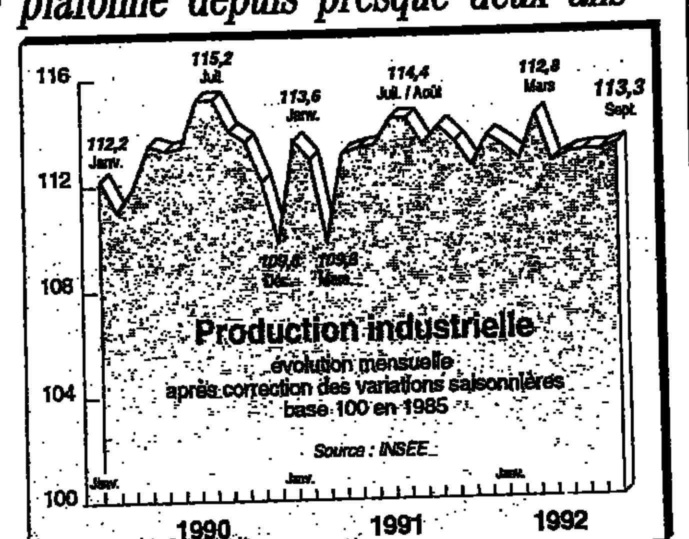
LAURENT ZECCHINI

CONJONCTURE

La production industrielle en France plafonne depuis presque deux ans

Après avoir plafonné pendant presque cinq ans, de 1980 à 1985, la production industrielle avait recommencé à augmenter à partir de 1986. La croissance avait alors été forte, dans un climat de grande activité mondiale, à peine troublé par le krach boursier d'octobre 1987. On retrouve l'indice de la production industrielle à 115,2 % en juillet-août 1990, traduisant une progression de 15 % en moins de cinq ans. Ce sera le point le plus haut d'une ascension qui va prendre fin.

La crise du Golfe qui débute à l'été 1990 va immédiatement provoquer une forte baisse de la production, baisse rapidement compensée dès la fin des hostilités, survenue fin février 1991. Mais la reprise qui se produit sera de courte durée, s'interrompant dès le mois de septembre 1991. Nous en sommes là en cette fin d'année 1992 : la production industrielle se maintenant très légèrement en dessous de son niveau le plus haut, atteint à l'été 1990. C'est grâce à des progrès très importants à l'exportation que les entreprises françaises ont pu maintenir leur production, alors que le climat se dégradait. Il est donc inquiétant de savoir que les progrès à l'exportation vont être maintenant beaucoup plus difficiles.



CENTRE D'ESSAIS RENAULT :
DU 19 AU 25 NOVEMBRE 1992

CONDUITE COMPARATIVE
DES AUTOMATIQUES CLIO, RENAULT 19, RENAULT 21, SAFRANE.

Faites un premier test sur le papier. Cochez la case 1 ou la case 2.
Et dans tous les cas, rendez-vous à la case 3.

1
Je suis pour la boîte de vitesses mécanique.
Sur l'autoroute comme sur la route, j'aime passer mes régimes et entendre le moteur répondre à mes exigences. De plus, la conduite sportive n'est pas pour me déplaire.

2
Je suis pour la boîte de vitesses automatique.
J'aime aller à l'essentiel. Automatiquement, j'opte pour une conduite où je n'ai même plus à me soucier des changements de vitesses. Je suis plus décontracté, ça roule tout seul ! Surtout dans les embouteillages.

3
Je suis pour essayer la conduite automatique.
J'ai coché la case 1, mais je ne suis pas insensible à votre offre d'essai. Si je veux prendre un rendez-vous d'essai, je téléphone gratuitement au 05 05 05 54
JE SUIS POUR GAGNER UNE CLIO BACCARA EN VERSION AUTOMATIQUE.
J'ai coché la case 2, mais je n'ai rien contre le fait de gagner en participant sans obligation d'achat à un jeu par tirage au sort.
Les modalités du règlement seront précisées sur des affichettes apposées à l'intérieur du centre d'essais.


RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

ESPLANADE DU CHATEAU DE VINCENNES

ÉCONOMIE

FINANCES

Un retour au niveau de 1989

Le taux de base des banques est ramené de 9,65 % à 9,45 %

Après avoir, le 2 novembre diminué de 0,20 point leur taux de base (TBB), fixé à 9,85 % depuis le 9 mai 1992 et ramené à 9,65 %, les banques françaises ont décidé de procéder à une nouvelle diminution de 0,20 point, abaissant le TBB à 9,45 %. Ce taux, qui régit environ 17 % des crédits accordés par les établissements, retrouve ainsi son niveau du premier semestre *1989*, période au cours de laquelle il avait été relevé de 9,25 % à 9,60 %, avant d'atteindre 11 % au premier trimestre 1990 et de redescendre graduellement.

Cette décision découle directement de la nouvelle réduction des taux directeurs de la Banque de France, revenus le 12 novembre de 9,35 % à 9,10 % pour les appels d'offres, et de 10,25 % à 10 % pour les pensions à cinq-dix jours, ce qui a eu pour effet de ramener le loyer de l'argent au jour le jour à 9 1/4 %-9 3/8 % contre 10 % environ avant la crise monétaire de septembre.

A la fin de la semaine dernière, les banques, par la voix de M. Patrice Cahart, délégué général de l'Association française des banques, avaient déclaré avoir perdu 400 millions de francs pour n'avoir pas relevé leur TBB lorsque les taux du marché bancaire étaient montés à 20 % pendant cette même période monétaire. Comme on se demandait quelle serait leur attitude après le second abaissement des taux directeurs de la Banque de France, M. Cahart avait répondu : *« C'est l'affaire de chaque banque. »* Gageons que les pressions insistantes du ministère des finances sur les banques nationalisées n'ont pas été totalement étrangères à la nouvelle réduction du TBB.

F. R.

Nouvelle journée noire sur le marché des changes de Stockholm

La Suède a dû se résoudre à laisser flotter la couronne

En dépit d'un relèvement brutal des taux d'intérêt, jeudi 19 novembre, qui sont passés de 11,5 % à 20 % (*le Monde* du 20 novembre), la Banque centrale de Suède n'a pu enrayer la spéculation à l'encontre de la couronne, et a annoncé la rupture du lien entre la couronne et l'écu. Le gouvernement a présenté un troisième plan d'austérité.

STOCKHOLM

de notre correspondante

« C'est une défaite pour la politique économique suédoise, c'est une défaite pour le peuple suédois et cela signifie de nouveaux problèmes économiques. » Le gouverneur de la Banque de Suède, M. Bengt Dennis, qui avait réussi en septembre dernier, au cœur de la tourmente monétaire, à tenir orgueilleusement tête aux spéculateurs en maniant l'arme de la hausse des taux d'intérêt, a dû se résoudre à jeter l'éponge. La devise nationale est, depuis jeudi 19 novembre, décrochée de l'écu et perdra ainsi quelque 10 % de sa valeur pendant une durée encore indéterminée.

Les attaques contre la couronne qui ont, en une semaine, fait dépenser 158 milliards de couronnes (141 milliards de francs) à la Banque centrale – contre 80 en septembre – étaient massives au point que la résistance « coûte que coûte » était devenue vaine. Le gouvernement de centre-droite, alarmé par cette hémorragie, qui lui signifiait en clair que sa politique d'austérité n'avait pas convaincu les marchés, avait tenté de calmer les rumeurs de nouveau insistantes sur une prochaine dévaluation.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, alors que le commerce de la couronne suédoise était suspendu à Singapour et Wall Street et que les experts financiers américains mettaient en garde contre un accroissement de la spéculation dans la journée de jeudi, l'équipe de M. Bildt produisait à la hâte un troisième plan d'austérité. Cette fois, sans les sociaux-démocrates (ils se trouvent dans l'opposition), qui ne voulaient pas se risquer à renouveler l'entente pourtant « historique » du 20 septembre dernier. Ce plan, destiné à favoriser la compétitivité des industries suédoises, comporte notamment une nouvelle réduction de la taxe patronale de sept points à partir du 1er avril prochain.

Ne pas répéter les erreurs commises

Jeudi matin, à l'ouverture des marchés, la Banque centrale annonçait qu'elle portait son taux d'intérêt marginal de 11,5 % à 20 %. L'arme émoussée restait sans effet, et le plan d'austérité était pour sa part accueilli tièdement. En début d'après-midi, les jeux étaient faits : la couronne ne pouvait plus être sauvée. Le taux d'intérêt marginal – qui avait été porté jusqu'à 500 % lors de la crise de septembre – était redescendu à 12,5 %. Quant au plan d'austérité de 30 milliards, qui sait ce qui en restera.

Dix minutes avant d'annoncer sa décision de laisser flotter la couronne, la Banque centrale en informait le premier ministre, M. Carl Bildt, qui, quelques heures auparavant, assurait encore que son gouvernement continuerait de mener une *« politique monétaire stable »*. M. Bildt a donc été contraint d'accepter la capitulation de la Banque centrale : *« Nous voulions montrer de toute notre force que la Suède ne plie pas. Laisser flotter la couronne est un échec. Nous pouvons dire, la conscience tranquille, que nous avons fait ce que nous avons pu. La situation est maintenant nouvelle. Il est important de ne pas répéter les erreurs commises dans les années 80 »*. Le premier ministre voit ainsi se réduire dangereusement ses chances de garder le pouvoir.

Du côté des industries exportatrices, le secteur forestier tout d'abord, on ne se réjouit pas ouvertement de la décision de laisser flotter la couronne, mais on indique avec soulagement, comme M. Bernt Löf, PDG de MoDo : *« La situation est beaucoup plus lumineuse, notre compétitivité sera renforcée. »* L'industrie forestière a besoin d'un dollar à 6,50 couronnes pour retourner la situation en sa faveur. C'est maintenant fait, mais *« le gouvernement doit absolument poursuivre sa politique d'austérité afin d'éviter une poussée inflationniste »* qui renchérirait les taux d'intérêt, estime M. Sverker Martin Lööf, PDG de SCA.

Chez Volvo, la mesure là aussi a été accueillie avec une certaine satisfaction. M. Sören Gyll, qui venait juste de présenter à la presse les mauvais résultats de son entreprise (lire page 26), a lui-même fait part aux journalistes présents de la décision de la Banque centrale. Dans un premier commentaire à chaud, il indiquait : *« Cela aura des effets positifs et avant tout dynamiques pour nous, étant donné que 90 % de nos ventes se font hors de Suède. » « Depuis que je suis le chef de Volvo, je peux dire que c'est la première fois que les choses prennent la bonne direction : la réduction de la taxe patronale devrait nous faire économiser 350 à 400 millions de couronnes, mais le décrochage de la couronne est encore plus important... Reste à voir maintenant si Volvo va réussir à vendre davantage de voitures »*, a-t-il ajouté.

FRANÇOISE NIÉTO

INDICATEURS

CEE

• **Inflation : + 0,4 % en octobre.** – Les prix de détail dans la CEE ont augmenté en octobre, comme le mois précédent, de 0,4 % et de 4 % en rythme annuel, a annoncé, jeudi 19 novembre, l'institut de statistiques Eurostat. Les hausses de prix sont restées modérées dans la majorité des Etats : 0,1 % en Espagne, 0,2 % en Belgique, au Danemark et aux Pays-Bas, 0,3 % en France et en Allemagne, 0,4 % au Royaume-Uni et au Portugal. La plus forte hausse a été enregistrée en Grèce (2,4 %, après une hausse de 4,1 % en septembre).

ÉTATS-UNIS

• **Mises en chantier : – 1,1 % en octobre.** – Les mises en chantier de logements ont chuté de 1,1 % en octobre, a annoncé, jeudi 19 novembre, le département du commerce, qui a également corrigé à la baisse le résultat de septembre (+ 0,8 % contre + 1,4 % précédemment annoncés). En rythme annuel, les mises en chantier ont atteint 1,23 million d'unités en octobre contre 1,24 en septembre. Il s'agit de leur plus bas niveau depuis trois mois.

Course contre la montre

Suite de la première page

Les devises lancées dans la bataille pour défendre notre monnaie (l'équivalent de 160 milliards de francs) sont rentrées, la Banque de France ayant pu rembourser à la Banque fédérale d'Allemagne les marks empruntés, après avoir encaissé un bénéfice de 2 milliards de francs en rachetant ces marks à moins de 3,40 francs à des spéculateurs qui les avaient acquis à plus de 3,40 francs. Cette plus-value sera versée au crédit du Fonds de stabilisation des changes, dont la mission, comme son nom l'indique, est de régulariser les variations des cours du franc. Voilà, sans doute, un bilan réconfortant mais, à Paris, on a eu chaud ! Jamais, auparavant, une telle masse de capitaux n'avait été mise en jeu dans une attaque contre le franc : lors des crises de 1981, *1982*, *1983* et *1987*, l'ordre de grandeur avait été de quelques dizaines de milliards de francs et non pas de 160 milliards. Les autorités monétaires françaises, qui assistaient à l'assemblée du FMI à Washington le 21 septembre, au lendemain du référendum, furent toutes surprises – le mot est faible – par l'ampleur de cette attaque. A vrai dire, partout dans le monde, les milieux financiers jugeaient inévitable une sortie du franc du système monétaire européen (SME), après celle de la lire et de la livre (le 16 septembre), estimant que notre pays, pénalisé par des taux d'intérêt exorbitants, ne pouvait rester accroché à l'Allemagne.

Aux spéculateurs purs, alléchés par une troisième et rapide plus-value après dévaluation, s'ajoutaient, on ne le dira jamais assez, les non-résidents détenteurs de plus de huit cents milliards de francs de titres français (dont la moitié en emprunts d'Etat), qui, craignant la dépréciation de leurs créances, commençaient à vendre ou à se couvrir sur les marchés des changes. N'oublions pas, enfin, le jeu des règlements par le commerce extérieur (200 milliards de francs par mois) : nos exportateurs retardaient la cession des devises à recevoir en paiement, nos importateurs avançaient l'acquisition des devises nécessaires à leurs opérations, et leurs contreparties étrangères agissaient en sens inverse, ce qui représente des sommes énormes sur quelques semaines.

Le maintien de la parité

La conséquence de tout cela est que, le mardi 22 septembre 1992, deux jours après le référendum, bien des gens, et pas les moindres sur la place de Paris, n'excluaient plus un décrochement du franc par rapport au mark, allègrement réévalué de 5 % à 7 %. Mais, le lendemain matin 23 septembre, un événement capital se produisait, à savoir la publication d'un communiqué conjoint franco-allemand, réaffirmant le maintien de la parité franc-mark, et la signature, sur ledit communiqué, du président de la Bundesbank.

C'était un geste tout à fait exceptionnel, qui ouvrait à la Banque de France la possibilité de tirer des marks en quantité illimitée pour défendre le franc, ce dont les marchés doutaient encore après le « lâchage » de la lire et de la livre par la même Bundesbank. Dès lors, *« l'espoir changea de camp, le combat changea d'âme »* : la bataille du franc était gagnée et il ne resta plus à la spéculation qu'à refluer en pansant ses plaies, le tout au vif soulagement des étrangers détenteurs de créances sur notre pays.

Cette crise, néanmoins, a montré deux choses. La première est qu'une banque centrale, à l'exception, bien entendu, de la Bundesbank (et encore, sait-on jamais...) ne peut résister toute seule à une attaque contre sa monnaie, dans laquelle sont engagés des capitaux énormes et désormais incontrôlables par quiconque, surtout avec la multiplication des marchés à terme et dérivés (options, etc.). La Banque centrale de Suède vient d'en faire la douloureuse expérience. La seconde est que le franc, quoi qu'on en dise, reste fragile.

Sans doute, les *« données fondamentales »* de la France sont devenues exemplaires, tant en ce qui concerne l'inflation (en route vers les 2,5 %), les coûts de production (inférieurs à ceux de l'Allemagne), le commerce extérieur (devenu excédentaire). Au point que le ministre de l'économie et des finances, M. Michel Sapin, déclarait jeudi 19 novembre dans un entretien au *Financial Times* que le franc se trouvait désormais dans un *« système fixe »*, notamment vis-à-vis du mark.

Un phénomène pervers

Mais, à l'extérieur de nos frontières, on garde « la mémoire du franc », c'est-à-dire les quatorze dévaluations subies depuis la seconde guerre mondiale, avec deux périodes de stabilité seulement, entre 1960 et 1969 et depuis janvier 1987. A cet égard, il eût été désastreux de voir les efforts entrepris depuis 1982 pour « casser » la spirale inflationniste (la fameuse désinflation compétitive) compromis par un décrochement-surprise : dix années de perdues !

On mesure mal, en France, quel aurait été l'impact d'un tel décrochement sur les étrangers détenteurs de créances. La confiance est si longue à établir et si rapide à détruire ! N'ayons garde d'oublier que, ces dernières années, une bonne moitié du déficit budgétaire français a été financé par les souscriptions extérieures d'emprunts du Trésor. L'Italie est bien en peine de le faire aujourd'hui, et devra solliciter la garantie de la CEE pour emprunter, après avoir montré patte blanche bien entendu.

Donc, pas de décrochement mais une course contre la montre pour cette baisse des taux d'intérêt qui revêt, maintenant, un caractère pathétique et presque incantatoire, puisque, à elle seule, elle devrait permettre une relance de l'économie. D'abord rien n'est moins sûr. Le niveau élevé des taux d'intérêt n'a nullement bridé l'expansion des années 1987 à 1990, et son abaissement ne provoquerait pas automatiquement une reprise de l'activité : l'exemple américain le démontre tous les jours. Simplement, un tel niveau devient insupportable lorsque l'économie décélère.

Il pèse très lourdement sur les PME, dont il gonfle les frais financiers, sur les particuliers soucieux de se loger et sur toute l'industrie du bâtiment qui entre en crise aiguë avec des conséquences très graves car cette industrie représente 10 % de l'emploi, 15 % du PNB et le tiers des investissements des entreprises. Une diminution de 5 % des mises en chantier, déjà largement acquise, entraînerait un ralentissement de la croissance de 0,9 point.

Ensuite, un phénomène pervers se développe sous nos yeux. Les taux d'intérêt réels, hors inflation, ne parviennent pas à diminuer, en dépit du recul du loyer de l'argent, puisque ladite inflation fléchit au même rythme et souvent plus rapidement. Ainsi, les prix industriels demeurent stables ou s'inscrivent carrément en repli. A l'heure actuelle, tous les tarifs se négocient avec des rabais souvent occultes que les statistiques de l'INSEE ne peuvent prendre en compte. N'est-il pas devenu courant que tout acheteur d'automobile obtienne de son concessionnaire des ristournes de 7 % à 13 % suivant les modèles ?

Enfin, les perspectives de reflux des taux d'intérêt en France ne sont guère riantes. Certes, ces taux viennent de fléchir d'un demi-point pour le court terme, à 8 1/4 %, mais ils ne font que rattraper partiellement la baisse des taux allemands depuis la mi-septembre (1 %). Certes, les taux à long terme viennent de céder un point complet à environ 8 %. Mais ils butent maintenant sur ces mêmes taux allemands, que les prévisionnistes de tous bords, qu'ils soient de la Caisse des dépôts, de la Banque Indosuez ou autres ne voient reculer que très lentement. Selon eux, à Paris, l'argent vaudrait encore, fin 1993, de 8,3 % à 6,7 % pour le trois mois et 7,9 % à 7,5 % pour le dix ans. La diminution est bien trop faible pour administrer un électrochoc à l'économie. Il faudrait un recul de 3 points, et encore.

De toute façon, on le sait, le mal est plus profond. Pour justifier une révision en baisse de leurs pronostics de croissance en 1993, qui retombent à 1,2 % par exemple pour les analystes d'Indosuez, les prévisionnistes mettent en avant l'assombrissement des perspectives de débouchés en Europe pour les entreprises, que ce soit en Allemagne, dont la croissance serait ramenée à 0,8 % l'an prochain, selon *la Deutsche Bank*, en Italie ou en Espagne qui vont entrer en pleine stagnation. On sait par ailleurs que les cadres, paralysés par la crainte du chômage, un phénomène nouveau pour eux, répugnent désormais à prendre tout engagement dans l'immobilier.

La guérison risque donc d'être longue, à moins qu'un cocktail de mesures ne soit pris, allègements fiscaux sur l'immobilier et sur les revenus, crédits spéciaux pour certains investissements, taux bonifiés pour le bâtiment, etc., de nature à provoquer l'électrochoc indispensable. Mais, on ne le sait que trop, ce sont les ressources qui manquent le plus, à moins d'accepter un déficit budgétaire supplémentaire, qui s'imposera, de gré ou de force, à tout gouvernement actuel et futur.

FRANÇOIS RENARD

Le Monde
L'IMMOBILIER
REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

5e arrdt
ST-GERMAIN/MAUBERT
Bel imm. pierre de t., 5e asc.
4 P. 85 m² + BALCON
Très bon plan. 2 600 000 F. Visite samedi 14 h à 17 h. 9, r. Montagne-Ste-Geneviève

11e arrdt
PLACE VOLTAIRE, près BEAU 2 PCES, coin cuis., wc, s. de bns séparée. Refait neuf. Digicode. 445 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64

12e arrdt
PRIX INTÉRESSANT
PLACE DAUMESNIL
93 m², stand. Dble liv., 2 chbres, gd balc. Box. 5e ét. Soleil. 123, r. de Reuilly. Sam 14 h-17 h. T 48-73-57-80

13e arrdt
BOBILLOT-TOLBIAC
Dans très bel imm. p. de t., appt tout conft. 4 P., 2 chbres + chambre de bonne. 2 300 000 F. 45-88-77-95

16e arrdt
PRIX INTÉRESSANT
Mo IENA 80 M²
Bon imm., 5e étg. asc. Séj., 2 chbres, cuis., bains. 22, RUE DE CHAILLOT Sam., dim. 14 h 30-17 h.

18e arrdt
45 m². 450 000 F
Récent, tout confort, balcon. Immo Marcadet. 42-51-51-51

20e arrdt
EXCEPTIONNEL
A 300 m place Gambetta, dans résidence très calme donnant sur jardins intérieurs, grands appartements neufs de 4 et 5 P. Livraison immédiate. A partir de 17 400 F le m². Frais réduits. BREGUET 47-58-07-17

92 Hauts-de-Seine
INVESTISSEURS
+ 7 % DE RENTABILITÉ LOCATIVE
1 AN DE GARANTIE DE LOYER
Jusqu'à 60 000 F d'économie d'impôt
TÉL. 60-12-58-56

terrains
CAVALAIRE. TERRAIN dans un lotissement résidentiel, 2 km de la plage. Exp. sud. 1 200 m². Possibilité de construction, 220 m². PRIX : 800 000 F HT LES BARRYS 94-56-07-13

villas
CAVALAIRE. 1,5 km de la plage VILLA DE RAPPORT comprenant 3 appartements (2 T 2 + 1 T 3) Total 200 m² s/terr., 1 280 m² PRIX : 1 350 000 F. LES BARRYS 94-56-07-13

GRIMAUD
Dans un lotissement résidentiel calme, 1 km de la plage, VILLA de 160 m² sur un terrain de 2 400 m² PX 2 250 000 F, frais réduits. LES BARRYS 94-56-07-13

RAMATUELLE
5 mn de la plage de Pampelonne, 5 km du centre de Saint-Tropez. Villa 5 P. sur terrain de 1 800 m². PRIX 2 500 000 F. LES BARRYS 94.56-07-13

ST-LEU VILLAGE maison, charme d'antan, 200 m², classe, toit vieilles tuiles, très rare. 34-12-03-88 matin.

propriétés
RECHERCHONS
POUR NOTRE CLIENTÈLE EUROPÉENNE PROPRIÉTÉS, DOMAINES CHATEAUX
EXPERTISES GRATUITES. DISCRÉTION ASSURÉE
Demander personnellement ÉMILE GARCIN Tél. (16) 90-92-01-58 Fax (16) 90-92-39-57

bureaux
Locations
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-60

DEMANDES D'EMPLOIS

COMMERCIAL, spécialisé dans l'emballage et le conditionnement, très introduit dans clientèle départements 13, 30, 34 et 84, recherche société à représenter désirant s'implanter ou se développer sur secteur sud. M. BERNARD PRIVAS 10, rue Fanabrigou St-Georges-d'Orques 34680 Tél. : 67-75-63-60

CONSEIL VOUS PROPOSE APPROCHE SYSTÉMATIQUE MAITRISE D'ŒUVRE INFORMATIQUE MÉTHODOLOGIE ARCHITECTURE SÉCURITÉ QUALITÉ Tél. : (1) 45-93-33-49

URGENT. Secrétaire dactylo, 22 ans, permis V L., recherche emploi après 4 ans d'expérience en facturation, salaire, accueil, standard. Étudie toutes propositions sérieuses. T. (16) 86-66-06-24 ts la journ.

L'AGENDA

Œuvres d'art
Part. vend importante coll.
JADE et CORAUX
Sculptée Chine et Japon T. (16) 98-21-62-99, ap. 20 h.

Spécialités régionales (vin)
Direct. du vigneron à votre table un vin de fêtes
MONTLOUIS-S/LOIRE
A.O.C.
Sec, demi-sec, moelleux. Méthode champenoise. Plus. millésimes dispon. Tarifs sur demande. Tél. : (16) 47-50-80-84

Stages
YOGA RELAXATION MAIRIE DU IVe STAGES WEEK-END Yoga épanouissement personnel. CERCLE AVANDA - 19, rue d'Arcole 75004 PARIS 43-54-00-83 47-41-59-28

Vacances, tourisme.
3 h de Paris par TGV
JURA
Pleine zone nordique (près Métabief) Location studios 2 à 6 pers. Hôtel pension et demi-pension. Cours de ski fond par ancien sélectionné olympique. Prêt matériel, salle de remise en forme, sauna, etc. Tarifs suivant saison. Renseignements et réservations (16) 81-49-00-72

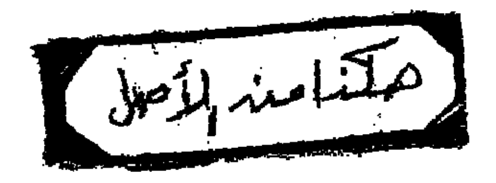
SKI DE FOND
RANDONNÉES NORDIQUES CHALET - VIE SAUVAGE PRAT-HAUT. 05350 QUEYRAS Tél. 92-46-71-72

automobiles
ventes
de 5 à 7 CV
A VENDRE Renault 5 noire Direction assistée. Boîte automatique. Verrouillage central. Radio-cassette. 34 000 km. 30 000 F. Tél. 45-27-06-61 (rép.).

ASSOCIATIONS

appels
JEUNE COMME LE MONDE
Journal d'étudiants cherche jeunes plumes. Tél. : (16-1) 43-33-21-44.

appels
ASSOC. SPÉCIAL. EXP. SAHARA METTRAIT SA COMPÉTENCE A DISP. AUTRE STRUCTURE PLUS IMPORTANTE POUR PERMETTRE LE VOYAGE A « DÉFAVORISÉS ». EUROPE CONTACT (1) 42-62-96-07



ÉCONOMIE

COMMUNICATION

L'obstruction britannique retarde l'adoption d'un plan communautaire sur la télévision haute définition

Onze Etats membres ont confirmé, lors de la réunion des ministres des télécommunications des Douze qui s'est tenue jeudi 19 novembre à Bruxelles, leur appui à l'adoption d'un plan d'action communautaire pour la promotion des services de télévision en format 16/9e. Mais l'obstruction britannique et l'attente du sommet d'Edimbourg retardent la fixation des crédits nécessaires à ce plan.

BRUXELLES
(Communauté européenne)

de notre correspondant

Dans l'état actuel de la technologie, seule la norme européenne D2 MAC (intermédiaire vers la télévision haute définition) permet ce format 16/9e, et pourrait donc bénéficier immédiatement du plan préparé par la Commission.

Le Royaume-Uni a toutefois refusé d'approuver une déclaration qui consignerait cet accord politique, en prétextant que rien ne pouvait être fait tant que les Douze n'auraient pas approuvé la programmation budgétaire pour la Communauté au cours des cinq années à venir, ce qu'on appelle le « plan Delors 2 ». Les décisions à ce sujet doivent en principe être prises par les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE, les 11 et 12 décembre à Edimbourg. L'obstruction systématique pratiquée par M. Edward Leigh, le ministre britannique, qui présidait les travaux des Douze, a été dénoncée, en termes souvent très vifs, par les autres membres du Conseil.

Le D2 MAC, cette norme de transmission des images par satellite développée par Thomson et Philips, dont une rumeur annonce régulièrement la mort, bénéficiera donc vraisemblablement d'un concours financier substantiel. C'est ce que prévoit le plan d'action mis au point par les Douze conformément aux orientations de la directive qu'ils avaient approuvée en décembre 1991. Sur le contenu du plan, tout le monde est en principe d'accord, y compris même les Anglais.

Le problème qui s'est posé jeudi était de savoir si cet accord pouvait être formellement annoncé, alors que rien ne pouvait être dit, concernant le montant du concours financier consenti par la Communauté, en l'absence de décisions sur la programmation budgétaire.

Le Royaume-Uni et le Danemark se sont opposés à un projet de déclaration présenté par M. Emile Zuccarelli, le ministre français, auquel les dix autres états membres étaient prêts à souscrire. Le Danemark s'est rallié à un second texte, moins engageant notamment en ce qui concerne la partie financière, proposé par M. Filipo Maria Pandolfi, vice-président de la Commission européenne chargé de la politique de la recherche.

Une politique d'intervention insupportable

Renouveler formellement l'engagement du Conseil exigeait cependant l'unanimité : M. Leigh n'a rien voulu savoir, comme si l'idée de voir adopter un jour ce plan d'action, symbole d'une politique d'intervention à laquelle le gouvernement conservateur est allergique, lui était, en fait, insupportable.

Mais, au grand mécontentement de ses collègues, le ministre britannique poussa plus loin la mauvaise volonté. Il refusa l'idée de convoquer une réunion extraordinaire des ministres des télécommunications. pour approuver le plan d'action, entre le 12 décembre, c'est-à-dire entre la date du Conseil européen où devraient être fixées les orientations budgétaires, et la fin de l'année. M. Pandolfi lui fit valoir qu'il dépassait ses droits, tels qu'ils sont définis par le règlement du Conseil.

Apparemment peu troublé, M. Leigh réserva sa décision. *« La présidence britannique a pris une lourde responsabilité en tentant de freiner la progression de l'Europe vers une nouvelle technologie »*, a commenté M. Zuccarelli. Cet incident illustre la mauvaise ambiance caractérisant une présidence britannique à laquelle il est souvent reproché de se montrer résolument négative.

La Commission avait proposé un concours de 850 millions d'écus, soit près de 6 milliards de francs, pour financer le plan d'action. L'effort de la Communauté sera inférieur, mais les états membres ont tous estimé que, pour être efficace, il devrait demeurer significatif. La « masse critique », conçue avec l'objectif de parvenir à une vingtaine de chaînes proposant des services en 16/9e, devrait se situer aux alentours de 500 à 600 millions d'écus (de 3,5 à 4,2 milliards de francs).

L'aide, qui, pour l'essentiel, sera partagée entre les chaînes et les producteurs de programmes, aura comme objectif affiché la promotion de la télévision diffusée sur écran large. En d'autres termes, le soutien communautaire pourrait bénéficier à d'autres technologies que le D2 MAC, dès lors qu'elles seraient en mesure d'être transmises en 16/9e. C'est là une ouverture en direction des Allemands qui misent sur le développement de la norme PAL +, ou d'autres qui préparent activement la diffusion numérique.

Cependant, dans le court terme, compte tenu de la situation au plan technologique (PAL + ne devrait arriver sur le marché que vers 1996), c'est la norme D2 MAC qui devrait être le bénéficiaire quasi exclusif du plan de soutien. *« Le grand format représente un avenir incontournable et, aujourd'hui, il n'y a qu'une norme qui puisse porter ce format, c'est le D2 MAC »*, a constaté M. Zuccarelli. Le ministre a souligné que trois chaînes (France 2, Canal +, Ciné Cinémas) émettraient en France, par l'intermédiaire du satellite Télécom 2 A, une vingtaine d'heures, chaque jour, en D2 MAC.

PHILIPPE LEMAITRE







AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Renforcer nos atouts

Comme l'an dernier à pareille époque, je souhaite vous informer sur la situation de Lafarge Coppée en cette fin d'année et d'abord rappeler l'environnement économique de nos activités.

Dans un contexte difficile...

La situation de faiblesse de l'économie mondiale que nous avons connue en 1991 ne s'est guère améliorée en 1992, bien au contraire. La reprise américaine tant attendue ne s'est pas concrétisée. Sur nos principaux marchés européens, la détérioration des marchés de la construction s'est accentuée au second semestre. A l'attentisme et la crise de confiance des acteurs économiques se sont ajoutés les soubresauts d'une crise monétaire. Pour 1993, nous anticipons une nouvelle baisse mais de moindre ampleur.

...nous résistons à la dégradation des marchés...

Dans ce contexte difficile, notre groupe bénéficie de son implantation sur certains marchés en croissance. Dans la partie orientale de l'Allemagne d'abord, où la reconstruction s'est maintenant amorcée, et dans les pays ou zones en voie d'industrialisation, comme la Turquie, le Maroc, le Vénézuela et l'Océan Indien. Globalement nos ventes de ciment dans le monde devraient en 1992 être à peu près au même niveau qu'en 1991.

D'autre part, nous recueillons les fruits des investissements de modernisation de notre outil de production, des actions de réduction de coût, et du développement de nouvelles lignes de produits.

C'est ainsi que nous avons pu annoncer des résultats pour le premier semestre 1992 identiques à ceux du premier semestre 1991.

...en intensifiant nos actions de rationalisation et de productivité.

Pour résister à la dégradation de la conjoncture, et retrouver progressivement un meilleur niveau de rentabilité, nous intensifions nos actions de rationalisation et de productivité :

- en Amérique du Nord, la réduction des coûts et la vente de certains actifs non stratégiques ont permis de réduire les pertes de Lafarge Corporation.
- sur un marché européen en pleine restructuration, Plâtres Lafarge a gagné 30% de productivité en 4 ans. En outre la tendance à la baisse des prix de vente de la plaque de plâtre s'est inversée. Asland s'est engagé dans un vaste programme de restructurations pour atténuer les effets du ralentissement de la croissance espagnole.
- nous avons continué à investir, mais avec une grande sélectivité et en appliquant avec rigueur nos critères de rentabilité. Les investissements de 1992 représenteront 3 milliards de francs, financés pour l'essentiel par la marge brute d'autofinancement et quelques désinvestissements.
- nous avons fait le choix de ne pas compromettre la fiabilité et la capacité de progrès de nos outils industriels et nous avons poursuivi nos actions de protection de l'environnement. Nous maintenons nos efforts de recherche et développement et nous poursuivons, bien qu'à un rythme un peu moins soutenu, nos recrutements pour la constitution de nos équipes de demain.

La réussite de l'offre publique d'échange aux actionnaires minoritaires de Cementia témoigne de la confiance des actionnaires de cette société dans l'action Lafarge Coppée et va avoir un effet positif sur le résultat par action du groupe.

Conjuguer rigueur dans le court terme et préparation de l'avenir est un exercice exigeant, mais nécessaire. Il s'accompagne d'une mobilisation permanente de tous, à tous les niveaux, sur des objectifs de rentabilité.

Nous nous appuyons sur des atouts solides pour aborder le contexte incertain de 1993.

En 1993 nos marchés d'Europe Occidentale baisseront sans doute encore. Aux Etats-Unis si les décisions de relance prêtées à la nouvelle administration se confirment, l'orientation de nos marchés ne pourrait qu'en bénéficier.

Le contexte des mois et des années qui viennent reste donc très incertain mais nous avons de sérieux atouts :

- notre santé financière, 10 milliards de francs environ de dettes pour 24 milliards de francs de fonds propres.
- une implantation géographique équilibrée et une large gamme de produits qui nous permettent de profiter des éléments de reprise là où ils se manifestent.
- des marchés où les besoins en matériaux de construction (logements, infrastructures, rénovation ...) restent réels même si le contexte économique n'est pas aujourd'hui favorable.
- la volonté et une capacité de progrès, les valeurs partagées de notre groupe.

Cela doit nous permettre d'atteindre notre objectif essentiel : assurer la rentabilité du groupe et valoriser sur le long terme l'investissement de nos actionnaires.

Bertrand Collomb
Président-directeur général



LAFARGE
COPPÉE

leader mondial des matériaux de construction

VIE DES ENTREPRISES

Alors que Renault confirme son redressement

Volvo connaît son huitième trimestre consécutif dans le rouge

STOCKHOLM

de notre correspondant

Volvo ne voit toujours pas la sortie du tunnel. Malgré les mesures d'assainissement entreprises, il y a deux ans, les chiffres restent *« tout à fait inacceptables »*, selon M. Sören Gyll, le nouveau patron du groupe automobile suédois qui présentait, jeudi 19 novembre à Stockholm, les résultats des neuf premiers mois de l'année : 1,5 milliard de couronnes de pertes, dont 683 millions pour le troisième trimestre seul (1). Bien que meilleur, le résultat net reste de – 707 millions grâce aux participations dans Procordia et, surtout, dans Renault. La firme française a d'ailleurs annoncé, le même jour, un bénéfice avant impôt de 7,5 milliards de francs pour les neuf premiers mois de 1992.

Le programme énergique adopté par Volvo a déjà entraîné une réduction des coûts de 4,3 milliards de couronnes avec 10 000 suppressions d'emploi en 1992, mais la situation du marché international ne facilite pas le redressement du groupe : les Etats-Unis attendent le programme économique du président élu ; en Grande-Bretagne, la situation se détériore, en Allemagne aussi, et au Japon la demande intérieure faiblit. Quant au marché suédois des voitures il est revenu à ce qu'il était au début des années 50. M. Gyll ne baisse cependant pas les bras : après l'annonce début novembre de la fermeture en 1993 et 1994 des usines de montage de Uddevalla et de Kalmar (*le Monde* du 6 novembre), la cure n'est pas encore terminée : *« Nous avons encore trop de monde et nos coûts sont toujours supérieurs de 20 % à ceux de Renault. »* Avec le flottement de la couronne qui va donner un coup de pouce aux ventes, M. Gyll espère que les mesures montreront leur efficacité et il espère une amorce de la reprise *« en 1993 ou début 1994 »*.

L'amélioration de la productivité est *« nette »* à l'usine de Torslanda, *« en train d'atteindre les standards de production européens les meilleurs. Dans un proche avenir, elle sera la meilleure en Europe »*. M. Gyll, qui il y a dix ans travaillait dans une entreprise sidérurgique victime de graves turbulences, n'a pas d'état d'âme devant la *« nécessité d'adapter les coûts »*. Ce travail de dégraissage aurait peut-être pu être fait il y a deux ans, mais *« ceux qui ont pris des mesures avant moi pensaient que c'étaient les bonnes et cela n'a pas marché »*. Quel est à l'heure actuelle le plus grand problème de Volvo ? *« Le temps. Il nous faudrait très vite un bon élan pour voir des effets positifs »*, dit-il.

(1) Une couronne suédoise vaut environ 0,9 franc.

FRANÇOISE NIÉTO

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISE

□ **Saurer-Diederichs (métiers à tisser) de nouveau en redressement judiciaire.** – Saurer-Diederichs, l'un des derniers fabricants en France de machines à tisser, implanté à Bourgoin-Jallieu (Isère), a été replacé, mercredi 4 novembre, en redressement judiciaire. Le tribunal a, en effet, annulé la reprise de la société par le holding suisse Aquamot pour *« non-respect des clauses de cession »* (*le Monde* du 11 septembre). Aquamot a fait appel de la décision et la cour d'appel se prononcera en décembre, mais l'avenir de la société devrait se jouer fin novembre, lorsque le tribunal désignera, ou non, un nouveau repreneur. Saurer-Diederichs, qui employait plus de 1 000 personnes en 1986, a été victime de l'effondrement du marché mondial de la machine textile. De 1 300 personnes dans les années 1980, ses effectif sont tombés à 600 en 1987 et à 134 aujourd'hui. La société a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 134 millions de francs contre 300 en 1990.

CONTRAT

□ **Raffinage : contrat de 1 milliard de marks pour le groupe allemand Lurgi.** – Associée à Technip, la firme française d'ingénierie, Lurgi AG, filiale du groupe allemand Metallgesellschaft, a obtenu un contrat d'une valeur de 1 milliard de marks (3,4 milliards de francs) pour la modernisation de la raffinerie de Leuna (ex-RDA), reprise en début d'année par un consortium franco-allemand mené par Elf Aquitaine (*le Monde* du 18 janvier), a annoncé, jeudi 19 novembre, le président du directoire de Lurgi AG, Jens Peter Schaefer. La modernisation de Leuna est la première phase de la remise à niveau de la société Minol AG qui contrôlait le raffinage et la distribution dans l'ex-Allemagne de l'Est.

CAPITAL

□ **Le Club Méditerranée quitte AOM.** – Le Club Méditerranée, qui détenait 19,8 % de la compagnie aérienne AOM-French Airlines, va se retirer du capital de cette société, cédant la place à Altus Finance (Crédit lyonnais). Altus a acquis récemment les 66 % détenus par la banque Saga et les parts de quelques actionnaires minoritaires. Il va aussi reprendre celles du Club Med et souscrire une augmentation de capital de 450 millions de francs de la holding qui contrôle AOM. Cette compagnie est née au début de 1992 de la fusion d'Air Outre-Mer et de Minerve.

RÉSULTAT

□ **Euro Disney prévoit une perte au premier semestre.** – Euro Disney a annoncé une perte de 188 millions pour son premier exercice clos le 30 septembre et en envisage une autre pour les six premiers mois d'exploitation de l'année fiscale 1992-1993. Le parc a attribué ses mauvaises performances à une fréquentation, un remplissage des hôtels et des dépenses par visiteur plus faibles que prévu.

LICENCIEMENT

□ **Sopalin (groupe Kimberly Clark) licencie 312 employés à Sotteville-lès-Rouen.** – Sopalin (Seine Maritime) a annoncé, jeudi 19 novembre, le licenciement, accompagné d'un *« plan social important »*, de 312 des 465 employés de son usine Sotteville-lès-Rouen. La direction de Sopalin, filiale du groupe amércain Kimberly-Clark, a justifié cette décision par une *« restructuration »* et un *« plan de modernisation du site »*, qui sera spécialisé dans la fabrication de boîtes de mouchoirs Kleenex pour le marché européen. *« Des investissements de 80 millions de francs, ainsi qu'un important programme de formation permettront de maintenir 153 emplois et assureront un réel futur à l'usine »*, a indiqué la direction. En attendant la tenue d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise le 24 novembre, la CGT de l'entreprise a indiqué qu'elle s'efforcerait de *« renverser le plan de la direction »*.

NOMINATION

□ **Le président de la Compagnie du BTP remercié.** – M. Jacques-Philippe Chanet, président de la Compagnie du BTP, victime comme tant d'autres de la crise de l'immobilier, a été remercié jeudi 19 novembre. Lors d'un conseil de surveillance, son mandat, arrivé à expiration, n'a pas été renouvelé. Il sera remplacé à la tête de l'établissement (220 millions de pertes au premier semestre) par M. Jacques Bayle, cinquante-trois ans, qui sera chargé de mener la restructuration. Celle-ci passera par la suppression de plus de 150 emplois sur 740 et une recapitalisation de 500 millions de francs.

RACHAT

□ **Philip Morris reprend l'activité céréales froides de RJR Nabisco.** – Le groupe américain Philip Morris a conclu un accord pour la reprise de l'activité céréales de l'autre groupe diversifié du secteur alimentaire RJR Nabisco, pour la somme de 450 millions de dollars (2,5 milliards de francs). Le prix de la transaction pour la division céréales pour lait froid de RJR est identique à celui qui avait été proposé par General Mills en septembre. Ce groupe avait ensuite retiré son offre pour éviter une enquête des autorités fédérales. Cette acquisition fera de Philip Morris le troisième fabricant de céréales sur le marché américain derrière General Mills et Kellogg.

JUSTICE

□ **L'homme d'affaires australien Alan Bond reconnu non coupable par la Cour fédérale.** – La Cour fédérale d'Australie a déclaré non coupable, jeudi 19 novembre, l'ancien milliardaire Alan Bond, condamné à deux ans et demi de prison en mai pour abus de confiance. Durant l'été, la cour d'appel criminelle de Perth avait ordonné qu'il soit rejugé, considérant qu'une nouvelle information apportée par la défense devait être examinée par un nouveau tribunal. Un des témoins à charge, le promoteur Maxwell Healy, avait en effet reconnu avoir menti lors du procès en première instance ayant abouti à la condamnation de M. Bond pour abus de confiance lors du sauvetage en 1987 de la banque Rothwells (*le Monde* du 31 août).

TACOTAC

LISTE OFFICIELLE DES LOTS A PAYER

LE N° 740 263 GAGNE 400 000 F

TOUS LES BILLETS SE TERMINANT PAR

40 263	GAGNENT	40 000 F
0 263		4 000 F
263		400 F
63		40 F
3		10 F

DATE LIMITE DE PAIEMENT DES LOTS : MERCREDI 17 FÉVRIER 1993

47e TRANCHE
TIRAGE DU 19 NOVEMBRE 1992

LA FRANÇAISE DES JEUX

LOTO MERCREDI 18 NOVEMBRE 1992

19H55

4 23 28 40 44 48 — 13 (numéro complémentaire)

Tirage n° 47

6 bons numéros	7	515 885 F
5 bons numéros + complémentaire	17	108 525 F
5 bons numéros	881	6 530 F
4 bons numéros	40 279	139 F
3 bons numéros	989 472	10 F

20H35

7 24 27 30 42 46 — 31 (numéro complémentaire)

Tirage n° 47

6 bons numéros	3	2 630 680 F
5 bons numéros + complémentaire	19	93 390 F
5 bons numéros	1 078	5 475 F
4 bons numéros	56 626	109 F
3 bons numéros	1 006 778	8 F

LA FRANÇAISE DES JEUX

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 20 novembre ⬇

Sixième séance de baisse

Pour la sixième séance consécutive, la Bourse de Paris était en baisse vendredi 20 novembre sous le poids de ventes étrangères dans un marché troublé par les remous monétaires des pays du nord de l'Europe. En baisse de 0,94 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une baisse de 0,65 %. A la mi-séance, le recul moyen des valeurs françaises avoisinait 0,4 %. En début d'après-midi, le principal indicateur de la place s'inscrivait en repli de 0,43 % à 1 715 points, alors qu'il avait peu de temps après l'ouverture « cassé » le niveau des 1 700 points pour tomber à 1 694,05 points.

Le franc français se retrouve en position de faiblesse face à un deutschemark qui bénéficie des remous monétaires constatés au nord de l'Europe. Après la décision de la banque suédoise de laisser flotter sa monnaie, la Norvège et le Danemark ont décidé de remonter de manière spectaculaire leurs taux d'intérêt.

Dans ce contexte, les taux d'intérêt à Paris se sont tendus, le loyer au jour le jour reprenant près d'un quart de point à 9,5 %. Le repli du taux de base bancaire n'a donc aucun effet sur le marché, où les investisseurs nationaux ne prennent plus aucune initiative depuis plusieurs jours, selon les gestionnaires.

Les résultats médiocres des entreprises ces dernières semaines ne sont pas, non plus, de nature à susciter des achats.

NEW-YORK, 19 novembre =

Attentisme

Séance de surplace jeudi 19 novembre à Wall Street après la publication de statistiques économiques qui, une nouvelle fois, ne donnent pas une vision claire de reprise économique. Du coup, les investisseurs ont surtout songé à réajuster les portefeuilles et l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 209,53, en très légère hausse de 2,16 points (+ 0,07 %). Le marché a été relativement actif avec quelque 219 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en hausse a dépassé celui des valeurs en baisse : 952 contre 798.

Le département du travail a annoncé que les demandes hebdomadaires d'allocations chômage ont progressé de 31 000 et atteint 386 000 unités pour la semaine achevée le 7 novembre aux Etats-Unis, atteignant leur plus haut niveau depuis six semaines. Et, par ailleurs, les mises en chantier de logements ont chuté de 1,1 % en octobre après une progression de 0,8 % (chiffre révisé) en septembre.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, est monté à 7,54 % contre 7,50 %.

VALEURS	Cours du 18 nov.	Cours du 19 nov.
Alcoa	65 1/4	65 1/2
ATT	46 7/8	46 1/8
Boeing	34 1/2	33 7/8
Chase Manhattan Bank	25 7/8	25 7/8
Du Pont de Nemours	46 5/8	46 1/4
Eastman Kodak	40 1/8	40 1/4
Exxon	60	60
Ford	38 7/8	39 3/8
General Electric	78 3/4	78 1/8
General Motors	30 3/4	30 3/8
Goodyear	68 1/8	68 5/8
IBM	63 1/8	61 1/4
ITT	68 1/2	68 5/8
Mobil Oil	60 1/2	61 1/4
Pfizer	77 3/8	78 5/8
Schlumberger	61 1/4	62
Texaco	60	60 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	118 3/4	117 1/4
Union Carbide	14 1/2	14 1/2
United Tech.	42 3/4	42 1/4
Westinghouse	10 7/8	10 3/8
Xerox Corp.	76 3/4	76 3/4

LONDRES, 19 novembre ⬆

Légère progression

Les valeurs ont annulé une partie de leurs gains jeudi 19 novembre en fin de séance au Stock Exchange, mais ont toutefois terminé en légère hausse après la publication d'indicateurs économiques et de résultats de sociétés meilleurs que prévu. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 2,2 points à 2 706,2 soit une progression de 0,1 %. Le volume des échanges s'est élevé à 656,7 millions de titres contre 551 millions la veille.

Des chiffres publiés par la Banque d'Angleterre ont montré un rebond plus fort que prévu des nouveaux crédits bancaires accordés au secteur privé britannique en octobre, et une croissance également plus forte que prévu de la masse monétaire.

TOKYO, 20 novembre ⬆

Poursuite de la reprise

Grâce à des achats sélectifs, la Bourse de Tokyo a poursuivi son mouvement de reprise vendredi 20 novembre. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a gagné 162,29 points, soit 0,96 % à 17 033,60 points. C'est la première fois que le Nikkei termine au-dessus des 17 000 points depuis le 5 novembre. Le volume total des transactions a atteint environ 300 millions de titres contre 320 millions la veille.

Le fait que le Parlement japonais doive prochainement discuter d'un collectif budgétaire a soutenu le marché, déclarent les opérateurs. Le Parti libéral démocrate au pouvoir et l'opposition ont accepté d'ouvrir le débat sur le collectif budgétaire qui doit permettre le financement d'un programme de relance économique.

VALEURS	Cours du 19 nov.	Cours du 20 nov.
Ajinomoto	1 300	1 300
Bridgestone	1 140	1 140
Canon	1 290	1 300
Fuji Bank	1 770	1 780
Honda Motors	1 230	1 240
Matsushita Electric	1 070	1 070
Mitsubishi Heavy	616	629
Sony Corp.	3 830	3 840
Toyota Motors	1 410	1 410

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4500	4450	Immob. Hôtelière	1002	1059
B.A.C.	23 70	..	Internl. Computer	120	126
Boiron (Ly)	484	480	I.P.B.M.	40	39 50
Boisset (Lyon)	224	225	Locamic	134 50	132 50
C.A.L-de-Fr (C.C.I.)	820	820	Matra Comm.	295 70	295 70
Calberson	209 70	209 70	Molex	185	
Cardif	746	739	N.S.C. Schlumberger	750	750
C.E.G.E.P.	155	158	Publ. Filipacchi	390 60	399
C.F.P.I.	240	239	Rhône-Alp Ecu (Ly.)	320	
C.N.I.M.	950	950	Select Invest (Ly)	76	76
Codetour	251	251	Serbo	147	...
Conforama	....	..	Sopra	300	304
Creeks	118	.	TF1	327 50	329 10
Dauphin	157	159	Thermador H. (Ly)	335	
Delmas	970	965	Viel et Cie	100	100
Demachy Worms Cie	405		Y. St-Laurent Groupe	594	590
Devanlay	961	...			
Deville	99 70	99 75			
Dollfus	107 90	107			
Editions Belfond	200	.			
Europ. Propulsion	172 20	175			
Finacor	112 50	112			
G.F.F. (group.fon.f.)	48	.			
G.L.M.	445	445			
Gravograph	130	130			
Guintoli	720	...			
I.C.C.	155 20	.			
Idianova	47	.			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 novembre 1992
Nombre de contrats estimés : 110 858

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 92	Mars 93	Juin 93
Dernier	110,66	111,42	111,78
Précédent	110,70	111,42	111,66

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 92	OPTIONS D'ACHAT Mars 93	OPTIONS DE VENTE Déc. 92	OPTIONS DE VENTE Mars 93
111	0,13	1,47	0,44	0,83

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 21 770

COURS	Nov. 92	Déc. 92	Janv. 93
Dernier	1 735	1 751	1 811
Précédent	1 775	1 791,50	1 812

CHANGES

Dollar : 5,36 F ⬆

Le dollar et le mark s'inscrivaient en hausse à Paris vendredi 20 novembre, tandis que le taux au jour le jour se tendait, après la dévaluation de la couronne suédoise. La monnaie américaine s'échangeait à 5,36 francs contre 5,3370 francs jeudi au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	19 nov.	20 nov.
Dollar (en DM)	1,5845	1,5842

TOKYO	19 nov.	20 nov.
Dollar (en yens)	123,88	123,58

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (20 nov.) .... 9 7/16-9 9/16 %

New-York (19 nov.) .... 3 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	18 nov.	19 nov.
Valeurs françaises	101,40	99,40
Valeurs étrangères	83,60	83,90
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	471,68	471,84
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 759,17	1 722,33

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	18 nov.	19 nov.
Industrielles	3 207,37	3 206,27

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	18 nov.	19 nov.
100 valeurs	2 704	2 706,20
30 valeurs	2 012,20	2 017,80
Mines d'or	66	64,10
Fonds d'Etat	94,06	94,05

FRANCFORT

	18 nov.	19 nov.
Dax	Clos	1 551,65

TOKYO

	19 nov.	20 nov.
Nikkei Dow Jones	16 871,31	17 033,60
Indice général	1 274,53	1 276,91

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,3330	5,3380	5,4110	5,4220
Yen (100)	4,3178	4,3258	4,3825	4,3959
Ecu	6,6329	6,6447	6,6221	6,6440
Deutschemark	3,3841	3,3892	3,3900	3,3995
Franc suisse	3,7721	3,7783	3,8000	3,8112
Lire italienne (1000)	3,9194	3,9240	3,8723	3,8832
Livre sterling	8,2156	8,2225	8,2657	8,2840
Peseta (100)	4,7230	4,7279	4,6642	4,6770

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 11/16	3 13/16	3 3/4	3 7/8
Yen (100)	3 11/16	3 13/16	3 5/8	3 3/4	3 9/16	3 11/16
Ecu	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16	9 5/8	9 3/4
Deutschemark	8 3/4	8 7/8	8 3/4	8 7/8	8 3/8	8 1/2
Franc suisse	6 1/16	6 3/16	6 5/16	6 7/16	6 1/16	6 3/16
Lire italienne (1000)	14 1/8	14 5/8	13 7/8	14 3/8	13 5/8	14
Livre sterling	7 1/16	7 3/16	7 1/16	7 3/16	6 11/16	6 13/16
Peseta (100)	15 1/2	17	15 1/2	16 1/2	14 1/4	15 1/4
FRANC FRANÇAIS	9 5/16	9 7/16	9 3/8	9 5/8	9	9 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

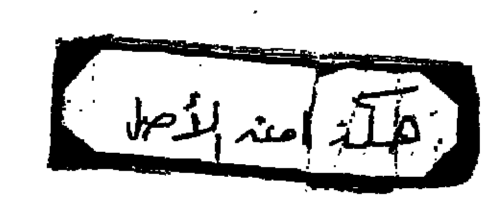
GÉREZ VOTRE PORTEFEUILLE SUR MINITEL

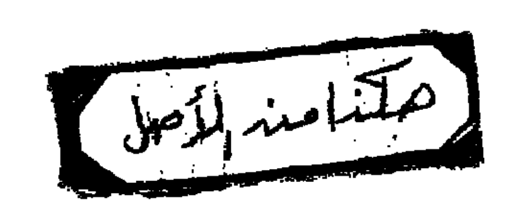
LE MONDE DE LA BOURSE

Pour suivre en direct l'évolution de chacune de vos valeurs et le montant global de votre portefeuille

BOURSE

36.15 LEMONDE





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 20 NOVEMBRE

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4890	C.N.E 3%	5000	5050	5050	+ 1 00
802	B.N.P. T.P.	835	830	830	- 0 60
795	Cr.Lyon. T.P	822	820	820	- 0 24
1665	Renault T.P	1605	1615	1608	+ 0 19
1645	Rhone Poul. T.P.	1673	1675	1651	- 1 32
1019	Saint Gobain T.P.	1021	1035	1025	+ 0 39
790	Thomson T.P	780	785	785	+ 0 64
530	ACCOR	552	546	547	- 0 91
735	Air Liquide	718	716	715	- 0 42
635	Alcatel-Alsthom	621	616	619	- 0 32
1440	Als.Superm.	1485	1480	1450	- 1 02
240	A L S P I	265 40	265 50	263	- 0 90
410	AGF Sté Centrale	420	416	420	....
124	Avenir H. Média	87	87	85	- 2 30
815	Axa (ex Cie Midi)	888	879	876	- 1 46
147	Bafip	145 10	145	145	- 0 07
80	Bail-Equipem	65	64 10	67	+ 3 08
610	Bail Investiss	630	626	626	- 0 63
370	Bancaire	322 20	320 50	316 10	- 1 89
630	Bazar H.-V.	630	....	....	....
1210	Berger (M)	1220	1260	1225	+ 0 41
390	Bertrand Faure	400	377 70	377 80	- 5 55
855	Bic	917	914	912	- 0 55
1050	B.I.P.	1080	1075	1075	- 0 46
184	BIS	155	150	145 10	- 6 39
355	B N P (CI)	378	375 10	374 50	- 0 93
525	Bollore Tech	491	490 10	490	- 0 20
3060	Bongrain	3000	2970	2970	- 1 00
470	Bon-Marché	468	463	463 50	- 0 98
485	Bouygues	507	514	515	+ 1 58
86	BP France	91 50	91 10	90	- 1 64
965	B S N	953	948	959	+ 0 63
990	Canal Plus	1020	1010	1014	- 0 59
170	Cap Gem.S	165 40	165	163 40	- 1 21
171	Casnaudmetalbox	180	177	180	....
2350	Carrefour	2440	2415	2391	- 2 01
150	Casino	135 50	135	135 50	....
93	Casino ADP	93 10	93	93	- 0 11
435	Castorama D.I.	480	475	472 50	- 1 56
198	C.C.F.	205 40	200	201 10	- 2 09
33	CCMC Ly.	32 80	32 80	32	- 2 44
325	C.D.M.E.	362	360	360	- 0 55
136	C.E.G.I.D.	136	135 20	135	- 0 74
39	Cerussi (Ny)	42 10	41	41 10	- 2 38
270	C.E.P. Comm.	278	280	284	+ 2 16
77	Cerus	80 70	79	79 60	- 1 36
850	Cetelem	892	890	875	- 1 91
189	CF Int	189	....	....	....
230	CGI Info	228	230	230	+ 0 88
890	C G I P	957	952	948	- 0 94
620	CGP	610	610	610	....
1220	Chargeurs S A	1216	1185	1205	- 0 90
290	Christian Dior	255	252	250 10	- 1 92
520	C I C A (M)	500	....	....	....
285	Ciments franc.	289	287	287	- 0 69
480	Clarins	487	460	456 30	- 2 29
380	Club Mediter.	343	344	342 60	- 0 12
670	Colas	730	728	726	- 0 55
194	Cpt. Entrep.	207	205	205	- 0 97
1140	Compt Mod.	1181	1175	1181	....
194	CPR (Paris Réc.)	227 10	227 10	222	- 2 25

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
845	Créd. Foncier	903	888	896	- 0 78
300	Crédit Loc France	319	317 10	318 10	- 0 28
420	Cr Lyon.(CI)	372 60	375	373 10	+ 0 13
1020	Credit Nat	1085	1082	1090	+ 0 46
355	CSEE	395	396	405	+ 2 53
2950	Damart	3050	3050	3020	- 0 98
345	Dassault Aviation	387	390	375	- 3 10
157	Dassault Electr	191 50	191 50	190 50	- 0 52
1470	De Dietrich	1470	1470	1470	...
470	Degremont	465	465	473	+ 1 72
52	Dév.P.A.C.(Li)	39 20	43	39 50	+ 0 77
67	Dév.R.Sud-Est	63	61	61	- 3 17
275	D M C	278 50	276 90	276	- 0 90
395	Docks France	382 20	382	383 50	+ 0 34
140	Dynaction	85	82	85	....
1950	Eaux (Gle)	1973	1961	1957	- 0 81
800	E.B.F	768	767	750	- 2 34
305	Ecco	335	333	334 20	- 0 24
350	Elf Aquitaine	331 20	328	328 80	- 0 72
1080	ElfSanofi(ExSanofi)	1053	1053	1068	+ 1 42
245	Emp-Elf (Certif)	242	245	232 10	- 4 09
630	Eridania-Beghin	589	580	582	- 1 19
345	Essilor	380	376 10	373 60	- 1 68
167	Essil.Inc.(DP)	180 50	180	183	+ 1 39
730	Esso	763	780	750	- 1 70
1030	Eurafrance	1128	1128	1150	+ 1 95
445	Euro RSCG	442	442	442	....
74	Eurodisneyland	68	65	67 20	- 1 18
860	Europe 1	830	843	840	+ 1 20
30	Eurotunnel	28 45	28 50	28 35	- 0 35
1450	Exor	1450	1450	1450	....
100	Finextel	103 50	103 20	103 20	- 0 29
240	Fives Lille	264	265	265	+ 0 38
....	Fougerolle	773	770	770	- 0 39
3260	Fromager. Bel	3350	3310	3285	- 1 94
1600	Gal.Lafayette	1880	1865	1865	- 0 80
295	G.A.N.	283	281 50	278 90	- 1 45
425	Gascogne (B)	364	364	364	....
1000	Gaz et Eaux	1200	1163	1163	- 3 08
650	Geophysique	595	580	580	- 2 52
690	Groupe André SA	651	652	648	- 0 46
435	Groupe Cité	410	401	405	- 1 22
285	GTM-Entrep.	299	295	300	+ 0 33
1510	Guyenne-Gas.	1574	1560	1535	- 2 48
107	Hachette	95 50	95 10	95 50	....
410	Havas	425 20	414	412 60	- 2 96
230	Idia	225	222 50	222 50	- 1 11
280	Imétal	301	300	296	- 1 66
100	Immob. Phénix	121 90	121 50	120	- 1 58
88	Ingénico	125	126	122 80	- 1 78
7390	Inst. Mérieux	6970	6990	6960	- 0 14
380	Interbail	410	410	410	....
410	Intertechnique	385	371	370	- 3 90
690	J. Lefebvre	710	710	718	+ 1 13
460	Klepierre	480	485	485	+ 1 04
510	Labinal	522	523	532	+ 1 92
300	Lafarge	301	299 60	298 40	- 0 86

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
315	Labon	265	251 10	251 10	- 5 25
3750	Legrand	3895	3980	3910	+ 0 36
2030	Legrand (DP)	2190	2080	2080	- 5 02
162	Legris Industries	130	127	123 50	- 5 00
680	Locindus	700	690	695	- 0 71
3780	L.V.M.H.	3607	3600	3591	- 0 44
465	Lyon.Eaux/Dumez	491 90	482	487 10	- 0 98
43	Majorette Ly.	37		...	...
265	Mar Wendel	274 90	271	271	- 1 42
195	Matra	192 20	188	190 80	- 0 73
68	Metaleurop	70 40	70 30	68 60	- 2 56
31	Métrologie In.	29 10	29 10	29 10	
180	Michelin	179 50	179	179	- 0 28
82	MMB	81 90	81 60	81 90	....
81	Moulinex	82 10	82 95	82 50	+ 0 49
800	Navig. Mixte	750	760	745	- 0 67
105	Nord-Est	120	118 20	119	- 0 83
215	Norton (Ny)	209	198	198	- 5 26
73	Olipar	47 90	47	43 20	- 9 81
980	Oréal	918	915	925	+ 0 76
330	Paribas	330 40	323 70	323	- 2 24
192	Pechiney Int.	193	192	197 50	+ 2 33
235	Pechiney (CIP)	243	236	233	- 4 12
405	Pernod Ricard	378 40	380	382	+ 0 95
520	Peugeot	505	505	505	...
305	Pinault	313 50	315	315	+ 0 48
740	Plastic-Omn.	786	787	795	+ 1 15
180	Poliet Ex.Lamb.Fr.	208	206 10	207	- 0 48
740	Primagaz	802	798	805	+ 0 37
780	Printemps	700	699	700	...
565	Promodes	541	538	537	- 0 74
290	Radiotechn.	292	290	285	- 2 40
5650	Redoute (La)	5800	5820	5880	+ 1 38
156	Remy Cointreau	150	147	145	- 3 33
520	R. Poulenc CIP	499	498	490	- 1 80
46	Rochette(La)	42	42	41 70	- 0 71
410	Roussel Uclaf	401	405	402	+ 0 25
2790	R. Impé.Ly *	2805	2810	2800	- 0 18
152	Sade (Ny)	145 50	149	145 50	...
2050	Sagem	2189	2177	2150	- 1 78
470	Saint Gobain	480	477 60	479 10	- 0 19
1080	Saint Louis	1069	1080	1060	- 0 84
1300	Salomon Ly	1450	1451	1445	- 0 34
270	Salvepar (Ny)	278	278	274	- 0 72
1520	S A T	1500	1490	1520	+ 1 33
215	Saul. Chât.	265	264 70	260	- 1 89
865	Saupiquet (Ns)	850	840	849	- 0 12
525	Schneider	526	521	520	- 1 14
10 50	SCOA	10 80	10 55	10 80	....
300	Scor s.a.	320	310	310	- 3 13
325	S.E.B.	345	342 50	342 50	- 0 72
410	Sefimeg	417 50	415	410	- 1 80
120	Selectibanque	124	124	124	...
114	Sextant A.	134	133	131 50	- 1 87
650	S F I M	560	555	555	- 0 89
141	S.G.E.	155 70	151	155	- 0 45
405	Simco	432	422	417 60	- 3 33

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
570	St Rossignol	720	719	711	- 1 25
290	Sligos	305 50	307	302	- 1 15
560	Société Géné.	535	528	521	- 2 62
36	Sodexco(B)	35	33 05	36	+ 2 86
78	Sodero(Ns)	77	77	77	
930	Sodexho	1049	1045	1040	- 0 86
75	Sogenal(Ny)	77 20	77 20	75 10	- 2 72
480	Sogerap	450 10	450	444	- 1 36
1070	Sommer-Allib.	1137	1124	1110	- 2 37
370	SOPHIA	370	371	371	+ 0 27
815	Sovac	904	900	891	- 1 44
235	SPEP	255	256	250	- 1 96
215	Spie-Batignol	295	292	292 60	- 0 81
500	Strafor Facom	575	569	560	- 2 61
230	Suez	241 60	238	239 20	- 0 99
1090	Synthelabo	1150	1147	1145	- 0 43
113	Thomson CSF	125	121 10	122	- 2 40
235	Total	230 50	226	227	- 1 52
143	- (certif)	142 60	142	141 20	- 0 98
158 50	Truffaut Fin.	200 50	201	199	- 0 75
410	U.A.P.	402 10	400 10	406 40	+ 1 07
184	U F B Locab.	182	180	178	- 2 20
150	U.G.C. DA (Robur)	122 50	118	118 10	- 3 59
450	U I C	438	435 20	435	- 0 68
430	U I F.	461	461	465	+ 0 87
700	U I S.	745	735	735	- 1 34
370	Unibail	408	405	401	- 1 72
640	Valéo	682	681	672	- 1 47
118	Vallourec	125 10	124 60	124	- 0 88
210	Via Banque	210	208	208 50	- 0 71
240	Worms et Cie	213 30	213 10	215	+ 0 80
1230	Zodiac	1190	1187	1186	- 0 34
855	Elf Gabon	859	855	853	- 0 70
83	Amax	90	88	89	- 1 11
155	Amer Barrick	148 50	149 60	149 20	+ 0 47
104	Amer Express	119 90	118 60	118 50	- 1 17
215	A.T.T.	250 10	251 90	251 70	+ 0 64
98	Anglo Amer.C.	89 50	90	89 05	- 0 50
189	Amgold	161	161	162	+ 0 62
179	Banco Santander	204 50	205	200 10	- 2 15
720	B.A.S.F.	704	701	710	+ 0 85
865	Bayer	868	867	888	+ 2 30
42	Blenheim Plc	37 80	38	39 90	+ 5 56
25	Buffelsfont.	22 80	22 60	22 55	- 1 10
121	Chase Manh.	138 50	138	137 50	- 0 72
1890	Daimler Benz	1803	1850	1834	+ 1 72
60	De Beers	57 50	57 25	57 05	- 0 78
2280	Deutsche Bank	2269	2266	2256	- 0 57
1240	Dresdner Bank	1178	1192	1217	+ 3 31
40	Driefontein	33	32 50	32 15	- 2 58
235	Du Pont-Nem.	250 60	251	248 40	- 0 88
215	Eastman Kodak	213 30	215 10	215 10	+ 0 84
9 50	East Rand	8	7 80	7 50	- 6 25
28	Echo Bay	25	25 20	25 10	+ 0 40
144	Electrolux	164 20	.	..	..
101	Ericsson	128	128	127 60	- 0 31
315	Exxon Corp.	320	323 50	323 80	+ 1 19

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
192	Ford Motor	212	211 30	211 30	- 0 33
27	Freegold	24 80	24 80	24 50	- 1 21
11 50	Gencor	10 50	10 25	10	- 4 76
390	Gén. Elect.	417	417 30	417 20	+ 0 05
186	Gén. Motors	167	164 50	164	- 1 80
290	Gén. Belgique	300	300	300	
33	Gd Metropol	33 30	33 25	33 15	- 0 45
45	Guinness	43	43 50	43 45	+ 1 05
19	Hanson PLC	18 20	18 20	18 10	- 0 55
10	Harmony Gold	7 40	7 15	7 15	- 3 38
280	Hewlett Packard	306	312 10	312 10	+ 1 99
30	Hitachi	29 50	30 50	30 50	+ 3 39
800	Hoechst	799	800	799	.
63	Homestak	57	55	55	- 3 51
86	I C I	83 15	83 50	82 55	- 0 72
350	I.B.M.	340	333	331 80	- 2 41
330	I.T.T	363	368 10	367 90	+ 1 35
156	Ito Yokado	157	159 10	159 10	+ 1 34
48	Matsushita	46	45 20	45 30	- 1 52
215	Mc Donald's	254 70	259 70	259 80	+ 2 00
210	Merck	249	248	247 10	- 0 76
515	Minnesota M.	543	.		
35	Mitsubishi	36 95	..	.	..
320	Mobil corp	324 40	329	329	+ 1 42
315	Morgan J P	327 10	326 50	326 50	- 0 18
3780	Nestlé	3737	3740	3760	+ 0 62
111	Norsk Hydro	105 10	104 20	111	+ 5 61
64	OFSIL	57	55	53	- 7 02
1180	Petrofina	1333	1339	1340	+ 0 53
395	Philip Morris	431 50	430 40	431 10	- 0 09
60	Philips	58 90	58 50	58 50	- 0 68
60	Placer Dome	57 50	57 60	57 60	+ 0 17
265	Procter Gamble	289 80	290 50	290	+ 0 07
153	Quilmès	149	149	149	
14 50	Randfontein	12 75	12 80	12 65	- 0 78
240	Rhone Poul Rorer	270	270	270	.
430	Royal Dutch	440	441	439 40	- 0 14
52	R T Z.	48 90	48 50	48 50	- 0 82
12 50	Saat & Saatchi	11 35	11 40	11 65	+ 2 64
19 50	St Helena	18 70	18 65	18 60	- 0 53
340	Schlumberger	328 50	330 60	330 90	+ 0 73
44	Shell transp	43 70	44 10	44	+ 0 69
1890	Siemens	1978	1995	1987	+ 0 46
173	Sony	163 40	164 30	164	+ 0 37
70	Sumitomo Bank	66 50	72 70	72 10	+ 8 42
139	T.D.K.	148 10	146 40	146 40	- 1 15
44	Telefonica	52 60	52 85	52 95	+ 0 67
23	Toshiba	26 10	26 70	26 10	.
560	Unilever	547	548	550	+ 0 55
230	Unit.Techn	227	227 10	227 10	+ 0 04
158	Vaal Reefs	141 20	142 10	140	- 0 85
915	Volkswagen	970	971	971	+ 0 10
210	Volvo	243	242 90	243	....
63	West. Deep	51	51	49 50	- 2 94
395	Xerox Corp	407	410	409 10	+ 0 52
105	Yamanouchi	108	109 10	108 50	+ 0 46
3 62	Zambia Cop.	3 30	3 40	3 30	....

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	3 51
10,80% 79/94	102 35	2 27
Emp.Etat 13,4% 83	104 55	12 26
Emp.Etat 12,2% 84	100	12 16
10,26% mars 86	105 77	7 11
OAT 10% 5/2000	110 40	4 84
OAT 9,9% 12/1997	107 35	9 27
OAT 9,8% 1/1996	104 48	7 89
PTT 11,2% 85	107 25	9 94
CFF 10,30% 86	105 40	7 72
CFF 10,25% nov 90	110 30	7 02
CNA 10 % 1979	....	6 76
CNB Bques 5000F	99	3 31
CNB Paribas 5000F	98 65	3 31
CNB Suez 5000F	98 55	3 31
CNI 1/82 5000F	99 16	3 31
CNT 9 % 86	....	5 03
CRH 10,90% déc.85	110 50	8 73
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1029	....
Cerus	2161	....
Alcatel 6 % janv. 89	619	....
Ly. Eaux cv 6,5%	793	....
Thoms. cv 9,2% 86	748	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1575	...
Arbel	445	440
Bains C.Monaco	900	910
B.Hypoth.Europ.	300	....
B.N.P. Intercont.	309 20	309 30
Bénédictine	2395	....
Bidermann Internat.	250	258
Blanzy Ouest	995	....
B T P.	26	24 90
Cambodge	900	...
Carbone Lorraine	299	300
Case Poclain	3 40	....
C.B.C.	246	245
C.E.G.F (Frigor.)	714	700
Centenaire Blanzy	322	315
Caragen	20 50	20 50
Champex Ny	26 50	...
CIC (CIP)	134	135
C.I.M.	828	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.T.R.A.M. (B)	2506	....
Comiphos	585	605
Cie Industrielle	3700	3700
Cpt Lyon Alemand	302	300
Concorde	535	530
Consar.Mét.Prov.	13 20	....
Crédit Gén.Ind.	135	141 70
Cr Universel (Cie)	429	....
Darblay	650	....
Delmas Vieljeux	2005	....
Didot Bottin	559	540
Eaux Bassin Vichy	2994	3000
Ecia	263 40	260
Est.Mag. Paris	3800	....
Eridania-Béghin CI.	488	480
Fidei	377	375
Finalens	314 50	....
F.I.P.P.	48 70	71
F.N.A.C.	1680	....
Foncière (Cie)	460	450
Foncina	301	301
France I.A.R.D.	320 10	320 10
France SA (La)	1225	1225
From. Paul-Renard	2050	2050
Gaumont	380	355
Genefim	274	275 80
Gévelot	510	500
G.F.C.	340	340
Groupe Victoire	837	...
G.T.I (Transport)	248	247
Immobail	314	310
Immobanque	621	620
Im.Marseillaise	4170	4210
Invest.(Ste Cle.)	3140	....
Lambert Frères	...	...
Lille Bonnières	951	...
Locafinancière	465	....
Louis Vuitton	535	532
Louvre	1940	1900
Lucia	220	225
Machines Bull	25	....
Mag Uniprix	153	153
Magnant	640	....
Métal Déployé	289 30	....
Mors	41 50	41
Navigation (Nle)	169 50	....
Optorg	285	292
Ordat (Cl)	532	529
Origny-Desvroise	407	425
Palais Nouveauté	1211	1211
Paluel Marmont	490	490
Parfinance	159	166
Paris France	238	...
Paris Orléans	178	182
Parthena Invest.	339	323
Pathé Cinéma	...	....
Piper Heidsieck	823	...
Porcher	310	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	382	....
Publicis	524	608
Rochefortaise	117 50	116
Rosario	131	131
Rougier	200	....
S.A.C.E.R.	517	....
S.A.F.A.A.	210	175
S.A.F.I.C Alcan	189	....
Saga	355	355
Saint Dominique (F.)	118 50	118
Salins du Midi	526	523
Savoisienne M.	142	....
S.C.A.C.	890	..
Senelle	524	515
S.Etud.Part. (M)	152	....
Silic	528	528
Sinvim	78 50	78 60
S.I.P.H.	105	...
S.M.C.I.	88	...
Sofal	475	...
Soffo	180	178 50
Sofical	1019	990
Sofitam (ex Satam)	62 60	....
Sofragi	2210	2110
Soudure Autogène	592	604
Sovabail	242	...
Sterni	623	...
Taittinger	2015	2000
Testut-Aequitas	221	..
Tour Eiffel	209	....
Ufiner	1020	1025
Vicat	428 40	447 70
Viniprix	1600	...
Virax	102 50	102 50
Maroc Sté Brasserie	500	..

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	510	....
Akzo Nv Sico	392	395
Alcan Aluminium	84	80
American Brands	212	....
Arbed	440	...
Asturienne Mines	80 10	80 15
Banco Popular Espa	490	490 10
B.Reglements Int.	20140	20240
Can.Pacifique	56	58 05
Chrysler Corp.	146 60	...
C I R	3 97	....
Commerzbank	812	810
Dow Chemical	277 40	278 90
Fiat	17 85	...
GBL (Brux Lamb)	448	439
Gevaert	830	827
Glaxo Holdings Ltd	70	70
Goodyear Tire	357	....
Grace and Co (WR)	186	..
Honeywell Inc.	325	...
Johannesburg	51 50	49
Koninklijke Pakhoed	70 40	...
Kubota	23 80	23 80
Midland Bank	39	32
Noranda Mines	67 80	
Olivetti priv.	4 15	4
Pfizer Inc	412 60	418 60
Ricoh	23	....
Robeco	280 20	281
Rodamco NV	134 10	135 60
Rolinco	277 80	277
Saipem	4	...
Sema Group	24	....
SKF Aktiebolaget	56	....
Tenneco Inc	178 80	175
Toray Ind.	25 20	..
West Rand Cons.	4	4

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	310	.
Calciphos	74	....
C G H Cogenhor	7 25	.
Coparex	616	...
Drouot Assurances	..	...
Electro-Banque	...	....
Europ Accum.	80	80
Europ Soufres Ind.	11	.
Gachot S A	43	.
Guy Degrenne	355	...
Lecteurs du Monde	167 10	190
Nicolas	1410	..
Particip. Percier	275	.
Quadrant	40	..
Rorento N.V.	237	237 10
St-Gobain-Emballage	1612	...
Schlumberger Ind.	540	....
S.E.P.R.	1440	..
S.M.T Goupil	1	1
S.P.R. act. B	226 10	....
Waterman	1100	....

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 20/11	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 337	....	5 1	5 8
Ecu	6 843	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 420	....	328	346
Belgique (100 F)	16 429	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 050	....	289	309
Italie (1000 lires)	3 945	....	3 5	4 2
Danemark (100 krd)	87 620	....	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	8 203	....	7 7	8 5
Grèce (100 drachmes)	2 595	....	2 1	2 9
Suisse (100 f)	371 140	....	357	377
Suède (100 krs)	89 610	....	86	93
Norvège (100 k)	82 800	....	78	86
Autriche (100 sch)	47 958	....	46 4	49 4
Espagne (100 pes)	4 712	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 806	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 186	....	4	4 4
Japon (100 yens)	4 324	....	4 1	4 3

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/11
Or fin (kilo en barre)	57500	57900
Or fin (en lingot)	57750	58100
Napoléon (20f)	327	332
Pièce Fr (10 f)	390	.....
Pièce Suisse (20 f)	331	334
Pièce Latine (20 f)	327	328
Souverain	426	430
Pièce 20 dollars	2060	2100
Pièce 10 dollars	1010	1050
Pièce 5 dollars	686	.....
Pièce 50 pesos	2120	2165
Pièce 10 florins	335	347

SICAV (sélection) 19/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	192 39	187 24
Améri-gan	7626 40	7333 08
Amplitude	615 19	587 27
Associc	1154 34	1154 34
Atout Futur	408 78	396 86
Aurecic	1027 03	997 12
Avenir Alizes	1728 21	1694 32
Axa Capital	179 28	174 06
Axa Court Terme	8317 74	8317 74
Axa Cro.Ex.Dr Inve.	887 87	861 82
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	775 75	753 16
Axa Europa	124 51	120 88
Axa Investissements	105 70	102 62
Axa NPI	112 87	108 58
Axa Ob.Fr.Extrans	147 96	143 65
Axa.Ob.In.Ex Mu.U Se.	133 39	129 50
Axa Prim.Ex.Agepre.	121 10	117 57
Axa Sél.Ex.Dr Sele.	147 16	142 87
Axa Valeurs PER	118 67	115 21
Cadence 1	1066 71	1045 79
Cadence 2	1055 26	1034 57
Cadence 3	1068 13	1045 23
Capimonetaire	6572 53	6565 96
Capioblig	6790 62	6657 47
Capitacic	1389 93	1369 39
Cosmos	1389 77	1355 87
Compravalor	3671 88	3686 38
Convertimmo	325 45	319 07
Credinter	428 85	416 36
Credit Mutuel Capital	1342 92	1316 59
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	700 22	700 22
Cred.Mut.Ep.Indus.	92 74	90 26
Cred.Mut.Ep.J.	72702 73	72702 73
Cred.Mut.Ep.long.T.	192 04	186 90
Créd.Mut.Ep.Monde	1103 61	1074 07
Cred.Mut.Ep.Quatre	1113 39	1083 59
Dieze	1325 40	1293 07
Drouot France	824 84	800 82
Drouot Sécurité	224 62	218 08
Ecocic	1059 11	1028 26
Ecupar	125 88	122 21
Ecureuil Capitalisation	2702 51	2675 75
Ecureuil Géovaleurs	2322 61	2254 96
Ecureuil Invest.	148 40	144 08
Ecureuil Monepremière	70243 35	70243 35
Ecureuil Monétaire	41170 06	41170 06
Ecureuil Trésorerie	2538 45	2538 45
Ecureuil Trimestr.	2037 68	2017 50
Elancel	107 45	104 32
Energie	257 27	245 60
Eparcic	3769 40	3769 40
Eparcourt-Sicav	4522 54	4511 26
Epargne Associat.	26528 61	26228 55
Epargne Capital	11355 27	11242 84
Epargne Croissance	1670 08	1625 38
Epargne Obligat.	205 25	199 78
Epargne Premiere	15074 86	14962 64
Epargne-Unie	1264 45	1233 61
Epargne Valeur	429 47	417 98
Edi Cash capi	8296 14	8296 14 •
Esfinvest capi	591 54	574 31 •
Eurco Solidarité	1081 50	1070 79
Eurocic Leaders	980 66	952 10
Eurodyn	1111 48	1084 37
Euro Gan	5857 61	5632 32
Europe Nouvelle	497 36	474 81
Fonsicav	15097 02	15097 02
France-gan	9418 67	9056 41
France Garantie	273 29	272 74 •
France Obligations	496 26	491 35
Francic	433 19	420 57
Francic Pierre	95 45	92 67
Francic-Regions	1075 36	1044 04

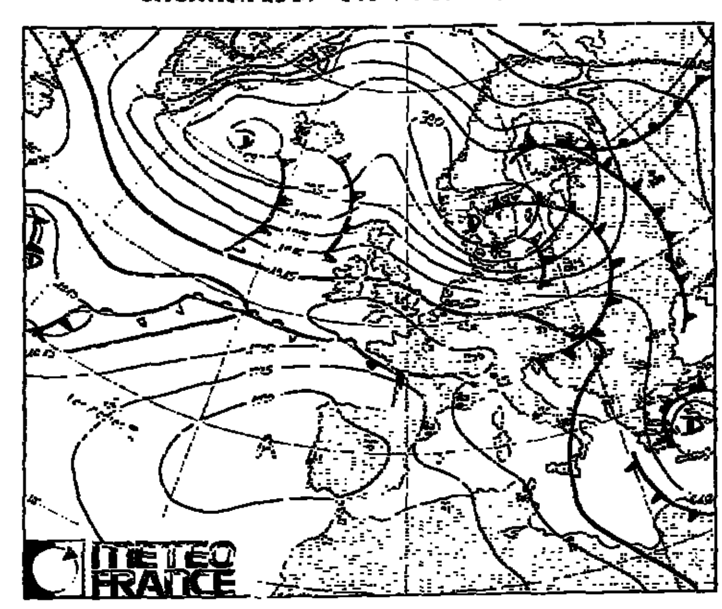
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	36 79	36 79
Fructi-Cap	44 45	43 79
Fructidor	239 39	235 85
Fructifrance action C	874 67	853 34
Fructifrance action D	854 90	834 05
GAN Rendement	5237 01	5159 62
Gestilion	15575 09	15497 60
Gest.Associations	170 17	166 43
Horizon	1221 87	1186 28
HLM Monétaire	14579 89	14579 89
Indicia	996 99	977 29
Indust.Fse.Court.T	1540 16	1540 16
Interepar.	107539 94	104407 71
Interoblig.	14618 73	14332 09
Intersélection Fce	509 83	499 83
Japacic	138 34	134 31
Jeunepargne	295 38	291 01
Latitude	2352 95	2349 43
Leumi C T.	13110 99	13110 99
Leumi L.T	6773 35	6576 07
Lion Association	11801 86	11801 86
Lion Institution	31334 87	31256 73
Lionplus	1039 51	1019 13
Lion Trésor	2240 42	2218 24
Lion 20 000	27393 13	27393 13
Livret Bourse Inv.	546 70	530 78
Livret Portefeuil.	691 93	671 78
Méditerranée	160 71	156 03
Mensuel CIC	10240 31	10138 92
Monedan	71303 56	71303 56
Mone.J	37911 03	37911 03 •
Monévalor	85828 46	85828 46
Mutualité dépôts	14197 98	14169 64
Natio Court Terme	297332 00	297332
Natio-Epargne	18623 28	18438 89
Natio-Ep. Ret.	122 96	119 67
Natio Epargne Trésor	8211 91	8195 52
Natio-Fran.index	967 92	942 01
Natio-Imm.	1079 69	1050 79
Natio-Inter.	1488 88	1449 03
Natio-Monétaire	26408 91	26408 91
Natio-Opportunités	976 74	950 60
Natio-Patrimoine	1336 81	1300 84
Natio-Perspectives	1005 32	978 41
Natio-Placements	67074 22	67074 22
Natio-Revenu	1041 54	1031 23
Natio Sécurité	11593 88	11593 88
Natio-Valeurs	841 79	819 28
Nippon-Gan	4591 82	4415 21
Nord Sud Dévelop.	1637 81	1634 54
Obli-Associations	161 99	160 39
Oblicic-Mondial	2692 22	2652 43
Oblicic-Régions	1067 64	1051 86
Obliduur	3003 31	2930 06
Oblig. tous caté.	183 46	180 75
Oblilion	1417 84	1403 80
Oblisécurité Sicav	13515 07	13515 07
Oraction	980 71	956 79
Orvalor	7031 06	6893 20
Paribas Capitalisation	1590 10	1568 60
Paribas Opportunités	122	117 03
Paribas Patrimoine	568 42	545 25
Patrimoine Retraite	234 68	230 08
Pervalor	613 11	601 09
Placement A	1427 27	1399 28
Placement J	7560 92	7545 83
Placement M.	70188 01	70047 91
Placement Nord	892 28	874 78
Plénitude	134 92	130 99
Poste Croissance	22804 82	22782 04
Poste Gestion	68880 76	68880 76
Première Oblig.	11125 23	11114 12
Prévoy. Ecureuil	116 62	115 47

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	30765 53	30765 53
Proficius	980 59	956 87
Quartz	131 09	127 89
Réalvalor	692 27	678 70
Remacic	161 63	159 24
Revenus Trimestr.	5343 50	5290 59
Revenu-Vert	1166 37	1137 92
St Honoré Vie & Santé	966 74	922 90
St Honoré Bons du Tr.	11729 02	11670 67
St Honoré Global	224 40	214 22
St Honoré Invest.	748 55	714 61
St Honoré Pacifique	581 85	555 47
St Honoré PME	473 15	451 69
St Honoré Real	15668 88	15606 45
Sécuricic	1818 13	1818 13
Sécuri-Gan	13461 61	13197 66
Sécuritaux	1453 74	1453 74
Sicasdan	719 14	708 51
Sicav Associations	1926 54	1926 54
SFI-CNP Assur	648 45	627 62
S G. Fr. opport. C et D	1083 53	1062 28
Sicav 5 000	429 33	417 84
S.I. Est	1295 83	1258 09
Slivafrance	665	647 20
Slivam	386 04	375 71
Slivarente	217 73	213 46
Slivinter	421 66	410 37
S.N.I.	1049 78	1019 20
Sogenfrance C et D	1090 84	1089 45
Sogépargne	307 77	301 74
Sogevar	937 67	919 28
Soginter	1244 86	1220 45
Soleil Investissements	576 08	553 92
Solstice	2244 05	2238 45
State Street Act. Eur.	8773 09	8478 42
State Street Act. Fce	9580 68	9301 63
St. Str. Act.Japon	9886 23	9629 21
State Street Emer. Mkt	11580 46	11004 67 •
St.Street OAT Plus	10896 13	10682 48
Stratégie Actions	814 37	783 05
Stratégie Rendement	1483 20	1436 51
Technocic	989 65	960 73
Techno-Gan	5546 06	5332 75
Thesora	692 90	686 04
Trésor Plus	1362 23	1348 74
Trésor Trimestriel	1041 21	1030 90
Trésoricic	136061 32	136081 32
Trilion	5271 40	5203 75
UAP Investissement	416 55	401 49
UAP Actions France	561 60	541 30
UAP Act. Select	598 04	576 42
UAP Aedificandi	525 10	506 12
UAP Ahef	208 20	200 67
UAP Alto Sicav	166 01	160 01
UAP Moyen Terme	147 59	142 26
UAP Premiere Cat	11418 81	11006 08
Uni-Associations	127 93	127 93 •
Uni-Foncier	1171 44	1142 87
Unifrance	560 33	546 86
Uni Régions	1212 51	1182 94
Univar	245 81	245 81 •
Univers Actions	1203 61	1174 25
Univers Obligations	1819 87	1776 29
Valorg	2141 28	2139 14
Valrem	55743 41	55716 55

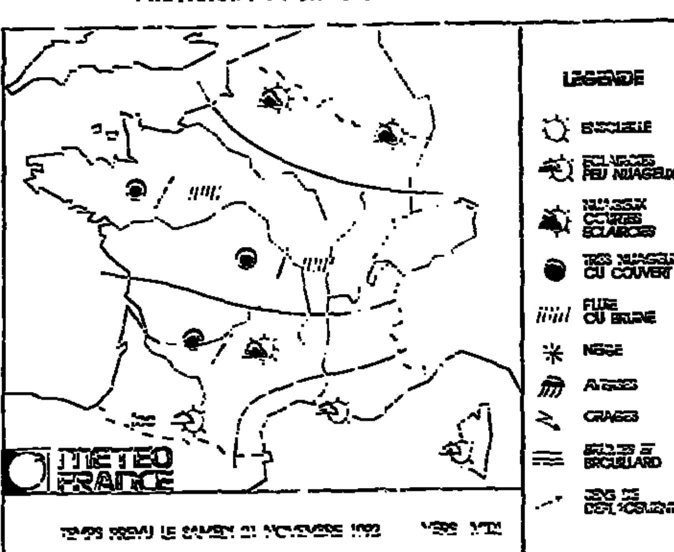
c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 NOVEMBRE À 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 21 NOVEMBRE 1992



Samedi : pluie sur l'Ouest. Beaucoup de nuages au Sud. – Sur le bassin méditerranéen, le ciel sera ensoleillé avec une tramontane et un mistral modérés.

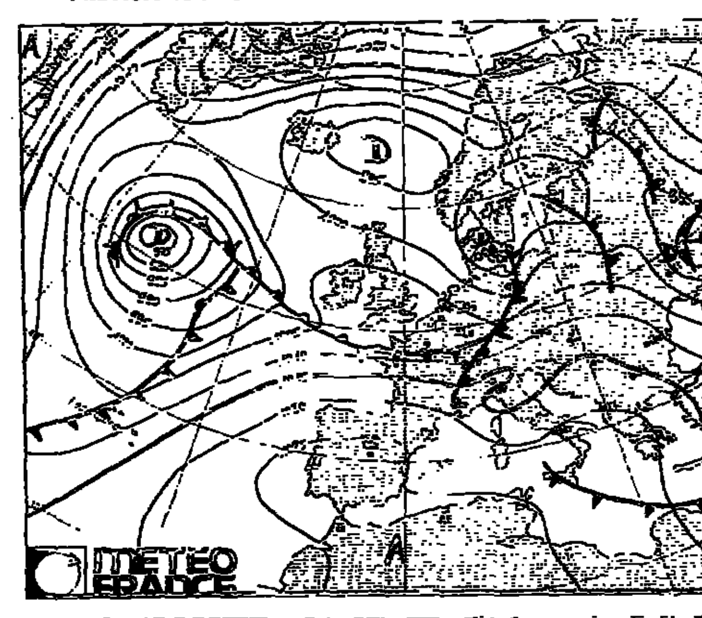
Partout ailleurs, le ciel sera très nuageux. Sur la moitié nord, il pleuvra faiblement. Quelques éclaircies perceront sur la frontière belge à la mi-journée.

Sur la moitié sud, il ne devrait pas pleuvoir.

Le vent d'ouest sera modéré sur les côtes atlantiques.

Les températures matinales seront douces : avec 9 degrés à 12 degrés. L'après-midi, le thermomètre indiquera 9 degrés à 12 degrés sur un quart nord-est, 12 degrés à 14 degrés sur l'Ouest, 14 degrés à 18 degrés sur la moitié sud avec localement 20 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 22 NOVEMBRE 1992 À 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 20-11-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 19-11-1992 à 0 heures TUC et le 20-11-1992 à 0 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	18	9	N
BIARRITZ	16	13	P
BORDEAUX	16	12	C
BOURGES	15	7	C
BREST	12	8	C
CAEN	13	6	N
CHERBOURG	12	4	N
CLERMONT-FER.	15	7	C
DIJON	11	1	N
GRENOBLE	10	8	C
LILLE	15	3	D
LIMOGES	12	7	C
LYON	11	3	C
MARSEILLE	17	7	D
NANCY	11	3	D
NANTES	12	7	P
NICE	15	6	D
PARIS-MONTS.	13	7	D
PAU	13	12	P
PERPIGNAN	18	15	N
POINTE-À-PITRE	30	25	A
RENNES	13	6	C
ST-ÉTIENNE	14	7	C
STRASBOURG	12	4	N
TOULOUSE	16	12	C
TOURS	11	7	C

ÉTRANGER			
ALGER	21	9	N
AMSTERDAM	3	[illegible]	[illegible]
ATHÈNES	17	13	P
BANGKOK	35	25	N
BARCELONE	22	3	D
BELGRADE	9	1	C
BERLIN	7	4	N
BRUXELLES	6	1	C
LE CAIRE	25	16	D
COPENHAGUE	7	6	N
DAKAR	32	24	D
DELHI	28	17	D
GENÈVE	11	7	C
HONGKONG	27	18	D
ISTANBUL	18	11	C
JÉRUSALEM	23	16	C
LISBONNE	18	11	D
LONDRES	10	1	C
LOS ANGELES	20	11	C
LUXEMBOURG	2	3	D
MADRID	17	8	D
MARRAKECH	23	9	D
MEXICO	30	9	D
MILAN	13	-3	D
MONTRÉAL	6	-9	D
MOSCOU	4	2	B
NAIROBI	25	16	N
NEW-YORK	5	1	D
OSLO	-	-	-
PALMA-DE-MAJ.	20	7	D
PÉKIN	3	-4	D
RIO-DE-JANEIRO	27	18	C
ROME	15	4	D
SÉVILLE	21	7	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	3	2	C
SYDNEY	25	20	D
TOKYO	17	12	A
TUNIS	19	15	C
VARSOVIE	6	2	[illegible]
VENISE	11	1	D
VIENNE	10	3	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

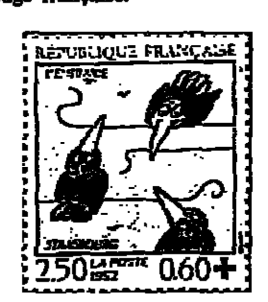
DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde RADIO TÉLÉVISION

PHILATÉLIE

Croix-Rouge 1992

La Poste mettra en vente générale, lundi 30 novembre, le timbre Croix-Rouge 1992, intitulé «L'entraide – Strasbourg», d'une valeur faciale de 2,50 F et affecté d'une surtaxe de 0,60 F. Le montant de cette surtaxe sera reversé, conformément à la tradition, à la Croix-Rouge française.



En France, le premier timbre surtaxé au profit de la Croix-Rouge a été émis le 18 août 1914, sous la forme d'une «Semeuse» à 10 c rouge surchargée de la Croix-Rouge et surtaxée de 5 c (tirage à 600 000 exemplaires).

Le timbre, au format vertical 27 x 32,75 mm, dessiné par Tomi Ungerer, mis en page par Michel Durand-Mégret, est imprimé en héliogravure en feuilles de trente ainsi qu'en carnets (vendus 31 F) de dix timbres et deux vignettes publicitaires comportant le texte *«Soyons fidèles, continuons l'Histoire»*.

P. J.

▶ Vente anticipée à Strasbourg (Bas-Rhin), les 28 et 29 novembre, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire «premier jour» ouvert à l'Hôtel du Département, place du Quartier-Blanc ; le 28 novembre, de 8 heures à 12 heures, aux guichets philatéliques de la RP et de l'Agerip (boîtes aux lettres spéciales).

▶ Vente anticipée à Stockholm (Suède), les 28 et 29 novembre, au stand philatélique de la Poste française, à l'occasion de l'exposition Stamp 92 (timbre à date grand format illustré sans mention «premier jour»).

Les deux oblitérations seront réalisées à l'encre rouge et peuvent être obtenues par correspondance, dans un délai de huit semaines, auprès du receveur du Bureau des oblitérations philatéliques, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes* 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine Cedex Téléphone : (1) 49-60-33-28 Télécopie : (1) 49-60-33-29 Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

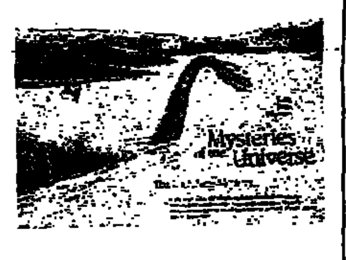
En filigrane

● **Manifestations.** – Bureau de poste temporaire sur le thème «L'Homme de Tautavel», les 21 et 22 novembre, au Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro à Paris, avec vente du timbre dessiné par Raymond Moretti (et auteur du motif de l'oblitération). Raymond Moretti et Henry de Lumley seront sur place les deux jours, de 10 heures à 17 heures, pour des séances de dédicace.

Derniers jours, les 21 et 22 novembre, de l'exposition organisée par l'Association philatélique de Maisons-Laffitte, au centre culturel Longueil, avenue Longueil, face à la mairie (entrée libre).

Bureau de poste temporaire, le 27 novembre, pour la 8e Semaine de la lecture, sur le thème de l'Espace, à la mairie de l'Union (31). Souvenirs philatéliques auprès de l'association philatélique du CNES, G. Carpuat, 18, avenue Edouard-Belin, 31055 Toulouse Cedex.

● **Concours de philatélie scolaire.** – Un voyage dans la forêt équatoriale récompensera les vainqueurs du concours de philatélie scolaire, ouvert aux élèves des écoles élémentaires, des collèges et lycées, organisé par la Fédération des sociétés philatéliques françaises, l'association Regards croisés, le CPIEN et l'OCCE. Thème du concours : «L'homme et la forêt». Date limite des inscriptions : le 30 novembre. Pour tout renseignement : Concours de philatélie scolaire, Philippe Lesage, BP 156, 45201 Montargis Cedex.



● **Les mystères de l'univers.** – Une incroyable série fourre-tout de seize blocs de timbres intitulée «Mystères de l'univers» a été émise récemment aux Maldives. On y trouve, pêle-mêle, le triangle des Bermudes, le yéti, le monstre du loch Ness, Tchernobyl, les fantômes des manoirs anglais, l'énigme du *Marie-Céleste*, l'Atlantide, Stonehenge, les OVNI...

Du 20 au 23 Novembre 1992
LES ANTIQUAIRES AU CHATEAU DE BRETEUIL
à Choisel, Vallée de Chevreuse - Yvelines
Ouverture au public
Vendredi 20 novembre de 10 h 30 à 20 h
Samedi, dimanche de 10 h 30 à 20 h
Lundi de 10 h 30 à 19 h

8e SALON DES ANTIQUAIRES DE PARIS XVIe
PORTE de PASSY
PELOUSE d'AUTEUIL
HIPPODROME D'AUTEUIL
PARKING 4000 PLACES
PROLONGATION EXCEPTIONNELLE
SAMEDI 21, DIMANCHE 22 et LUNDI 23 NOVEMBRE 1992
DE 11 h à 22 h tous les jours
SALON DE THÉ - RESTAURANT
tél. SALON (1) 42 15 00 15
Metro Muette - Bus ligne 32 et PC Porte de Passy
Organisation EXPOTROLLES
171, rue du Fg. St. Antoine 75011 PARIS
Tél. : 43 47 38 00 Fax : 43 45 04 25

WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS

Samedi 21 novembre

Drouot-Richelieu, 14 heures : argenterie, bijoux, tableaux, dessins, sculptures, boîtes lithographiées.

Dimanche 22 novembre.

Drouot-Montaigne, 15 heures : horlogerie. Pavillon royal (bois de Boulogne), 14 heures : mobilier, objets d'art.

ILE DE FRANCE

Samedi 21 novembre

La Varenne-Saint-Hilaire, 15 h 30 : argenterie, bijoux. Argenteuil, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. Auxerre, 14 h 30 : art primitif. Chartres, 14 heures : mobilier, tableaux, miniatures. Fontainebleau, 14 heures : tableaux de l'école de Barbizon. L'Isle-Adam, 14 h 30 : art d'Asie. Provins, 14 heures : argenterie, bijoux. Vernon, 14 h 30 : Arts de la table. Versailles (Rameau), 14 h 30 : œuvres de Jean Peské. Versailles (Palais des Congrès), 14 heures : mobilier, tableaux. Versailles (Chevau-légers), 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes.

PLUS LOIN

Samedi 21 novembre

Bernay, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. Dijon, 10 heures et 14 heures : vins de Bourgogne. Laval, 14 h 30 : Extrême-Orient. Lyon (Marcel Rivière), 14 h 30 : Extrême-Orient. Lyon (Sidoine Apollinaire), 14 h 30 : argenterie, bijoux. Marseille, (Cantini), 14 h 30 : cartes postales. Marseille, (Jean Martin), 14 h 30 : mobilier, tableaux. Nancy, 14 heures : livres, régionalisme. Nantes, (centre Beaulieu), 14 heures : timbres-poste. Orléans, (Pot-de-fer), 14 heures : vins, alcools. Orléans, (Notre-Dame-du-Chemin), 14 heures : tableaux, gravures. Rouen, (Croix de fer), 14 h 30 : céramique, art populaire. Tarbes, 11 heures et 14 heures : livres, documents. Troyes, 14 heures : livres.

Dimanche 22 novembre

Bernay, 14 h 30 : tableaux, mobiliers. Cherbourg, 14 heures : mobilier, objets d'art. Dieppe, 14 h 15 : mobilier, argenterie. Dijon, 10 heures et 14 heures : vins de Bourgogne. Gien, 14 heures : archéologie, Extrême-Orient. La Flèche, 11 heures et 14 heures : livres. Limoges, 14 heures : mobilier, objets d'art. Montauban, 15 h 30 : jouets, soldats de plomb. Nantes, 14 heures : autographes, documents. Neuville-de-Poitou, 14 h 30 : mobilier, objets d'art. Rouen, (rue du Général-Giraud), 14 h 30 : tableaux, lithos. Rouen (Palais des congrès), 14 h 30 : mobilier, objets d'art, orfèvrerie. Saint-Dié, 14 heures : mobilier, objets d'art. Vinca, 14 h 30 : mobilier, tableaux.

□ **La quinzième rencontre européenne de Taizé aura lieu à Vienne.** – La quinzième rencontre européenne des jeunes, à l'initiative de la communauté des frères de Taizé, aura lieu durant six jours, de Noël au Nouvel An, à Vienne (Autriche). Le thème sera : «Vie intérieure et solidarités humaines». Le rassemblement comprend l'accueil dans les familles et les paroisses, des temps de prière commune, des moments de rencontre avec d'autres jeunes.

CARNET DU Monde

Naissances

– Evelyne et Olivier STIRN laissent à leur fils, Emmanuel, la joie d'annoncer la *naissance* de sa petite sœur,

Anna,

le 18 novembre 1992.

Ambassade de France auprès du Conseil de l'Europe, 40, rue de Verdun, 67000 Strasbourg.

– *Ilan, Laurence et Antoine* LÉVY-LAMBERT ont la joie d'annoncer la naissance de

Léa,

le 16 novembre 1992.

6, rue de Mulhouse, 75002 Paris.

– Olivier et Nathalie HURTIER, née Lalbie, et Juliette, ont *la joie de faire part de la naissance* de

Nicolas,

à Paris, le 13 novembre 1992.

180, résidence «Les eaux vives», 91120 Palaiseau.

Fiançailles

– **Anne-Sophie SCHUMACHER et Thierry MULLER**

ont l'incommensurable bonheur d'annoncer leurs fiançailles célébrées le 22 novembre 1992.

Décès

– *Georges Blanchard*, son époux, Alexandra et Guillaume, ses enfants, ont l'extrême douleur de faire part du décès de

Renée Marie BLANCHARD,

disparue accidentellement le 26 octobre 1992.

Bastide Les Platanes, n° 16, RN 96, 13100 Aix-en-Provence.

– M. et Mme Claude Bonnard Et leur famille, font part du décès de

***Simone* BONNARD,**

le 4 novembre 1992.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Pierre Mentré, M. et Mme François Mentré et leurs enfants, M. et Mme Michel Mentré et leurs enfants et petit-fils, *M. et Mme Volcker Huber*, M. et Mme Bernard Mentré et leurs enfants, *M. et Mme Benoît Mentré* et leurs enfants, M. et Mme Marc Mentré, ont *la douleur de faire part du rappel à* Dieu de

M. Pierre MENTRÉ,
avocat honoraire,
ancien bâtonnier du barreau de la Meuse,

survenu à Verdun, le 17 novembre 1992.

14, rue de la Belle-Vierge, 55100 Verdun.

– Danielle Lion, son épouse, Dominique et Martine, ses filles, *Et tous ses proches*, ont la douleur de faire part du décès de

***Georges* LION,**

survenu le 16 novembre 1992, à son domicile.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

20 *bis*, avenue de Charlebourg, 92250 La Garenne-Colombes.

– *Mme Rosine Trow*, sa femme, M. Jaap Trow, son frère, Toute sa famille, Et ses amis, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Karel TROW,
compositeur,
ancien directeur de la musique du TNP-Chaillot,

survenu le 15 novembre 1992, à l'âge *de soixante-trois ans*.

16, rue de Bellevue, 93260 Les Lilas.

– M. et Mme Tristan Vieljeux, Mme Dominique Schweisguth-Vieljeux, M. et Mme Jean-Louis Viennois et leurs enfants, M. et Mme Jean-François Garin et leurs enfants, *M. et Mme Yann Bouscasse* et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès *accidentel* de

François VIELJEUX,

survenu le 18 novembre 1992, à l'âge de *quarante-cinq ans*.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le lundi 23 novembre, à 11 heures*, en l'église réformée de l'Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e.

Anniversaires

– Il y a sept ans, disparaissait

Francine BRUNSCHWIG,
née Elias.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Communications diverses

– Marguerite Jeanne Henriette Lentley *décédée*. On demande à toute personne connaissant Dominique Dandieuf, Yveline Julien ou Sylvie Papin, dernièrement établis à Paris, de contacter MM. Emmerson et Brown, 127 High Street, Deal, Kent, Angleterre, CT14 6BD. Tél. : (0304) 362146.

– **Dîner anciens de Saint-Louis.** Le Mans à Paris, 28 novembre 1992. Tél. : 45-06-32-84 (Girard) et 48-73-36-54 (Aveline).

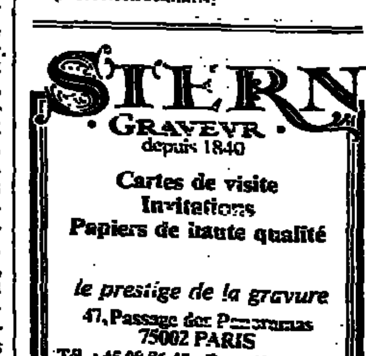
INSTITUT

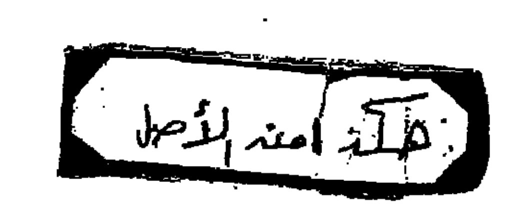
Deux nouveaux membres à l'Académie des sciences

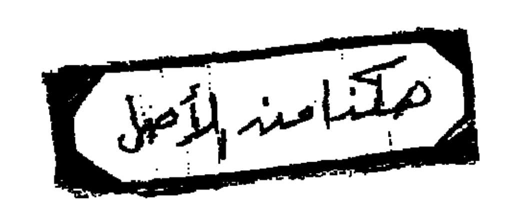
MM. Jacques Glowinski et Michel Pouchard ont été élus membres de l'Académie des sciences, lundi 16 novembre, respectivement dans les sections «neurosciences» et «physico-chimie des solides».

[M. Jacques Glowinski, né le 30 août 1936, dirige depuis 1972 le laboratoire de neuropharmacologie de l'INSERM. Professeur titulaire de la chaire du même nom au Collège de France depuis 1982, on lui doit plusieurs avancées importantes, tant sur le métabolisme des monoamines cérébrales ou la fonction des systèmes aminergiques que sur les mécanismes de la neurotransmission. Auteur – dès les années 60 – des premières études sur le métabolisme cérébral des catécholamines, il fut également à l'origine de la découverte de l'innervation dopaminergique du cortex cérébral préfrontal.]

[M. Michel Pouchard, né le 23 janvier 1938, est l'un des spécialistes les plus novateurs de la chimie du solide. Professeur de classe exceptionnelle à l'université Bordeaux-I, il travailla dans les années 60 sur les bronzes oxygénés de vanadium et de tungstène. Alors très isolé dans ce domaine au sein de la communauté scientifique, il en tira une série d'interprétations originales, basées sur une connaissance approfondie de la liaison chimique. Cette démarche le conduisit ensuite à des sujets de recherche aussi divers que la stabilisation de valences inusuelles des éléments de transition, les propriétés de transport électronique de systèmes originaux ou les mécanismes de croissance cristalline. On lui doit également la découverte des structures intercalées en anions, dont les applications rejaillissent aujourd'hui sur la catalyse et la photoélectrochimie.]







RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

Miroirs

C'EST avec un pénible sentiment de fatalité que l'on observe TF 1, soir après soir, tenter de se dépêtrer de la *poisseuse affaire Botton*. Quelle spirale ! Se taire ou en parler sont deux pièges également redoutables. Que PPDA n'en dise rien – comme on le pronostiquait, à tort, ici-même avant-hier – et le voilà soupçonné de censure. Qu'il y consacre, comme ce fut le cas, un sujet, et alors quel vertige de miroirs, quelle vision quasicau*chemardesque que ce présenta*teur se défendant des soupçons dans un reportage de son propre journal. A ce rythme, quand va-t-il s'inviter lui-même ? On l'imagine, pugnace : *« Alors, Patrick, ces voyages ? »* Il se lèverait, changerait de fauteuil et, jetant sur la table la vérité toute nue : *« Je vais tout vous dire »*.

On a souvent dénoncé le narcissisme de la télévision. On n'imaginait pas devoir en expérimenter cette variante vicieuse : l'information télévisée *acculée par un mécanisme* imparable à saper elle-même son propre crédit. Et l'on pressent que ce n'est pas fini. Ainsi PPDA, qui a donc assuré dans son journal *« ne pas avoir touché un centime »*, de Pierre Botton, n'a-t-il soufflé mot des accusations des socialistes lyonnais, qui se font ces jours-ci un plaisir de rappeler comment la candidature Noir à la mairie fut propulsée par TF 1. Faudra-t-il en venir à une comptabilité absurde, établir si Michel Noir fut davantage, autant ou moins souvent invité que ses adversaires d'alors ? On craint que oui. Ce soupçon est un cancer. Heureusement, le week-end sonne comme le gong : c'est Claire Chazal, fut-il annoncé, qui *devait recevoir Michel Noir ven*dredi soir.

Pour se changer les idées, TF 1, en seconde partie de soirée, explorait les enfers de la prostitution homosexuelle masculine. Enfers où l'on respirait presque mieux, d'ailleurs, que dans le cloaque Botton. On fit la connaissance d'un jeune *homme très naturel, qui avouait* vingt-trois ans au Minitel rose mais vingt-quatre à la caméra, jouait du piano pour ses clients, et allait pointer chaque nuit dans les jardins du Trocadéro comme d'autres au bureau ou à l'usine. Mais à peine le temps d'un verre et hop, Michèle Cotta, dans la nouvelle formule de son « Débat » nocturne, recevait des éditorialistes pour discuter... de quoi ? Devinez ! *« On peut vraiment parler, ici ? »*, interrogea d'abord Philippe Tesson, affectant la méfiance. Et, sur une invitation de l'hôtesse, il désigna enfin le grand artificier clandestin de la grenade Botton : M. Mitterrand *« qui n'a qu'un souci, déstabiliser TF 1 »*. Ouf ! Il avait fallu attendre minuit et demi !

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
***Signification des symboles :* ▶ *signalé dans « le Monde radio-télévision »* ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

Samedi 21 novembre

TF 1

14.20 **La Une est à vous.**
17.10 **Divertissement : Mondo Dingo.**
17.40 **Magazine : Trente millions d'amis.**
18.15 ***Série : Premiers baisers.***
18.45 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.15 **Divertissement : Les Roucasseries.**
19.45 **Divertissement : Le Bébête Show.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.40).
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.45 **Divertissement : Crise de rire.** Avec des sketches de Fernand Raynaud, Thierry Le Luron, Coluche, Poiret et Serrault, Louis de Funès, Bourvil.
22.25 **Magazine : Ushuaïa.** Présenté par Nicolas Hulot. *L'île de Pâques (1re partie). Le* Kérepane sapi, de Bernard Guerrini ; Science et légende ; Trophilées (1re partie), d'Alain Rastoin ; Les Tortues vertes de Java, d'Arnaud de Belinay.
23.35 **Magazine : Formule sport.** Football ; Gymnastique ; Voile.

FRANCE 2

14.15 **Magazine : Animalia.** *A l'école de la faune.*
15.15 **Magazine : Sport passion.** A 15.20, Tiercé, en direct de Vincennes ; à 15.35, Football : Rouen-Guingamp ; à 17.30, *Patinage artistique : Trophée* Lalique.
18.05 **Série : Matt Houston.**
18.55 **INC.**
19.00 **Magazine : Frou-frou.** Présenté par Christine Bravo. *Invité : Michel Galabru.*
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.45 **Magazine : La Nuit des héros.** Présenté par Michel Creton. *A La Rochelle.*
22.40 **Magazine : Double jeu.** Spécial Canada.
0.05 **Journal, Météo et Visages d'Europe.**

FRANCE 3

14.00 **Série : Matlock.**
16.30 **Série : Brigade criminelle.**
17.55 **Magazine : Montagne.** Hautes altitudes.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.55 **Un livre, un jour.** *La Petite Marchande de prose, la Fée Carabine* et *Au bonheur des ogres*, de Daniel Pennac.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
20.15 **Divertissement : Yacapa.** Invités : Pascale Petit, Linda de Suza, Marc Métral, Danièle Gilbert.
20.45 **Série : V comme vengeances.** Manipulations, d'Andy Bausch
22.20 **Journal et Météo.**
22.45 **Magazine : Vis-à-vis.** La Somalie et les autres.
23.40 ***Magazine : Salut Manu.*** Présenté par Manu Dibango et Yianna Katsoulos.
0.25 **Continentales Club.** Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 14.00 —
14.00 **Le Journal du cinéma.**
14.05 **Téléfilm : Deux frères en cavale.** De Frank Kerr.
15.40 **Documentaire : Les Allumés...** Catherine Destivelle, balade à Devil's Tower.
16.05 **Les Superstars du catch.**
17.00 **Sport : Football américain.** Match de championnat de la NFL.
— En clair jusqu'à 20.30 —
18.00 **Dessin animé : Les Razmoket.**
18.25 **Décode pas Bunny.**
19.20 **Animaux superstars.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Le Top.**
20.30 **Téléfilm : Angoisse sur Brooklyn.** De Karen Arthur.
22.00 **Flash d'informations.**
22.05 **Divertissement : Samedi soir avec les Nouveaux.**
23.00 **Cinéma : Troll.** ■ Film américain de John Carl Buechler (1985).
0.20 **Cinéma : Henry et June.** □ Film américain de Philip Kaufman (1990) (v.o.).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —
17.00 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte (rediff.).
18.30 **Magazine : Via Regio.** Les régions européennes.
19.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités américaines et allemandes de la semaine du 21 novembre 1942 (v.o.).
20.00 **Magazine : Fernsehen TV.**
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : Du nouveau à Wittstock.** De Volker Koepp.
22.20 **Cinéma d'animation : Papageno.** De Lotte Reiniger.
22.30 **Cinéma d'animation : Caliph Stork.** De Lotte Reiniger.
22.40 ▶ **Magazine : Macadam.** Les Négresses vertes.
23.30 **Documentaire : Umubugangoma, l'arbre qui fait parler les tambours.** d'Emilio Pacull.
0.00 **Série : Monty Python's Flying Circus.**

M 6

13.55 **Série : Supercopter.**
14.50 **Série : Les Champions.**
15.40 **Variétés : Matchmusic.**
16.35 **Magazine : Culture rock.**
17.10 **Série : Amicalement vôtre.**
18.05 **Série : Les Têtes brûlées.**
19.00 **Magazine : Turbo.** La route 66 (2e partie).
19.50 **Jeu : Le saviez-vous ?**
19.54 **Six minutes d'informations, *Météo*.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Variétés : Surprise-partie.**
20.40 **Feuilleton : Holocauste.** De Marvin Chomsky, avec Meryl Streep, Joseph Bottoms (4e épisode).
22.50 **Téléfilm : Camp de vacances à Cucamonga.** De Bennett Tramer.
0.30 **Série : Médecins de nuit.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Photo-portrait.** Guy Pellaert, « faiseur d'images ».
20.45 **Nouveau répertoire dramatique.** L'Homme à la coque, de Madeleine Laïk ; à 21.43, Le Grand Retour de Boris Spielman, de Serge Kribus.
22.35 **Musique : Opus.** Norbert Glanzberg.
0.05 **Rencontre au clair de la nuit...** Joël Le François, comédien.

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Soirée lyrique.** Opéra (donné le 30 avril, lors du Festival de Schwetzingen) : Treemonisha, opéra-fantaisie, de Joplin, par le Swing Quartett Berlin ; sol. : Andrea Muller, Catherine Gayer, F. Dion Davis, Jonathan Kinsler, Matthias Hessel, Hans Martin Nau.
23.35 **Ciné-radio Days.** Par François Jenny. Philippe Sarde, compositeur de musique de film.
0.30 **Sortilèges du flamenco.** Par Robert J. Vidal.
1.02 **Maestro.** Par Alain Paris. Paul Paray, chef d'orchestre.

Vendredi 20 novembre

TF 1

20.45 **Magazine : Les Marches de la gloire.** Présenté par Laurent Cabrol. Chasse sous-marine ; Fakir ; La nuit des dupes ; Le roi du vélo.
22.25 **Que faire ce week-end ?**
22.30 **Côté enfants.**
22.35 ▶ **Magazine : 52' sur la Une.** De Jean Bertolino. Chasseur de pierres, de Thierry Fournet et Michel Pinart.
23.35 **Arthur, émission impossible.**

FRANCE 2

20.45 **Série : Les Cinq Dernières Minutes.** Les Feux de la rampe, de Daniel Losset, avec Pierre Santini, Jacques Martin.
22.25 **Magazine : Sportissimo.** *Présenté par Gérard Holtz et* Sophie Davant. Championnats du monde de gymnastique rythmique et sportive, à Bruxelles.
23.40 **Journal des courses, *Journal*, Météo et Visages d'Europe.**

FRANCE 3

DEMAIN 9H40 SUR 3
L'ANTENNE EST A NOUS
LE MAGAZINE TELE
DU CONSEIL GENERAL
DE SEINE SAINT-DENIS

20.45 **Magazine : Thalassa.** Les Souffleurs de rêves, de Sophie Bontemps et Jean Loiseau.
21.45 **Magazine : Caractères.** Présenté par Bernard Rapp. Invités : Jean-Denis Bredin *(Bernard Lazare)* ; Bernard Chambaz *(l'Arbre de vies)* ; Ivan Klima *(Amour et ordures)* ; Philippe Balland *(Affaires de goût)*.
22.50 **Journal et Météo.**
23.10 **Traverses.** *L'Histoire oubliée, d'Alain de* Sédouy et Eric Deroo. 2. Les parachutistes indochinois.

CANAL PLUS

20.35 **Téléfilm : Ma guerre dans la Gestapo.** D'Edward Bennett.
22.30 **Flash d'informations.**
22.45 **Magazine : Jour de foot.** Buts et extraits des matches *de la 15e journée de cham*pionnat de France de D1.
23.15 **Cinéma : Une époque formidable.** ■■ Film français de Gérard *Jugnot (1991)*.

ARTE

20.40 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte. Les petits et grands événements de la semaine commentés par deux familles européennes. Reportages français et allemands.
22.10 ▶ ***Téléfilm :* Terre brûlée.** De Chantal Picault, avec Thierry Frémont, Sandrine Dumas, Patrick Catalifo.
23.35 ***Documentaire :* Les Ministères de l'art.** De Philippe Garrel.

M 6

20.45 **Téléfilm : Enquêtes à Palm Springs.** De Peter Hunt, avec Connie Selleca, Greg Evigan. *Un flic et une call-girl unis par obligation.*
22.35 **Série : Mission impossible, vingt ans après.**
23.35 **Magazine : Emotions.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Nathalie Sarraute.
21.30 **Musique : Black and Blue.** Etoiles nouvelles.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Vietnam, cinéma.
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... Stéphane Michaud.
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

19.55 **Concert** (en direct de la NDR de Hambourg) : Manfred, ouverture, Concerto pour *piano* et orchestre en la mineur op. 54, Symphonie no 3 en mi bémol majeur op. 97, de Schumann, par l'Orchestre symphonique de la NDR, dir. John Eliot Gardiner ; Maria Joao Pires, piano.
23.09 **Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Jazz Club Lionel-Hampton à Paris : le chanteur Bobby Blue Bland avec Joe Hardin et Stanley Abernathy, trompette, Al Thomas, trombone, Sidney Ford, saxophone et flûte, Mark Lee, claviers et guitare, Young Blood, basse, George Weaver, batterie.
1.05 **Papillons de nuit.** Par David Jisse. Le Festin de l'araignée, de Roussel.

Dimanche 22 novembre

TF 1

11.00 **Magazine : Téléfoot.** *15e journée du championnat* de France ; Coupe d'Europe des clubs champions.
11.53 **Météo.**
11.55 **Jeu : Millionnaire.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.53 ***Météo et Journal.***
13.15 **Côté enfants** (et à 17.55).
13.20 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
14.15 **Série : Un flic dans la Mafia.**
15.10 **Série : Columbo.**
16.35 **Divertissement : Rire en boîte et boîte à rire.**
16.55 **Disney Parade.** Chien malgré lui (2e partie).
18.00 **Série : Starsky et Hutch.**
19.00 **Magazine : 7 sur 7.** Invité : Philippe Séguin.
20.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
20.40 **Cinéma : Le Corps de mon ennemi.** ■■ Film français d'Henri Verneuil (1976).
22.45 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.55 **Cinéma : Le Jeune Marié.** ■■ Film français de Bernard Stora (1982).
0.40 **Journal et Météo.**
0.45 **Magazine : Le Vidéo Club.**

FRANCE 2

11.00 **Messe.** Célébrée en la cathédrale de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques).
12.00 **Magazine : L'Heure de vérité.** Invité : François Bayrou, secrétaire général de l'UDF.
12.59 **Journal et Météo.**
13.20 **Dimanche Martin.** Le monde est à vous, avec Stéphane Grappelli et Michel Legrand.
14.50 **Série : Tequila et Bonetti.**
15.40 **Dimanche Martin** (suite).
17.20 **Documentaire : L'Odyssée sous-marine de *l'équipe Cousteau*.** Ces incroyables machines plongeantes.
18.20 **Magazine : Stade 2.** Football ; Omnisports ; Rugby ; Escalade ; Magazine : les Six Jours de La Rochelle ; Voile ; Patinage artistique ; Volley-ball ; Ski.
19.30 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Moonraker.** ■ Film britannique de Lewis Gilbert (1979).
23.05 **Magazine : Bouillon de culture.** A contre-emploi. Invités : Raymond Devos *(l'Artiste)* ; *Béatrice Dalle (la Fille de l'air)* ; Chico Buarque, pour son premier roman *(Embrouille)* ; Yves Paccalet, second de l'équipe Cousteau *(l'Odeur du soleil dans l'herbe)* ; Sylvie Logre, professeur de latin.
0.25 **Journal, Météo et Visages d'Europe.**
0.45 **Magazine : Musiques au cœur.** Erik Satie et la danse. Invités : Jean Guizerix et Wilfride Piollet, chorégraphes ; Jean-Pierre Armengaud et Dominique Merlet, pianistes.

FRANCE 3

11.00 **Sport : Vendée Globe Challenge.** Départ de la course autour du monde en solitaire à la voile, *en direct des Sables-*d'Olonne.
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
13.30 **Magazine : Sports 3 dimanche.** Voile : Vendée Globe Challenge, départ en direct des Sables-d'Olonne ; A 15.00, *Tiercé, en direct d'Auteuil* ; A 15.05, Patinage : Gala des champions du 6e Trophée Lalique, en direct du Palais omnisport de Paris-Bercy ; A 16.25, Gymnastique rythmique et sportive : Championnats *du monde, en direct de* Bruxelles.
17.30 **France 3 jeunesse.**
18.15 **Magazine : A vos amours.** Invitée : Juliette Gréco.
19.00 ***Le* 19-20 de l'information.** De 19.05 à 19.31, le journal de la région. Grand témoin : Roland Dumas, ministre des affaires étrangères.
20.05 **Les Fables géométriques** (rediff.).
20.15 **Série : Benny Hill.**
20.45 **Divertissement : La Classe.** Présenté par Fabrice. Satire de programmes de télévision.
22.05 **Magazine : Le Divan.** Présenté par Henry Chapier. Invité : notre collaborateur Edwy Plenel.
22.30 **Journal et Météo.**
22.55 **Dessins animés.** Half Pint Pygmy (1948) et Symphony in Slang (1951), de Tex Avery (v.o.).
23.10 **Cinéma : Show People.** ■■ Film américain de King Vidor (1928).
0.25 **Moyen métrage : Main Street after Dark.** Moyen métrage américain d'Edward Cahn (1945) (v.o., N.).

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 14.00 —
12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : *Télés dimanche*.** Présenté par Michel Denisot.
13.30 **Divertissement : La Semaine des Guignols.**
14.00 **Téléfilm : Mark Woodward, ange ou démon ?** De Tom Holland, avec Rick Schroder, Kate Jackson.
15.30 **Magazine : 24 heures** (rediff.).
16.35 **Documentaire : Les Inventions de la vie no 2.** De Jean-Pierre Cuny.
17.05 **Divertissement : Samedi soir avec les Nouveaux** (rediff.).
18.00 ▶ **Téléfilm : La Femme à l'ombre.** De Thierry Chabert.
— En clair jusqu'à 20.35 —
19.35 **Flash d'informations.**
19.40 **Ça cartoon.**
20.25 **Magazine : Dis Jérôme ?** *Présenté par Jérôme Bonaldi.*
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Cinéma : Europa.** ■■ Film franco-danois de Lars von Trier (1991).
22.20 **Flash d'informations.**
22.30 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** Football : Valenciennes-Monaco, en différé.
1.00 **Cinéma : Les Trois Mousquetaires.** □ **1re époque : Les Ferrets de la reine.** Film français de Bernard Borderie (1961).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —
17.00 **Téléfilm : Terre brûlée.** De Chantal Picault (rediff.).
18.25 **Cinéma d'animation : Satiemana.** De Dzenko Gasparovic.
18.40 **Cinéma d'animation : Le Vent tournera.** De Yosko Marusic.
19.00 **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier.
19.50 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor.
20.00 **8 1/2 Journal.**
20.10 **Soirée thématique : Heinrich Böll.** Soirée proposée par la chaîne allemande ARD/SWF. *Pré*sentatein du film.
20.30 **Cinéma : Portrait de groupe avec dame.** ■ Film franco-allemand d'Aleksander Petrovic (1976).
21.55 **Présentation : Heinrich Böll.**
22.15 **Documentaire : Heinrich Böll, une pensée allemande.** D'Adalbert *Wiemer*.
23.50 **Cinéma : Non réconciliés.** ■ Film allemand de Jean-Marie Straub (1964-1965).

M 6

11.00 **Jeu : Le saviez-vous ?** (et à 11.55, 20.30).
11.05 **Magazine : Turbo** (rediff.).
12.00 **Série : Mariés deux enfants.**
12.25 **Série : Madame est servie** (rediff.).
13.00 **Série : Booker.**
13.50 **Série : Cosmos 1999.**
14.55 **Série : Le Retour du Saint.**
15.55 **Magazine : Fréquenstar.** Véronique Sanson.
16.55 **Musique : Flashback.** Bill Haley, Sylvie Vartan, Dion Warwick, Claude François, Ray Charles, Richard Antony, The Rolling Stones, Johnny Hallyday.
17.10 **Série : L'Heure du crime.**
18.05 **Série : Enquêtes à Palm Springs.**
19.00 **Série : O'Hara.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Magazine : Sport 6.**
20.45 **Cinéma : Jeu de défense.** □ Film américain de Monte Markham (1988).
22.30 **Magazine : Culture pub.** La télé narcisse ; Le Roquefort ; Planète pub ; Des coups ; La question qui tue ; Cadeau bonus.
23.05 **Cinéma : Les Folies d'Elodie.** □ Film français d'André Génovès (1981).
0.35 **Six minutes première heure.**
0.40 **Magazine : Métal express.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Johannes, Johanna et Judy : Jon Rose.
22.35 **Musique : Le Concert** (donné le 6 octobre en l'église Saint-Pierre-le-Jeune, à Strasbourg). La Nuit balte : Lituanie, Lettonie, Estonie. Œuvres de Vask, Balakauskas, Kutavicius, Part, Creek.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 **Concert** (donné le 2 février au Théâtre de la Ville) : musiques traditionnelles, par Kante Manfila, chant et guitare, Mama Diabate, Oumou Diabate, Diene Doumbouya, chœur et danse, Abou Bass, basse, Cheik Tidiane Seck, claviers, Samba Moktar, batterie, Ibrahim Soumano, guitare, Jean-Luc Deglœanni, trompette, Vincent Chavagnac, saxophone, Jean-Claude Onesta, trompobne, Moussa Cissouko, percussions.
22.33 **Autoportrait.** Par Stéphane Goldet . Michèle Reverdy.
23.35 **L'Oiseau rare.** Par Michèle Lejeune et Jean-Claude Biette. Rondo brillant pour piano et orchestre en la majeur op. 56, de Hummel ; Symphonie en sol mineur op. 34, de Stenhammar.
1.00 **Les Fantaisies du voyageur.** Par François Picard. Roumanie.

Une semaine après l'inculpation et l'incarcération de M. Pierre Botton

M. Michel Noir a décidé de sortir de son silence

M. Michel Noir, maire de Lyon, a décidé de sortir de sa réserve *dans l'affaire Pierre Botton, en* choisissant de s'exprimer vendredi 20 novembre, au journal de 20 heures de TF1. Inculpé et écroué depuis le 14 novembre, l'homme d'affaires lyonnais est le *gendre de M. Noir et fut son* directeur de campagne, chargé notamment des questions financières. En mars 1991, dans un mémoire en réponse à l'administration fiscale où *M. Botton justifie ses largesses envers des personnalités des médias* (*le Monde* du 18 novembre), ce dernier cite aussi à plusieurs reprises le nom de son beau-père.

Le choix fait par M. Noir du 20 heures de TF1 n'a pas soulevé l'enthousiasme de tous ses conseillers dont certains auraient préféré soit qu'il continue de se taire, soit qu'il choisisse, pour *«couper court aux sarcasmes»*, une autre chaîne que celle de M. Bouygues pour s'expliquer sur ses relations avec M. Botton. Car, dans les explications données en 1991 par son gendre aux enquêteurs du fisc sur les dépenses somptuaires de sa société Vivien SA, le maire de Lyon est présenté – à l'instar de M. Patrick Poivre d'Arvor, présentateur vedette de TF1, qui cependant *dément catégoriquement* la plupart des assertions de M. Botton – comme l'une des personnalités sciemment utilisées afin de promouvoir les prestations de Vivien auprès de pharmaciens. M. Botton n'hésite pas à *justifier ainsi, en affirmant* qu'ils correspondaient bien à l'objet social de sa société, les frais qu'il a engagés pour payer des voyages, des cadeaux, des séjours pour M. Noir, sa famille, voire le professeur de violoncelle du maire de Lyon.

Les comptes de la campagne municipale

Une facture Air France de 27 000 francs de début 1987 est ainsi commentée : *«Concerne Michel Noir qui participait à la notoriété de la société Vivien en acceptant de déjeuner et de dîner en présence de pharmaciens, comme le prouvent les différentes attestations.»* Celles-ci, au nombre d'une dizaine et signées par des pharmaciens, attestent que le ou la signataire a *«dîné»* dans la villa que louait à l'époque, durant l'été, M. Botton à Saint-Tropez *«avec MM. Patrick Poivre d'Arvor et Michel Noir, ainsi que d'autres personnalités du Tout Paris»*. Une facture Pan-Européenne Air Services, d'un montant de 9 790,50 francs, en date du 21 août 1986, est justifiée par M. Botton dans les termes suivants : *«Déplacement à Saint-Tropez avec M. et Mme M., pharmaciens à Saint-Rémy, où ils ont dîné avec Michel Noir et donné leur accord pour* [la] *transformation de leur pharmacie.»*

Une facture SAR-Avions Taxis du 31 décembre 1987, de 23 000 francs, est ainsi commentée : *«Déplacement de Michel Noir et de sa famille à Venise. On rappellera, comme les attestations le démontrent, que de nombreux pharmaciens ont dîné ou déjeuné avec Michel Noir et que, parfois, un livre dédicacé par Michel Noir lui-même leur a été remis. Cela confortait l'image d'une société exceptionnelle.»* Une facture Air France d'un montant de 60 432 francs, du 4 décembre 1987, alors que M. Noir est ministre du commerce extérieur dans le gouvernement Chirac, concerne, toujours selon M. Botton, un voyage effectué en compagnie de *son beau-père à Los Angeles et Las Vegas* dont la motivation, écrit-il, était la décoration du *«plafond de la pharmacie du Polygone à Montpellier* [par] *un dessin en trompe-l'œil représentant toutes les rues animées de Las Vegas»*.

Sur l'exercice 1989 de Vivien, M. Botton impute enfin une facture Vista Palace de 8 376 francs à un *«repas avec Michel Noir et le président des laboratoires Dexo»*. Plus anecdotique est une facture Lancel de 2 730 francs – *«concerne l'achat d'un sous-main offert à Michel Noir»* – ou encore l'envoi, pour 175 francs, de fleurs à Mme C. présentée comme la *«personne qui tenait les comptes pour Michel Noir»*. L'ensemble de ces affirmations n'engage que M. Botton, qui peut très bien avoir cherché à imputer à d'autres des dépenses de sa société qu'il ne pouvait justifier auprès du fisc.

Toutefois entre M. Noir et M. Botton les *questions financières sont* pendantes depuis l'accession du premier à la mairie de Lyon grâce, entre autres, au savoir-faire médiatique et financier du second. Le maire de Lyon traîne en effet comme un boulet depuis le mois d'avril 1989 la question du financement de sa campagne, puisqu'il s'était engagé publiquement à en publier les comptes. Or, depuis, il a *obstinément* refusé de le faire, étant même le seul candidat à ne pas répondre à un questionnaire du *Monde Rhône-Alpes* sur le sujet. Il avait fini par déclarer à un journaliste qui insistait : *«Je n'ai pas de comptes à vous rendre, je ne vous en demande pas à vous.»*

Si cette question revient aujourd'hui, c'est que les comptes de la société Vivien SA que dirigeait M. Botton avant de la liquider en avril dernier révèlent d'énigmatiques mouvements de fonds. Les enquêteurs de la police judiciaire se sont intéressés jusqu'à présent, sur la base des documents fiscaux, à la période du 1er juillet 1987 au 30 juin 1989. Or, dans celle qui suit et qui aboutit à la déconfiture de la société, le chiffre d'affaires s'effondre de 60 %, tombant à 3,8 millions de francs, tandis qu'un procès-verbal du conseil d'administration révèle sur le même exercice *«des produits exceptionnels pour un montant supérieur à 5 millions de francs principalement dus à des «apports» et abandons de créances»*. De plus, une grosse partie de ces *«produits exceptionnels»* – 3,5 millions – est immédiatement repartie de Vivien sous forme de *«charges exceptionnelles»*.

Tel est le contexte qui a amené les policiers du SRPJ à souligner, *dans* une note transmise à la chancellerie début octobre, les *«sommes très importantes»* qui *«mouvementent plusieurs comptes bancaires»* de M. Botton tout comme *«les remises en espèces de près de 3 millions de francs»* et les *«virements de fonds provenant de Suisse»*.

ROBERT MARMOZ
et EDWY PLENEL

Lire également en page 29, la chronique de DANIEL SCHNEIDERMANN

Mme Marie-Christine Blandin invitée du «Grand Jury RTL-*le Monde*»

Mme Marie-Christine Blandin, *membre du mouvement des* Verts, présidente de la région Nord-Pas-de-Calais, sera l'invitée de l'émission hebdomadaire le «Grand Jury-RTL-*le Monde*» *dimanche* 22 novembre de 18 h 30 à 19 h 30.

Mme Blandin, *qui est la seule* écologiste à présider un conseil régional, répondra aux questions d'André Passeron et de Jean-Louis Saux du *Monde* et de Jean-Noël Coghe et de Dominique Pennequin de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

La rédaction de France 2 réagit vivement à une mise en garde de M. Bourges

A la suite d'un reportage de France 2 consacré mercredi 18 novembre à l'affaire Botton et à la *mise en cause* d'un certain nombre de vedettes des médias, dont Patrick Poivre d'Arvor, M. Hervé Bourges, président de France 2-France 3, a fait part de son souhait de voir les journalistes des deux chaînes pratiquer la *«circonspection»*. Il a souhaité que soit évité tout traitement qui s'apparente à de la *«délation»*. *«Il ne faut pas ajouter des règlements de comptes à un climat délétère, dans une époque où classe politique et médias, notamment audiovisuels, sont critiqués»*, aurait déclaré le PDG de France 2-France 3. Réagissant vivement, la Société des journalistes de France 2 *«s'étonne»*, dans un communiqué diffusé jeudi 19 novembre, que M. Bourges *«puisse critiquer le travail d'investigations de ses journalistes en le qualifiant de délation. Les journalistes de France 2 estiment que la rédaction n'a fait que son métier en enquêtant sur l'affaire Botton, sans esprit de corporatisme»*.

□ **M. Mitterrand reconnaît que son hommage annuel à Pétain *«demande à être réexaminé»*.** – M. François Mitterrand, qui se rend à partir du 25 novembre en Israël, explique, *dans un entretien* au quotidien israélien *Yediot Aharonot*, à propos du dépôt d'une gerbe officielle le 11 novembre sur la tombe de Pétain, que *«les dernières générations ne se rappellent plus exactement ce qui s'est passé pendant la première guerre mondiale et comment la liberté de la France a été sauvée à la bataille de Verdun, la bataille de Pétain»*. Le président de la République estime toutefois qu'il y a là *«un problème sensible qui demande à être réexaminé»*. Soulignant qu'*«à l'époque beaucoup de gens n'ont pas été au courant d'un événement comme le Vel'd'Hiv'»*, il ajoute qu'*«aujourd'hui la part de l'administration de l'Etat français de Pétain dans ces événements semble particulièrement lourde»*.

□ **Dossiers Van Ruymbeke : ouverture d'une information judiciaire à Nantes.** – Une information judiciaire contre X... pour trafic d'influence a été ouverte, mardi *17 novembre, par le parquet de* Nantes sur les activités de la Société nantaise d'éditions (SNEP) liée au financement de certains élus socialistes de la région. *L'affaire* avait été lancée, en juin dernier, par une perquisition du juge rennais Renaud Van Ruymbeke, chargé *d'instruire plusieurs* dossiers de financement politique, au siège de la SNEP. Des documents liés au financement d'activités politiques, notamment une liste de contributions faites par des sociétés à des élus socialistes pour les élections législatives de mars *1993*, avaient été saisis par le juge. *Le* directeur de la SNEP, M. Daniel Nedzela, avait été brièvement placé en garde à vue.

Au deuxième tour de scrutin

M. Delevoye (RPR) est élu président de l'Association des maires de France

M. Jean-Paul Delevoye (RPR), *sénateur, maire de* Bapaume (Pas-de-Calais), commune de quatre mille habitants, a été élu, au second tour, président de l'Association des maires de France (AMF), jeudi 19 novembre à Paris. Il succède à M. Michel Giraud (RPR), *ancien maire du* Perreux (Val-de-Marne), dont le mandat de trois ans était arrivé à terme, et qui ne se représentait pas (*le Monde* daté 15-16 novembre).

M. Delevoye *a* recueilli 51,93 % des suffrages, devançant M. Michel Charasse (PS), ancien ministre du budget, sénateur, maire de Puy-Guillaume (Puy-de-Dôme), qui obtient 33,23 % des voix. M. François Paour, maire de Saint-Bernard (Ain) et représentant du monde rural, qui avait refusé de se retirer à l'issue du premier tour et n'avait pas obtenu le soutien de l'UDF *pour le second, arrive en troisième* position, avec 14,66 %. M. Maxime Camuzat (PC), maire de Saint-Germain-du-Puy (Cher), *candidat au premier tour*, s'était désisté en faveur de M. Charasse.

Pour la première fois de son histoire, l'AMF aura eu besoin de deux tours pour désigner son président. *En 1989, M. Michel Giraud avait été réélu dès le premier tour* avec 59,52 % des suffrages.

R. Rs.

[*Né le 22 janvier 1947 à Bapaume* (Pas-de-Calais), négociant, M. Delevoye est maire de sa commune natale depuis 1982. *Conseiller général du canton de* Bapaume depuis 1980, il a été élu député RPR en 1986 mais battu en 1988. Il a été élu *sénateur le 27 septembre dernier.*]

La grève à la RATP a été moins suivie vendredi matin

La grève des conducteurs de la RATP a été moins suivie vendredi matin 20 novembre (entre 5 et 7 heures) que la veille, selon *la régie*. Parmi les lignes les plus perturbées, la ligne 1 (Château de Vincennes-La Défense) n'a ouvert que vers 7 heures de même que *la ligne B du* RER, la ligne 12 (Porte de la Chapelle-Mairie d'Issy) a démarré vers 6 heures. Vers 10 heures, le trafic était revenu quasiment à la normale. *La* veille, entre 17 heures et 21 heures, le trafic avait été perturbé sur l'ensemble du réseau. Jeudi et vendredi le pourcentage des grévistes avoisinaient les 55 %.

Pour renforcer la capacité militaire de la CEE

La France, l'Italie et l'Espagne proposent de créer une force aéronavale européenne

Le chef d'état-major français des armées, l'amiral *Jacques Lanxade*, a estimé, jeudi 19 novembre, à Londres, que la Communauté économique européenne devait se doter *«de sa propre capacité militaire»* une fois son union politique faite. Trois pays de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), la France, *l'Italie et l'Espagne, ont* proposé de créer une force aéronavale européenne. L'amiral Lanxade a estimé que la Grande-Bretagne *«n'aurait pas d'objection»* à un tel projet à condition que cette force *«ne soit pas permanente»*, ni limitée au bassin de la Méditerranée.

L'idée de cette force commune est à rapprocher de la création d'un futur corps d'armée européen, qui est un instrument militaire mis à la *disposition de l'UEO* et, le cas échéant, de l'OTAN. Elle devait être examinée à Rome, vendredi 20 novembre, lors d'une réunion *ministérielle de l'UEO. Cette force* pourrait être constituée de bâtiments en alerte désignés par chacun des pays de *l'UEO* participants. Elle est ouverte aux autres membres de cette organisation, seule instance compétente en matière de défense et réunissant les pays de la CEE, sauf la Grèce, l'Irlande et le Danemark.

L'UEO *«a pour vocation naturelle de devenir un instrument de défense européen»*, a souligné l'amiral Lanxade en ajoutant que l'OTAN, à laquelle est liée la France, a un *«rôle important à jouer»* pour le *«maintien des équilibres»* en Europe.

Il existe déjà, au sein de l'OTAN, une force navale en Méditerranée, qui n'est pas constituée en permanence mais qui est rassemblée – à la demande – à partir de bâtiments fournis par les pays alliés qui le veulent. Créée depuis 1969, cette force (NAVOCFORMED) est placée *sous* l'autorité *du* commandement suprême des forces alliées en Europe.

SOMMAIRE

COURRIER

Justice : invitation à l'autodéfense ; SNCF : plaidoyer pour les lampistes.......... 2

ÉTRANGER

La situation dans l'ex-Yougoslavie. 3
M. Eltsine propose de renforcer la sécurité en Asie orientale.......... 4
Crise au sein de l'état-major de l'armée israélienne.......... 5
La Chine a le sentiment d'être l'objet d'une offensive étrangère tous azimuts.......... 5
Angola : M. Savimbi se dit *«prêt à accepter les résultats des élections»*.......... 6

ESPACE EUROPÉEN

• Les week-ends du Vieux Continent • Le tourisme grec en quête d'un second souffle • La presse serbe sous haute surveillance.. 7 à 9

POLITIQUE

Le conseil national de l'UDF : M. Giscard d'Estaing assure que l'opposition présentera un seul candidat à l'élection présidentielle.......... 10
L'affaire du sang contaminé et la procédure de la Haute Cour : M. Mitterrand dénonce ceux qui cherchent à provoquer une *«petite affaire Dreyfus»*.......... 11

SOCIÉTÉ

Le débat sur la bioéthique à l'Assemblée nationale.......... 13
La réforme de la procédure pénale au Sénat.......... 14
Quelle histoire ! par Claude Sarraute : «No problem, Sir».......... 15

CULTURE

Théâtre : *le Polygraphe* au Théâtre du Rond-Point.......... 18
Cinéma : *Valse d'amour*, de Dino Risi ; *Beau fixe*, de Christian Vincent ; *la Puissance de l'ange*, de John Avildsen ; *Sur la terre comme au ciel*, de Marion Hansel ; *les Eaux dormantes*, de Jacques Trefouel ; *Une équipe hors du commun*, de Penny Marshall.......... 19

ÉCONOMIE

La grève à la RATP.......... 21
Le différend agricole entre les Etats-Unis et la CEE.......... 21
La Suède se résoud à laisser flotter la couronne.......... 24
Baisse du taux de base des banques.......... 24
L'obstruction britannique retarde l'adoption d'un plan d'action communautaire sur la TVHD.......... 25

SANS VISA

• Guadeloupe, le retour de Saint-John Perse • La magie de l'avent • La librairie d'Adrienne • Les naufragés du Nouveau Monde • Caviar à l'encan.......... 31 à 38

Services

Abonnements.......... 2
Annonces classées.......... 24
Carnet.......... 28
Loto, Tac-o-tac.......... 26
Marchés financiers.......... 26 et 27
Météorologie.......... 28
Philatélie.......... 28
Radio-télévision.......... 29
Spectacles.......... 20
Week-end d'un chineur.......... 28

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Sans visa» folioté 31 à 38

Le numéro du « Monde » daté 20 novembre 1992 a été tiré à 478 691 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

«Heures locales» : le congrès de l'Association des maires de France

L'élection du maire RPR de Bapaume (Pas-de-Calais) à la présidence de l'AMF a mis en évidence sa fragile unité : peut-elle représenter toutes les communes, quelles que soient leurs tailles ? Au sommaire de ce supplément de huit pages : un dossier sur les trente ans de la loi Malraux (secteurs sauvegardés) et une enquête à Saint-Malo dans la série «Cités».

Depuis 1894
DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
avec la garantie d'un grand maître tailleur
A qualité égale, nos prix sont les plus bas.
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h

LE LIVRE DU JOUR MARABOUT




N° 3
SPÉCIAL
USA

VOYAGEZ MALIN

VOYAGE PRATIQUE, le magazine de ceux qui partent vraiment vous invite à découvrir l'OUEST AMÉRICAIN pour une poignée de dollars.

• SKI : LES STATIONS COUP DE CŒUR
Les 18 meilleures stations de charme en Europe. Tous les détails pour partir demain !

• VENISE EN HIVER Une semaine magique. Un brillant reportage pour en rêver et les clés pour y aller !

VOYAGE PRATIQUE
UNE NOUVELLE PRATIQUE DU VOYAGE

Le Monde

SANS • VISA

Guadeloupe, le retour de Saint-John Perse

L'île antillaise s'inquiète : va-t-on laisser tomber en poudre la maison du poète d'*Anabase* ? Une laide bâtisse reniée par son ancien occupant remet sur le tapis la question de l'« antillanité » de Saint-John Perse. Visite à des lieux qu'il quitta adolescent et ne chercha jamais à revoir.

L'ÎLE en forme de papillon n'est pas contente. Tout ce qu'elle a conservé de « son » poète, de son « Prix Nobel », une pauvre maison grise de Pointe-à-Pitre, va-t-il aussi disparaître ? Comme, à douze ans, disparut pour toujours de la Guadeloupe le jeune Alexis Léger, futur Saint-John Perse (1887-1975), déjà auteur de huit honorables strophes, « Désir de créole » :

Là les colibris verts ont plus vertes leurs plumes.

Car les gens de Pointe-à-Pitre, Basse-Terre, Bouillante ou Gosier ne se sont jamais consolés de cette *« fuite sans retour »*. Ils conservent en outre, comme une incompréhensible vexation, le souvenir d'une escale aérienne effectuée par l'écrivain célèbre à l'aéroport du Raizet sans daigner même descendre fouler son sol natal ; pis encore les incessantes croisières emmenant le diplomate retraité dans la mer des Antilles – croisières de vaine plaisance qu'il énumère avec vraie complaisance dans son autochronologie de La Pléiade – tel un amant cruel passant et repassant sans un regard sous les fenêtres d'une maîtresse délaissée mais toujours aimante.

Il reste évidemment l'essentiel : l'œuvre, les poèmes, tout particulièrement ces *Eloges* d'où sourd toute la rude saveur naturelle, coloniale, sensuelle de la Guadeloupe :

« Ces femmes rient toutes seules dans les abutilons, ces fleurs jaunes-tachées-de-noir-pourpre-à-la-base que l'on emploie dans la diarrhée des bêtes à corne... Et le sexe sent bon. La sueur s'ouvre un chemin frais. Un homme seul mettrait son nez dans le pli de son bras. Ces rives gonflent, s'écroulent sous des couches d'insectes aux noces saugrenues. La rame a bourgeonné dans la main du rameur. Un chien vivant au bout d'un croc est le meilleur appât pour le requin... »

« Oui, mais un livre, ce n'est qu'un livre... » Si même le libraire pointois l'affirme... Et donc les choses en étaient là, la vieille humiliation jamais guérie de l'absence, de l'indifférence calculées. Le souhait jamais assouvi en cette terre catholique et patriarcale de voir, comme il se doit, s'accomplir la parabole de l'Enfant prodigue. Et le soupçon secret, lancinant sur cette île noire, plus noire que la Martinique – où ne revint pas non plus Joséphine couronnée mais où elle envoya au moins sa mère – de la distance du *« vrai créole »*, du *« Blanc-pays »*...

N'avance-t-on pas même que, lorsqu'en 1899 toute la *gens* Léger s'embarqua sans retour pour la métropole, *« avec des familles espagnoles d'amiraux rapatriés de Cuba »* d'où l'Espagne venait d'être chassée, c'était par crainte de troubles anti-Européens à la Guadeloupe ? Ainsi l'ère éternelle et souterraine de la suspicion perdurait, fort bien dissimulée sous fierté, adulation, encensement proclamés et d'ailleurs sincères quand surgit « l'affaire de la maison natale ».

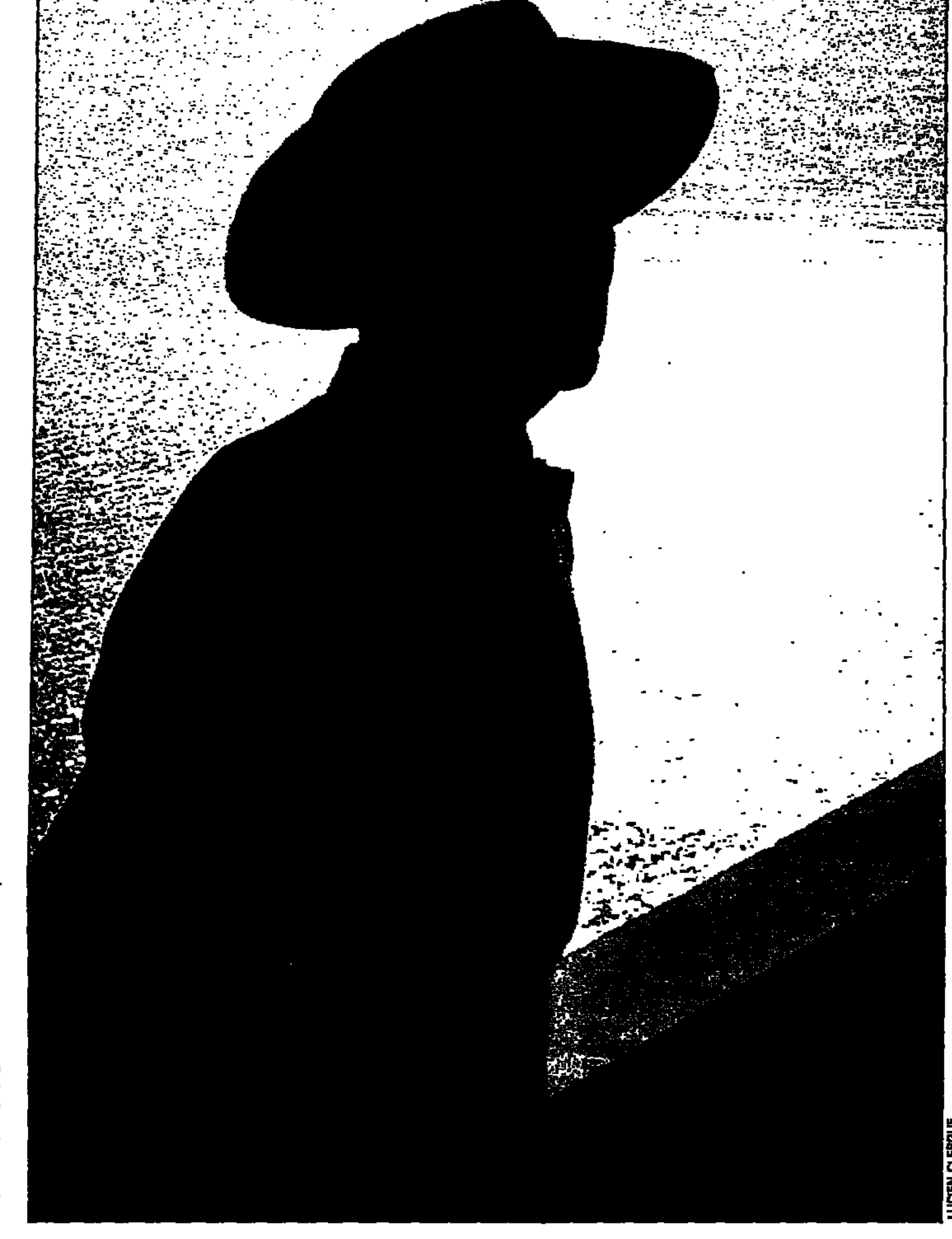
« Affaire », le mot n'est pas trop fort. Et Saint-John Perse lui-même l'amorça dans sa fameuse autobiographie rédigée à la troisième personne – même de Gaulle ne se risqua que rarement à parler ainsi de lui – où il écrit : *« 1887, 31 mai : la naissance à la Guadeloupe de Marie, René, Alexis Saint-Léger Léger (...) né sur l'îlet de « Saint Léger-les-Feuilles » au large du port de la Pointe-à-Pitre, etc. »*

L'acte de naissance officiel dispose, lui, que *« Léger Marie, René, Auguste, Alexis »* naquit en la ville même de Pointe-à-Pitre, le 31 mai 1887, dans la *« maison de la dame Délias, rue d'Arbaud où demeure le père (...) avocat avoué près le tribunal de première instance, premier adjoint au maire, etc. »*

Le mystère, le petit mystère du grand homme commençait. *« Né sur l'îlet (...), l'enfant est transporté à la ville où sa naissance est déclarée »*, se bornera à préciser Saint-John Perse. Et il est de fait que le registre municipal pointois a recueilli la déclaration le 2 juin, surlendemain de l'accouchement. Colloques et savants se sont penchés sur ce détail. Si encore le jeune Léger – et non point d'ailleurs *« Saint-Léger Léger »*, incontestable fantaisie patronymique de Perse – était devenu homme d'Etat, conquérant ou chef de dynastie... Mais, hors littérature, le pic de sa carrière ne fut que d'être le très conforme, très conformiste plus haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, secrétaire général du ministère des affaires étrangères (1933-1940).

En foi de quoi, pas de bonne raison historique de fouiller jusque dans le placenta d'Alexis Léger. Quant au poète, au créateur parvenu au grand art qui balaie tout, on devrait lui ficher la paix, lui accorder le bénéfice du flou pour sa vie dès lors que son œuvre a atteint des hauteurs où tout est limpide. Mais c'est une manie de tourner et retourner la fausse particule de Balzac, tel vrai ou faux voyage de Chateaubriand, la généalogie auvergnate de Coco Chanel ou l'enlèvement parisien de Jean-Edern Hallier. Cela dispense certains « chercheurs » de bien connaître la production de leur objet d'étude quand ils ne se croient pas autorisés à la dénigrer au nom de telle ou telle microscopique « imposture »...

Revenons à la maison, déclencheur d'émois pour nos Guadeloupéens. Elle est bien là, au cœur de Pointe-à-Pitre, à quelques dizaines de mètres de la darse, jouxtant la Caisse de compensation, face à l'ancienne mairie. Base en pierre, façade en bois, le tout coiffé d'un galetas ajouté plus tard, semble-t-il. Pas un brimborion tropical, pas un signe amical du dix-neuvième siècle, rien que du revêche, de l'anonyme. Un sommier rouille sur l'un des balcons. Tout est claquemuré, inhabité, abandonné, après avoir été revendu, squatté, dégradé.



LUCIEN CLERGUE

Loin de son île créole, le poète resta fidèle au panama jusque dans sa retraite provençale où le photographe a saisi sa silhouette.

Une plaque – apposée dès 1976 peu après la mort du poète, là-bas, en métropole, dans sa propriété des Vigneaux, près d'Hyères-les-Palmiers, par l'Académie des jeux floraux de la Guadeloupe, en présence d'une tripotée de notables – indique : *« Ici a vécu de sa naissance à la fin de sa douzième année le poète, Prix Nobel, etc. »* Cela, à la différence du lieu de venue au monde, n'est point discuté, à commencer par Perse, encore qu'il ait préféré ne jamais évoquer l'insignifiante bâtisse du 54 rue d'Arbaud.

L'érudit franco-antillais Edmond Dupland, dévot de Perse, ajoute tristement : *« Cette maison, il semble qu'il ait voulu la recouvrir d'un voile pudique, la soustraire à nos regards indiscrets et curieux, comme, d'un décor de théâtre, un fantasque metteur en scène s'avise d'éliminer soudain une partie jugée par lui, arbitrairement, inutile. »* Quelques décennies durant la trace même de la demeure, à l'instar de celle de Rimbaud à Aden, fut perdue, puis retrouvée, grâce à des camarades d'enfance et à un acte notarié.

La rue d'Arbaud avait été entretemps vouée à une autre gloire locale, Achille-René Boisneuf (et l'Ilet-à-Feuilles, enjolivé par Perse en *« Saint-Léger-les-Feuilles »*, s'appelle très prosaïquement de nos jours *« îlet Petreluzzi »*, du nom de son présent propriétaire), mais la toile de fond, comparée avec d'anciennes photos, a peu changé, alignant ses commerces sages, ses habitants tranquilles, son lycée Carnot badigeonné en rose où Alexis fut élève. Rien d'épique, comme d'ailleurs dans le reste du plat paysage cernant la baie de Pointe-à-Pitre, rien de piquant même dans le premier environnement persien.

« Saint-John Perse était un monsieur très imbu de lui-même. Il a arrangé les débuts de sa vie en fonction de l'idée aristocratique qu'il se faisait de lui-même et voulait qu'on conserve de lui », constate Sylvie Tersen, la jeune conservatrice du Musée municipal Saint-John Perse installé, lui, dans la splendide maison Souques-Pages, ci-devant résidence d'un directeur de sucrerie, bouquet de colonnettes crêté de frises en zinc, auquel ne manque que d'avoir abrité l'éclosion d'une célébrité mondiale.

« Propriété des Léger, habité tout de même durant les douze premières années de sa vie par le futur poète, l'immeuble dit de dame Délias vaut la peine d'être sauvé. Il est d'ailleurs en cours d'inscription à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques. L'ennui, c'est qu'étant situé en plein centre, son propriétaire, Roger Damoiseau, un riche rhumier qui a reçu la coupe du meilleur rhum blanc 1992, l'a mis en vente neuf cent mille francs et qu'il faudrait plus d'un million pour transformer le bâtiment en Institut de littérature antillaise ou toute autre destination culturelle en liaison avec notre musée. Jusqu'à présent, les collectes, le mécénat, les subventions, y compris celle promise par Bruxelles, n'ont permis de réunir que six cent mille francs », précise Sylvie Tersen (« le Monde des livres » du 20 décembre 1991).

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Lire la suite page 34

AU SOMMAIRE

A Paris, la librairie d'Adrienne... p. 33
25 décembre, les Noëls du monde....... p. 32
Navigateurs, les grands naufrages...... p. 35
Caviar, on brade.......................... p. 38
Escales (p. 32) • Télex (p. 32)
Jeux (p. 36) • Table (p. 37)

Vacances au pays du Père Noël
séjours de neige en Finlande et en Laponie
une nouvelle sélection de séjours en auberges, hôtels, chalets. Des randonnées à ski et à "motoneige".
Programmes spéciaux LAPONIE : Noël et St-Sylvestre.
des vacances de rêve !
Lic. 1053 - mon. chevallier Pub.
Demandez la brochure ALANTOURS FINLANDE-LAPONIE à votre agent de voyage ou :
ALANTOURS, 5, rue Danielle Casanova - 75001 Paris - ✆ (1) 42 96 59 78
Nom
Adresse
Ville
Minitel 3615 ALANTOURS
M

La magie de l'avent

Un avant-goût de Noël, de Nuremberg à Marseille. De la *fin novembre à la veille de Noël*, flâner à travers l'Europe, parmi *les plus beaux marchés tradition*nels de l'avent, quand la neige commence à revêtir les villes du nord . Spectacle étincelant de stands croulant sous les jouets, les spécialités gourmandes et les décorations : angelots en papier doré, boules peintes à la main, guirlandes et bougies multicolores, objets naïfs sculptés dans le bois, etc. Des marchés à découvrir à la *tombée du jour, en dégustant* vin chaud à la cannelle et pains d'épice aux fruits confits.



En Suède *le 13 décembre* la fête de la Sainte-Lucie.

INGALILL SNITT, IN « RETOUR EN SUEDE »/EDITIONS DU CHENE

Allemagne

Les fêtes de Noël sont particulièrement belles et poétiques en Allemagne. Dès le premier dimanche de l'avent, sur la place centrale des villes et des villages, s'élève un magnifique *Tannenbaum* (le sapin de Noël) et les célèbres marchés fleurissent un peu partout. Dans les cités importantes, ils prennent souvent, un mois durant, la forme d'une *gigantesque exposition féerique*. Dans les villages, ils se limitent à *quelques stands dressés juste* avant Noël. Les petits Allemands croient que l'enfant Jésus y fait ses emplettes. On y respire l'odeur de la résine de sapin, des amandes grillées et du vin chaud.

Le plus ancien, le plus beau et le plus important est sans aucun doute celui de Nuremberg. Le *Christkindlesmarkt*, le marché de l'Enfant Jésus a plus de quatre siècles d'existence. Nuremberg est le centre de l'industrie du jouet et cela se voit à la richesse des échoppes où s'amoncellent trains électriques, *jouets mécaniques* et autres poupées. Chaque année, le *jour de l'ouverture du marché de* Noël, fin novembre ou début décembre, toute la ville est rassemblée sur la place de la splendide église gothique de Notre-Dame de Nuremberg. Des chœurs accompagnés de trompettes annoncent l'apparition de l'Enfant Jésus, vêtu de blanc et escorté par deux anges en tunique d'or, qui ouvre officiellement le marché de Noël. *Une crèche* immense trône au centre de la *place et des centaines de stands* sont décorés de pittoresques enseignes à l'ancienne. En vedette, de petits anges en papier doré ou en minces feuilles de cuivre jaune aux visages de cire et aux fins cheveux de soie blonde : les « divins enfants nurembourgeois », spécialité de la ville. Sans oublier le fameux pain d'épice (*Lebkuchen*), les petits bon*hommes faits de prunes, de figues*, de raisins avec une noix en guise de tête (les *Zwetschgenmannlein*), les biscuits en forme d'animaux... et les saucisses grillées servies avec du vin chaud.

► Du 27 novembre au 24 décembre. Le Tourisme français propose un forfait de cinq jours (départ le 23 décembre) en pension complète pour 7 165 F par personne, de Paris, avion compris.

Le marché de Noël de Munich (*Weihnachtsmarkt*), moins important que celui de Nuremberg, existerait depuis six cents ans. Il s'installe sur la Marienplatz, près de l'hôtel de ville. Sur un podium, des musiciens emmitouflés jouent tous les airs populaires de Noël. Les petites échoppes, serrées au *pied d'un immense arbre de Noël* illuminé, proposent notamment des figurines en massepain, en terre cuite, en cire ou en bois sculpté, sortes de petits santons bavarois représentant l'Enfant Jésus, la sainte Famille et les rois mages. On y trouve également de quoi festoyer : saucissons de porc, *pains, châtaignes grillées, biscuits* et gâteaux. A noter que des concerts de Noël sont organisés un peu partout dans la ville.

► Du 28 novembre au 24 décembre. Consulter les brochures de l'Office allemand du tourisme, « Séjours et Circuits » et « Vacances d'hiver ».

Très populaires, les deux marchés de Noël de Cologne s'installent en plein centre-ville, sur les places du *Neumarkt* et du *Alter Markt*. On y trouve toutes les décorations de Noël ainsi que bougies, cadeaux, pain d'épice, marrons et vin chaud épicé à consommer sur place. Commerçants et artisans venus de toutes les régions d'Allemagne y exposent, dans de petites baraques en *bois, des articles variés : objets en* bois sculpté de la région du *Erzgebirge*, biscuits aux amandes et aux prunes. Orchestres et chorales dans les deux marchés. Sur la place du *Alter Markt*, un théâtre de marionnettes donne deux représentations par jour. Le 5 décembre s'y déroule la fête de la Saint-Nicolas et, le 6 décembre, le Père Noël gagne en traîneau la place du *Neumarkt* en distribuant aux enfants des milliers de petits Pères Noël en pain d'épice (*Weckmanner*) .

► Du 23 novembre au 23 décembre, tous les jours, de 10 heures à 21 heures environ. Consulter les brochures de l'Office allemand du tourisme ainsi que celle des croisières fluviales KD.

D'autres marchés de Noël allemands (*Weihnachtsmarkt*) méritent une visite. Ceux de Lübeck (marché de Noël des artisans du nord de l'Allemagne), d'Augsbourg (marché de Noël des artisans, avec ateliers vivants et le célèbre Jeu des anges de l'hôtel de ville qui se transforme en un immense calendrier de l'avent, les samedis et dimanches, du 27 novembre au 24 décembre), de Francfort-sur-le-Main (du 26 novembre au 27 décembre), de Berlin (avec des exposants venus de tous les coins du monde, du 27 novembre au 26 décembre) et de *Stuttgart (du 27 novembre au 23* décembre). En Bavière, il existe un marché et un village de Noël permanents offrant un grand choix de décorations. Situé dans la ville médiévale de Rothenburg-ob-der-Tauber, Kathe Wohlfahrt est le plus grand magasin d'articles de Noël d'Europe (plus de 70 000).

► Office allemand du tourisme, 9, bd de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88. *Consulter les brochures Airscapades en Europe/ Air France*, Episodes, Der Voyages, KD Croisières fluviales, Visit Europe.

Autriche

Deux musts, Vienne et Innsbruck. A Vienne, le marché de Noël de la place de l'Hôtel-de-Ville est entouré d'arbres somp*tueusement parés. Un petit train*, L'express du Père Noël, parcourt ce marché enchanté. De petits théâtres présentent des contes de Noël, anciens et modernes, et des concerts sont donnés du 21 novembre au 24 décembre à l'hôtel de ville. Sur les stands, voisinent décorations, cadeaux, ours *en peluche et pains d'épice déco*rés. Sur les marchés du Spittelberg ou du Heiligenkreuzer Hof, on trouve de beaux objets artisanaux : céramiques, verres soufflés, bijoux, bougies, etc. Flâner aussi sur le marché à l'ancienne de la Freyung où, tous les jours, des chœurs et des formations de cui*vre interprètent des airs de* Noël autrichiens.

► Le marché de la Rathausplatz se tient du 14 novembre au 24 décembre, tous les jours de 9 heures à 20 heures. Les mar*chés artisanaux du Spittelberg et* du Heiligenkreuzer Hof, ainsi que le marché de la Freyung, sont ouverts du 28 novembre au 20 ou 23 décembre. Consulter les brochures Airscapades en Europe/Air France, Jet Tours-Vacances autrichiennes et Austro Pauli-Autriche.

Le marché de Noël d'Innsbruck, au cœur de la vieille ville, propose, du 30 novembre au 23 décembre, cadeaux, décorations traditionnelles et spécialités gourmandes tyroliennes. Egalement spectacles de cantiques et de chants de Noël, cortège (le 5 décembre), dans la vieille ville, *de saint Nicolas et de Krampus*, le Père fouettard autrichien. A signa*ler, toute l'année, une exposition* consacrée aux décorations de Noël avec, notamment, une belle collection d'arbres de Noël décorés selon les traditions des différentes régions d'Autriche.

► *Une adresse :* l'Office autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57. Consulter les brochures Airscapades en Europe/ *Air France, Jet Tours-Vacances* autrichiennes, Austro Pauli-Autriche et Autriche Pro France (hôtels).

Belgique

Rendez-vous à Bruxelles, à Liège et dans les cantons de l'est où la tradition wallonne se mêle aux influences germaniques.

Le dixième Marché européen des traditions de Noël, au Grand Sablon, à Bruxelles. Il rassemble, du 11 au 13 décembre, plusieurs *pays européens et a lieu* le deuxième week-end avant Noël. Dans ce grand marché de l'avent sont présentés, devant l'église Notre-Dame du Sablon, des objets et produits de toute l'Europe. Des jeux ainsi qu'un programme culturel sont organisés tout au long de ce marché.

Le village de Noël de Liège, place du Marché, au pied du célèbre Perron liégeois, près du palais des princes-évêques et face à la *Violette (l'hôtel de ville), est com*posé de petits chalets en bois décorés et illuminés. Commerçants et artisans y présentent, comme sur les marchés de l'avent allemands, les plus beaux objets de Noël (santons, bougies, guirlandes) mais aussi petites crêpes de sarrasin, huîtres et bière de Noël. *Chorales, danses, musiques* folkloriques, spectacles de marionnettes et de clowns distraient les visiteurs. Du 5 au 24 décembre.

Parmi les autres marchés de Noël belges (*Kerstmarkten*), citons ceux de Baelen, Eupen, Faimes, Hamoir, Herstal, Huy, Spa, Stavelot, Verviers. A noter également une Randonnée traditionnelle des crèches de Noël dans la Campine *anversoise ainsi qu'une Exposi*tion internationale de crèches de Noël, Krippana, à Hergersberg-Manderfeld, en décembre.

► *Une adresse : Office belge du* tourisme, 21, boulevard des Capucines, 75002 Paris, tél. : 47-42-41-18. Consulter les brochures Visit Europe, Airscapades *en Europe/Air France*, Episodes et le *Guide des week-ends d'exception* édité par Maison de la France qui *inclut plusieurs* provinces belges.

France

Parmi les marchés de Noël à ne pas manquer, citons :

Les dix-sept marchés de Noël traditionnels alsaciens, dont celui de Strasbourg, sur la place de la Cathédrale, du dernier vendredi de novembre au 24 décembre. Renseignements auprès du Comité régional du tourisme alsacien, 35, avenue de la Paix, 67000 Strasbourg, tél. : 88-25-68-67. Demander le « Guide des manifestations de Noël »).

Le marché de Noël de Lille (du 12 au 31 décembre), dans les rues des Tanneurs et du Sec-Arembault, au cœur de la ville. Renseignements à la Maison de la région Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann, 75009 Paris, tél. : *47-70-59-62*.

La Foire traditionnelle aux santons de Marseille, installée sur les allées de Meilhan, en haut de la célèbre Canebière. Elle a lieu chaque année, du dernier dimanche de novembre jusqu'à l'Epiphanie, début janvier. On y trouve les *meilleurs santonniers de la région* venus vendre leurs œuvres dans *de petites baraques en bois. Une* messe inaugure l'ouverture de la *Foire. Elle est suivie de défilés de* groupes folkloriques au son des fifres et des tambourins. De multiples santons y sont exposés et vendus, à l'état brut (en argile non peint) ou déjà peints à l'eau et à la gomme, selon la tradition. On peut aussi s'y procurer tout ce qu'il faut pour confectionner une crèche. Renseignements à l'Office du tourisme de Marseille (tél. : 91-54-91-11) ou au Comité régional du tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2, rue Henri-Barbusse, 13241 Marseille Cedex 01, *tél. : 91-39-38-00. Demander la* brochure « Séjours Provence » *avec un forfait 3 jours/2 nuits* autour de La fête des santons. Consulter également la brochure Visit France.

Suède

A Stockholm, le plus important marché de Noël *se tient*, les dimanches 29 novembre, 6 et 13 *décembre, au musée en plein* air des traditions régionales de Skansen. On peut y acheter des friandises, des pains d'épice et de belles décorations. De jeunes garçons vêtus de blanc entonnent partout des chants de Noël suédois. Le 13 décembre, la sainte Lucie suédoise (une jeune fille vêtue de blanc coiffée d'une couronne de bougies) est officielle*ment intronisée. Dans la vieille* ville, sur la place de Stortorget, se tient un autre marché de Noël, tous les jours du 21 novembre au 21 décembre.

Dans l'archipel de Stockholm, sur l'île de Utö (accessible par bateau), se déroule, les 5, 6, 12 et 13 décembre, un marché de Noël spécialisé dans les pains et poissons fumés.

► Une adresse : l'Office du tourisme suédois, 146-150, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 42-25-65-52.

Sandrine Perret

Mickey sous la pluie

FLORIDE

QUAND il pleut, à Disney World, ce n'est pas ennuyeux. On enfile un poncho de taille extravagante, un poncho jaune poussin, ample et fin, avec une capuche moulante comme un bonnet de nonne et la tête d'un Mickey hilare au beau milieu du dos (5 dollars). On pataugе, c'est certain, on *s'ébroue comme des chiens lors*qu'on arrive au sec ou, mieux, comme des pingouins, les bras camouflés sous le plastique serin, à moins qu'on ne sorte une main pour tenir un cookie, un sachet de pop corn ou un cornet de glace. *La pluie, à Disney World, ne coupe pas l'appétit. Le poncho cache les formes.*

Quand il pleut sur Orlando et que les zébrures du ciel de Floride rappellent le générique d'un film de Zorro *« cavalier-surgi-hors-de-la-nuit-couvert-d'aventures-au-galop-qui-signe-son-nom-à-la-pointe-de-l'épée-un-Z-qui-veut-dire-Zorro »*, les visiteurs deviennent acteurs, disons membres anonymes d'une *troupe fameuse* – celle des silhouettes jaunes – qui confirme que le parc est un immense théâtre ; que les silhouettes jaunes font partie de son show ; et qu'un ballet étrange où elles ont toutes leur place semble orchestré d'en haut. Les marionnettes qui font-*font-font ne sont-elles pas tou*jours manipulées d'en haut ?

Quand il pleut chez Disney, on rit deux fois plus fort, car tout est *irréel. Le décor et les gens.* Le premier, sous l'orage, à force d'être incongru devient plus fantastique. Les seconds, dans leur uniforme jaune avec Mickey dans le dos, à force d'être ridicules, se transforment en complices ; membres d'une armée de fantômes, ou bien d'une secte *étrange, qui observerait le culte* de « Walt », avec rites et cérémonies, communierait dans un esprit « Mickey » et un credo universaliste, glorifiant ses héros de cartoon au détriment des fidèles, ombres anonymes et identiques. Rien ne ressemble plus à un capuchon jaune qu'un *autre capuchon jaune*.

Quand il pleut à Disney World, on aborde avec moins d'appréhension la dernière attraction du Magic Kingdom (le Royaume magique), Splash Mountain, qui entraîne les visiteurs dans une promenade en troncs (aménagés en barques) à travers bayous et marécages avant de les précipiter à 65 kilomètres/heure dans une chute vertigineuse de 16 mètres. C'est affreux ! Terrifiant ! La réception se faisant avec force hurlements et (impressions d') éclaboussures, le poncho magique est d'un très grand secours.

Il peut pleuvoir trois jours de suite, guère plus à Disney World. *Ce qui est très raisonnable*. Car la direction du parc, *dans sa grande clairvoyance*, a inventé le Super Pass de quatre *jours (118 dollars au-dessus de* 10 ans) et le Super Super Pass *de cinq jours (162 dollars) qui* permettent de goûter forcément au *soleil et offrent l'accès illimité* aux différents parcs de l'univers Disney : *le Royaume* magique et puis le centre Epcot, le village Disney et puis l'île des Plaisirs, les studios Disney-MGM et le parc aquatique Typhoon Lagoon, où des toboggans géants permettent, après 28 mètres de glissade, de plonger dans un lagon artificiel dont les vagues de 1,80 mètre de hauteur récréent les sensations de l'océan. Cinq jours paraîtront encore insuffisants à certains « accros » d'un stade assez grave. Qu'ils sachent alors qu'il est désormais possible d'acheter dans le territoire Disney quelques appartements (pour y vivre à plein temps) ou un droit de séjour annuel d'une semaine. Pour la vie.

Qu'on se rassure enfin : la pluie, à Disney World, est un phénomène précaire, comme un gag astucieux propre à renforcer la sensation de communauté. Elle n'est jamais hostile, il ne fait jamais froid, et la maison Disney, qui passe pour être la première entreprise mondiale consommatrice de feux d'artifice, n'en a jamais annulé un seul pour cause d'intempérie... Vive la pluie !

De notre envoyée spéciale
Annick Cojean

► Renseignements au 49-41-49-04 et dans les agences de voyages.

TÉLEX

Le quatrième Festival des *globe-trotters, préparé par* l'association Aventure du bout du monde (ABM), aura lieu les 28 *et* 29 novembre au Palais des arts et des congrès d'Issy-les-Moulineaux (métro Mairie-d'Issy). Il réunit les passionnés de voyages, quelle que soit leur étiquette : écrivains ou photographes, conférenciers ou exposants, curieux ou voyageurs. Projections, souvent inédites, *présentées avec simplicité et* émotion par leurs auteurs sur les minorités de Chine, *le désert du* Kalahari, la Nouvelle-Guinée ou Djibouti. Expositions de photographies (notamment de Benoît Lange et de Thierry Mauger), conférences, débats sur la manière pratique d'organiser un voyage, etc. Des informations sur quelque cent cinquante *destinations dans une optique non* mercantile. Renseignements sur le programme et les horaires : ABM, 11 *bis*, rue Maison-Dieu, 75014 Paris, tél. : 43-35-08-95.

Précision. L'exposition « *Sagesse et compassion, l'art sacré du* Tibet », que l'on peut voir actuellement à la Royal Academy of Arts, à Londres, fermera ses portes le 14 décembre prochain, le jour précédant la destruction rituelle du mandala (« le Monde sans visa » du 7 novembre). Pour tous renseignements concernant cette exposition exceptionnelle : Office du tourisme de Grande-Bretagne, 63, rue Pierre-Charron, 75008 Paris, tél. : 42-89-11-11.

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard.

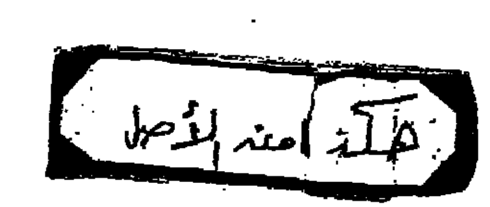
Avec Le Monde *sur Minitel*

GAGNEZ UN SÉJOUR EN SIERRA-LÉONE

avec Jet tours

36.15 LE MONDE

Tapez JEUX



La librairie d'Adrienne

Visite au 7 de la rue de l'Odéon, dans la librairie d'Adrienne Monnier, cette fille de postier qui aida, aima et protégea tous les grands écrivains de son temps.

« *NOUS fûmes voisins, Léautaud et moi, pendant vingt-six ans (...)* » Lorsque l'on attaque ainsi un portrait de l'écrivain aux chats, même pour y rendre compte d'une amitié orageuse, on est forcément une plaisante personne. Un sacré chanceux, si viennent s'ajouter à la croisée de ses propres chemins les noms de Léon-Paul Fargue, de Valery Larbaud, de Paul Valéry. Béni des dieux de la littérature, si le destin place sur sa route la silhouette incertaine de James Joyce, et l'honorable charge d'avoir à se batailler avec la première traduction d'*Ulysse*.

Adrienne Monnier les connut tous. Les aima tous. Gide et Apollinaire, Aragon, Breton et Reverdy, Jules Romains et Walter Benjamin. Elle fut un peu leur mère, leur marraine, en tout cas leur marraine de guerre. Elle se voua à leurs œuvres comme on se dévouait, autrefois, à un bon *maître. Elle tint librairie*, durant la première moitié de ce siècle, au 7 de la rue de l'Odéon, et cette boutique de quelques mètres carrés – Fargue, qui inventait des mots, ne l'appela jamais autrement que *« la Voukike »* – leur servit de havre à tous. Fargue, encore lui, y pérorait tard après la fermeture, oubliant les dîners chez les Gallimard. Joyce se réchauffait au poêle, promenant sur les rayonnages un regard embué d'Irlande. Elle apaisa bien des querelles de coqs, soigna bien des déconvenues et quelques crises aiguës de vanité.

Bref, elle eut, dans les lettres, une terrible importance, dans les lettres modernes, car, par goût personnel, et faute de moyens financiers, elle ne prêta ou ne vendit jamais que *les modernes*, les auteurs vivants, les écrivains en bonne voie ou tout juste installés. Ceux qui publiaient encore à compte d'auteur, les poètes dont Gaston Gallimard ou le Mercure de France de Léautaud ne savaient encore trop que faire de textes courts, les paresseux ou les mondains, qu'elle *remettait* au travail pour boucler le numéro d'une revue. Pour tous, elle fut une amie pragmatique, bourrue, prêtant son obstination à leurs doutes.

Sainte Adrienne. Elle était née le 26 avril 1892, fille de Philiberte et de Clovis Monnier, postier ambulant de profession, modeste famille parisienne qui orienta étrangement le destin de son aînée : à onze ans, Adrienne – *tout comme* sa sœur, Marie, qui allait devenir un peintre et tisseur sur soie de renom (1) – admirait Sarah Bernhardt, les œuvres de Debussy et de Maeterlinck. A l'âge où l'on joue à la poupée, Adrienne n'eut bientôt plus qu'une passion, *les livres. Et, bien sûr*, ceux du Mercure de France. Après de solides études, quelques séjours en Angleterre et un peu de journalisme, elle partit donc à la conquête du Mercure, plutôt que de prendre mari, prête, comme elle l'écrivit par la suite, *« à en balayer les locaux »*.

Blessé, en 1914, dans un accident de chemin de fer, Clovis offrit à sa jeune amante des livres les 10 000 francs de son indemnité, et Adrienne ouvrit sa librairie. Les cabinets de lecture de l'époque, surtout en ce quartier des arts, proposaient à leurs souscripteurs jusqu'à cent mille titres. Adrienne ne put en proposer que trois mille, surtout, bien sûr, du Mercure, qu'elle tint à régler d'avance, des livres pauvres, brochés, protégés d'un papier cristal, qu'elle refusait d'estampiller. *« Coutume barbare,* écrivit-elle, *qui les fait ressembler à des bêtes marquées pour l'abattoir. »* (2)

Puis elle carra sa ronde silhouette de gardienne de ce jeune troupeau de contemporains méconnus au milieu de sa boutique. C'est ainsi qu'ils la virent tous, *« assurée dans ses larges jupes de laine crue,* comme le notera plus tard Saint-John Perse, *coiffée de court et tête ronde, le front têtu contre toute sottise et contre tout snobisme »*. *« Elle croisait fichu de bonne femme sur sa robuste foi littéraire, comme d'autres, en d'autres temps, eussent coiffé fanchon de citoyennes* (3) *»*.

On ne lui connut qu'un amour masculin, Pierre Haour, jeune *industriel marié qui fonda* avec elle, le 21 janvier 1918, la société la Maison des amis des livres, Adrienne Monnier et Cie, quelques amitiés féminines, une comparse, au début, Suzanne Bonnière, et des employés qu'elle *débauchait et rembauchait* au gré de sa maigre trésorerie. Elle devait paraître rurale, pour ce quartier. Boutiquière, comme elle le confiait avec plaisir, comme si elle avait vendu des œufs. Le local ne comptait que quelques chaises rustiques. Les murs trahissaient le manque de livres.

Elle vendit d'abord *l'Avenir d'Aline*, d'Henry Gréville, à une dame qui parut émue de l'émotion d'Adrienne. Puis, un jour, entra un jeune homme, Pierre Durand, *qui, bien* avant de prendre le pseudonyme de Pascal Pia, acheta un livre d'Alfred Jarry, un autre de Marcel Schwob. Qu'est ce qui attira les suivants ? Paul Fort, le 13 décembre 1915, qui venait placer sa revue *Vers et prose* ? Jules Romains ? Sa passion, juvénile et terrienne, et son aveu, confié sans *crainte* pour le remercier d'avoir poussé la porte : *« Il y a au 7 de la rue de l'Odéon une librairie qui aime vos œuvres* (4). *»* Jules Romains, alors, entraîna, au 7 de la rue de l'Odéon ses amis unanimistes, dont Georges Duhamel.

Le premier, Fargue dut comprendre qu'il y avait là mieux qu'un salon littéraire. Un lieu d'entraide. Il s'arrangea pour en *devenir le familier le plus bruyant*, au point, des années plus tard, de se faire mettre à la porte par Adrienne, lassée de devoir, tard le soir, transcrire sous sa dictée les poèmes improvisés à voix haute, dans la petite cuisine dissimulée derrière les livres. *Mais le dilettante* de chez Lipp fit grande publicité à la jeune dame, et ils allèrent, l'un amené par l'autre, s'inscrire à la modeste librairie de prêt. Aragon devint l'abonné n° 114. Le 26 décembre 1916, Blaise Cendrars vint mettre en dépôt *Guerre au Luxembourg*.

Et comme ils s'arrangeaient pour venir tard, qu'ils s'attardaient ou se donnaient rendez-vous *dans la boutique, Adrienne* Monnier eut l'idée d'organiser des séances de lecture. Puisqu'ils passaient, et que, la rumeur faisant son chemin, des jeunes gens entraient désormais dans l'espoir de pouvoir aborder l'un de leurs écrivains préférés. Comme Adrienne était tendre, et bonne, ils acceptèrent de lire leurs œuvres, ou celles des confrères, à son domicile du 18 de la rue, ou dans la boutique même, qui s'emplissait alors d'une centaine de chaises numérotées à retenir d'avance.

Jules Romains lut son poème *Europe ;* Francis Jammes raconta *la Vierge et les sonnets*. Tous, ou presque, se plaignant du manque d'éclairage, bons ou médiocres interprètes, y lurent quelques pages. Gaston Gallimard et ses jeunes *éditeurs, dont Jean Paul*han, prêtèrent attention à ces séances. Les abonnés se trouvaient *sur place pour regrouper* leurs écrits dans des revues comme *Nord-Sud*. On débarrassa Reverdy de son stock de plaquettes. Ceux qui, tel Paul Claudel, vivaient à l'étranger, passaient commande de colis minutieusement emballés.

Un jour, bien sûr, il fut question de Sylvia Beach, libraire de la Shakespeare and Cie, au 8 de la *rue Dupuytren, avant de déménager* au 12 de la rue de l'Odéon, en face d'Adrienne. De Sylvia Beach, autre Adrienne, pour les auteurs américains en exil ou en voyage, et éditrice, depuis Paris, de James Joyce. Inévitablement, les deux femmes devinrent amies, et Adrienne aima les premières œuvres de Joyce, au point de s'at*teler à l'immense tâche de la tra*duction d'*Ulysse*.

Pour la Maison des amis des livres, et son équipage, ce ne fut pas affaire facile, et Adrienne raconta dans ses souvenirs ce chemin de croix avec plus d'ironie qu'elle ne le vécut. Larbaud proposa son aide, puis peina ferme ; Fargue, bien sûr, voulut s'en mêler, pour compliquer ce qui l'était déjà entre les différents traducteurs, Jacques Benoist-Méchin, Auguste Morel, Stuart-Gilbert, les imprimeurs et les correcteurs, et bien sûr, Joyce lui-même. On se querella. On se remit à la tâche, poussé surtout par Adrienne, qui ne renonça pas. On lut les premiers extraits, lors des séances du soir, *mais ils ne plurent*, selon les semaines, ni à Larbaud ni à Joyce.

Enfin, pourtant, le 2 février 1922, Sylvia Beach alla chercher au train, gare de Lyon, les deux premiers exemplaires d'*Ulysse*. Ezra Pound, Hemingway se procurèrent les suivants. La première souscription fut bouclée en quelques semaines.

Adrienne anima deux revues, *Navire d'argent, et la Gazette des amis des livres.* Mais l'argent manqua plus que les amis. *Elle* édita, notamment Gisèle Freund, mais se méfiait des mécènes que rabattaient Gide ou Larbaud. Elle perdit sur le front de l'édition et des revues. Elle dut vendre sa bibliothèque et les lettres de ses amis. Quelques dessins que les peintres des années 20 lui avaient offerts. Elle resta libraire, boutiquière de *la solidarité littéraire. Elle soutint*, à la fin des années 30, les écrivains allemands anti-nazis, obtenant même, grâce à ses relations de la rue de l'Odéon, la libération de Walter Benjamin. Sylvia organisait la défense des Américains, Adrienne servit de boîte aux lettres, d'infirmière, de relais à tous les autres.

Il y eut encore Michaux, *Eluard*, Mauriac. Sartre prit un abonnement. Les générations changeaient, *mais tous passaient voir* Adrienne. Son ami Maurice Saillet l'épaula tout au long de cette dernière période. Elle voulut promouvoir le nouveau roman, après guerre, mais ses forces l'abandonnèrent. Elle quitta la boutique en 1951, atteinte de la maladie de Ménière. A sa mort, en 1955, beaucoup de ses amis avaient déjà disparu. La littérature n'était plus la même. Autour de la dernière guerre, quelques derniers jeunes *gens s'enhardirent à pousser la* porte, comme notre collaborateur Michel Cournot. Puis, les manuscrits se concoctèrent définitivement ailleurs, chez les éditeurs. On édita moins de plaquettes, à fonds perdus.

Maurice Saillet maintint longtemps ouvert le 7 de la rue de l'Odéon. Puis, les libraires successifs oublièrent peu à peu l'œuvre d'Adrienne.

Beaucoup en souvenir d'elle, cependant, un jeune fervent des brochés et du papier cristal, lecteur de Larbaud, de Fargue et de quelques autres, Maurice Imbert, a choisi, l'an dernier, de placer son travail de libraire à l'ombre de *la suffragette de la littérature.*

L'époque n'est plus la même, bien sûr. Il n'est pas certain que les jeunes gens d'aujourd'hui aient envie de croiser les littérateurs en vogue. *Mais il demeure des fidélités.* Le goût de la rencontre, comme au temps d'Adrienne, des écrits et des expositions de dessins. Ceux de Michaux, présentés récemment. La mémoire de la revue défunte *le Port des singes*, *de Pierre Albert Jourdan, prochai*nement. Les photographies de Paul Fachetti, fameux galeriste des années 50, en février 1993.

Et puis, des séances de signatures pour des écrivains rares, comme Christian Bobin (5). C'est sensible aujourd'hui, la Maison des amis des livres n'est pas la télé. On y prise davantage les petits ouvrages, hélas souvent confidentiels ! que les gros tirages. Mais il règne toujours dans la boutique *une étrange atmosphère. Sur les* cent chaises numérotées d'Adrienne – *« Je n'ai jamais compris où elle pouvait bien les mettre »*, explique Maurice Imbert, – se pressent bien des fantômes.

Jeuns gens, si vous entrez, méfiez-vous : les vieux messieurs que vous verrez remonter leurs *souvenirs dans le dédale des* rayonnages ou chercher des yeux la vieille cuisine sont peut-être de grands écrivains, méconnus des médias. Louis-René Des Forêts se montre encore, parfois, rue de l'Odéon. Des Forêts est un grand *écrivain. Il a raconté un jour* qu'entrant acheter *Ulysse* il eut la surprise d'être servi par Joyce lui-même. Essayez ! Cela marchera peut-être encore. Peut-être Joyce et tous les autres sont-ils encore là, près du poêle.

Philippe Boggio



PHOTOS JEAN-PIERRE FAVREAU



(1) Une exposition est consacrée aux œuvres de Marie Monnier, au Musée départemental de l'Oise, à Beauvais, jusqu'au *17 janvier*.

(2) *Rue de l'Odéon*, d'Adrienne Monnier. Albin Michel. 1960

(3) *Ibid.*

(4) *Adrienne Monnier et la Maison des amis des livres*, textes présentés par Maurice Imbert et Raphaël Sorin. IMEC Editions. 1991.

(5) Les derniers livres de Christian Bobin sont édités chez Gallimard (*le Très-Bas*) et aux éditions le Temps qu'il fait (*Isabelle Bruges*).

□ **Erratum.** – Dans « le Monde sans visa » du 14 novembre, la photographie illustrant la première page de l'article de Marcel Niedergang « Quito, l'équateur en toutes saisons » était due à Kevin Kling et non à K. King comme indiqué par erreur.



Le rhum, liqueur ecclésiastique

LE rhum est l'enfant tardif du *Saccharum robustum* de Nouvelle-Guinée, *sakara* en sanscrit, roseau à miel qui a mis toute l'ère chrétienne pour accomplir le tour du globe et y dispenser ses bienfaits. L'Amérique nous donna pommes de terre et tabac et nous lui fîmes cadeau de la canne à sucre. Elle nous renvoya le rhum, baptisé toutefois d'un nom européen puisque avatar de *rheu*, «tige» en dialecte andalou (1).

Après avoir essayé la main-d'œuvre musulmane, victime des ultimes engagements islamo-chrétiens de la Reconquista puis les Amérindiens capturés dans leurs propres îles, les colonisateurs ibériques, pour la mise en valeur des fausses Indes, se mirent à acheter des captifs de guerre aux chefferies africaines. Ce sont eux, employés dans les plantations, qui eurent l'idée, pour se donner du cœur à l'ouvrage, de boire le jus fermenté et bouilli de la canne. Ce paléogrog fut administré à un dominicain fiévreux, Jean-Baptiste Labat (*1663-1738*), esclavagiste mais homme de goût et d'industrie, chargé de la Mission des Antilles. Il n'eut de cesse d'affiner cette boisson que *«sauvages et indigènes appellent tafia, le lieu où on la fait s'appelant vinaigrerie ...»*

Labat, entre un baptême et quelques notes pour son *Nouveau Voyage aux isles de l'Amérique* (cinq éditions à succès entre 1722 et notre époque), inventa un alambic et un procédé encore utilisés aujourd'hui, selon Marie-Reine de Jaham, descendante de planteurs martiniquais alliés à l'impératrice Joséphine et qui vient de publier *les Rituels du rhum et la cuisine créole*.

Le rôle des religieux en général et celui du Père Labat en particulier furent donc décisifs, au dix-septième siècle, dans la mise au point du rhum, cet alcool au parfum *sui generis* si fin, paradoxal apanage d'un monde brut fait d'esclaves, de journaliers, de flibustiers, de bourlingueurs et pourtant longtemps considéré comme une *«liqueur ecclésiastique»... «Les religieux sont à l'origine de la tradition rhumière des Antilles»*, confirmaient Pierre Casamayor et Marie-José Colombani dans *le Livre de l'amateur de rhum* (coédition Daniel Briand et Robert Laffont, Toulouse-Paris, 1987. «Le Monde sans visa» du 3 novembre 1990).

Tout en ne négligeant point ces origines bénies, Marie-Reine de Jaham, déjà auteur de romans marinés dans son terroir, notamment *la Grande Békée* (2) (Robert Laffont, 1989, «le Monde sans visa» du 19 mai 1990) et coauteur de *Vin mon ami* (Robert Laffont, 1991, «le Monde sans visa», du 16 mars 1991) (3), s'est, dans ses *Rituels du rhum*, surtout attachée à *décortiquer les secrets de cet* alcool faussement grossier, imbécilement cantonné aux zincs populaires et à la pâtisserie bourgeoise. Débarrassé, par l'abolition de la peine capitale, de son romantisme morbide de «petit verre du condamné à mort» mais privé aussi, par les hélicoptères, de son côté saint-bernard, le rhum revient tout nu devant nous, paré de son seul et pur profil écologique : nul additif chimique n'a jamais sali son sang de saine roture.

Ce vieux garçon qui essaie de redébuter, qui veut gauchement séduire nos gosiers férus de cognac à huit quartiers et de whiskies vieillis en caves chics, Marie-Reine de Jaham nous montre combien nous le connaissons mal, même parmi ses fidèles, du moins en métropole. Elle nous apprend donc à distinguer un «rhum agricole», issu du jus de canne pur distillé, équivalent de l'appellation d'origine contrôlée pour un vin, d'un «rhum de sucrerie» né, *via* la recette inusable de Labat, de la mélasse distillée. Ce dernier est le rhum courant; «industriel» si on veut, le rhum des grandes surfaces mais *dont l'arôme peut égaler voire* dépasser en force celui de son noble cousin «agricole».

Tout rhum nouveau est blanc. C'est le vieillissement en fût de chêne ou une modeste addition de caramel qui suscitent la gamme infinie des jaunes et des bruns. Tout rhum sagement resté trois ans en foudre est *réputé* «vieux». *Le* rhum paille est un agricole ayant séjourné un an en tonneau. Quand il le faut, avec le renfort de Jean-Luc Pouteau, «meilleur sommelier du monde», qui aime comparer cette *«eau-de-vie exceptionnelle des Antilles, mal connue et mal servie»* aux *«meilleurs cognacs, armagnacs et calvados»*, Marie-Reine de Jaham décline dans le détail tous les aspects du rhum à table, de l'armoire aux rhums, des étiquettes, des coutumes dégustatoires. Elle passe ensuite aux recettes s'appuyant sur l'alcool-roi de la mer des Caraïbe depuis l'inusité poulet au rhum jusqu'au plus classique punch créole, d'un terme des vraies Indes – *panch* – signifiant «cinq» car le punch originel comportait, dit-on, rhum, thé, cannelle, citron vert et sirop de sucre.

A l'heure où *«l'irruption aux Antilles des supermarchés avec leur cortège de frigos, robots et autres fourneaux dernier cri amorce le déclin de la cuisine créole»*, il n'était pas inutile, au-delà de l'aventure rhumière, de mettre noir sur blanc – Marie-Reine de Jaham s'y est prise à la plume et à l'encre de Chine et l'éditeur a reproduit telle quelle son écriture à l'ancienne, assortie à chaque page de dessins à mi-chemin de Sempé et Dolce – les préparations culinaires des Antilles. Du *chodeau*, angélique entremets des premières communions au *féroce*, diabolique entrée à base d'avocat, manioc, morue et piment, ce sont d'authentiques découvertes, surtout pour ceux qui n'avaient pu tester jusqu'ici que les restaurants pour touristes de Fort-de-France ou de Pointe-à-Pitre.

Présidente de l'association Patrimoine créole (4), Marie-Reine de Jaham nous ouvre aussi son carnet d'adresses à Paris, en province, outremer et en Belgique. On y relève entre autres que la mini-île française de Marie-Galante produit toujours un rhum portant le nom de l'inoubliable Père Labat, alcool distribué en France par Jarousse, discrète maison parisienne connue des célébrateurs de la *«liqueur ecclésiastique»*.

J-P. P-H.

(1) Pour la ribambelle de dénominations antillaises du rhum et dérivés voir le *Dictionnaire élémentaire français-créole* de Pierre Pinalie, que viennent de coéditer L'Harmattan et les Presses universitaires créoles. 240 p. 130 F.

(2) Les békés sont les créoles blancs des Antilles, en quelque sorte les pieds-noirs des départements français d'Amérique, à cela près qu'ils n'ont pas eu, eux, à décamper.

(3) Marie-Reine de Jaham publiera, début 1993, chez Albin Michel, un roman, cette fois d'inspiration proche-orientale, *le Libanais*.

(4) Patrimoine créole, 97, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris.

► ***Marie-Reine de Jaham, les Rituels du rhum et la cuisine créole*, Ed. Montorgueil, 100 p. 20×30 avec cent dessins originaux en couleurs de l'auteur. 148 F.**

► **A signaler aussi le *Guide Trois-Rivières de la vie antillaise à Paris* sous la direction de Catherine Dinh, Denoël, 150 p. 75 F.**

Guadeloupe, le retour de Saint-John Perse

Suite de la page 31

La spécialiste estime que, si Perse n'est jamais revenu dans l'île, tout en y maintenant des contacts épistoliers, c'est que son attachement insulaire était *«plus intellectuel que charnel»*. Néanmoins, selon sa veuve, l'Américaine Dorothy Russell, épousée par le poète en 1958, son mari pleura lors d'un passage en avion au-dessus de la Guadeloupe. Le Musée de Pointe-à-Pitre possède copie d'un plan de la ville, tracé de la main de l'écrivain alors âgé de quatre-vingt-six ans. Plus troublant, la Fondation Saint-John Perse, à Aix-en-Provence, a dégoté, dans les papiers de l'auteur, une carte maritime du terroir originel, montrant un circuit de cabotage autour de la Guadeloupe avec escale à l'îlot de la Désirade. Passage furtif? Simple projet? On ne saura sans doute jamais.

En dehors d'une partie d'*Eloges* et du fameux «Désir de créole» contre la publication duquel Perse, au reste, tempêta, on ne peut pas dire que l'*«antillanité»* du poète soit d'emblée avérée. Il exprimera même à plusieurs reprises son *«horreur de toute poésie directe ou personnelle»*; trouvant *«odieuse toute localisation ainsi que toute datation»*; s'emportant contre un article sur sa poésie orné d'une photo de lui dans ses activités diplomatiques ou contre un thésard ayant cherché des liens entre ses deux existences parallèles (plutôt que «double vie» au demeurant) : *«La personnalité du poète n'appartient en rien au lecteur qui n'a droit qu'à l'œuvre révolue, détachée comme un fruit de son arbre.»* Et toc, la porte est claquée au nez de l'enquêteur!

Dès une lettre de 1909, Perse s'en était pris sans équivoque à *«l'exotisme (...), une atroce grimace, un satanisme. Une fuite et une lâcheté!»*; refusant même, ultérieurement, à l'occasion d'un hommage à Gide, toute *«indulgence en Art pour l'impureté ni pour l'hybridité»*.

Porteur d'un bizarre pseudonyme anglo-antique de sa fabrication, peut-être avait-il choisi «Perse» par référence au poète latin de ce nom, un stoïcien ayant aspiré à une *«totale pureté»*? Toujours est-il que, malgré ce refus apparent de toute antillanité ou antillanisme, les ondes poétiques de Saint-John Perse, plume française sans ascendance ni postérité, classable dans aucune école, ont été captées à travers les Caraïbes avec grandissante intensité au fur et à mesure de l'écoulement du temps :

Mer apparue, veillée de jardins enfouis

Votre visage déracine son oiseau

Plus haut que nues dilapide le blé des mers

a prononcé «persiennement» le Martiniquais Edouard Glissant (né en 1928).

La même impression «généalogique» se dégage de la poésie anglophone de Derek Walcott (né en 1930 à Castries, chef-lieu de Sainte-Lucie, île anciennement *française*, restée *créolophone* et catholique, annexée par les Anglais en 1803 et participant de nos jours au mouvement francophone international) :

Le capitaine les appelle cèdres du Canada

Mais cèdres, cyprès et casuarinas

qui les nommait ainsi avait une bonne raison

à voir leurs corps ployés gémir comme des femmes

Prix Nobel de littérature 1992, Derek Walcott doit publier, début 1993, à New-York, chez Farrar Strauss et Giroux, *la Muse de l'Histoire*, essai en anglais traitant notamment de Saint-John Perse et d'Aimé Césaire (né en 1913), l'autre superchampion de l'écriture francophone en ce siècle aux Antilles.

Jusqu'au jeune romancier martiniquais, l'un des théoriciens de la créolité moderne, Patrick Chamoiseau, lauréat du prix Goncourt 1992 pour *Texaco* et dont on s'avise d'un texte récent (1), prégnant, jetant d'indiscrètes lueurs sur Léger-Perse, l'individu et son travail *étant* autoritairement réunis par un successeur :

«Né en Guadeloupe, dans la caste des maîtres blancs créoles (2), *il est le témoin de leur décadence (...). Si l'œuvre de Saint-John Perse a embarrassé (et embarrasse encore) beaucoup de critiques occidentaux, elle embarrasse aussi ceux qui, aux Antilles francophones, se posent la question de son antillanité, de sa créolité. (...) Malgré les indignations, l'évidence donnait là : l'œuvre du béké guadeloupéen transportait la langue du pays, la faune, la flore, l'existence du pays. Bref, avec la réalité créole, notamment dans* Eloges, *l'indéchiffrable du monde, Saint-John Perse entrait en connivence avec nous Antillais. Cette connivence demeurait ouverte sur un universel décidé mais indéniable. Elle existait. En pleine période de la tracée littéraire de la Négritude, de fascination africaine, il fallu admettre qu'un béké, parti tôt en exil sans jamais revenir, trouvait, dans ses premiers poèmes, des accents créoles que bien des poètes nègres ou mulâtres bon teint auraient pu lui envier.»*

Sur ce, «l'affaire de la maison natale» est aussi venue conférer – l'intéressé n'aurait pas aimé ça, mais tant pis, le mal est fait! – une touche un peu plus humaine à un Perse mûré volontaire dans un légitimisme sémantique, une forteresse empyréenne certes splendides mais par trop intimidants.

D'un certain point de vue, Saint-John Perse est enfin de retour à la Guadeloupe, avec son œuvre intacte, grandiose comme un astre mort auquel ne nuisent point quelques éclats de soleil vivant.

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz



L'intégration aisée du jeune Alexis Léger dans la vie métropolitaine laisse néanmoins subsister les Antilles dans l'œil «grain-de-café» du futur Saint-John Perse.

(1) *Lettres créoles* (tracées antillaises et continentales de la littérature : Haïti, Guadeloupe, Martinique, Guyane. 1635-1975). Hatier, 1991. 225 p. Ouvrage co-écrit par Patrick Chamoiseau et une autre plume martiniquaise distinguée, Raphaël Confiant («le Monde des livres» du 25 octobre 1991).

(2) Notons toutefois que, du côté paternel au moins, la créolité de Perse ne remontait qu'à l'arrivée d'un Léger aux Antilles au début du dix-neuvième siècle et qu'elle ne s'incarna pas dans la propriété terrienne mais dans des fonctions édilitaires ou juridiques. Le poète, là encore, a «inventé» une lignée Saint-Léger Léger, *«descendant d'un cadet de Bourgogne, parti de France à la fin du dix-septième siècle»*. Plus prosaïquement, les Léger, hommes de loi, vinrent plus tardivement de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) et de Paris...

Guide

● La Fondation Saint-John Perse (Espace Méjanes, 8 et 10, rue des Allumettes, 13098 Aix-en-Provence Cedex 2, tél. : 42-25-98-85), à laquelle nous devons plusieurs éléments ayant *servi à préparer ce reportage*, entretient par des manifestations régulières le «culte» du Prix Nobel de littérature 1960 (*le Monde* du 22 octobre 1990).

Jusqu'au 26 décembre, la Fondation Saint-John Perse présente, en collaboration avec les éditions Gallimard, une exposition sur «Saint-John Perse et les *poètes de la Nouvelle Revue française*» de 1900 à 1970 (Claudel, Valéry, Supervielle, Jouve, Cocteau, Michaux, Char, Ponge, Prévert, Guillevic, Lorand Gaspar, etc.).

En 1993, des expositions de peintures et de sculptures, toujours liées de près ou de loin à Saint-John Perse, auront lieu à la Fondation aquisextaine; elles précéderont une manifestation sur le *«cycle méditerranéen»* de l'écrivain (relations avec les *Cahiers du Sud* à partir de 1942; amitié avec l'avocat et érudit marseillais Pierre Guerre (1910-1978), à l'origine de la donation du Fonds Saint-John Perse à la Ville d'Aix, par le poète lui-même, en 1975, l'année même de sa mort à Giens (Var).

Inaugurée dès 1976, la Fondation, *animée notamment*, aujourd'hui, par un professeur de littérature à l'université de Provence, Joëlle Gardes-Tamine, permet aux chercheurs et amateurs de consulter les quatre mille volumes de la bibliothèque personnelle du poète et diplomate.

De même, le Fonds possède cent trente manuscrits, dont certains *inédits*, de Saint-John Perse, sans compter quelques documents diplomatiques d'Alexis Léger; plus de trois mille lettres de Gide, Valéry, Claudel et sommités intellectuelles ou politiques du siècle; deux mille photographies; trois cents œuvres d'art ayant appartenu au donateur (œuvres de *Marie Laurencin et Braque, fresque* chinoise ancienne sur soie du Chan-si, etc.); des affiches, des cartes postales et les nombreuses publications éditées par la Fondation.

L'essentiel de l'œuvre de Saint-John Perse tient en un seul tome de la Pléiade, y compris sa correspondance, ses hommages à d'autres auteurs, etc. (les poèmes sont également disponibles chez Gallimard en petits volumes séparés). Perse appartient à la dizaine de plumes entrées de leur vivant dans la célèbre collection fondée en 1931 par l'imprimeur-libraire d'origine russe Jacques Schiffrin et rachetée, *via* Gide, par Gaston Gallimard en 1933.

L'écrivain numéro 240 (sur 349) reçut la faveur, unique dans la Pléiade, de rédiger lui-même, *en 1972, sa chronologie privée* et littéraire. Autre particularité, ces trente-quatre pages sont écrites à la troisième personne.

. Sur l'homme et l'œuvre, on peut lire *Saint-John Perse* de Mireille Sacotte (Belfond, 1991, 340 p. («Le Monde des livres» du 29 mai 1987), travail universitaire bourratif mais... bourré d'*informations inédites et de* réflexions originales sur l'auteur d'*Amers*; *Saint-John Perse, antillanité et universalité*, ouvrage collectif basé sur un colloque réuni à Pointe-à-Pitre en 1987 (Editions caribéennes, 5, *rue* Lallier, 75009 Paris, 1988, 205 p. Avec douze clichés noir et blanc). Ce livre contient (p. 75) «Désir de créole», poème d'enfance de Perse.

Parmi les œuvres pouvant être rattachées au *«persisme»*, citons *les Indes* de l'Antillais Edouard Glissant (Seuil, 1965, *130 p.) et, plus récemment* un autre poète antillais, anglophone celui-là, Derek Walcott, Nobel de littérature 1992 et dont le seul recueil traduit en français (avec texte anglais en regard) est *le Royaume du fruit-étoile* (Ed. *Circé, Stasbourg, 1992, 110 p.* Traduction de Claire Malroux).

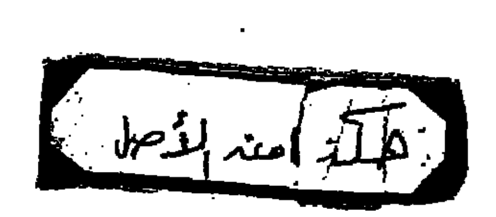
Inauguré en 1987 le Musée municipal Saint-John Perse (angle rues Boisneuf et Nozières, 97110 Pointe-à-Pitre, Guadeloupe; tél. : (19) 590-90-01-92) *n'est pas seulement* digne de visite pour ses objets et documents provenant du poète mais par l'architecture exemplaire de la demeure coloniale où il a été installé.

Une association loi 1901 a été fondée en 1991 pour *«la sauvegarde de la maison natale de Saint-John Perse»*. (Présidente : Mme Denise Derivery. Siège : Musée Saint-John Perse, Pointe-à-Pitre.)

Aux environs de La Joséphine, propriété marquée par les séjours de l'écrivain dans son enfance, le *Relais de la Grande-Soufrière* (hôtel-restaurant, rue des Officiers, 97120 Saint-Claude-de-la-Guadeloupe; tél. : (19) 590-80-01-27) offre, outre son jardin tropical, une version «nouvelle cuisine» de la gastronomie antillaise.

A flanc de montagne, hier domaine caféier, aujourd'hui bananeraie, La Joséphine – qui appartient à un jeune planteur béké, Pascal Voisin, allié aux *Léger par les femmes* – ne se visite pas pour le moment, sauf autorisation particulière. Ce ne sera peut-être plus le *cas quand* M. Voisin aura mis à exécution son idée de reconstruire à l'identique l'*«habitation»* – maison de maître dans une plantation – où vint Perse adolescent et qui fut détruite lors du cyclone de 1964. En *revanche*, ont été épargnés la petite nécropole familiale et le très riche arboretum tropical qui tous deux inspirèrent le poète, notamment dans *Eloges*.

«Le Monde sans visa» a *publié sur les Antilles* «Retour en Guadeloupe» (6 janvier 1990) et «La Martinique en mots d'auteur» (19 mai 1990). ●



Les naufragés du Nouveau Monde

A l'époque des grandes découvertes maritimes, les petits bateaux qui allaient sur l'eau coulaient à pic. *Mais les navigateurs portés,* emportés par leur mission, reprenaient sans cesse la mer...

DES cartographes, des charpentiers, des calfats, des traîne-rapières, pressentant la vraie mesure du monde, fixaient leurs yeux sur l'horizon d'où bientôt surgiraient des terres inconnues. Le grand jour s'annonçait où ils pourraient toucher à ces *« îles d'en face »*, ces *« Antilhas »*, que les pêcheurs des Açores avaient cru entrevoir et que de savants théologiens situaient dans les brumes phosphorescentes d'un paradis perdu. Les Portugais, à la proue de la vieille Europe, veillaient avant l'orage. Déjà leur imagination prenait le large. De noirs nuages à l'ouest ressemblaient à des continents...

Ils partirent donc sur des nefs *incertaines, contraints* et forcés par l'impérieux devoir du siècle, par la folle aventure qui devait arracher à l'Occident ses certitudes médiévales. Ils partirent affamés de fortune, lourds d'orgueil, l'esprit encore obscur de merveilles, ignorant parfois jusqu'à la rose des vents. Le destin pesait sur leurs épaules, l'humanité les envoyait en éclaireurs : c'était beaucoup d'honneur et beaucoup de misère... Ils rassemblèrent donc leur courage, leurs instruments capricieux, et mirent le cap sur l'or et les épices, en embarquant un grain de folie plus utile peut-être que leur savoir, leurs croyances et toute leur rustique civilisation, prenant en poupe ce léger délire, comme un doux zéphir dans leurs têtes, qui, plus sûrement que le sang-froid ou les précautions de la science, les mènerait aux confins désirés.

Car ils durent affronter une mort tracassière qui soufflait des tempêtes, démâtait des galions, déchirait des voilures, blessait et projetait des hommes dans la mer, qui parfois, désinvolte, étalait des calmes infinis, des soleils noirs pour la soif et la faim, et qui, souvent espiègle, accueillait les rescapés avec des masques d'anthropophages et des flèches empoisonnées. Quand ils étaient saisis de terreur, ils pleuraient et priaient beaucoup. Ils se donnaient la discipline et des farces tragiques. *« Alors,* écrit Henrique Dias dans sa relation du naufrage de la nef *Sao-Paulo* en 1560 sur les côtes de Sumatra, *la hâte de se confesser était si grande qu'un homme, ne pouvant attendre, se mit à demander à grands cris à un religieux de l'entendre en confession et, sans patienter davantage, il disait des péchés à voix haute, des péchés si graves et si énormes que le religieux fut obligé de lui mettre la main sur la bouche en lui criant de se taire. »* Mais, sitôt le danger passé, ils cinglaient de plus belle sur leur jouet des flots vers les pays du prêtre Jean, vers la Golconde...

Ils ne s'étaient pas attardés sur les préparatifs, ils avaient plongé dans l'océan où le temps n'aurait plus de durée. Déjà, ils n'avaient plus les pieds sur terre, les boussoles étaient affolées, les gouvernails branlaient dans l'étambot, les pompes embarquées fuyaient, les chaloupes disparaissaient sous les ballots, les voiles toutes rapiécées cédaient aux premières rafales, les biscuits pourrissaient aux premières pluies, leur nef altière avait quitté le port le ventre plein de rats. Ils couraient ainsi dans l'urgence d'un monde nouveau.

A bord, certains, pris de fièvres, divertissaient l'équipage qui soudain les voyait danser. Quand l'ennui des tropiques pesait comme un casque d'Hidalgo, ils improvisaient des comédies. Ils s'amusaient à prendre méchamment des goélands comme des cerfs-volants. Si le soleil brûlait *leur crâne, ils montaient s'asseoir* sur les vergues. Ceux qui tombaient à l'eau n'étaient pas repêchés : le pilote, perdu dans son casse-tête, ses routiers et ses portulans, ne voulait plus virer de bord. Ils rêvaient au bastingage à leur île au trésor et, les nuits de tempête, les feux de Saint-Elme couvraient les mâts de scintillants colliers.

Ainsi brinquebalant, ils découvrirent en moins de cent ans les vastes régions inconnues qu'attendaient à bon port les fins penseurs de la Renaissance pour l'inventaire des Temps modernes. On les vit naviguer à l'espère, toucher aux côtes du Brésil, approcher Terre-Neuve, doubler le cap de Bonne-Espérance, les fjords de Patagonie, atteindre enfin la mythique Cathay et l'extrême Japon. Ils troublèrent entre-temps cent peuples effarés, emplumés, rieurs ou sanguinaires, avec leurs mousquets qu'ils mettaient un quart d'heure à recharger, leurs chapeaux de feutre et leurs femmes de capitaine en robe de velours qui faisaient encore des manières parmi les Cafres ou les Guaranis. Après de folles équipées, touchant au rivage, ils voulaient évangéliser les naturels et, sous *leurs* yeux, *ils montaient* des messes en plein air, tombaient à genoux, levaient les bras au ciel, croisaient des bouts de bois avec des bouts de ficelle... Le cornemusier jouait un petit air, ils dressaient une croix, un *padraon,* puis, ils s'en retournaient dans leurs vaisseaux mettre à la voile sous d'autres lunes. Aussitôt les indigènes démolissaient le *padraon.*

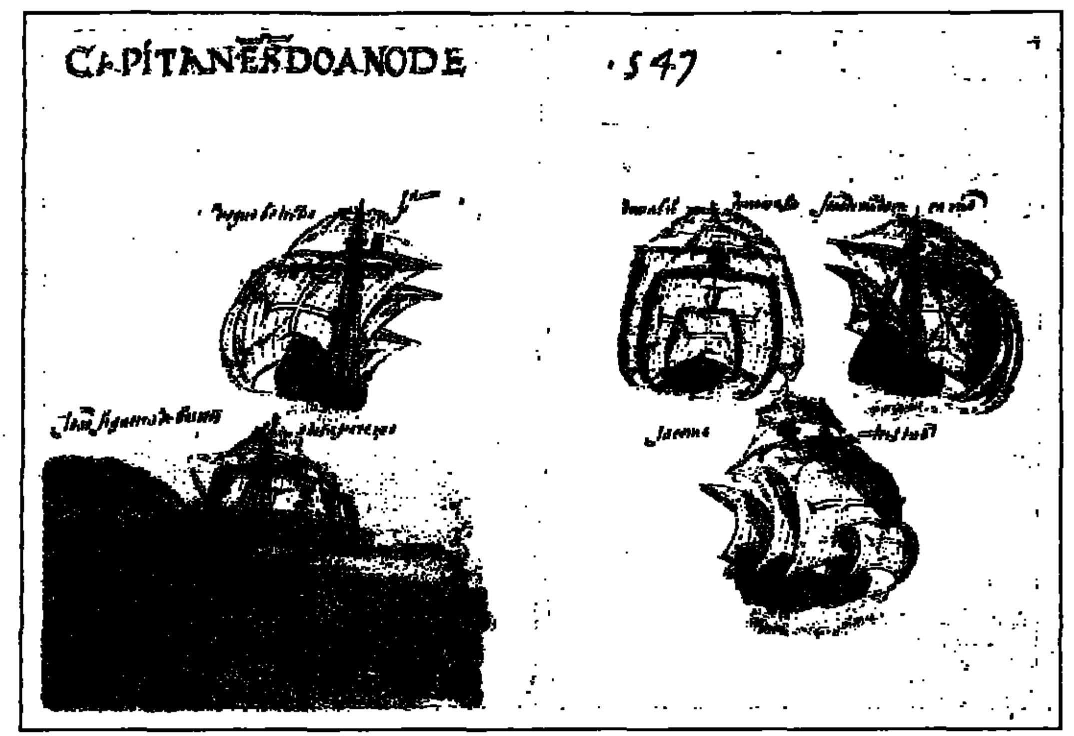


Illustration extraite du « Livre des armadas », de Lisuarte de Abreu, datant du milieu du seizième siècle (Pierpont Morgan Library, New-York).

En mer, les matelots s'empoignaient à nouveau, se volaient, se tailladaient au visage et pour finir se promettaient de se tuer à la prochaine escale. Après des milliers de lieues marines, des milliers de quarts, ils s'étaient tellement envenimés de haine qu'ils en oubliaient le but du voyage. Lorsque enfin le hunier criait : *Terre !,* ils affûtaient gaiement leurs dagues et leurs épées pour vider leur querelle au plus tôt. Les plus sains d'esprit se remplissaient les poches de *« châteaux en l'air »* et se voyaient déjà roulant carrosse dans les rues de Lisbonne, comme s'il n'y avait plus d'océans.

Aux ports des terres promises, la moitié de l'équipage avait déjà péri. Ils gavaient alors jusqu'à ras bord leurs nefs de richesses, de poivre et de cannelle. L'entraînement au danger, aux privations, aux maladies les avait couverts d'écailles, aveuglés, en avait fait des monstres d'imprudence et de témérité. Ils chargeaient, surchargeaient leur galion et semblaient l'affréter d'un cœur léger pour le naufrage. Ils sifflotaient en rembarquant, beaucoup ne savaient pas nager, comme si la bonne étoile qui les avait guidés troublait des cervelles noircies par le scorbut. Ils se sentaient plus fous et plus forts que la mort, car ils avaient vu des miracles, des huniers qu'un bec d'ancre avait retenus dans leur chute par le fondement, des matelots emportés par une déferlante et aussitôt rapportés par une autre sur le pont... car ils avaient accosté au pays des merveilles...

Ils croyaient que leur vie ne basculerait plus en mer avec leur nef.

Les naufrages étaient alors si nombreux qu'en novembre 1505 le roi Manuel I[er] appareilla une flotte pour rechercher les rescapés des années précédentes sur les côtes d'Afrique. Couler, rouler sur des écueils, toucher les bas-fonds, faisait partie du voyage. Des cinq navires de l'escadre de Vasco de Gama, deux seulement surnagèrent. La flotte de Magellan – *cinq* vaisseaux, deux cent cinquante hommes d'équipage – fut anéantie et l'amiral mourut percé de flèches. Dix-huit survivants rentrèrent au pays. Longtemps encalminés sous les tropiques, beaucoup étaient morts de faim sur des montagnes de poivre. Cabral perdit sept galions en un coup de vent, dont celui de Bartolomeu Dias qui le premier avait passé le cap de Bonne-Espérance, à cette époque encore appelé cap des Tempêtes. Souvent les pilotes qui se trompaient dans leurs calculs menaient toutes voiles dehors les navires à leur perte. Souvent aussi les nefs sombraient de fatigue comme des bêtes de somme. Les naufragés intrépides, qui jusque-là n'avaient connu que les caprices de la mer, abordaient alors sur des rivages plus hostiles que les assauts des vagues et du vent. Les périls s'enchaînaient aux périls. Parfois, prisonniers sur leurs récifs de corail coupants comme des rasoirs, où se brisait l'océan, des milliers d'oiseaux les attaquaient. Après l'échouement du *Sao-Paulo : « Les oiseaux détruisirent toutes les provisions, au point qu'ils enlevèrent jusqu'à une petite chienne sauvée sur un morceau du gaillard d'avant. »*

Ils étaient insensés et rapaces, le grand bain d'un naufrage ne pouvait les calmer. Leur bateau coulait qu'ils volaient encore dans les coffres du capitaine. Lui-même, pendant ce temps, s'emparait de l'unique chaloupe et leur faussait compagnie. Sur la rive, les rescapés, après avoir loué Dieu, préméditaient d'abandonner les blessés et les enfants. Ils avaient devant eux d'épaisses forêts peuplées d'animaux sauvages, de tribus *inhospitalières,* et pourtant tout s'achetait et se vendait encore pendant la marche, un fruit, un rat, un os calciné, le cuir d'une ceinture qu'on mettrait à bouillir. Une petite cruche d'eau valait dix cruzades. Les lions déchiquetaient les traînards, les « sauvages » découpaient les égarés, les singes lançaient des noix sur le curieux troupeau. Pour s'abriter du froid ils se faisaient des tentes avec de riches courtepointes, de luxueux tapis, sans trouver enfin misérables ces objets de leur convoitise. La faim les rendait irréels et sordides.

Les survivants du *Sao-Joao-Baptista* s'étaient jetés sur une charogne : *« ... et, tout contents, ils portèrent le reste à leur maître, qui mit cela à cuire* (une tête de tigre toute pourrie, pleine de vers et sentant mauvais, dont ils avaient déjà mangé la langue), *en en buvant d'abord le bouillon... Le lendemain, tandis qu'ils cheminaient, quelques-uns trouvèrent dans la brousse deux rats crevés, qu'ils se partagèrent en se disputant... »* Plus tard, il leur arriva de dévorer sur place un esclave que le capitaine avait fait empaler la veille... Parfois, les naufragés fabriquaient des canots avec du bois d'épave, mais, comme tous ne pouvaient s'y tenir, ils frappaient de leur épée ceux qui s'agrippaient aux bordages. Ces fous d'espérance devenaient fous de cruautés. Dès qu'ils perdaient la foi de s'enrichir, le fragile équilibre qui les maintenait à flot, ils mouraient lamentablement.

Ce fut le triste sort de Manuel de Sousa Sepulveda, qui souvent avait lâché la barre pour s'en remettre à la Providence, inconscient et superbe, ayant touché aux *Indes à quelques degrés près,* imprécis, obstiné, aimanté par le lucre. Son galion le *Sao-Joao* fit naufrage en 1552 sur les côtes du Natal. Sepulveda, sa femme Dona Leonor, ses enfants et cinq cents rescapés commencèrent à cheminer vers le nord, vers l'aiguade de la Bonne Paix. Ils parcoururent des centaines de lieues. Beaucoup moururent. Après de longs mois, le capitaine abattu – son fils avait été dévoré par un tigre, – épuisé, ayant vidé sa bourse pour acheter l'eau que de plus robustes allaient chercher au péril de leur vie, mesura l'horreur de sa situation. Alors, *« il se plaignit beaucoup de sa tête qu'on entoura de linges »,* ses vitales chimères se dissipèrent, il devint lucide et perdit la raison. Puis il fut pris avec sa femme par des Cafres qui les volèrent et les dépouillèrent de leurs vêtements.

Quand elle se vit nue, Leonor couvrit son corps de ses longs cheveux blonds et creusa dans la terre un trou avec ses mains. *Elle s'y* cacha jusqu'à la taille et n'en voulut plus sortir. Lorsque deux jours plus tard Sepulveda, qui était allé lui cueillir quelques fruits, s'approcha, il la trouva morte ainsi. Leonor n'avait pas cédé, elle était de leur race, sans doute à Lisbonne pleine d'usages et de raison, mais folle de pudeur, comme avaient été fous d'illusions les glorieux embarqués des mers océanes.

Christian Colombani

▶ A lire : ***Histoires tragico-maritimes,*** **trois récits portugais du XVI[e] siècle. Traduction de Georges Le Gentil, éd. Chandeigne, 212 p., 90 F.**

▶ **« Lisbonne hors les murs », *sous la direction de Michel Chandeigne. Autrement,* n° 1, septembre 1990, 285 p., 120 F.**

COURRIER

Métissage à la colombienne

Nous publions ici des passages du texte que nous a remis M. Alvaro Gomez Hurtado, ambassadeur de Colombie à Paris, à la suite de la recension de deux ouvrages sur la situation colombienne (« le Monde Sans visa » du 31 octobre).

« (...) L'article prend comme source de ses commentaires deux livres récents (1) parus en France et dont la véracité est fortement contestée (...). La Colombie est un pays métis. Nous sommes très fiers de ce métissage qui est le plus pacifique du monde. Chez nous, il n'y a pas eu de pogroms, personne n'a été persécuté ; il n'y a eu aucun mort en raison de la couleur de sa peau. L'article présente une ancienne classification des mélanges de races, qui a été proposée au dix-huitième siècle et qui fut inventée par quelqu'un qu'on n'a jamais identifié. Cette table qu'on trouve dans quelques vieux dictionnaires n'a cependant jamais été reconnue en Colombie. C'est impropre de dire que chez nous on distingue entre « moros », « albinos », « moriscos », « cholos » ou « zambos ». En Colombie, on ne parle jamais des « Blancs » parce que ce n'est pas notre souci d'apparaître comme tels. Peut-être parce que, heureusement, nous nous croyons tous métis.

» Nos indigènes ne furent pas « massacrés par tradition ». Il y eut des victimes au premier moment de la rencontre des deux mondes. Mais la grande majorité s'est mélangée avec les Européens et demeure la base de notre population actuelle. La conquête espagnole en Colombie a été peut-être la moins cruelle de toute l'Amérique (...), l'esclavage a été supprimé en Colombie avant que les navigants français eussent abandonné la traite des Noirs. En effet, c'est Simon Bolivar qui a libéré les nouveau-nés des esclaves dès le début de notre indépendance, et ceux qui demeuraient dans cette condition ont vu leur liberté reconnue avant qu'elle ne le fût aux Etats-Unis.

Il y a sans doute le trafic de la drogue. Celle-ci trouve son origine dans les Andes et se vend aux Etats-Unis et en Europe. La Colombie, parfois très seule, mène un grand et coûteux combat contre les trafiquants. Elle en subit les conséquences : on menace nos gendarmes, on tue nos juges et on déclenche une violence incontestable, qui est mal perçue et mal jugée de l'extérieur. Ce n'est pas une excuse, mais ce honteux trafic n'existerait pas s'il n'y avait pas de consommation (...). »

(1) Nicole Robert et Alain Boismery, *La Pistolera, consul de France en Colombie,* Lattès ; Hubert Prolongeau, *la Vie quotidienne en Colombie au temps du Cartel de Medellin,* Hachette.

PARIS - MONTREAL 1750 F A/R

ACCESS voyages

Et dire que certains croient encore que nous n'allons *qu'aux* USA !!!

ACCESS VOYAGES C'EST 350 DESTINATIONS A PRIX REDUITS SUR VOLS REGULIERS.

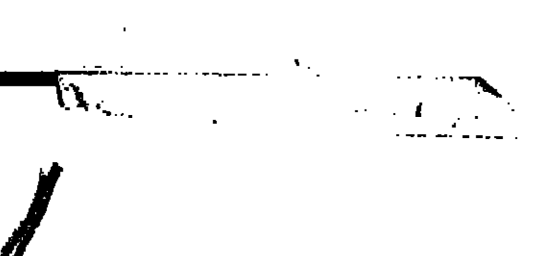
6, RUE PIERRE LESCOT. 75001 PARIS. TEL. (1) 40 13 02 02 et (1) 42 21 46 94
LYON : TOUR CRÉDIT LYONNAIS - LA PART-DIEU. TEL. 78 63 67 77
OU CHEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES.

CROISIERES CHANDRIS *Celebrity Cruises*

Vacances d'Hiver ? Où partez-vous ?
ANTILLES ? FLORIDE ? JAMAIQUE ?
MEXIQUE ? VENEZUELA ?

Quel que soit votre choix, le soleil des Caraïbes vous y attend !
... à des prix très ... très ... très... compétitifs
(ex : à partir de 11 135 F, au départ de Paris)*
pour des croisières de 8, 11 et 12 jours d'île en île,
de plage en plage, sur la mer bleue et chaude des Caraïbes,
sous le signe de la fête, de la farniente et de la découverte
**(croisière Horizon 8 jours, cabine double, taxes et ass. en sus)*

OFFRE SPECIALE = - 10 %
sur les croisières à bord de l'Horizon & Meridian jusqu'au 12/12/92



Sans aucun engagement de votre part, demandez nos brochures 93
CROISIERES CHANDRIS - Lic 175521 - 35 rue Etienne Marcel 75001 Paris
Nom : ________ Prénom : ________
Adresse : ________
CP & Ville : ________
LE MONDE

Bridge

nº 1511

L'OSCAR DE SALSOMAGGIORE

Grâce à un cue-bid de l'adversaire, l'Italienne Luciana Capodanno (qui a *été championne du monde* en 1976) a réussi un chelem chuté dans les *autres matches où il a été déclaré.* La réussite du contrat méritait vraiment *un Oscar.*

♠ A D 8 5 3
♡ A R V 5
◇ D 9 7
♣ D

♠ R 9 7 4 2
♡ D 9 8 6 2
◇ –
♣ R V 7

(N / O E / S)

♠ 10
♡ 10 7 4 3
◇ V 10 8 3 2
♣ 9 6 5

♠ V 6
♡ –
◇ A R 6 5 4
♣ A 10 8 4 3 2

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	Passe	1 ◇
2 ◇	contre	4 ♡	4 SA
passe	5 ♡	passe	6 ◇

Ouest ayant entamé le 2 de Cœur, *comment Luciana Capodanno a-t-elle gagné* ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Réponse :

Convaincue, à cause du « Michael cue-bid » à Carreau, que les atouts seraient sans doute 5-0, la déclarante italienne a joué le coup comme si elle voyait à travers les cartes : Valet de Cœur (défausse 6 de Pique), As de Trèfle, 2 de Trèfle coupé par le 7 de Carreau, As de Pique, As, Roi de Cœur, 5 de Cœur coupé par le 4 de Carreau, 8 de Trèfle coupé par le 9 de Carreau, 3 de Pique coupé par le 8 de Carreau d'Est *surcoupé par le Roi de Carreau,* et 10 de Trèfle coupé par la Dame de Carreau du mort qui joue Pique :

◇ V 10 3

◇ A 6 5

Est coupe avec le Valet de Carreau et Luciana *sous-coupe* afin de faire ensuite A 6 à Carreau !

Evidemment, si Ouest s'était contenté de dire 1 Pique au lieu de « téléphoner » qu'elle avait un bicolore, ce joli coup n'aurait pas eu lieu.

LE STYLE DE BEGUIN

Au lendemain de la guerre, la Suisse pouvait s'enorgueillir d'avoir dans son équipe deux jeunes champions qui étaient parmi les meilleurs d'Europe : Jean Besse et Pierre Beguin. Ils avaient fait leurs études au Polytchnicum de Zurich et ils avaient tous les deux la même passion pour le bridge

Malheureusement Beguin vient de *nous quitter.* Il était aussi solide en tournoi qu'en partie libre, mais *c'était un écrivain au style très personnel* qui publiait chaque semaine des chroniques de bridge dans *la Gazette de Lausanne* et *le Journal de Genève.* Plusieurs d'entre elles ont été réunies en 1987 dans un livre écrit avec Jean Besse et appelé *Soixante-six Curiosités* (édit. Journal de Genève). *Voici l'une d'entre elles* intitulée « Le Père Toine ».

♠ 7
♡ R D 3
◇ A R 10 8 2
♣ A 10 8 7

♠ D V 8 6 3
♡ 10 8 5 4
◇ 9 5
♣ V 2

(N / O E / S)

♠ R 10 5
♡ A 6
◇ D V 6 4 3
♣ 9 6 5

♠ A 9 4 2
♡ V 9 7 2
◆ 7
♣ R D 4 3

Le camp N.-S. est vulnérable et Est donneur. Dans la salle ouverte, le Néerlandais, qui porte un prénom à la Maupassant, Toine Van Hoof, *joue la manche* à Cœur *au terme des* débats suivants :

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	passe	passe
passe	1 ♣	1 ♠	passe...
2 ♠	contre	passe	3 ♠
passe	4 ◇	passe	4 ♡

Bref, le Danois en Ouest entame le 3 de Pique, *comment conduiriez-vous le coup* au contrat de QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères

Ces annonces méritent un ou deux points d'exclamation, voire d'interrogation. L'ouverture de *« 1 Trèfle » dans* le système de *précision* promet 16 points d'honneurs au bas mot. Après un « passe parole », l'intervention de « *1 Pique* » d'Est correspond apparemment à un contre d'appel. Quant au deuxième « passe parole » de Toine Van Hoof en Sud, il nous paraît plus obscur encore...

Philippe Brugnon

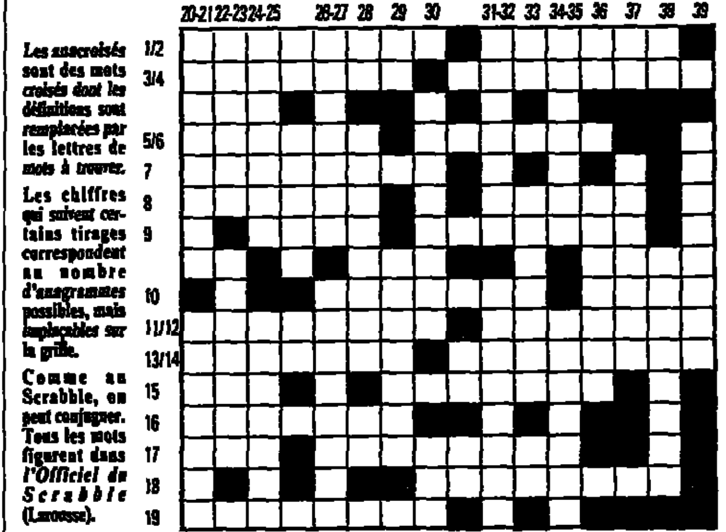
Anacroisés (R)

nº 742

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).



HORIZONTALEMENT

1. EEEEFFNR. – 2. ELLNSU. – 3. ABCIORU (+ 1). – 4. DEEESSTU. – 5. EISSSU (+ 1). – 6. AGINRT (+ 4). – 7. ACEINSUV (+ 1). – 8. AEHNST (+ 2). – 9. CEOORSV. – 10. BEIIORT. – 11. CENNOORU. – 12. EEIIMNX. – 13. EEOSSSU. – 14. EIINSSTU (+ 2). – 15. AEEGSSU (+ 2). – 16. AEELNRS. – 17. AEEIIMNZ. – 18. FIIINTTU. – 19. EENSSTTU.

VERTICALEMENT

20. ACEIINRV. – 21. ACHOPRS. – 22. AAFINS (+ 1). 23. CEEOSSS. – 24. AEFIRSZ (+ 1). – 25. EEINSSU. – 26. BCEEEHR. – 27. ABCEGLOU. – 28. INOSSSSU. – 29. EEINSUV (+ 1). – 30. EEIIOSTV. – 31. CEEGNOR (+ 2). – 32. EEGIITUX. – 33. EEINRRT (+ 3). – 34. AALNPRU. – 35. EIMNUZZ. – 36. ELOPSST. – 37. AAIINSS (+ 2). – 38. AFIIIMTT. – 39. AEEEGMRU.

SOLUTION DU Nº 741

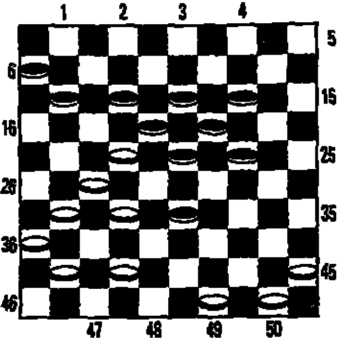
1. AUBEPINE. – 2. DROLETS. – 3. CNEMIDE (MEDECIN). – 4. RECURENT (CURERENT, CENTREUR). – 5. COPISTE (PICOTES). – 6. EUCARIDE, homard. – 7. PROSTATE (PORTATES, PROTESTA). – 8. PIMENTE. – 9. *ILEITE.* – 10. LYRISME. – 11. EDENTENT (ETENDENT). – 12. *THEATIN.* – 13. *OBESITE* (OBEITES). – 14. EPIROTE (PETOIRE, POTERIE, POTIERE). – 15. MAXILLES. – 16. ETISIES, maigreurs. – 17. *RIOTER, rire doucement.* – 18. ENGANE. – 19. TRUMEAU. – 20. *NIORTAIS (ANTIROIS, IRONISAT, TAIRIONS).* – 21. SPELEOS. – 22. AEREES. – 23. *ACROPOLE.* – 24. EVENTAS (EVASENT, VANTEES). – 25. *YSOPET.* – 26. *BECHOIR* (BRIOCHE). – 27. BINIOU. – 28. SLICERAS, couperas (une balle) (CLARISSE, CLISSERA). – 29. PIRATES (ETRIPAS...). – 30. SOLIPEDE (DESOPILE, DEPLOIES, DEPOLIES). – 31. AIMAIT. – 32. NENETTE (ENTENTE). – 33. TENSEURS (SENTEURS, RESSUENT). – 34. MARGINA, annota. – 35. DECAPODE. – 36. ASIALIE. – 37. ORIPEAUX (POIREAUX). – 38. ORPIMENT. – 39. INTEGRE (ERIGENT). – 40. TILLEE (TEILLE). – 41. ESSENIEN (INSENSEE) – 42. LARGUAS. – 43. SIEVERTS, unités (SERVITES, TREVISES, VERISTES). – 44. STENOSE.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

nº 444

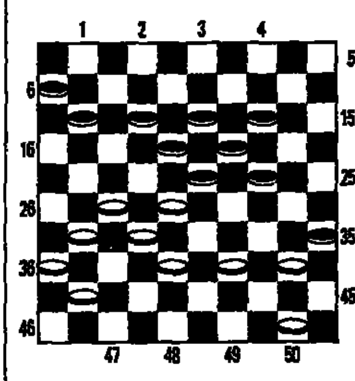
LE COIN DU DÉBUTANT LE COUP PRINCE EXEMPLE DE SCHÉMA



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 42-38 (33x42) 32-28 (23x21) 41-37 [la principale caractéristique du mécanisme] (18x27) 31x22 (42x31) 36x29 !, rafle sept pions, +.

EXEMPLE D'APPLICATION *DUBOILLE* (1937)

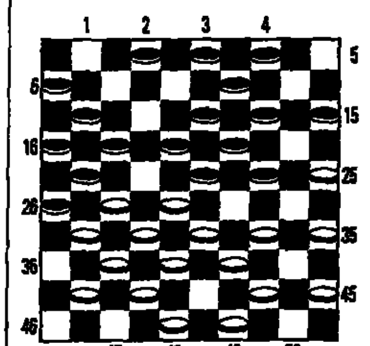


Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 28-22 ! (35x42) 32-28, etc., + comme dans le *schéma.*

L'UNIVERS MAGIQUE

Championnat d'URSS, 1971. Tchernei, avec les Noirs, face à Akmetsaguirov, tient une surprenante combinaison de gain.



comme suit : (24-29) !! 33x24 (19x30) 28x10, a) (18-23) 35x24 (23-28) 32x23 (21x43) 49x38 (13-19) 24x13 (9x49) ! 39-34 (49x47) 10-5 (47x40) 45x34 (17-22) ! et la dame ne peut garder la vie sauve, N+ ensuite par supériorité numérique.

a) 28x8 (3x12) 35x24 (14-19) 24x22 (17x28) 32x23 (21x43) 49x38 (12-18) 23x12 (11-17) 12x21 (16x47) !, N+ sur cette autre variante très technique.

SOLUTION DU PROBLÈME nº 443

POUGHON (Dakar), 1992

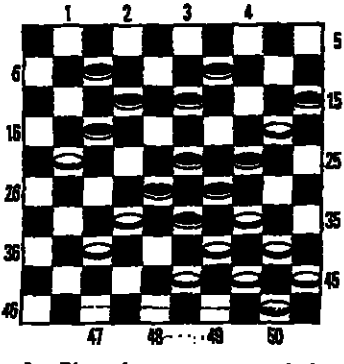
Blancs : pions à 17, 21, 27, 28, 30, 31, 32, 42, 43, 44, 45, 47.

Noirs : pions à 6, 8, 12, 14, 16, 18, 19, 20, 23, 24, 29, 35.

44-40 ! (35x44) 43-39 (44x11) 31-26 (24x35) 45-40 (35x44) 27-22 (16x38) 42x2 (18x27) 2x7...!, + radical..

PROBLÈME

P. GARLOPEAU (Rochefort) 1961



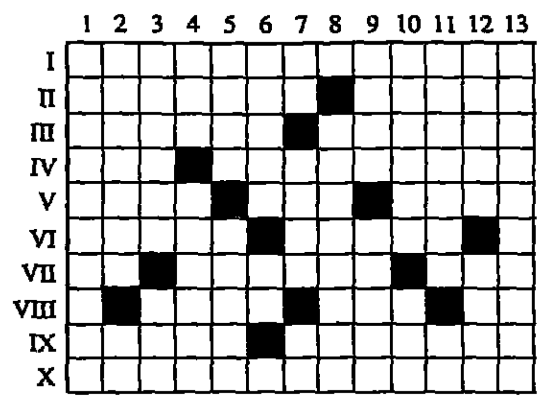
Les Blancs jouent et gagnent. Artiste du problémisme, ce maître problémiste a sélectionné pour les lecteurs du *Monde* cette composition, où chaque temps constitue une pointe : un coup forcé, puis trois prises successives prioritaires et deux cases perdantes *pour la dame noire dans l'ultime* phase. Les solutionnistes constateront que le pion noir à 17 reste en prise quatre temps consécutifs !

SOLUTION DANS LA PROCHAINE CHRONIQUE.

Jean Chaze

Mots croisés

nº 741



HORIZONTALEMENT

I. Quelques quintaux ne leur font pas peur. – II. Assure une bonne conduite. Ne peut rien donner. – III. L'or noir ou, plutôt, gris. Perdre ses couleurs pour en gagner une. – IV. Isthme. C'est un vrai tourbillon. – V. Lancé dans le monde. Fit un rapprochement. Charma plusieurs générations. – VI. Tout près de Chambéry. *Fait une pénible situation.* – VII. Préposition. Mettra une certaine couleur. Vient du tambour. – VIII. Fleuve. Roi. Pronom. – IX. Fis pleuvoir les coups. Ronchonne. – X. Escamotages.

VERTICALEMENT

1. Lorsqu'ils glissent, ils ne tombent pas souvent. – 2. Ils ont perdu confiance. Conjonction. – 3. Il soulève les passions. Dans son bon sens, on l'a absorbée. – 4. Pronom. Pris de haut. – 5. Un fromage européen. Il ne s'envolera pas. – 6. A son code. Note. – 7. Fait oui. Etat souverain. En amont. – 8. Sa vie pour une barbe. – 9. Vint de Haarlem. Bonne manière. – 10. Fleur. A bien voulu faire. – 11. Peut faire une couronne. Conjonction inversée. – 12. Peu claire et dessus dessous. Donne l'accord. – 13. Attendent le précédent.

SOLUTION DU Nº 740

Horizontalement

I. Deutschemark. – II. Ecroué. Rival. – III. Vogua. Pagode. – IV. Alertais. UAP. – V. Léna. Rempart. – VI. Cintrée. SO. – VII. Atelier. NF. – VIII. Ti. Léré. Sima. – IX. Ignace. Pilon. - X. Orage. Favori. – XI. Nécessiteuse.

Verticalement

1. Dévaluation. – 2. Ecole. Tigre. – 3. Urgence. Nac. – 4. Touraillage. – 5. Suat. Nièces. – 6. Ce. Artère. – 7. Pierre. Fi. – 8. Erasme. Pat. – 9. Mig. Pensive. – 10. Avoua. Filou. – 11. Radars. Mors. – 12. Kleptomanie.

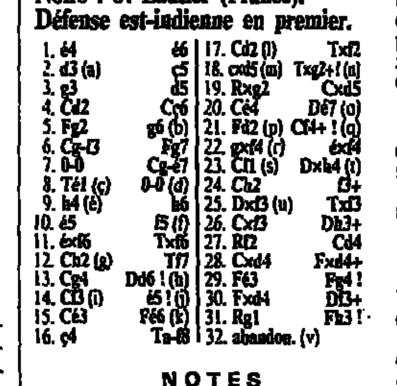
François Dorlet

Echecs

nº 1514

TOURNOI CHALKIDIKI

Grèce, 1992.
Blancs : W. Bologan (Moldavie)
Noirs : J. Lautier (France).
Défense est-indienne en premier.



1. é4	é6	17. Cd2 (l)	Txf2
2. d3 (a)	ç5	18. cxd5 (m)	Txg2+! (n)
3. g3	d5	19. Rxg2	Cxd5
4. Cd2	Cç6	20. Cé4	Dé7 (o)
5. Fg2	g6 (b)	21. Fd2 (p)	Cf4+ ! (q)
6. Cg-f3	Fg7	22. gxf4 (r)	éxf4
7. 0-0	Cg-é7	23. Cf1 (s)	Dxh4 (t)
8. Té1 (c)	0-0 (d)	24. Ch2	f3+
9. h4 (é)	h6	25. Dxf3 (u)	Txf3
10. é5	f5 (f)	26. Cxf3	Dh3+
11. éxf6	Txf6	27. Rf2	Cd4
12. Ch2 (g)	Tf7	28. Cxd4	Fxd4+
13. Cg4	Dd6 ! (h)	29. Fé3	Fg4 !
14. Cf3 (i)	é5 ! (j)	30. Fxd4	Df3+
15. Cé3	Fé6 (k)	31. Rg1	Fh3 !
16. ç4	Ta-f8	32. abandon. (v)	

NOTES

a) Au lieu d'entrer dans une « Partie *française* » *par 2. d4, les Blancs choisissent* une formation moderne dite « *est-indienne en premier* », caractérisée par la présence des C en f3 et d2, *par le fianchetto-R et le développement* des pions centraux en é4 et d3.

b) Trois constructions sont possibles pour les Noirs, soit le schéma du Pion-D (1. é4, é6 ; 2. d3, d5 ; 3. Cd2, ç5 ; 4. Cg-f3, Cç6 ; 5. g3, Cf6 ; 6. Fg2, Fé7 ou 5. g3, Fd6 ; 6. Fg2, Cg-é7), soit le schéma Grünfeld-indien (1. é4, ç5 ; 2. Cf3, Cç6 ; 3. d3, g6 ; 4. g3, Fg7 ; 5. Fg2, Cf6 ; 6. 0-0, 0-0 ; 7. Cb-d2, d5), soit le schéma sicilien (1. é4, ç5 ; 2. Cf3, Cç6 ; 3. d3, é6 ; 4. g3, g6 ; 5. Fg2, Fg7 ; 6. 0-0, Cg-é7 ; 7. Cb-d2, d5). Le grand maître français, qui joue assez souvent le premier schéma du Pion-D, choisit ici le système sicilien qui lui offre également de bonnes perspectives au centre.

c) Des théoriciens comme K. Smith et J. Hall (« King's Indian Attak ») recommandent la suite 8. éxd5, éxd5 ; 9. d4, çxd4 ; 10. Cb3, Db6 ; 11. Ff4 mais le coup du texte paraît plus logique. Sur 8. Ch4, 0-0 ; 9. f4 les Noirs peuvent riposter par 9..., f5 et maintenir le contrôle de la case d4, après 10. éxd5 ; 11. Té1, Dd6 ; 12. Cd-f3, Fd7 ; 13. ç3, par 13..., d4 !

d) Le roque est souvent considéré comme prématuré. On lui préfère la suite 8..., b6 ; par exemple, 9. ç3, h6 ; 10. h4, a5 ; 11. a4, Ta7 ; 12. Cb3, d4 avec avantage aux Noirs (Ljuboevic-Kasparov, Niksic, 1983) ou 9. ç3, a5 ; 10. a4, d4 ou Fa6.

é) Après 9. Cf1, dxé4 ; 10. dxé4, Dxd1 ; 11. Txd1, b6 les chances sont égales (Tarassiev-Furman, Moscou, 1957). La continuation 9. ç3, Dç7 ; 10. éxd5, Cxd5 ; 11. Cç4, b6 ; 12. Cg5 donne un jeu compliqué (Ljuboevic-Hulak, Zagreb, 1975). Le coup du texte, que l'on trouve souvent dans la formation des Blancs quand le pion é4 est déjà avancé en é5, semble ici imprécis alors qu'il prend toute sa valeur dans la *variante* 9. é5, Dç7 ; 10. Dé2, b6 ; 11. Cf1, Fa6 ; 12. Ff4, Ta-d8 ; 13. h4, d4 ; 14. Cf1-h2, Cb4 ; 15. Dd2 ! Cependant, l'avance 9. é5 est en discussion après 9..., Dç7 ; 10. Dé2, g5 ! ; 11. h3, h6 et 12..., Cg6.

f) Contrairement à la stratégie usuelle, selon laquelle les Noirs *doivent subir une attaque sur leur* aile-R et contre-attaquer sur l'aile-D, Lautier *choisit un plan original, à double tranchant,* cependant : un jeu figural *intense au prix d'un affaiblissement* sérieux de la case é6.

g) Pour le moment, les Blancs contrôlent la case é5 et peuvent regarder avec satisfaction les faiblesses des pions h6-g6-é6. 12. Ch2 semble tactiquement efficace mais 12. Cf1 suivi de Ff4 était aussi à envisager, bien que les Noirs puissent aussi, après 12..., Cf1, Dç7 ; 13. Ff4, sacrifier la qualité par 13... Txf4 ; 14. gxf4, Dxf4. ou encore 12. ç3.

h) Et non 13..., é5 à cause de 14. *ç4 !* et les Blancs récupèrent la case é4 pour leur C-D.

i) En *menaçant de prendre* avec échec le pion h6, les Blancs pensent gagner un temps *dans la bataille de la* case é5.

j) Sans craindre 15. Cxh6+, Fxh6 ; 16. Fxh6 en raison de la réplique 16..., Fg4 suivie de 17..., Cd4 avec gain du Cf3.

k) Les Noirs ont bien amélioré leur position depuis 11..., Txf6 : occupation du centre plus la colonne semi-ouverte f.

l) Astucieux mais aussi pratiquement forcé. Si 17. cxd5, Cxd5 ; 18. Cç4, Dç7 avec la menace 19..., Fg4.

m) Et maintenant les Noirs ont un problème à résoudre : si 18..., Cxd5 ; 19. Cé4 forçant 19..., Txg2+ ; si 18..., Fxd5 ; 19. Fxd5+, Cxd5 ; 20. Cé4.

n) Cet énergique sacrifice de qualité est sans doute forcé mais entre dans la combinaison *prévue* par les Noirs.

o) Pour la qualité sacrifiée, les Noirs *ont* un pion, la paire de F, la perspective d'un C en d4 et une pression sur le pion faible d3.

p) Une grave erreur. Après 21. Cxd5, Fxd5 ; 22. Fé3, ç4 ! ou 22. Tf1, ç4 ! ou 22. b3, Cd4 le combat est ouvert et incertain.

q) Sautant sur ce nouveau sacrifice.

r) Si 22. Rg1, Cxd3.

s) Si 23. Cg4, f3+ ; 24. Rg3, Dç7+. Si 23. Th1, *fxé3* ; 24. Fxé3, Cd4 *suivi* de 25..., Cf3 etc.

t) Menace 24..., f3+ et 25..., f2+.

u) Si 25 Cxf3, Dh3+ ; 26. Rf2, Fg4 ; 27. Té3, Fd4 et les Blancs ne peuvent plus respirer.

v) Le mat en g2 est imparable.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1513

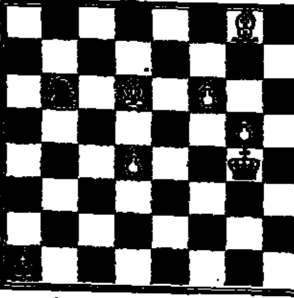
E. MARKOV et N. RIABININE (1991)

(Blancs : Ré3, Pa4, d6, f6, h6. *Noirs* : Rh8, Fb1, Cf3, Pd7, f2, g4, g6, h7.)

1. f7, f1=C+! ; 2. Rf2 !, g3+ ; 3. Rxf1, g2+ ; 4. Ré2 !, Cd4+ ; 5. Rf2, Cé6 ; 6. Rg1 !, Cf8 ; 7. a5, g5 ! ; 8. a6, g4 ; 9. a7, g3 ; 10. a8=F ! (et non 10. a8=D ou T, pat ni 10. a8=C ?, Cé6 ; 11. Cb6, Cf8 ; 12. Cd5, Cé6 ; 13. Cf4, Cf8), Cé6 ; 11. Fé4, Cf8 ; 12. Ff5 ! et les Blancs gagnent.

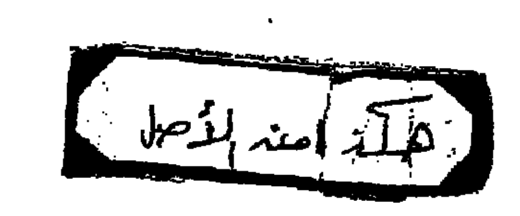
ÉTUDE Nº 1514

N. RIABININE (1991)



Blancs (5) : Rd6, Fg8, Pd4, f6, g5.
Noirs (3) : Rg4, Fa1, Cb6.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine



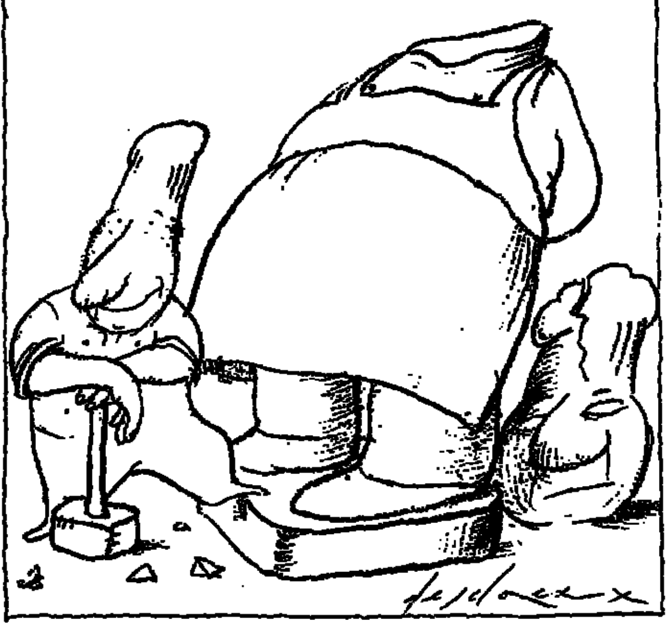
Une nouvelle restauration ?

IL y a eu la nouvelle cuisine, gadget publicitaire un moment triomphant dans les médias croyant ainsi découvrir la gastronomie. Toutes les perversions modernes (surgélation, tout-mâché, *précuit, etc.*), au service de l'industrialisation alimentaire, s'amusaient à nous proposer des plats-imitations qui pouvaient en effet séduire un public mal informé et s'abritant sous le patronage (souvent involontaire) de chefs renommés. Certes, pour le connaisseur, la meilleure sauce du monde ne fait point passer le poulet de batterie pour un poulet fermier, mais, pour certains, une addition coûteuse fait passer la fausse grande cuisine. Ainsi, les médiocres repas coûtent-ils de plus en plus cher.

Naît-il en ces temps une nouvelle restauration ? Je veux dire prenant place entre le bistrot (pas toujours bon marché s'il entend rester honnête quant à la qualité du produit !), le restaurant dit «grand» parce que très cher et visant à l'épate, le restaurant de luxe où l'on paye l'apparat, et le restaurant «gastronomique» enfin, où l'on rémunère *la qualité* des grands produits et celle du chef qui les cuisine.

Depuis quelques années, l'on assiste à la mort (ou la sinistre trans*formation) de petits* «restos» de qualité. Tout comme on voit disparaître les petits commerces au bénéfice des grandes surfaces. Parallèlement, les chaînes restauratrices entendent triompher. Elles ne sont pas d'aujourd'hui. On connaît l'histoire des *Bouillons Duval* : le premier, créé près de Saint-Germain-l'Auxerrois par un boucher des Halles qui débitait ainsi les bas morceaux du bœuf et leur bouillon. La simplicité du plat et du prix (bouillon, bouilli et petit pain pour 40 centimes), le service féminin agréable, firent son succès. En 1870, le «père» Duval laissa à son fils Alexandre (surnommé «Godefroi de Bouillon, gentilhomme consommé») une douzaine d'affaires dans Paris. La *première «chaîne», qui eut, pour* lui succéder, les *Bouillons Chartier !*

Plus tard, il y eut *les Dupont* (« Chez Dupont tout est bon », selon la formule, chère à Emile-Louis Dupont, régnant sur une *dizaine de restaurants-brasseries* connus et fréquentés du Tout-Paris). Ces maisons n'ambitionnaient point les étoiles ou les toques, mais du moins leurs animateurs cherchaient-ils, dans la modestie des plats, la qualité du produit, la sincérité de leurs accommodements, la simplicité cordiale de l'accueil, à retenir l'affection populaire alors plus attentive à la qualité du produit et à la vérité des mets *qu'aujourd'hui.* Toutes leurs succursales avaient la même carte, le même menu !



Il existe aujourd'hui des propriétaires de plusieurs restaurants, des «groupes», comme on dit, aux cartes différentes chacune. Les frères Blanc animent ainsi une demi-douzaine de restaurants bonnêtes, de *Charlot Ier* au *Pied de cochon*, de la *Taverne Kronenbourg* au *Nouvel Arbuci*. Le groupe Flo s'étend de la brasserie du même nom à la *Coupole*, au *Vaudeville*, au *Bœuf sur le toit*. Ils sont honorables tant par leurs cartes que par leurs prestations. Mais l'invasion des McDonald's et des Burger King, machines à bâfrer, a donné goût à d'autres, visant l'épate... En nous proposant caviar et homard à bas prix !

De même, la succursalite à laquelle se livrent quelques grands chefs peut paraître une erreur. Payer de 700 francs à 1 000 francs leur cuisine personnelle est acceptable pour le gourmet en ayant les moyens, alors que dépenser 250 à 300 francs dans un bistrot qu'ils patronnent, dont ils supervisent la carte, dont la cuisine n'est sans *doute pas mauvaise mais* fait aussi payer leur nom : non ! (1)

Et cela m'amène à vous parler d'une chaîne récente et en progression : *Batifol. (Le quatorzième Batifol* vient d'ouvrir place des Ternes.) *Je ne connais aucunement* son propriétaire, mais, en allant au hasard dans quatre ou cinq d'entre eux, j'ai pu constater : le directeur est généralement un ancien du métier de salle – le service est assuré par de jeunes femmes vives et souriantes, – la carte (toujours les mêmes spécialités comme le pot-au-feu campagnard, la *tête de veau ravigote*, le faux-filet à l'os grillé, le tartare «fort des Halles», accompagné d'excellentes frites, quelques plats du jour, et, dans les entrées, entre autres, des filets de hareng – la terrine sur la table dont on reprend à volonté – avec quelques pommes tièdes, des desserts maison, des vins au verre et en carafe) permettant des additions modestes pour cette cuisine simple et honorable. Rien n'empêche, par exemple, de se régaler de trois à quatre filets de hareng puis du tartare avant la mousse au chocolat à discrétion. Avec un verre de mâcon blanc et un verre de brouilly, vous en aurez pour 152,40 francs. Qui dit mieux ? Rien ne vous empêche alors, l'endemain, de faire fête dans un «grand», puis le surlendemain de revenir ici, modestement, vous rassasier du pot-au-feu et d'un fro*mage du jour. Avec le verre de* rouge, vous paierez 92 francs. C'est *peut-être* cela la nouvelle restauration. Celle de la sagesse !

La Reynière

(1) Imagine-t-on un Claude Peyrot installer avenue Victor-Hugo un *Vivarois d'en face?*

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

NICE

HÔTEL VICTORIA***
33, boulevard Victor-Hugo
06000 NICE - Tél. : 93-88-39-60.
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin,
chambres TV couleur, câble.
Téléphone direct, minibar.

Montagne

AU CŒUR D'UNE STATION VILLAGE AU SOLEIL DU PARC NATUREL DU QUEYRAS

LE COGNAREL ** Logis de France propose des séjours libres et un choix de forfaits sportifs semaine tout compris. Confort et Ambiance. Petits groupes homogènes. Ski alpin, ski de fond, ski de randonnée nordique, télémark, initiation à la conduite de traîneaux à chiens, parapente.
Du 1-12-92 au 11-5-93
LE COGNAREL ** Ecole de Montagne Hobereau (ANCEF)
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
Tél. : 92-45-81-03 – Fax. 92-45-81-17.

05350 SAINT-VÉRAN
(Hautes-Alpes, parc rég. du Queyras)
2 040 m, site classé du XVIIIe siècle. *Eté-hiver*, plus haute comm. d'Europe.
2 hôtels 2 étoiles
Logis de France
Ski de fond, piste, promenade.
Meublés, chambres studios, chambres, 1/2 pens., pens. complète, séj. libres.
HÔTEL LE VILLARD***
Tél. : *92-45-82-08*
et l'HÔTEL LE BEAUREGARD**
Tél. : 92-45-82-62. FAX : 92-45-80-10.

05400 CEÜZE
(Station familiale des Hautes-Alpes à 20 km de GAP)
HÔTEL GAILLARD**
au pied des pistes de ski, 34 chambres avec bains, w.-c., téléphone direct.
Cuisine de qualité.
Pension complète de 230 F à 270 F par jour.
Réduction enfants.
Tél. : 92-57-80-42.

Paris

SORBONNE

HÔTEL DIANA**
73, rue Saint-Jacques.
Chambres avec bains, w.-c.
Tél. direct. TV couleur. De 300 F à 450 F
Fax : 46-34-24-30.
Tél. : 43-54-92-55.

Suisse

LEYSIN (Alpes Vaudoises)
*HÔTEL LE GRAND CHALET****
pour vos sports d'hiver
Demi-pension, dès 76 FS (env. 295 FF)
Tél. 19-41/25/34-11-36.
Fax 19-41/25/34-16-14,
CH-1854 Leysin.

3920 ZERMATT-VALAIS-SUISSE
Hôtel HOLIDAY
60 lits, sit. tranquille et ensol., à prox. du funiculaire Sunnegga. Chambres avec balcon - cuisinette - bar - bains - w.-c. - radio - tél. - TV. Hall d'accueil avec bar. Restaurant. Entr. grat. dans une piscine couv.
Prix spéc. en jan. dès FS 85.-
(env. FF 329.-) au demi-pension.
Téléphone : 1941/28/67 12 03,
famille R. Perren, Fax. 1941/28/67 50 14.

Semaine gourmande

Le Pavillon des Princes

Rajeuni, ce «classique» du Bois refait surface avec Pascal Bonichon *à la direction et Patrick Lenôtre* en cuisine. Patrick, le «doué» de la famille, qui avait quitté son petit restaurant de la rue Duret, se retrouve donc ici, dans un cadre majestueux (grande salle, salons, terrasse couverte et terrasse de plein air pour les beaux jours), à l'aise pour cuisiner deux cartes-menus. *Celle à 160 francs m'a permis* de savourer le thon rouge et les calamars sauce andalouse, la tête de veau en pot-au-feu, les fromages du plateau avant une glace vanille, entre autres plats à choisir. Mais celle à 260 francs me proposait, entre dix entrées, la terrine de foie gras, bien savoureuse, entre seize plats de poissons et viandes un pavé de thon rouge au citron et gingembre *ou l'effeuillé de queue de* bœuf moutarde, le salmis de rougets de roche ou le canard rouennais aux épices, avant les fromages et l'un des nombreux desserts.

Belle carte des vins (dont un blanc et un rouge en carafe à prix honnêtes) et service jeune mais efficace et aimable. En prélude aux réveillons : des réveillons tout le mois de décembre voient proposer à 300 francs un menu véritablement de fête, des huîtres aux entremets en passant par le foie gras et le suprême de poule faisane en écrin de chou vert. C'est la «relève» des restaurants du Bois qui s'annonce.

► Le Pavillon des Princes, 69, avenue de la Porte-d'Auteuil, 16e, tél.: 47-43-15-15. T.l.j. Parking. AE. DC. CB.

La Farigoule

Tout neuvement retapé, ce charmant bistro est avant tout la chaleureuse *expression* du vrai folklore méditerranéen. On la ressent dès l'entrée grâce à l'accent de la famille Gras, au parfum aliacé de rigueur, à l'amitié qui s'en dégage. Bouillabaisse des pêcheurs, bourride provençale, pieds et paquets marseillais. Le tout arrosé d'un petit vin de Saint-Trop' ! Compter 220-280 F.

► La Farigoule, 104, rue Balard (15e), tél. : 45-54-35-41. Fermé dimanche et lundi. Parking rue Leblanc. C.B.

Aux quatre coins de France

CHAMPAGNES
SANGER & VAUBECOURT
Lycée Viticole - 51190 AVIZE
Prestige - Millésimes - Rosé
Blanc de Blancs - Brut - Demi-sec
Tarif sur demande.
Tél. : 26-57-79-79.
Visite des caves sur rendez-vous.

NOE L'ANTIQUAIRE DU VIN
vous propose dans son magasin
un choix « unique » de vins Anciens
ET DE COLLECTION
un choix « unique »
de tous les grands crus classés
pour toutes vos fêtes et réceptions
Prix extraordinaires
12, rue Malar, 75007 Paris
Tél. : 45-50-29-79. Fax : 45-50-29-87.

* « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération. »

GASTRONOMIE


Au cœur de St-Germain-des-Prés !
De 12 h à 3 h du matin.
L'ARBUCI
huîtres et broches
25 rue de Buci - 6e
Tél. : 44.41.14.14
JAZZ CLUB - JUSQU'À L'AUBE

LA TOUR BARREZIENNE
Restaurant traditionnel
Traiteur, repas d'affaires
Banquets, séminaires, réceptions
Fermé le samedi midi
21, rue de Dunkerque
94500 Champigny-sur-Marne
Tél. : 45-16-05-28
Fax : 45-16-99-77

CHEZ DIEP 葉園 CHEZ DIEP
"Voyagez le temps d'un repas"
Très grand confort, marbre et laque
55, rue Pierre Charron 8e
Réservation : 45 63 52 76
Restaurant sur 2 étages
Qualité de l'accueil et tradition
22, rue de Ponthieu 8e - F. Dim.
Réservation : 42 56 23 96
GASTRONOMIE CHINOISE, THAILANDAISE ET VIETNAMIENNE
Service assuré jusqu'à 23 h 30.

On peut être très Turbot
et savourer lentement.



Dégustation de fruits de mer, langoustes et poissons jusqu'à 3 h du matin.

LA CHAMPAGNE
La grande brasserie de la mer.
Vivier de homards et de langoustes.
10, place de Clichy Paris 9e
Réservation : (1) 48 74 44 78 - Fax : (1) 42 80 63 10

CHEZ HANSI
L'Alsace de Hansi dans un décor unique.
3, place du 18-Juin-1940 Paris 6e
Angle Montparnasse Rue de Rennes
Réservation : (1) 45 48 96 42 - Fax : (1) 45 44 55 48





24 Bd des Italiens. Paris 9e
Tél. : 47.70.16.64

INDEX DES RESTAURANTS

Spécialités françaises et étrangères

CRUSTACES-POISSONS

LA LUNA 69, rue du Rocher F/dim. 42-93-77-61
Près Parc Monceau
Poissons et coquillages.

LA TERRASSE DE CRÉTEIL
39, av. de Verdun, 94000 CRÉTEIL.
Tél. : 42-07-15-94.
La santé par la mer.
Spéc. de poissons et une suggestion à *150 F.*

AU RÉGENT 42-22-32-44 F/dim. & lun.
97, du rue Cherche-Midi (6e). Plats cuisinés.

FRANCAISES TRADITIONNELLES

RELAIS BELLMAN,
37, rue François-Ier, 47-23-54-42.
Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant.
Fermé sam., dim.

LA COUR COLBERT, 12, rue Hôtel-Colbert 5e. 43-54-61-99. TLJ. Cadre XVIIe authentique. PMR 220 F.

ALGEROISES

LE DEY 109, rue Croix-Nivert, 15e *f/dim. lun.* Tél. : 48-28-81-64
Couscous et spécialités algéroises
Menu : 115 F Tagine du jour : 70 F

BROCHES

L'ARBUCI, 25, rue de Buci, 44-41-14-14, T.L.J. jusqu'à 3 h. Unique ! Poissons, viandes, desserts *cuisent à la broche*, sélection de petits vins de pays qui chantent. JAZZ CLUB jusqu'à l'aube.

DANOISES ET SCANDINAVES

COPENHAGUE, 1er étage
FLORA DANICA, sur un jardin
142, av. des Champs-Élysées. 43-59-20-41.

CRUSTACES ET COQUILLAGES

CHARLOT, Roi des coquillages, 12, pl. Clichy, 48-74-49-64, T.L.J. jusq. 1 h, tous les produits de la mer mais surtout la véritable bouillabaisse Marseillaise.

ETHIOPIENNES

ENTOTTO 45-87-08-51 - F. dim. 143, r. L.-M.-Nordmann, 13e
Dorowott, Beyayenetou av. l'Indjera.

INDIENNES

MAHARAJAH 43-54-26-07 7 jours sur 7
72, bd St-Germain. Mo Maubert.
SCE NON-STOP j. 23 h 30.
Vend., sam. j. 1 h. Cadre luxueux.

ITALIENNES

L'APPENNINO, 61, rue Amiral-Mouchez, 14e. 45-89-08-15.
F/dim., lundi.
ÉMILIE-ROMAGNE.

OUVERT LA NUIT

FAR OUEST 101, rue de l'Ouest (14e) 45-42-28-33 t.l.j.
accueil 19 à 5 h du matin.
Cuis. trad.. Os à Moëlle.
Confit. Carte menus 85, 115 F.

TRADITIONNEL

LE PROCOPE, 13, rue de l'Ancienne-Comédie, 43-26-99-24, cuisine bourgeoise et inventive et merveilleux banc de coquillages.

VIETNAMIENNES

NEM 101 101, r. du Ranelagh, 16e. 45-27-76-92.
F. sam. soir et dim.

NEM 66 66, rue Lauriston, 16e. 47-27-74-52.
F. sam. soir et dim.
Cuisine légère.
Grand choix de grillades.

Caviar à l'encan

Dans les eaux nord de la Caspienne, le trésor des esturgeons a changé de mains. On vend, on achète, on trafique, on brade. Qui profitera de cette déréglementation ?



HORST GODECKEN, IN «LE CAVIAR» EDITIONS JEANNE LAFFITTE

Pêcheurs iraniens en route vers la station de Turkman.

QUAND le caviar était encore de stricte obédience marxiste-léniniste, on le mangeait les yeux fermés en bénissant le régime communiste d'avoir su si *parfaitement accommoder* l'acariâtre ressentiment qu'il portait au monde capitaliste à ce même palais capitaliste. L'Etat tenait d'une main de fer cette remarquable exploitation du poisson par l'homme et ne laissait à personne d'autre qu'à ses commissaires aux affaires maritimes le soin de veiller à la bonne marche des pêcheries et au juste *dosage de la salaison. On avait* confiance.

Autre chose est du brutal printemps qui vient d'emporter l'ex-Union soviétique vers d'autres destinées et qui *inquiète* l'amateur sur le suivi et la qualité du tour de main mis *jusqu'ici* à son service pour lui proposer le plus cher et le meilleur. La révolution, soit, mais qu'elle n'aille pas rompre ce cercle magique dans lequel deux mondes, longtemps aux aguets du grand cataclysme, finissaient *par se comprendre* et s'entendre : l'Est et l'Ouest réunis sur *un même et unique toast*, le temps d'essayer de s'expliquer une fois encore les raisons de leur émotion commune. Les esturgeons, poissons assez sots au ventre rond, prêchaient, pour ainsi dire, la concorde, ou du moins s'étonnaient qu'on puisse un seul instant songer à les faire frire dans la soupe nucléaire, eux qui, du bocal de leur Caspienne, passaient pour les arbitres du goût et *les garants de la neutralité* suprême.

Il n'est pas sûr pourtant que l'anarchie qui s'est installée sur les criées de l'Est ne finisse par être bénéfique aux pays occidentaux et ne préside à une arrivée en force de ce caviar traditionnellement réservé aux pourvus, mais que l'on pourrait bien voir être *partagé par le plus grand nombre* pour peu que l'appétit pour un exotisme nouveau se fasse jour et que les prix défaillent comme on les a déjà vus – ou fait – défaillir. Les grands caravansérails marchands ont déjà tenté le coup, sans en tirer encore de conclusions très fermes, mais semblent disposés à mettre à nouveau aux *enchères publiques ce produit de* consommation confidentielle si *l'éveil se déclenche* et la vente suit. Ainsi, par une formidable pirouette de l'Histoire, le bélouga, l'ossiètre et le sévrouga se mettraient-ils à nourrir les curiosités *démocratiques de l'Ouest*, eux qui durant plus de soixante-dix ans n'avaient laissé ouvrir leurs panses socialistes que pour flatter la mise en bouche de mangeurs déjà rassasiés de tout.

Les charges culturelles que cette *« gourmandise » porte en elle* n'ont jamais été simples à acclimater, et la France – consommatrice pourtant émérite de caviar – peut se souvenir de tous les haut-le-cœur et de tous les effrois qui ont marqué son dur apprentissage dans l'art de déguster sans frémir *cette nourriture ultime*. C'est Louis XIV qui marque son saisissement, devant le représentant de Pierre le Grand et les courtisans perplexes, en éternuant sur le jabot de l'ambassadeur sa première et unique bouchée d'œufs *d'esturgeon. Royal rejet dont* Alexandre III se souviendra, lors de sa visite à Paris, en *1896*, en omettant de forcer la chance, auprès de la République cette fois, avec des cadeaux intempestifs... Les deux frères Petrossian, *qui, dès 1920, vont faire tomber* dans leurs filets les premiers hallucinés au bélouga, devront tout de même prendre des mesures extrêmes pour ne pas voir leur stand de l'exposition gastronomique du Grand Palais se transformer en « vomissoire ». La gentry s'extasiait, le bourgeois trouvait à l'affaire un goût venu d'une planète et d'un régime louches, le citoyen moyen, lui, attendait des jours meilleurs pour se prononcer.

Ainsi, ayant fréquenté tout ce qui se présentait comme fréquentable dans son fond traditionnel de *clientèle et n'ayant plus rien* à prouver à personne sur la brièveté de sa production et *les* redondances de son prix, le caviar serait-il sur le point d'être livré brut d'honorabilité à de nouveaux goûteurs peu impressionnés par ses fréquentations passées. Une sorte de désincarcération qui le placerait en liberté à peine surveillée, livré cru aux seules cota*tions du marché noir*, de la contrebande et des aléas du circuit *parallèle. Les Iraniens ont* tout de suite vu le danger de ce vagabondage et n'ont pas tardé à faire savoir qu'il ne fallait pas confondre la pagaille qui régnait du côté d'Astrakan et de Krasnovodsk avec le sérieux plus que jamais sérieux que l'on notait sur les 700 kilomètres de la Cas*pienne sud, où ils capturent* leurs proies que leur avaient appris à traiter les *masters* soviétiques, ces redoutables professionnels qui savaient au gramme de sel pur près et à la seule pression de la main comment accommoder et assouplir la laitance de l'animal. Désormais, il ne faudra plus *confondre : chez les ex-rouges*, le désordre ; chez eux, la tradition et *le respect qu'on doit à tout* homme qui sait ce que caviar veut dire. C'est dit clairement.

Encore *plus* clairement dit au zinc de marbre de ce vieux Russe *de la rue Bréa, impatienté par les* coups de fil d'anonymes qui lui proposent à longueur de semaines de la marchandise soviétique pour pas cher ; « trocs » qu'il ne mène jamais jusqu'à leur terme, habitué qu'il est depuis toujours à frayer avec les négociants de la *Shilat Trading Corp., société* d'Etat de la branche méridionale des assommoirs d'esturgeons – car il ne faut pas les tuer, mais seulement les estourbir avant de les éventrer : *le stress... Voilà un* autre sollicité, un homme qui a toutes les raisons d'être prudent, chapeautant de son nom une très ancienne maison qui fut en son temps la *seule dans* la *capitale* à mettre à sa carte du caviar d'esturgeons de la Gironde (quand la Gironde était encore poissonneuse et le ministère de l'environnement *dans les limbes). Il loge* dans le voisinage de l'église de l'Assomption, paroisse de la communauté polonaise de Paris, une institution tout à fait remarqua*ble, qui attire dans son aura tout* un monde de voyageurs aux besaces lourdes en marchandises diverses. Vieille affaire que ce trafic-transit par la Pologne, puis*qu'on finira par donner le nom de* « caviar de Varsovie » aux envois russes qui passaient par cette ville. La filière est en pleine renaissance.

Plus affirmé, le commerce de ce boyard de banlieue, sur son banc de marché, qui tient serré sous sa *manche du sévrouga certifié d'origine* – prix défiant toute concurrence. *Il* vend aussi des pirojkis, des blinis, du thé géorgien et peut même aller – on est en pleine *entente cordiale – jusqu'à proposer* des voyages sur la Caspienne, aux bons moments de la pêche ; avec sans doute, en prime, les deux ou trois combines pour *repasser les frontières, la valise* lourde, en toute tranquillité. Mais son propos est ailleurs : la culture russe doit renaître de ses cendres, et le caviar, connu et reconnu par tous. Sûrement. Où *serait* la justice du goût sans cela ?

Jean-Pierre Quélin

LIVRES

La clémence de l'esquimau

« *NOTRE pays est d'une beauté incomparable, je dirais d'une beauté extraordinaire. Il est vrai que je n'ai pas vu d'autre pays, mais je ne peux pas m'imaginer qu'il existe un autre pays aussi beau* », confie le narrateur. Mais pourquoi la contrée voisine a-t-elle perdu toute beauté, s'inquiète-t-il en arrivant à l'âge adulte. Parce *qu'il y a trop souffert*. Parce qu'il y a connu le mal. L'idée l'interrompt alors qu'il s'arme à faire de même. Il balance. Que faire devant cette nouvelle certitude : « *La région où j'avais connu la bonté, celle que j'aimais, je ne voulais pas la détruire en y faisant le mal.* »

C'est en 1889, « *au moment où la neige nouvellement tombée ne fond plus* », qu'il naît sur la côte sud-est du Groenland. Ses parents l'appellent Qaarsivaq, *mais* sa mère le *surnomme* Naanngaannaaq, sa tante Piitsinngiigajik, son oncle Lijarsilarteq, puis, *plus* tard, lorsqu'il s'engage dans la voie du chamanisme, Qipinngi. Chacun de ces noms lui paraît une marque d'affection particulière, comme celui que lui attribue le pasteur danois lors de son baptême en 1915 : Georg. Georg Quppersimaan, *du nom de son père*.

Le nom du père, c'est tout ce qu'il pourra retenir de lui. Et, avec son nom, la nécessité de le venger. Car son père a été assassiné dès ses premiers jours. Frappé en pleine poitrine d'un dard à oiseaux au nom d'une immémoriale *vengeance, ou de la crainte d'une vengeance*, dans un accès de peur soudainement surgi de *la peur*, cette étoffe sans fin dans laquelle les hommes de là-bas restaient empêtrés, dépouille monstrueuse de l'héritage originel.

Mais le sang dont il se souvient est *celui de sa mère*. La *nature, mortelle* sous ces latitudes aux femmes seules chargées d'enfants, a trouvé un allié dans l'homme qui a pris sa mère pour seconde épouse. Un tortionnaire qui lui taillade sans raison les cuisses de coups de couteau et de lance. Et ne leur donne rien à manger. De toute cette souffrance, le garçon se souvient. *Elle* cimente sa volonté. La faim lui rend les idées claires et aiguise sa mémoire. Il survit de peaux séchées et mâchées, des déchets des autres. Un jour, la diffé*rence entre faim et appétit lui sera une* révélation. Son intelligence s'éveille dans la douleur, *indissociable*. Sa créance envers ses bourreaux s'accroît avec sa résolution.

SURVIVRE, c'est devenir homme. Et cela ne tient pas seulement dans le nombre de phoques harponnés. Il y faut une série d'acquisitions, toutes de discrétion, qu'il feint d'être le seul à percevoir. Les avouer serait reconnaître qu'il n'est pas d'accomplissement sans celui de sa mission. Une mise en péril *peut-être, une faute assurément. Nul ne* devrait pouvoir imaginer qu'il est devenu le plus fort d'entre tous. D'autant que cela est largement insuffisant pour s'assurer une quelconque prééminence. D'un mot – « *chercher* », – sa mère lui indique le vrai chemin. Celui qui conduit au chamanisme. Le seul où rencontrer et enrôler ces « esprits auxi*liaires » sans lesquels aucune vengeance* n'est assurée.

Chercher, c'est aller au plus profond de soi-même pour en sortir, une auto-initiation, l'invention d'un monde qui *n'appartient qu'à lui*. Alors d'étranges compagnons viennent à sa rencontre. *Etres humains minuscules ou géants*, surgis du sol ou des eaux, ce sont eux *qui lui demandent refuge. Y compris* le plus terrible d'entre eux, le *toornaartik*, mollusque qui peut emprunter l'aspect d'un phoque, craint par tous, hors ceux qu'il a élus, redoutable tueur de *tupilaks*, ces êtres malfaisants assemblés et ensemencés par les sorciers pour détruire les humains.

De ces rendez-vous répétés dans l'extase orchestrée, de ses dialogues improvisés, il ressent un décuplement de ses



forces, de sa confiance en soi. Visiteurs exigeants, ses esprits auxilliaires lui laissent des consignes d'une extrême précision : « *Tu ne chercheras que tourné dans la direction du soleil levant. Si tu respectes ça, tu auras une vie accomplie et tu seras de plus en plus rayonnant, de plus en plus distinct.* » Plus sa recherche s'approfondit et plus il se sait redoutable.

Alors, lentement, l'objet comme la forme de la vengeance se déplacent. Il est maintenant décidé à venger son père non par un meurtre, mais par un « *chant diffamatoire* ». Et un chant contre l'homme qui a humilié sa mère. Ce recours ne marque pas simplement un passage de la violence physique à la violence symbolique, car la blessure des mots, elle aussi, peut s'avérer mortelle. Dans un monde de tact et de pudeur extrême, où tout se sait et rien ne se dit, l'affrontement dans le chant étale l'indicible en public. Il est choquant. Il démasque et fait perdre la face. C'est une épreuve de vérité, un acte de bravoure. Un mixte de cour de justice, d'exercice martial et d'art lyrique.

Avant de mettre sa menace à exécution, il doit poursuivre son initiation. Pour s'éprouver, alors qu'ils voguent de conserve en kayak, il demande à son meilleur ami, son « compagnon de chant », de le transpercer de part en part de son harpon – comme le fut son père. Sa maîtrise est telle que son sang n'est *pratiquement pas versé : il meurt* et ressuscite dans le même temps. Un achèvement mais non une fin dans sa recherche. Car c'est lorsqu'une jeune fille lui dit de l'épouser, et qu'il se *retrouve seul, stupéfait de bonheur*, que le chant diffamatoire vient tout seul, les mots cherchés depuis si longtemps s'ajustant miraculeusement. Avec l'éblouissement du soleil sur la glace.

LE chant achevé n'est pas l'œuvre de sa vie, mais une œuvre de vie, l'assurance qu'il peut la poursuivre sans crainte. Chaque phrase fait corps avec lui. « *... Moi qui ne suis plus dans la misère / moi qui n'ai plus besoin de charité. Il se trouve que je vais rencontrer / mon ennemi, celui dont j'avais peur, / que je vais l'affronter pour me venger. A présent, tu sais, / tu viens de l'entendre, / je suis devenu grand, / tellement grand que je suis devenu chamane !* » Il le passe et le repasse. Il lui paraît si parfait qu'il n'éprouve même plus le besoin de le dire. Son éclat est tel qu'il éclipse la vengeance. En triomphant de lui-même il a triomphé de l'autre. Il n'a plus besoin de se « perfectionner ». Il va vivre. Ce n'est déjà pas si simple.

Ce témoignage d'un des ultimes chamanes esquimaux a *été* enregistré dans les années 60. Les propos les plus simples de Qaarsivaq-Qipinngi-Georges-Quppersimaan y trouvent des accents shakespeariens. On n'aura garde d'oublier que ce dernier souffle d'un monde lointain a été recueilli par un pasteur luthérien, frère de ceux *qui* se sont employés à faire disparaître tout ce qui donnait corps au récit.

Jean-Louis Perrier

▶ ***Mon passé eskimo***, **de Georg Quppersimaan. Edité par Otto Sandgreen. Traduit du danois par Catherine Enel. Gallimard, collection l'Aube des peuples, 184 p., 130 F.**

